



HISTOIRE

NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

DES OISEAUX.

TOME QUARANTE-CINQUIÈME.

O N S O U S C R I T

A P A R I S ,

CHEZ { **D U F A R T**, Imprimeur-Libraire, rue des
Noyers, N^o 22 ;
B E R T R A N D, Libraire, quai des Augustins,
N^o 35.

A R O U E N ,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N^o 22.

A S T R A S B O U R G ,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A L I M O G E S ,

Chez BARGEAS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIERE,

PAR LECLERC DE BUFFON;

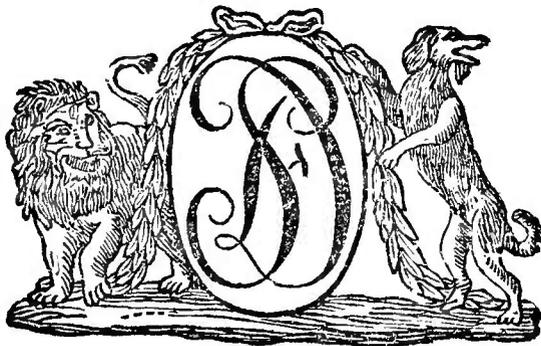
NOUVELLE EDITION, accompagnée de Notes, et dans laquelle les Supplémens sont insérés dans le premier texte, à la place qui leur convient. L'on y a ajouté l'histoire naturelle des Quadrupèdes et des Oiseaux découverts depuis la mort de Buffon, celle des Reptiles, des Poissons, des Insectes et des Vers; enfin, l'histoire des Plantes dont ce grand Naturaliste n'a pas eu le tems de s'occuper.

OUVRAGE formant un Cours complet d'Histoire naturelle;

PAR C. S. SONNINI,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

TOME QUARANTE-CINQUIÈME.



A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

—
A N I X.

HISTOIRE

NATURELLE

DES OISEAUX.

LE MANUCODE NOIR

DE LA NOUVELLE GUINÉE,

DIT LE SUPERBE (1).

*Voyez les planches enluminées, n° 632; et pl. LXXXIV,
dans le 44^e volume.*

LE noir est en effet la principale couleur qui règne sur le plumage de cet oiseau; mais c'est un noir riche et velouté, relevé sous le

(1) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Les Papous donnent à cette espèce le nom de *shagawa*, à Ternate et à Tidor; elle est connue sous le nom de *soffoo-kokotoo*, oiseau de paradis noir.

Paradisea subcristata viridi aurea, subtus latè viridis, gulà violaceà, alis nigris, caudà splendore cærulescente... *paradisea superba*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 54, sp. 6.

Paradisea fronte cristata, capite cervice abdomineque

cou, et en plusieurs autres endroits, par des reflets d'un violet foncé. On voit briller sur la tête, la poitrine et la face postérieure du cou, les nuances variables qui composent ce qu'on appelle un beau verd changeant; tout le reste est noir, sans en excepter le bec (1).

Je mets cet oiseau à la suite des oiseaux de paradis, quoiqu'il n'ait point de filets à la queue; mais on peut supposer que la mue ou d'autres accidens ont fait tomber ces filets; d'ailleurs il se rapproche de ces sortes

viridibus, gulâ violaceâ sericeâ, caudâ mediocri cærulescenti atrâ. . . paradisea superba. Latham, Syst. ornith. gen. 17, sp. 7.

Paradis superbe; *paradisea superba.* Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 275. SONNINI.

(1) Cet oiseau a sur la racine du bec une huppe noire; les plumes de la tête, du dessous du cou et de tout le dessus du corps d'un verd doré brillant, douces et moëlleuses comme la soie, et couchées et arrangées les unes sur les autres, de telle manière qu'elles imitent la disposition des écailles de poissons. Les ailes sont d'un noir mat, les penes de la queue d'un noir velonté, et les pieds bruns. (Extrait de la description de l'oiseau de paradis à gorge violette, par Sonnerat, qui appelle ainsi le superbe; Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 157, avec une figure, pl. xcvi.)

SONNINI.

d'oiseaux, non seulement par sa forme totale et celle de son bec, mais encore par l'identité du climat, par la richesse de ses couleurs, et par une certaine surabondance, ou, si l'on veut, par un certain luxe de plumes qui est, comme on sait, propre aux oiseaux de paradis. Ce luxe de plumes se marque dans celui-ci, en premier lieu, par deux petits bouquets de plumes noires qui recouvrent les deux narines; en second lieu, par deux autres paquets de plumes de même couleur, mais beaucoup plus longues, et dirigées en sens contraire. Ces plumes prennent naissance des épaules, et se relevant plus ou moins sur le dos, mais toujours inclinées en arrière, forment à l'oiseau des espèces de fausses ailes qui s'étendent presque jusqu'au bout des véritables, lorsque celles-ci sont dans leur situation de repos.

Il faut ajouter que ces plumes sont de longueurs inégales, et que celles de la face antérieure du cou et des côtés de la poitrine sont longues et étroites (1).

(1) Cet oiseau est un peu plus gros que notre merle commun; il a plus de neuf pouces de long.

Suivant Valentyn, les superbes ne viennent que de la partie de la nouvelle Guinée, appelée *Serghilé*, la

plus septentrionale de cette contrée , qui se termine en pointe immédiatement derrière ou à l'est de Gilolo et des îles des Papous. Les indiens portent ces oiseaux à Salawat dans des bambous creux , après les avoir fait sécher à la fumée autour d'un bâton , et leur avoir ôté les ailes et les pieds ; ils prennent en échange de petites haches ou des étoffes grossières. (Voycz le Voyage aux Moluques et à la nouvelle Guinée , par le capitaine Forest.) SONNINI.



De Seve del.

Hubert J.

1. LE PIQUE-BŒUF
2. LE SIFLET de la nouvelle guinée

L E S I F I L E T

O U

MANUCODE A SIX FILETS (1).

*Voyez les planches enlumin., n° 633 ; et pl. LXXXV
de ce volume.*

SI l'on prend les filets pour le caractère spécifique des manucodes, celui-ci est le manucode par excellence ; car, au lieu de

(1) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Paradisea cristata nigra, verticis genarum et gulæ nitore violaceo, jugulo, pectore maculâque cervicis aureis... paradisea aurea. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 54, sp. 7.

Nota, que la dénomination spécifique *aurea* a été imposée par M. Latham au rollier de paradis, et que ces mêmes désignations données par plusieurs naturalistes à des animaux différens, ne sont pas un des moindres inconvéniens des nomenclatures.

Paradisea cristata atra, vertice, genis gulâque violaceo-nigris, jugulo, maculâ cervicis pectoreque viridi-nitentibus, regione aurium utrinque pennis

deux filets, il en a six, et de ces six il n'en sort pas un seul du dos, mais tous prennent naissance de la tête, trois de chaque côté; ils sont longs d'un demi-pied, et se dirigent en arrière; ils n'ont de barbes qu'à leur extrémité sur une étendue d'environ six lignes: ces barbes sont noires et assez longues.

Indépendamment de ces filets, l'oiseau dont il s'agit, dans cet article, a encore deux autres attributs qui, comme nous l'avons dit, semblent propres aux oiseaux de paradis, le luxe des plumes et la richesse des couleurs.

Le luxe des plumes consiste dans le sifilet, 1° en une sorte de huppe, composée de plumes roides et étroites, laquelle s'élève sur la base du bec supérieur; 2° dans la longueur des plumes du ventre et du bas-ventre, lesquelles ont jusqu'à quatre pouces et plus: une partie de ces plumes s'étendant directement, cache le dessous de la queue, tandis qu'une autre partie se relevant obliquement de chaque côté, recouvre la face supérieure de cette même queue jusqu'au

setaceis tribus longissimis. paradisea sexsetana.

Latham, Syst. ornith. gen. 17, sp. 9.

Paradis sifilet; *paradisea sexsetana.* Daudin, Orn. tom. II, pag. 276. SONNINI.

tiers de sa longueur, et toutes répondent aux plumes subalaires de l'oiseau de paradis et du manucode.

A l'égard du plumage, les couleurs les plus éclatantes brillent sur son cou : par derrière, le verd doré et le violet bronzé ; par devant, l'or de la topase, avec des reflets qui se jouent dans toutes les nuances du verd, et ces couleurs tirent un nouvel éclat de leur opposition avec les teintes rembrunies des parties voisines ; car la tête est d'un noir changeant en violet foncé, et tout le reste du corps est d'un brun presque noirâtre, avec des reflets du même violet foncé (1).

Le bec de cet oiseau est le même à peu près que celui des oiseaux de paradis ; la seule différence, c'est que son arête supérieure est anguleuse et tranchante, au lieu

(1) Les plumes de la huppé sont tellement mélangées de noir et de blanc que l'ensemble de ces couleurs présente un ton gris perlé, qui imite parfaitement le ton et le mat de l'argent fondu et non encore poli. (Voyez pour les autres détails de la description de cet oiseau, celle que M. Sonnerat en a donnée dans son Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 158, sous le nom *d'oiseau de paradis à gorge d'or*, avec une figure, pl. xcxvii.)

qu'elle est arrondie dans la plupart des autres espèces.

On ne peut rien dire des pieds ni des ailes, parce qu'on les avoit arrachés à l'individu qui a servi de sujet à cette description, suivant la coutume des chasseurs ou marchands indiens ; tout ce monde ayant intérêt, comme nous avons dit, de supprimer ce qui augmente inutilement le poids ou le volume, et bien plus encore, ce qui peut offusquer les belles couleurs de ces oiseaux (1).

(1) Les pieds du sifilet sont, de même que le bec, d'un noir lavé ; l'iris des yeux est jaune. L'oiseau est à peu près de la grosseur d'une tourterelle commune.

Mauduyt (Encyelop. méthod. article du *sifilet*) dit qu'ayant reçu deux sifilets renfermés dans la même boîte, il y trouva un écrit indiquant que de ces deux oiseaux, l'un étoit mâle, et l'autre femelle. En supposant que cette note fût exacte, ce dont Mauduyt paroît douter, la femelle du sifilet est plus petite que le mâle, et elle n'a pas les filets qui le distinguent. Le même écrit portoit que ces oiseaux sont très-estimés dans l'Inde, et qu'ils y ont un prix très-considérable, parce qu'on leur attribue la propriété de garantir de la foudre. SONNINI.

LE CALYBÉ

DE LA NOUVELLE GUINÉE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 634.

Nous retrouvons ici, sinon le luxe et l'abondance des plumes, au moins les belles couleurs et le plumage velouté des oiseaux de paradis.

(1) C'est le nom que M. Daubenton le jeune a donné à cet oiseau pour exprimer la principale couleur de son plumage, qui est celle de l'acier bronzé et c'est au même M. Daubenton que je dois tous les élémens des descriptions de ces quatre espèces nouvelles.

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Paradisea thalassina, dorso, abdomine, uropygio caudâque chalybeis... .. *paradisea viridis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 54, sp. 8.

Paradisea cœruleo-viridis, capite sericeo nigro tomentoso, dorso, uropygio, abdomine caudâque chalybeo-nitentibus... .. *paradisea chalybea*. Latham, Syst. ornith. gen. 17, sp. 10.

Paradis calibé; *paradisea chalibea*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 276. SONNINI.

Le velours de la tête est d'un beau bleu changeant en verd, dont les reflets imitent ceux de l'aigue-marine ; le velours du cou a le poil un peu plus long, mais il brille des mêmes couleurs, excepté que chaque plume étant d'un noir lustré dans son milieu, et d'un verd changeant en bleu seulement sur les bords, il en résulte des nuances ondoyantes qui ont beaucoup plus de jeu que celles de la tête. Le dos, le croupion, la queue et le ventre sont d'un bleu d'acier poli, égayé par des reflets très-brillans.

Les petites plumes veloutées du front se prolongent en avant jusques sur une partie des narines, lesquelles sont plus profondes que dans les espèces précédentes. Le bec est aussi plus grand et plus gros ; mais il est de même forme, et ses bords sont pareillement échancrés vers la pointe. Pour la queue, on n'y a compté que six pennes ; mais probablement elle n'étoit pas entière (1).

(1) M. Sonnerat a décrit cet oiseau sous le nom *d'oiseau de paradis verd*, dans son Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 164, avec une figure, pl. xcix. Il dit que les pieds et le bec sont noirâtres, et que l'iris des yeux est rouge.

Le calybé de la nouvelle Guinée est un peu plus gros et plus alongé que le manucode ; il n'a pas à la

L'individu qui a servi de sujet à cette description, ainsi que ceux qui ont servi de sujets aux trois descriptions précédentes (1), est enfilé dans toute sa longueur d'une baguette qui sort par le bec, et le déborde de deux ou trois pouces. C'est de cette manière très-simple, et en retranchant les plumes de mauvais effet, que les indiens savent se faire sur le champ une aigrette ou une espèce de panache tout à fait agréable, avec le premier petit oiseau à beau plumage qu'ils trouvent sous la main; mais aussi c'est une manière sûre de déformer ces oiseaux et de les rendre méconnoissables, soit en leur allongeant le cou outre mesure, soit en altérant toutes leurs autres proportions; et c'est par

queue les deux longues plumes ou filets des autres espèces. SONNINI.

(1) Ces quatre oiseaux font partie de la belle suite d'animaux et autres objets d'Histoire naturelle, rapportée des Indes depuis fort peu de tems, et remise au cabinet du roi par M. Sonnerat, correspondant de ce même cabinet. Il seroit à souhaiter que tous les correspondans eussent le même zèle et le même goût pour l'Histoire naturelle que M. Sonnerat, et que celui-ci, renchérissant encore sur lui-même, se mît en état de joindre à la peau de chaque animal une notice exacte de ses habitudes et de ses mœurs.

cette raison qu'on a eu beaucoup de peine à retrouver dans le calybé l'insertion des ailes qui lui avoient été arrachées aux Indes; en sorte qu'avec un peu de crédulité, on n'eût pas manqué de dire que cet oiseau joignoit à la singularité d'être né sans pieds, la singularité bien plus grande d'être né sans ailes.

Le calybé s'éloigne plus des manucodes que les trois espèces précédentes; c'est pourquoi je l'ai renvoyé à la dernière place, et lui ai donné un nom particulier.

L'OISEAU DE PARADIS

ROUGE (1),

PAR SONNINI.

LES longues plumes effilées et soyeuses, qui prennent naissance aux flancs des oiseaux de paradis, sont à celui-ci d'un beau rouge sanguin, et terminées de blanc; cette couleur se rembrunit sur la poitrine et le dessous du corps. Deux filets plus longs du double que le corps, aplatis et larges de trois lignes dans leur milieu, et d'un noir de corne, naissent au dessus de la queue, laquelle est d'un brun roux, couleur qui couvre aussi la plus grande partie du dessus du corps.

Un noir velouté entoure la base du bec, et il brille de reflets changeans de verd doré sur le front et le devant du cou. Le dessus

(1) Paradis rouge; *paradisea rubra*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 271.

de la tête, le cou et le manteau sont d'un jaune paille.

Ce bel oiseau est d'un tiers plus petit que l'oiseau de paradis proprement dit; il est sans doute, comme les autres de ce genre, naturel à la nouvelle Guinée et aux îles Arou. L'on en voit un fort bien conservé dans la riche collection du cabinet d'histoire naturelle de Paris, où il a été apporté d'Hollande.

L'OISEAU DE PARADIS

HUPPÉ (1),

PAR SONNINI.

ALDROVANDE est le seul qui ait décrit cet oiseau de paradis ; car je ne pense pas avec M. Latham qu'il soit le même que la sixième espèce d'oiseau de paradis, indiquée par Valentyn, comme il sera facile de s'en convaincre, en comparant la description d'Aldrovande avec celle de Valentyn, que je donnerai à l'article suivant.

L'attribut distinctif de cette espèce est une sorte de huppe, placée près du derrière de la tête, haute d'environ trois doigts, et qui paroît formée de filets soyeux et roides,

(1) *Paradisea capite colloque nigris, cyrrho propè cervicem capistroque flavis... paradisea cirrhata.* Latham, Syst. ornith. gen. 17, sp. 1.

Paradis huppé ; *paradisea cirrhata.* Daudin, Orn. tom. II, pag. 274.

plutôt que de plumes. Cette huppe, ainsi que les plumes qui entourent la base du bec, sont jaunes; le reste de la tête, le cou et les ailes sont de couleur noire. Le bec est un peu crochu, noir, et très-long à proportion de la petitesse du corps. La longueur de l'oiseau, mesurée depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des ailes, est d'environ dix-huit pouces (1).

(1) *Manucodiata quarta species, sive manucodiata cirrhata*. Aldrovande, Ornitholog. tom. I, lib. 12, cap. 25, pag. 811.

L'OISEAU DE PARADIS NOIR,

PAR SONNINI.

J'AI dit que M. Latham me paroissoit avoir réuni mal à propos l'oiseau de paradis de l'article précédent avec une espèce décrite par Valentyn, sous la désignation de *nouvelle espèce d'oiseau de paradis noir* (1). En effet, ce dernier oiseau diffère de l'autre en trop de points, pour que l'on puisse les regarder comme étant de la même espèce. Son bec est droit, et sa tête d'une petitesse extrême; les yeux sont aussi fort petits et entourés de noir, et les pieds sont épais et armés d'ongles aigus. Des plumes pourpres et bleues naissent sur le dos près des ailes; le dessous des ailes et le ventre sont jaunes; le dessus du cou est couleur de souris, entremêlée de verd. Mais ce qui rend cette

(1) Description des oiseaux de paradis, par Valentyn, dans le Voyage du capitaine Forest aux Moluques et à la nouvelle Guinée.

espèce particulièrement remarquable, ce sont, 1° deux touffes de plumes dont la bordure est verte, qui sont devant les ailes, et que l'oiseau fait mouvoir à volonté comme de vraies ailes; 2° douze à treize filets noirs et sans barbes, qui pendent les uns à côté des autres, et tiennent lieu de queue.

Ce fut en 1689, suivant Valentyn, que l'on vit, pour la première fois, à Amboine, cette espèce fort rare d'oiseau de paradis; on l'y avoit apportée de l'île de Maysol.

L' O I S E A U D E P A R A D I S

A G O R G E D' O R (1),

P A R S O N N I N I.

CETTE singulière espèce d'oiseau de paradis a été apportée par l'illustre chevalier Banks, de son voyage autour du monde, et décrite et figurée par M. Latham (2).

(1) *Paradisea nigra*, *subtùs obsoletè viridis*, *occipite*, *nuchâ*, *cervice*, *et mediâ abdominis fasciâ lætius viridibus aureo lunulatis arcu aureo cum lunulis rubris ab angulo oris ad gulam protenso*.
paradisea nigra. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 54, sp. 5.

Paradisea purpureo nigricans, *capistro*, *genisque tomentosis*, *cervice fasciâque pectorali viridi nitentibus sub gulâ lunulâ cupreo-aureâ fulgidissimâ*. . . .
paradisea gularis. Latham, Syst. ornithol. gen. 17, sp. 5.

Paradis gorge d'or ; *paradisea gularis*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 274.

(2) General synopsis of birds, n° 4, et pl. xx; Gorget bird of paradis.

C'est un oiseau de la grosseur du choucas commun ; sa longueur est de près de vingt-sept pouces. Il a la queue très-longue et très-étagée ; les deux pennes du milieu ayant vingt-un pouces de longueur, et celles des côtés n'en ayant guère plus de cinq. Les plumes du sommet et des côtés de la tête sont courtes et serrées comme du duvet.

Une couleur pourpre noirâtre couvre le front, les côtés de la tête, la gorge, le dessus du corps, les ailes et la queue ; l'on remarque des nuances dorées sur la couleur verte des côtés de la tête et du cou ; des angles du bec part une bande de couleur d'or, à reflets cuivrés, qui s'élargit au dessous de la gorge, et forme une espèce de hausse-col très-brillant ; le dessous du corps est d'un verd plus luisant sur la poitrine, au dessous de laquelle est une bande en arc, de verd doré ; le bec et les pieds sont noirâtres.

L'OISEAU DE PARADIS

A AILES BLANCHES (1),

PAR SONNINI.

LA longueur de cet oiseau est de plus de vingt-trois pouces ; les plumes de sa queue sont fort longues et étagées ; les deux du milieu ont plus de dix-huit pouces, et les latérales ne passent pas six pouces ; son bec est presque droit, et les plumes de sa gorge sont allongées et relevées.

Tout le plumage est noir, à l'exception du derrière de la tête, qui a l'éclat métallique du cuivre, et des plumes des ailes qui sont blanches et bordées extérieurement de noir ; le bec a cette dernière couleur.

(1) *Paradisea nigra*, *cervice cupreo-splendente*, *remigibus albis extus nigro marginatis*, *caudâ longissimâ cuneiformi*. . . *paradisea leucoptera*. Latham, *Syst. ornith. gen.* 17, sp. 6.

Paradis à ailes blanches ; *paradisea leucoptera*. Daudin, *Ornith. tom. II*, pag. 274.

M. Latham a trouvé un oiseau de cette espèce dans une collection particulière à Londres, et il avoue qu'il ne lui a pas été possible de le bien voir, à cause de l'obscurité du lieu où on l'avoit placé (1); en sorte que l'espèce, ni même le genre de l'oiseau dont il s'agit, ne sont pas bien déterminés, et je n'en fais mention ici que pour le désigner à de nouvelles observations.

(1) Supplement to the general synopsis of birds, pag. 92, n° 9. White winged paradise bird.

L'OISEAU DE PARADIS
A QUEUE FOURCHUE (1),
PAR SONNINI.

LA description que M. Latham a faite de cet oiseau ne pouvoit manquer d'être incomplète, puisqu'il n'en a eu sous les yeux qu'une dépouille mutilée dans le cabinet de sir Lever (2). Tout ce qu'il a pu remarquer avec assez de précision, c'est que l'oiseau est de la grandeur du superbe; que sa queue est fourchue, et que son plumage est noir, à l'exception d'une touffe de plumes soyeuses qui est sous chaque aile, du milieu du ventre et des pennes de la queue, d'un verd luisant.

(1) *Paradisea nigra*, fasciculo sub alis tomentoso, medio abdominis pennis caudæ furcatæ instar viridisplendentibus.. *paradisea furcata*. Latham, Syst. ornith. gen. 17, sp. 8.

Paradis à queue fourchue; *paradisea furcata*. Daudin, Ornitholog. tom. II, pag. 276.

(2) General synopsis of birds, pag. 480, § 2.

L'OISEAU DE PARADIS BLANC (1),**PAR SONNINI.**

C'EST, au rapport de Valentyn, l'espèce la plus rare (2); son plumage est entièrement blanc : quant à ses autres attributs, elle se rapproche beaucoup du petit oiseau de paradis de l'île des Papous, dont j'ai parlé (5).

(1) *Paradisea tota alba... paradisea alba.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 54, sp. 9. — Latham, Syst. ornith. gen. 17, sp. 12.

Paradis blanc; *paradisea candida.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 278.

(2) Histoire des oiseaux de paradis, dans le Voyage du capitaine Forest aux Moluques et à la nouvelle Guinée.

(5) Voyez tom. XLIV, pag. 260.

L'OISEAU DE PARADIS
NOIR ET BLANC (1),
PAR SONNINI.

CETTE espèce n'est guère moins rare que la précédente ; on les trouve toutes deux aux îles des Papous, et plus particulièrement à celle de Waigyou.

Les parties antérieures de cet oiseau de paradis sont noires, et celles de derrière

(1) *Paradisea anterior nigra posterior alba*, pennis duodecim setaceis penè nudis incurvis. Latham, Syst. ornith. gen. 17, sp. 12, var. *b*.

Paradis noir et blanc ; *paradisea melanoleuca*. Daudin, Ornitholog. tom. II, pag. 378, variété.

Nota. Je ne sais trop sur quel fondement les deux ornithologistes que je viens de citer, font de l'oiseau de paradis noir et blanc une simple variété de l'oiseau de paradis blanc ; Valentyn, le seul écrivain qui entre dans quelques détails au sujet de ces oiseaux, dit positivement que ce sont deux espèces.

sont blanches ; il a douze filets contournés en spirale, presque nus, et couverts de barbes seulement en quelques endroits (1).

(1) Valentyn , Histoire des oiseaux de paradis , dans le Voyage aux Moluques et dans la nouvelle Guinée , par le capitaine Forest.

LE PIQUE-BŒUF (1).

Voyez les pl. enluminées, n° 293 ; et pl. LXXXV
de ce volume.

M. BRISSON est le premier qui ait décrit et fait connoître ce petit oiseau, envoyé du Sénégal par M. Adanson. Il a environ quatorze pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'une alouette huppée (2); son plumage n'a

(1) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Le pique-bœuf; *buphagus supernè griseo-fuscus, infernè sordidè flavicans; rectricibus acutis, griseo-fuscis, lateralibus, interiùs rufis..... buphagus.* Brisson, Ornith. class. 3, ord. 6, gen. 25, sp. 1, avec une figure, pl. XLII, fig. 2.

Buphaga africana. Lin. Syst. natur. edit. 13, gen. 48, sp. 1. — Latham, Syst. ornithol. gen. 10, sp. 1.

Pique-bœuf; *buphaga.* Dandin, Ornith. tom. II, pag. 294. SONNINI.

(2) Cependant Brisson ajoute que l'oiseau a huit pouces et demi de longueur, dimension que n'atteint pas l'alouette huppée. Levaillant pense qu'il y a, dans le texte de Brisson, une erreur d'impression, avec d'autant plus de raison que ce naturaliste ne

rien de distingué : en général le gris brun domine sur la partie supérieure du corps, et le gris jaunâtre sur la partie inférieure (1). Le bec n'est pas d'une couleur constante ; dans quelques individus il est tout brun ; dans d'autres rouge à la pointe et jaune à la base ; dans tous il est de forme presque quadrangulaire, et ses deux pièces sont renflées

donne que six pouces neuf lignes de longueur à l'alonette huppée qu'il a décrite. La mesure d'un pique-bœuf, prise par Levaillant sur un individu mâle qu'il venoit de tuer, se trouve de huit pouces, et celle d'une femelle, de sept pouces cinq lignes.

S O N N I N I.

(1) Ce n'est pas du gris brun, mais un brun rous-sâtre qui, suivant Levaillant, teint la tête, le cou en entier, le manteau, les plumes scapulaires et les couvertures des ailes. En suivant la description que le même voyageur célèbre a faite du pique-bœuf, on trouve que cet oiseau a les pennes des ailes d'une teinte plus sombre sur leurs barbes extérieures et fauves sur leur côté intérieur ; les douze pennes de la queue du même brun que les ailes en dehors et rous-sâtres en dedans, à l'exception des deux du milieu qui sont brunes en entier ; la poitrine, le ventre, les flanes, les couvertures inférieures de la queue et le croupion d'un fauve clair, qui s'éclaircit vers le bas du ventre. (Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 97.) S O N N I N I.

par

par le bout en sens contraire (1). La queue est étagée, et on y remarque une petite singularité, c'est que les douze pennes dont elle est composée sont toutes fort pointues. Enfin, pour ne rien oublier de ce que la figure ne peut dire aux yeux, la première phalange du doigt extérieur est étroitement unie avec celle du doigt du milieu (2).

Cet oiseau est très-friand de certains vers ou larves d'insectes, qui éclosent sous l'épiderme des bœufs et y vivent jusqu'à leur métamorphose; il a l'habitude de se poser sur le dos de ces animaux, et de leur entamer le cuir à coups de bec pour en tirer ces vers; c'est de-là que lui vient son nom de pique-bœuf (3) (4).

(1) Lévillant dit que le bec est d'un rouge de vermillon à sa pointe et jaune à sa base; les yeux sont d'un brun rouge, et les pieds et les ongles bruns. Les ailes pliées s'étendent jusque vers le milieu de la longueur de la queue. SONNINI.

(2) La femelle ressemble en tout au mâle; elle est seulement un peu plus petite, et les teintes de son bec sont plus ternes. (Lévillant, à l'endroit cité.)

SONNINI.

(3) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson, à l'endroit cité.

(4) Les pique-bœufs recherchent aussi les termites

ou poux de bois, et généralement toutes sortes d'insectes. Levailant a vu ces oiseaux dans le pays des grands namaquois, le seul canton des terres Australes de l'Afrique où il les ait rencontrés. Ils se tiennent assez ordinairement plusieurs ensemble; mais jamais néanmoins en grandes troupes; ils sont très-farouches et ne se laissent approcher que difficilement; leur cri est aigre, et ils se font entendre au moment où ils s'envoient du dos des bœufs, des hufles sauvages, des gazelles et des autres quadrupèdes auxquels ils rendent le service de débarrasser leur cuir des larves de taons qui s'y logent. (Voyez Levailant, à l'endroit cité.)

SONNINI.



De Sève del.

Hubert sc.

1. L'ÉTOURNEAU
2. LE TROUPIALE

L'ÉTOURNEAU (1) (2).

Voyez les planches enlumin. , n° 75 ; et pl. LXXXVI
de ce volume.

IL est peu d'oiseaux aussi généralement connus que celui-ci, sur-tout dans nos cli-

(1) En hébreu , *sarsir* , selon quelques-uns ; *zézir* , selon d'autres. En arabe , *alzarazir* , dont on a formé le nom latin , *zarater* ; *azuri* selon d'autres. En grec , *psar* , *psaros* , d'où *psaronion* le granite , espèce de pierre tachetée , ainsi que l'étourneau , *astralos* , *bathos* , *golmis* ou *psobmis*. En latin , *sturnus* , *sturnellus*. En italien , *sturno* , *storno* , *stornello*. En portugais , *sturnino*. En espagnol , *estornino*. En catalan , *stornell*. En Périgord , *estournal*. En Guyenne , *tournel*. En français , *estourneau* , *estorneau* , *esterneau* , *éterneau* , *étourneau* , *sançonnet* , et même *chansonnet* , selon Cotgrave ; ce qui indique son aptitude à apprendre à chanter. En allemand , *staar* , *staer* , *stoer* , *starn* , *rinder-star* (parce qu'ils suivent les troupeaux de bœufs) *spreche sprehe*. En suédois , *stare*. En anglais , *stare* , *starll* , *starling* , *sterlyng*. En flamand , *spreuwe* , *sprue*. En polonais , *szpak* , *spatzek* , *spac-zieck* , *skorzek* (*).

Polydore Virgile prétend que cet oiseau , appelé

(*) En grec moderne *mavro-poullio* , c'est-à-dire , oiseau noir. En hollandais , *spreeuw*.

mats tempérés ; car , outre qu'il passe toute l'année dans le canton qui l'a vu naître sans jamais voyager au loin (3) (4), la facilité

sterlyng en anglais , a donné son nom à la livre numéraire anglaise , dite *sterling* ; il auroit pu faire venir tout aussi naturellement du mot français *étourneau* , notre livre *tournois* ; mais il est constant que ce mot *tournois* est formé du mot *Tours* , nom d'une ville de France ; et il est probable que le mot *sterling* est formé du nom d'une ville d'Ecosse , appelée *Sterling*.

(2) *Nota.* Cet article est de Gueñau de Montbeillard.

L'étourneau ; *sturnus nigricans* , *supernè et in pectore purpureo et viridi* , *infernè viridi tantum colore varians* ; *apicibus pennarum in corpore superiore rufescentibus* , *in inferiore albidis* , *rectricibus saturatè cinereo fuscis* , *oris exterioribus rufescentibus.* Brisson , Ornith. class. 3 , ord. 6 , gen. 26 , sp. 1.

Sturnus rostro flavescente , *corpore nigro punctis albis.* . . *sturnus vulgaris.* Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 106 , sp. 1. — Latham , Syst. orn. gen. 31 , sp. 1.

Etourneau commun ; *sturnus vulgaris.* Daudin , Ornithologie , tom. II , pag. 300. SONNINI.

(3) Il paroît que , dans des climats plus froids , tels que la Suède et la Suisse , ils sont moins sédentaires et deviennent oiseaux de passage : *Discredit post mediam æstatem in Scaniam campestem* , dit M. Linnæus , Fauna Suecica , pag. 70. *Cum abeunte nostrâ regione* , dit Gesner , pag. 745 , de Avibus.

(4) Les étourneaux sont en général des oiseaux de

qu'on trouve à le priver et à lui donner une sorte d'éducation, fait qu'on en nourrit beaucoup en cage, et qu'on est dans le cas de les voir souvent et de fort près; en sorte qu'on a des occasions sans nombre d'observer leurs habitudes et d'étudier leurs mœurs, dans l'état de domesticité comme dans l'état de nature.

Les merles sont de tous les oiseaux ceux avec qui l'étourneau a le plus de rapport; les jeunes de l'une et l'autre espèce se ressemblent même si parfaitement, qu'on a

passage, et Guenau de Montbeillard étoit mal informé lorsqu'il écrivoit que ces oiseaux ne voyagent jamais au loin. J'en ai vu arriver dans quelques îles de l'Archipel au mois de janvier; ils ne font que s'y reposer et vont dans des contrées plus orientales, telles que l'Égypte, où j'en rencontrai pour la première fois, au commencement de janvier, dans les plaines magnifiques du Bahiré.

M. Pallas range aussi les étourneaux au nombre des oiseaux de passage qui se rendent en bandes nombreuses, au mois d'avril, dans les campagnes de Samara. (Voyages en Russie, traduct. franç. tom. I, in-4, pag. 226.) Cependant il est vrai de dire que tous les étourneaux ne sont pas voyageurs, et qu'il en reste plusieurs dans nos pays en toute saison.

SONNINI.

C 5

peine à les distinguer (1). Mais, lorsqu'avec le tems ils ont pris chacun leur forme décidée, leurs traits caractéristiques, on reconnoît que l'étourneau diffère du merle par les mouchetures et les reflets de son plumage, par la conformation de son bec plus obtus, plus plat, et sans échancrure vers la pointe (2), par celle de sa tête aussi plus aplatie, etc. Mais une autre différence fort remarquable, et qui tient à une cause plus profonde, c'est que l'espèce de l'étourneau est une espèce isolée dans notre Europe, au lieu que les espèces de merles y paroissent fort multipliées.

(1) Voyez Belon, pag. 322. Nature des oiseaux.

Cette ressemblance entre les jeunes merles et les jeunes étourneaux est telle que j'ai vu un procès véritable, une instance juridique entre deux particuliers, dont l'un réclamoit un étourneau ou sansonnet qu'il prétendoit avoir mis en pension chez l'autre pour lui apprendre à parler, siffler, chanter, etc., et l'autre représentoit un merle fort bien élevé, et réclamoit son salaire, prétendant en effet n'avoir reçu qu'un merle.

(2) M. Barrère dit que l'étourneau a le bec quadrangulaire. (Ornithologiæ specimen novum, pag. 39.) Il conviendra au moins que les angles en sont fort arrondis.

Les uns et les autres se ressemblent encore, en ce qu'ils ne changent point de domicile pendant l'hiver (1) ; seulement ils choisissent, dans le canton où ils sont établis, les endroits les mieux exposés (2), et qui sont le plus à portée des fontaines chaudes ; mais avec cette différence, que les merles vivent alors solitairement, ou plutôt qu'ils continuent de vivre seuls ou presque seuls, comme ils font le reste de l'année ; au lieu que les étourneaux n'ont pas plutôt fini leur couvée qu'ils se rassemblent en troupes très-nombreuses : ces troupes ont une manière de voler qui leur est propre, et semble soumise à une tactique uniforme et régulière, telle que seroit celle d'une troupe disciplinée, obéissant avec précision à la voix d'un seul chef : c'est à la voix de l'instinct que les étourneaux obéissent, et leur ins-

(1) Ceci est faux à l'égard des étourneaux, comme je viens de le dire dans ma note de la page 36, aussi bien qu'à l'égard des merles, comme je le dirai dans la suite, les deux espèces étant également voyageuses, du moins en partie, c'est-à-dire, que plusieurs changent de climat, tandis que d'autres ne quittent point le nôtre. SONNINI.

(2) C'est apparemment ce qui a fait dire à Aristote que l'étourneau se tient caché pendant l'hiver.

tinct les porte à se rapprocher toujours du centre du peloton, tandis que la rapidité de leur vol les emporte sans cesse au delà ; en sorte que cette multitude d'oiseaux, ainsi réunis par une tendance commune vers le même point, allant et venant sans cesse, circulant et se croisant en tout sens, forme une espèce de tourbillon fort agité, dont la masse entière, sans suivre de direction bien certaine, paroît avoir un mouvement général de révolution sur elle-même, résultant des mouvemens particuliers de circulation propres à chacune de ses parties, et dans lequel le centre tendant perpétuellement à se développer, mais sans cesse pressé, repoussé par l'effort contraire des lignes environnantes qui pèsent sur lui, est constamment plus serré qu'aucune de ces lignes, lesquelles le sont d'elles-mêmes, d'autant plus qu'elles sont plus voisines du centre.

Cette manière de voler a ses avantages et ses inconvéniens ; elle a ses avantages contre les entreprises de l'oiseau de proie qui se trouvant embarrassé par le nombre de ces foibles adversaires, inquiété par leurs battemens d'ailes, étourdi par leurs cris, déconcerté par leur ordre de bataille, enfin ne se jugeant pas assez fort pour enfoncer des

lignes si serrées , que la peur concentre encore de plus en plus , se voit contraint fort souvent d'abandonner une si riche proie sans avoir pu s'en approprier la moindre partie (1).

Mais d'autre côté un inconvénient de cette façon de voler des étourneaux, c'est la facilité qu'elle offre aux oiseleurs d'en prendre un grand nombre à la fois , en lâchant à la rencontre d'une de ces volées un ou deux oiseaux de la même espèce , ayant à chaque patte une ficelle engluée : ceux-ci ne manquent pas de se mêler dans la troupe , et au moyen de leurs allées et venues perpétuelles , d'en embarrasser un grand nombre dans la ficelle perfide , et de tomber bientôt avec eux aux pieds de l'oiseleur.

C'est sur-tout le soir que les étourneaux se réunissent en grand nombre , comme pour se mettre en force et se garantir des dangers de la nuit ; ils la passent ordinairement toute entière , ainsi rassemblés , dans

(1) Un ornithologiste observateur (Nozeman , *Nederlandsche Vogelen etc.*) dit qu'il est constaté que les étourneaux pressés par l'oiseau de proie , envoient leur fiente avec une telle force que l'assailant est obligé de prendre la fuite et de les abandonner. SONNINI.

les roseaux où ils se jettent vers la fin du jour avec grand fracas (1) (2). Ils jasant beaucoup le soir et le matin avant de se séparer, mais beaucoup moins le reste de la journée, et point du tout pendant la nuit.

Les étourneaux sont tellement nés pour la société, qu'ils ne vont pas seulement de compagnie avec ceux de leur espèce, mais

(1) *Auventando ben spesso con tanta furia, che è per la moltitudine e per l'impeto con che vanno, nel giugnere si sente finder l'aria con un strepito horribile non dissimile alla gragnuola. (Olina, Uccelliera, pag. 18.)*

(2) Quand les jeunes étourneaux sont assez forts pour se réunir aux vieux, l'on voit souvent des nuées de ces oiseaux s'abattre, vers la chute du jour, dans les grands marais couverts de roseaux, au milieu desquels ils passent les nuits. En Hollande où il y a de ces vastes marais fréquentés par les étourneaux, l'on a coutume, lorsque la nuit est éclosée, d'y attacher et d'y tendre à des pieux plusieurs filets garnis d'une lanterne où brûle une chandelle; on bat alors les joncs et les roseaux avec des perches, et ces oiseaux, assaillis de coups de gaule et étourdis par le bruit, volent éperdus vers la lumière et s'embarassent dans les filets. On en prend ainsi à cette chasse plusieurs centaines à la fois, et ils passent en Hollande pour un bon gibier que l'on y recherche beaucoup. (Voyez Nozeman, à l'endroit cité.)

avec des espèces différentes. Quelquefois au printems et en automne , c'est-à-dire , avant et après la saison des couvées , on les voit se mêler et vivre avec les corneilles et les choucas , comme aussi avec les litornes et les mauvis , et même avec les pigeons.

Le tems des amours commence pour eux sur la fin de mars , c'est alors que chaque paire s'assortit ; mais ici comme ailleurs , ces unions si douces sont préparées par la guerre , et décidées par la force ; les femelles n'ont pas le droit de faire un choix ; les mâles , peut-être plus nombreux et toujours plus pressés , sur-tout au commencement , se les disputent à coups de bec , et elles appartiennent au vainqueur. Leurs amours sont presque aussi bruyans que leurs combats ; on les entend alors gazouiller continuellement : chanter et jouir , c'est toute leur occupation , et leur ramage est même si vif qu'ils semblent ne pas connoître la longueur des intervalles.

Après qu'ils ont satisfait au plus pressant des besoins , ils songent à pourvoir à ceux de la future couvée , sans cependant y prendre beaucoup de peine , car souvent ils s'emparent d'un nid de pivert , comme le pivert s'empare quelquefois du leur ;

lorsqu'ils veulent le construire eux-mêmes, toute la façon consiste à amasser quelques feuilles sèches, quelques brins d'herbe et de mousse au fond d'un trou d'arbre ou de muraille : c'est sur ce matelas fait sans art que la femelle dépose cinq ou six œufs d'un cendré verdâtre, et qu'elle les couve l'espace de dix-huit à vingt jours : quelquefois elle fait sa ponte dans les colombiers, au dessus des entablemens des maisons, et même dans des trous de rochers sur les côtes de la mer, comme on le voit dans l'île de Wight et ailleurs (1). On m'a quelquefois apporté dans le mois de mai de prétendus nids d'étourneaux qu'on avoit trouvés, disoit-on, sur des arbres ; mais, comme deux de ces nids entre autres ressembloient tout à fait à des nids de grives, j'ai soupçonné quelque supercherie de la part de ceux qui me les avoient apportés, à moins qu'on ne veuille imputer la supercherie aux étourneaux eux-mêmes, et supposer qu'ils s'emparent quelquefois des nids de grives et d'autres oiseaux, comme nous avons vu qu'ils s'emparoiert souvent des trous des piverts. Je ne nie pas cependant que dans certaines circonstances

(1) *Britishch zoology*, pag. 93.

ces oiseaux ne fassent leurs nids eux-mêmes, un habile observateur m'ayant assuré avoir vu plusieurs de ces nids sur le même arbre. Quoi qu'il en soit, les jeunes étourneaux restent fort long-tems sous la mère, et par cette raison je douterois que cette espèce fît jusqu'à trois couvées par an, comme l'assurent quelques auteurs (1), si ce n'est dans les pays chauds où l'incubation, l'éducation et toutes les périodes du développement animal sont abrégées en raison du degré de chaleur.

En général les plumes des étourneaux sont longues et étroites, comme dit Belon (2); leur couleur est dans le premier âge un brun noirâtre, uniforme, sans mouchetures comme sans reflets. Les mouchetures ne commencent à paroître qu'après la première mue, d'abord sur la partie inférieure du corps, vers la fin de juillet; puis sur la tête, et enfin sur la partie supérieure du corps aux environs du 20 d'août. Je parle toujours des jeunes étourneaux qui étoient éclos au commencement de mai.

(1) *Cova.* due o tre volte l'anno, con quattro cinque uccelli per covata. (*Olina, Uccelliera.*)

(2) *Nature des oiseaux*, pag. 521.

J'ai observé que dans cette première mue les plumes qui environnent la base du bec tombèrent presque toutes à la fois, en sorte que cette partie fut chauve pendant le mois de juillet (1), comme elle l'est habituellement dans la frayonne pendant toute l'année. Je remarquai aussi que le bec étoit presque tout jaune le 15 de mai; cette couleur se changea bientôt en couleur de corne, et DeLon assure qu'avec le tems elle devient orangée (2).

Dans les mâles les yeux sont plus bruns où d'un brun plus uniforme (3), les mouchetures du plumage plus tranchées, plus

(1) Je ne sais pourquoi Pline a dit, en parlant des étourneaux : *Sed hi plumam non amittunt*. Pline, lib. 10, cap. 24.

(2) C'est au printems que le bec de l'étourneau mâle devient d'un beau jaune orangé, et les mouchetures blanches qui sont répandues sur son plumage deviennent très-petites et disparaissent absolument sur la gorge et la poitrine. SONNINI.

(3) *La femina ha nel chiaro del occhio una maglietta, havendo lo maschio tutto nero bene*. Olina, pag. 18. Cette pièce de taie que les femelles ont sur les yeux, selon Olina, est apparemment ce que Willbulghby veut exprimer en disant : *Oculorum irides avellanæ, supernâ parte albidiores*, pag. 145, et il faut supposer que ce dernier parle ici de la femelle.

jaunâtres , et la couleur rembrunie des plumes qui n'ont point de mouchetures , est égayée par des reflets plus vifs qui varient entre le pourpre et le verd foncé. Outre cela le mâle est plus gros ; il pèse environ trois onces et demie. M. Salerne ajoute une autre différence entre les deux sexes , c'est que la langue est pointue dans le mâle et fourchue dans la femelle. Il semble en effet que M. Linnæus ait vu cette partie pointue en certains individus et fourchue en d'autres (1) : pour moi je l'ai vue fourchue dans les sujets que j'ai eu occasion d'observer (2).

Les étourneaux vivent de limaces ; de vermisseaux , de scarabées , sur-tout de ces jolis scarabées d'un beau verd bronzé luisant, avec des reflets rougeâtres , qu'on trouve au

(1) *Lingua acutâ* , Syst. nat. edit. 10 , pag. 167. *Lingua bifidâ* , Fauna Suecica , pag. 170.

(2) Une autre différence entre le mâle et la femelle , c'est que le premier a le bec jaunâtre et souvent d'une belle couleur orangée à sa base , au lieu que le bec de la femelle est entièrement brun.

Les pieds de l'étourneau sont de couleur de chair et ses ongles noirâtres ; sa longueur est de huit pouces et demi , son envergure de quatorze pouces , et ses ailes pliées s'étendent au delà des trois quarts de la queue. SONNINI.

mois de juin sur les fleurs, et principalement sur les roses; ils se nourrissent aussi de blé, de sarrasin, de mil, de panis, de chenevis, de graine de sureau, d'olives, de cerises, de raisins, etc. On prétend que cette dernière nourriture est celle qui corrige le mieux l'amertume naturelle de leur chair (1), et que les cerises sont celles pour laquelle ils montrent un appétit de préférence (2);

(1) Voyez Schwenckfeld, M. Salerne, etc. Cardan dit que, pour bonifier la chair des étourneaux, il ne s'agit que de leur couper la tête sitôt qu'ils sont tués; Albin, qu'il faut leur enlever la peau; d'autres, que les étourneaux de montagne valent mieux que les autres, mais tout cela doit s'entendre des jeunes, car, malgré les montagnes et les précautions, la chair des vieux sera toujours sèche, amère et un très-mauvais manger.

(2) Les étourneaux font beaucoup de dégâts dans les vignes, sur-tout dans les contrées méridionales de la France. Le tems de la maturité des figes est aussi une époque où leur chair devient un mets assez bon, de même qu'en Barbarie, lorsqu'ils mangent des dattes.

L'on prétend, au reste, que dans nos pays même les étourneaux s'engraissent en automne, et qu'ils sont alors un gibier délicat. J'avoue que, dans toutes les contrées où j'ai eu occasion de manger de ces oiseaux, dans celles où ils se nourrissent de figes, comme dans
aussi

aussi s'en sert-on comme d'un appât infail-
 lible pour les attirer dans des nasses d'osiers
 que l'on tend parmi les roseaux où ils ont
 coutume de se retirer tous les soirs , et l'on
 en prend de cette manière jusqu'à cent dans
 une seule nuit ; mais cette chasse n'a plus
 lieu lorsque la saison des cerises est passée.

Ils suivent volontiers les bœufs et autre
 gros bétail paissant dans les prairies, attirés,
 dit-on, par les insectes qui voltigent autour
 d'eux, ou peut-être par ceux qui fourmillent
 dans leur fiente, et en général dans toutes
 les prairies (1). C'est de cette habitude que
 leur est venu le nom allemand, *rinder-
 staren*. On les accuse encore de se nourrir

les nôtres, je leur ai trouvé la chair sèche, dure et de
 mauvais goût; il est vrai que je n'usois pas de la
 précaution recommandée par quelques chasseurs, et
 qui consiste à arracher la langue de l'oiseau à l'instant
 même où on le tue, ou à le saigner au cou; ce qui,
 dit-on, rend sa chair beaucoup meilleure.

S O N N I N I.

(1) L'espèce de l'étourneau est du nombre de
 celles dont l'agriculture réclame la conservation à
 cause de la grande quantité d'insectes rongeurs qu'elle
 détruit, et qui finiroient par anéantir l'espoir du
 cultivateur, si la Nature n'avoit opposé à leur prodi-
 gieuse multiplicité des moyens actifs de destruction.

S O N N I N I.

de la chair des cadavres exposés sur les fourches patibulaires (1); mais ils n'y vont apparemment que parce qu'ils y trouvent des insectes. Pour moi, j'ai fait élever ces oiseaux, et j'ai remarqué que lorsqu'on leur présentait des petits morceaux de viande crue, ils se jetoient dessus avec avidité et les mangeoient de même; si c'étoit un calice d'ocillet, contenant de la graine formée, ils ne le saisissoient pas sous leurs pieds, comme font les geais, pour l'éplucher avec le bec; mais le tenant dans le bec, ils le secouoient souvent et le frapportoient à plusieurs reprises contre les bâtons ou le fond de la cage, jusqu'à ce que le calice s'ouvrît et laissât paroître et sortir la graine. J'ai aussi remarqué qu'ils buvoient à peu près comme les gallinacés, et qu'ils prenoient grand plaisir à se baigner: selon toute apparence l'un de ceux que je faisais élever est mort de refroidissement, pour s'être trop baigné pendant l'hyver.

Ces oiseaux vivent sept ou huit ans, et même plus dans l'état de domesticité. Les sauvages ne se prennent point à la pipée, parce qu'ils n'accourent point à l'appeau,

(1) Aldrovande, tom. II, pag. 642.

c'est-à-dire , au cri de la chouette : mais , outre la ressource des ficelles engluées et des nasses dont j'ai parlé plus haut , on a trouvé le moyen d'en prendre des couvées entières à la fois , en attachant aux murailles et sur les arbres où ils ont coutume de nicher , des pots de terre cuite , d'une forme commode , et que ces oiseaux préfèrent souvent aux trous d'arbres et de muraille pour y faire leur ponte (1). On en prend aussi beaucoup au lacet et à la pantière ; en quelques endroits de l'Italie on se sert de belettes apprivoisées pour les tirer de leurs nids ou plutôt de leurs trous ; car le grand art de l'homme est de se servir d'une espèce esclave pour étendre son empire sur les autres (2).

(1) Olina , Uccelliera , pag. 18. Schwenckfeld , Aviarium Silesiæ , pag. 352.

(2) L'on peut aussi chasser aux étourneaux en s'enfermant dans une vache d'osier et assez bien imitée pour que ces oiseaux s'y méprennent. On place cette vache artificielle au milieu d'un troupeau , et le chasseur peut tirer à son aise au milieu des vols d'étourneaux qui suivent le bétail dont ils ne se défient pas , et en tuer plusieurs de suite , car dès qu'il en tombe un mort ou blessé , tous les autres volent en cercle à l'entour. SONNINI.

Les étourneaux ont une paupière interne, les narines à demi - recouvertes par une membrane, les pieds d'un brun rougeâtre (1), le doigt extérieur uni à celui du milieu jusqu'à la première phalange, l'ongle postérieur plus fort qu'aucun autre, le gésier peu charnu, précédé d'une dilatation de l'œsophage et contenant quelquefois de petites pierres dans sa cavité; le tube intestinal long de vingt pouces d'un orifice à l'autre, la vésicule du fiel à l'ordinaire, les *cæcum* fort petits et plus près de l'anus qu'ils ne sont ordinairement dans les oiseaux.

En disséquant un jeune étourneau, de ceux qui avoient été élevés chez moi, j'ai remarqué que les matières contenues dans le gésier et dans les intestins étoient absolument noires, quoique cet oiseau eût été nourri uniquement avec de la mie de pain et du lait : cela suppose une grande abondance de bile noire, et rend en même tems raison de l'amertume de la chair de ces oiseaux, et de l'usage qu'on a fait de leurs excréments dans les cosmétiques.

(1) Je ne sais pourquoi Willulghby a dit, *tibiæ ad articulos usque plumosæ*. Ornithologia, pag. 145. Je n'ai rien vu de pareil dans tous les étourneaux qui m'ont passé sous les yeux.

Un étourneau peut apprendre à parler indifféremment français , allemand , latin , grec , etc. (1) , et à prononcer de suite des phrases un peu longues : son gosier souple se prête à toutes les inflexions , à tous les accens. Il articule franchement la lettre R (2) et soutient très-bien son nom de *sansonnet* ou plutôt de *chansonnet* , par la douceur de son ramage acquis , beaucoup plus agréable que son ramage naturel (3) (4).

Cet oiseau est fort répandu dans l'ancien

(1) Habebant et Cæsares juvenes item sturnum , lusciniæ græco atque latino sermone dociles ; præterea meditantés in diem et assiduè nova loquentes longiorè etiam contextu. (Plin. lib. 10 , cap. 42.)

(2) Scaliger , Exercit.

(3) *Sturnus pisitat ore , isitat , pisistrat*. C'est ainsi que les latins exprimoient le cri de l'étourneau. (Voyez Autor Philomelæ , etc. (*).)

(4) La voix de l'étourneau est claire et sonore ; aussi il siffle très-agréablement , et il répète les airs de sérinette à s'y méprendre.

Si l'on pouvoit croire aux faits merveilleux que des auteurs graves n'ont pas craint de rapporter . ni des auteurs modernes de répéter , l'étourneau ne

(*). L'on a voulu donner une idée du ramage naturel de l'étourneau , en disant qu'il peut s'exprimer par la répétition des syllabes *pilio-pilio-pilio*.

continent : on le trouve en Suède , en Allemagne , en France , en Italie , dans l'île de Malte , au cap de Bonne-Espérance (1) , et par-tout à peu près le même ; au lieu que les oiseaux d'Amérique auxquels on a donné le nom d'*étourneaux* , forment des espèces assez multipliées , comme nous le verrons bientôt (2).

seroit pas seulement un musicien agréable , mais il pourroit passer encore pour un fort bon médecin. Le savant Fabricius écrivoit à Gesner , qu'un étourneau élevé parmi des rossignols , et devenu boiteux , broyoit dans son bec les œufs de fourmis qu'on leur donnoit pour leur nourriture ; qu'ayant échauffé cette espèce de cataplasme sous son aile , il l'étendit ensuite sur sa jambe et son pied malades , et qu'à la grande surprise de ceux qui l'observoient , il fut guéri en peu de jours par l'application de ce médicament.

SONNINI.

(1) Voyez Kolbe , tom. III , pag. 159.

(2) Les étourneaux que l'on voit dans l'île de Malte y sont de passage , de même que ceux qui paroissent dans les îles méridionales de l'Archipel grec , dans celle de Candie , en Egypte , et vraisemblablement en Barbarie , où Poiret dit qu'ils sont très-communs en automne. L'espèce est répandue jusque dans le nord de l'Asie , mais elle n'existe pas au cap de Bonne-Espérance , du moins au rapport de Levillant , qui *ne sait* , dit-il , *d'après quelle autorité Guenau de Montbeillard assure que l'étourneau se*

trouve dans cette partie de l'Afrique. Avec un peu d'attention, ou plutôt avec moins d'humeur contre Buffon et son digne collaborateur, Levaillant se seroit aperçu que ce dernier cite à ce sujet le témoignage de Kolbe.

Les terrains découverts de la nouvelle Zélande sont peuplés d'une multitude d'oiseaux, et en particulier d'étourneaux (Nouveau Voyage à la mer du Sud, par Marion et Duclesmeur, pag. 165.) ; mais il seroit possible que ces prétendus étourneaux des mers du Sud fussent des oiseaux d'un tout autre genre.

Au reste, cet oiseau ne se plaît guère que dans les pays de plaines : on le voit rarement dans ceux de montagnes.

Les étourneaux que l'on nourrit en cage sont sujets à l'épilepsie, comme d'autres espèces d'oiseaux que l'on retient en captivité ; et l'on a prétendu que leur chair étoit un remède spécifique pour les hommes contre la même maladie. SONNINI.

VARIÉTÉS DE L'ÉTOURNEAU.

QUOIQU' l'empreinte du moule primitif ait été assez ferme dans l'espèce de notre étourneau pour empêcher que ses races diverses , s'éloignant à un certain point , formassent enfin des espèces distinctes et séparées , elle n'a pu cependant rendre absolument nulle la tendance perpétuelle qui porte la nature à la variété , tendance qui se manifeste ici d'une manière fort marquée , puisqu'on trouve des étourneaux noirs (ce sont les jeunes) , d'autres tout blancs , d'autres blancs et noirs , enfin d'autres gris , c'est-à-dire , dont le noir s'est fondu dans le blanc.

Il faut remarquer que souvent on a trouvé ces variétés dans les nids des étourneaux ordinaires , en sorte qu'on ne peut les considérer que comme des variétés individuelles , ou purement éphémères que la Nature semble produire en se jouant sur la superficie , qu'elle anéantit à chaque génération pour les

renouveler et les détruire encore, mais qui, ne pouvant ni se perpétuer, ni pénétrer jusqu'au type spécifique, ne peuvent conséquemment donner aucune atteinte à sa pureté, à son unité. Telles sont les variétés suivantes dont parlent les auteurs.

I. L'étourneau blanc d'Aldrovande (1) (2) aux pieds couleur de chair, et au bec jaune rougeâtre, tel qu'il est dans nos étourneaux devenus vieux. Aldrovande remarque que celui-ci avoit été pris avec des étourneaux ordinaires, et Rzaczynski assure que, dans un certain canton de la Pologne (3), on voyoit souvent sortir du même nid un étourneau noir et un blanc. Willulghby

(1) Tome II, pag. 631.

(2) En allemand, *gantz weisser staar*. En anglais, *white stare*, *whithe starling*.

L'étourneau blanc; *sturnus albus*. Brisson, Ornith. class. 3, ord. 6, gen. 25, sp. 1, var. A. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 1, var. b. — Latham, Syst. ornith. gen. 21, sp. 1, var. b.

Étourneau blanc. (Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 302.)

Nozeman (Nederlandsche Vogelen, t. I, p. 25) rapporte qu'il a trouvé sur le Texel un nid d'étourneaux, dont tous les petits étoient entièrement blancs. SONNINI.

(3) Prope Coronoviam.

parle aussi de deux étourneaux de cette dernière couleur, qu'il avoit vus dans le Cumberland.

II. L'étourneau noir et blanc : je rapporte à cette variété 1° l'étourneau à tête blanche d'Aldrovande (1) (2) : cet oiseau avoit en effet la tête blanche, ainsi que le bec, le cou, tout le dessous du corps, les couvertures des ailes et les deux pennes extérieures de la queue; les autres pennes de la queue et toutes celles des ailes étoient comme dans l'étourneau ordinaire: le blanc de la tête étoit relevé par deux petites taches noires, situées au dessus des yeux, et le blanc du dessous du corps étoit varié par de petites taches bleuâtres. 2° L'étourneau-pie de Schwenckfeld (3) qui avoit le sommet de la tête, la moitié du

(1) Tome II, pag. 637.

(2) L'étourneau à tête blanche; *sturnus leucocephalus*. Brisson, gen. 25, sp. 1, var. C. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 1, var. d. — Latham, Syst. ornith. gen. 21, sp. 1, var. d.

Etourneau à tête blanche. (Daudin, Ornith. t. II, pag. 302.) SONNINI.

(3) En allemand, *telster staar*. En anglais, *black and white starling*, *pie'd stare*.

L'étourneau blanc et noir; *sturnus leucomelas*. Brisson, Ornith. gen. 25, sp. 1, var. B. — Lin. Syst. nat.

DE L'ÉTOURNEAU. 59

bec du côté de la base, le cou, les pennes des ailes et de la queue noirs, et tout le reste blanc (1). 3° L'étourneau à tête noire vu par Willughby (2), ayant tout le reste du corps blanc.

III. L'étourneau gris cendré d'Aldrovande (3) (4). Cet auteur est le seul qui en ait vu de cette couleur, laquelle n'est autre chose, comme nous l'avons dit, que le blanc fondu avec le noir. On conçoit aisément combien ces variétés peuvent être multipliées, soit

edit. 13, gen. 106, sp. 1, var. *g.* — Latham, Syst. ornith. gen. 21, sp. 1, var. *g.*

Étourneau blanc, à tête, cou et pennes noirs. (Daudin, Ornith. tom. II, pag. 302.)

SONNINI.

(1) Aviarium Silesiæ, pag. 353.

(2) Ornithologia, pag. 145.

(3) Pages 638 et 639.

(4) L'étourneau gris; *sturnus cinereus*. Brisson, Ornith. gen. 25, sp. 1; var. *D.* — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 1, var. *e.* — Latham, Syst. ornith. gen. 21, sp. 1, var. *e.*

Étourneau cendré. (Daudin, Ornitholog. tom. II, pag. 302.)

Tout le dessus du corps dans cette variété est d'un cendré jaunâtre, et le dessous tire sur le jaune; il y a quelques petits points sur la poitrine.

SONNINI.

par les différentes distributions du noir et du blanc , soit par les différentes nuances de gris , résultant des différentes proportions de ces couleurs fondues ensemble (1).

(1) L'on voit une belle variété de l'étourneau dans la collection de sir Lever à Londres; elle est entièrement de la couleur que l'on appelle *soupe de lait* , et parsemée de petits points blancs.

Nozeman (*Nederlandsche Vogelen* , tom. I , pag. 25) dit qu'il a vu des étourneaux qui étoient de couleur de feuille morte. SONNINI.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ÉTOURNEAU (1).

L'ÉTOURNEAU DU CAP DE BONNE-ESPERANCE

O U

L'ÉTOURNEAU - PIE (2).

Voyez les planches enluminées , n° 280.

J'AI donné à cet oiseau d'Afrique le nom d'*étourneau-pie*, parce qu'il m'a paru avoir plus de rapports, quant à sa forme totale, avec notre étourneau, qu'avec aucune autre

(1) *Nota.* Ce chapitre est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

(2) L'étourneau du cap de Bonne-Espérance ; *sturnus supernè nigricans , infernè sordidè albus ; capite et collo splendidè nigris , ad violaceum vergentibus ; maculâ in utrâque genâ rotundâ , alborufescente ; scapularium pennarum marginibus exterioribus albis ; reatricibus nigricantibus.....*
sturnus capitis Bonæ Spei. Brisson , Ornith. clas. 3,

espèce , et parce que le noir et le blanc , qui sont les seules couleurs de son plumage , y sont distribués à peu près comme dans le plumage de la pie.

S'il n'avoit pas le bec plus gros et plus long que notre étourneau d'Europe , on pourroit le regarder comme une de ses variétés , d'autant plus que notre étourneau se retrouve au cap de Bonne-Espérance (1) ; cette variété se rapporteroit naturellement à celle dont j'ai fait mention ci-dessus , et où le noir et le blanc sont distribués par grandes taches. La plus remarquable et celle qui caractérise le plus la physionomie de cet oiseau , c'est une tache blanche fort grande , de forme ronde , située de chaque côté de la tête , sur laquelle

ord. 6 , gen. 26 , sp. 2 , avec une figure , planche xli , sp. 5.

Sturnus nigricans , capitis lateribus subtusque albus.... sturnus capensis. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 106 , sp. 6. — Latham , Syst. ornithol. gen. 31 , sp. 2.

Étourneau-pie ; *sturnus contra.* Daudin , Ornith. tom. II , pag. 303. SONNINI.

(1) L'étourneau ne se trouve pas au cap de Bonne-Espérance , suivant Levaillant (Voyez ma note à la fin de l'article de l'étourneau , pag. 54.) Le même voyageur assure que l'étourneau-pie n'y existe pas non plus. SONNINI.

l'œil paroît placé presque en entier, et qui, se prolongeant en pointe par-devant jusqu'à la base du bec, a par derrière une espèce d'appendice varié de noir qui descend le long du cou (1).

Cet oiseau est le même que l'étourneau noir et blanc des Indes d'Edwards, planche CLXXXVII; que le contra de Bengale d'Albin, tome III, pl. XXI; que l'étourneau du cap de Bonne-Espérance de M. Brisson, tome II, page 446; et même que son neuvième troupiale, tome II, page 94. Il a avoué et rectifié ce double emploi, page 54 de son Supplément, et il est en vérité bien excusable au milieu de ce cahos de descriptions incomplètes, de figures tronquées et d'indications équivoques, qui embarrassent et surchargent l'histoire naturelle. Cela fait voir combien il est essentiel, lorsqu'on fait l'histoire d'un oiseau, de le reconnoître dans

(1) Le bec est jaunâtre à sa base et rougeâtre vers son bout; les pieds sont jaunes et les ongles sont gris. La longueur de l'oiseau est de huit pouces trois lignes; sa grosseur est à peu près celle de l'étourneau commun; la longueur de la queue, deux pouces huit lignes; l'étendue de son envergure, de seize pouces et demi, et les ailes pliées atteignent environ les deux tiers de la queue. SONNINI.

les diverses descriptions que les auteurs en ont faites , et d'indiquer les différens noms qu'on lui a donnés en différens tems et en différens lieux ; seul moyen d'éviter ou de rectifier la stérile multiplication des espèces purement nominales (1).

(1) L'étourneau-pie est un oiseau de l'Inde ; et Albin a eu raison de l'indiquer sous la dénomination de *contra de Bengale*, parce qu'il vit dans cette contrée et qu'il y porte le nom de *contra*.

SONNINI.

L'ETOURNEAU

L'ÉTOURNEAU
DE LA LOUISIANE

O U

LE STOURNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 256.

CE mot de stourne est formé du latin *sturnus* ; je l'ai appliqué à un oiseau d'Amé-

(1) *Sturnus supernè fusco et griseo-rufescente varius, infernè flavus ; tæniâ triplici in capite albâ ; maculâ in collo inferiore griseo et nigricante variâ ; reatricibus griseo-rufescentibus ; tæniis transversis fuscis variis ; quatuor utrinque extimis interiùs candidis... .. sturnus ludovicianus.* Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 6, gen. 26, sp. 4, avec une figure, planche XLII, fig. 1.

Sturnus griseo fuscoque maculatus, lineâ capitis superciliisque albis, gulâ nigrâ.... sturnus ludovicianus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 3. — Latham, Syst. ornith. gen. 31, sp. 3.

Cacique fer-à-cheval ; *cacicus alaudarius.* Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 325.

Cet oiseau est le même que le merle à collier,

rique assez différent de notre étourneau pour mériter un nom distinct , mais qui a assez de rapports avec lui pour mériter un nom analogue. Il a le dessus du corps d'un gris varié de brun , et le dessous du corps jaune. Les marques les plus distinctives de cet oiseau en fait de couleur , sont , 1° une plaque noirâtre variée de gris, située au bas du cou et se détachant très-bien du fond , qui , comme nous venons de le dire , est de couleur jaune : 2° trois bandes blanches qu'il a sur la tête , toutes les trois partant de la

décrit par Guenau de Montbeillard , à l'article *des oiseaux étrangers qui ont rapport au merle d'Europe*. Brisson avoit fait le premier ce double emploi , et il n'est pas étonnant que , dans la confusion qui règne encore , faute de renseignemens suffisans , au sujet des espèces d'oiseaux étrangers dont les genres sont nombreux , d'autres ornithologistes l'aient répété.

Daudin a cru convenable de placer le stourne ou le fer-à-cheval dans le genre des caciques , quoiqu'il lui reconnoisse la forme et les mœurs de l'étourneau ; mais il a trouvé que la base de la mandibule supérieure du bec forme une échancrure arrondie comme aux caciques. Catesby , dans son Histoire naturelle de la Caroline , a nommé ce même oiseau *grande alouette* , cependant il est fort éloigné de ce genre.

S O N N I N I .

DES ÉTOURNEAUX. 67

base du bec supérieur , et s'étendant jusqu'à l'*occiput* ; l'une tient le sommet ou le milieu de la tête ; les deux autres , qui sont parallèles à cette première , passent de chaque côté au dessus des yeux. En général , cet oiseau se rapproche de notre étourneau d'Europe par les proportions relatives des ailes et de la queue , et en ce que ses couleurs sont disposées par petites taches : il a aussi la tête plate , mais son bec est plus allongé.

Un correspondant du cabinet nous assure que la Louisiane est fort incommodée par des nuées d'étourneaux , ce qui indiqueroit quelque conformité dans la manière de voler des étourneaux de la Louisiane avec celle de nos étourneaux d'Europe ; mais il n'est pas bien sûr que le correspondant veuille parler de l'espèce dont il s'agit ici (1).

(1) L'espèce d'oiseaux approchant fort des étourneaux , dont les habitans de la Louisiane ont à se plaindre , est le *commandeur* que Guenau de Montbeillard a placé parmi les troupiales , et qui est bien différent du stourne ou du fer-à-cheval.

Je rapproche ici l'article du fer-à-cheval ou merle à collier d'Amérique , parce qu'il ne doit en faire qu'un avec celui du stourne , puisqu'ils traitent tous deux de la même espèce d'oiseau , auquel on fera bien de ne laisser que le nom de fer-à-cheval. SONNINT

 LE FER-A-CHEVAL

O U

MERLE A COLLIER D'AMÉRIQUE (1).

UNE marque noire en forme de fer-à-cheval qui descend sur la poitrine de cet oiseau , et une bande de même couleur sortant de chaque côté de dessous son œil pour se jeter en arrière , sont tout ce qu'il y a de noir dans son plumage ; et la première de ces taches , par sa forme déterminée , m'a paru ce qu'il y avoit de plus propre à caractériser cette espèce , c'est-à-dire , à la distinguer des autres merles à collier. Ce fer - à - cheval se dessine sur un fond jaune , qui est la couleur de la gorge et de tout le dessous du corps , et qui reparoît encore entre le bec et

(1) C'est la *quinzième grive* de M. Brisson , tom. II , pag. 242 ; le *large lark* ou la *grande alouette de Virginie* de Catesby , pag. 33 ; le *dubbel-lerche* de Klein , pag. 72. En latin , *alauda magna*.

DES ETOURNEAUX. 69

les yeux ; le brun règne sur la tête et derrière le cou , et le gris clair sur les côtés ; outre cela , le sommet de la tête est marqué d'une raie blanchâtre ; tout le dessus du corps est gris de perdrix ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes avec quelques taches roussâtres (1) ; les pieds sont bruns et fort longs , et le bec , qui est presque noir , a la forme de celui de nos merles : cet oiseau a encore cela de commun avec eux , qu'il chante très-bien au printems , quoique son chant ait peu d'étendue. Il ne se nourrit presque que de menues graines qu'il trouve sur la terre (2) ; en quoi il ressemble aux alouettes , mais il est beaucoup plus gros , plus gros même que notre merle , et il n'a point l'ongle postérieur allongé comme les alouettes. Il se perche sur la cime des arbrisseaux , et l'on a remarqué qu'il avoit dans la queue un mouvement fort brusque de bas en haut. A vrai dire , ce n'est ni une alouette ni un merle ; mais de tous les oiseaux

(1) M. Linnæus dit que les trois pennes latérales de la queue sont blanches en partie. (Syst. nat. edit. 10, pag. 167.)

(2) Par exemple , celle de l'ornithogalum à fleurs jaunes.

d'Europe celui avec qui il semble avoir plus de rapports , c'est notre merle ordinaire. Il se trouve non seulement dans la Virginie et la Caroline , mais dans presque tout le continent de l'Amérique (1).

Le sujet qu'a observé Catesby, pesoit trois onces et un quart ; il avoit dix pouces de la pointe du bec au bout des ongles , le bec long de quinze lignes et les pieds de dix-huit ; ses ailes dans leur repos s'étendoient à la moitié de la queue (2).

(1) M. Linnæus prétend qu'il se trouve aussi en Afrique , *loco citato*.

(2) Le fer-à-cheval est un oiseau voyageur ; il quitte la Caroline à des époques régulières , et vraisemblablement pour se rendre dans des contrées plus méridionales , car on le retrouve dans la Guiane française. Il se perche rarement sur les arbres , et il se plaît plus particulièrement dans les savannes humides qui avoisinent la mer. Ses œufs sont blancs.

LE TOLCANA (1) (2).

LA courte notice que Fernandez nous donne de cet oiseau, est non seulement incomplète, mais elle est faite très-négligemment ; car, après avoir dit que le tolcana est semblable à l'étourneau pour la forme et pour la grosseur, il ajoute tout de suite qu'il est un

(1) Nom formé du nom mexicain *tolocatzanatl*, et qui signifie étourneau des roscaux. (Fernandez, Hist. avi. novæ Hispaniæ, cap. 36.)

(2) L'étourneau de la nouvelle Espagne ; *sturnus in toto corpore niger, capite fusco*. . . . *sturnus novæ Hispaniæ*. Brisson, Ornith. class. 3, ord. 6, gen. 26, sp. 3.

Sturnus niger, capite fusco. . . *sturnus obscurus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 10.

Sturnus junceti. Latham, Syst. ornithol. gen. 31, sp. 14.

Cette espèce peu connue est, pour ainsi dire, à la disposition des auteurs systématiques ; ils peuvent la ranger sans grand inconvénient, dans des genres différens, jusqu'à ce que de nouvelles observations viennent lui assigner sa vraie place.

S O N N I N I.

E 4

peu plus petit ; cependant c'est le seul auteur original qu'on puisse citer sur cet oiseau , et c'est d'après son témoignage que M. Brisson l'a rangé parmi les étourneaux : il me semble néanmoins que ces deux auteurs caractérisent le genre de l'étourneau par des attributs très-différens ; M. Brisson , par exemple , établit pour l'un de ces attributs caractéristiques le bec droit , obtus et convexe ; et Fernandez , parlant d'un oiseau du genre du tzanatl ou étourneau (1) , dit qu'il est court , épais et un peu courbé : et dans un autre endroit (2) il rapporte un même oiseau nommé *cacalotolt* , au genre du corbeau (qui se nomme en effet *cacalotl* en mexicain , chap. CLXXXIV) et à celui de l'étourneau (3) ; en sorte que l'identité des noms employés

(1) Fernandez , chap. 37.

(2) *Ibid.* chap. 132.

(3) *Cacalototl seu avis corvina ad sturnorum tzanatlve genus videtur pertinere.*

Cet oiseau a , selon Fernandez , le plumage noir tirant au bleu , le bec tout à fait noir , l'iris orangée , la queue longue , la chair mauvaise à manger , et point de chant. Il se plaît dans les pays tempérés et les pays chauds. Il est difficile , d'après cette notice tronquée , de dire si l'oiseau dont il s'agit est un corbeau ou un étourneau.

DES ÉTOURNEAUX. 73

par ces deux écrivains ne garantit nullement l'identité de l'espèce dénommée , et c'est ce qui m'a déterminé à conserver à l'oiseau de cet article son nom *mexicain* , sans assurer ni nier qu'il soit un étourneau (1).

Le tolcana se plaît, comme nos étourneaux d'Europe, dans les joncs et les plantes aquatiques. Sa tête est brune , et tout le reste de

(1) Un de nos ornithologistes les plus exercés a fait des remarques intéressantes au sujet de la forme du bec des étourneaux. Levaillant a observé que si l'on s'en tenoit au caractère assigné par Brisson , comme distinctif du genre de l'étourneau , d'avoir le bec un peu plus large qu'épais , non seulement plusieurs oiseaux que l'on regarde comme des espèces d'étourneaux ne pourroient plus être rangés dans ce genre , mais on devroit aussi en exclure l'étourneau proprement dit , l'étourneau commun , dont le bec n'a pas exactement les formes qu'indique Brisson. Ces formes du bec éprouvent quelques modifications , suivant la nature des lieux que les oiseaux habitent. Les étourneaux d'Amérique , destinés à vivre dans les savannes noyées , ont le bec évasé et aplati par le bout , afin de fouiller avec plus de facilité la vase ou les terres humides ; tandis que ceux des déserts de l'Afrique ont le bec plus pointu et plus propre à s'enfoncer dans un terrain solide. (Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , par Levaillant , n° 83.) SONNINI.

son plumage est noir. Cet oiseau n'a point de chant, mais seulement un cri, et il a cela de commun avec beaucoup d'autres oiseaux d'Amérique, qui sont en général plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs que par l'agrément de leur ramage.

LE CACASTOL (1) (2).

JE ne mets cet oiseau étranger à la suite de l'étourneau, que sur la foi très-suspecte de Fernandez, et aussi d'après l'un de ses noms mexicains qui indique quelque analogie avec l'étourneau. D'ailleurs je ne vois pas trop

(1) Nom formé du nom mexicain *caxcaxtototl*. Fernandez, chap. 158. On lui donne encore dans la nouvelle Espagne le nom de *hweitzanatl*, et nous avons vu que le mot mexicain *tzanatl* répondoit à notre mot étourneau.

(2) Le cotinga du Mexique; *cotinga cyaneo et sub-nigro in toto corpore varia...* . *cotinga mexicana*. Brisson, Ornith. class. 3, ord. 5, gen. 25, sp. 4.

Sturnus cœruleus nigro varius... *sturnus mexicanus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 9.

Sturnus cœruleus nigro variègatus, iridibus luteis... *sturnus mexicanus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 15.

Daudin pense que cet oiseau est du genre qu'il appelle *quiscale*, et que c'est une espèce voisine de son *quiscale de la Jamaïque*, c'est-à-dire, de la *pie de la Jamaïque* de cet ouvrage. (Voyez l'Ornithologie de Daudin, tom. II, pag. 317.) SONNINI.

à quel autre oiseau d'Europe on pourroit le rapporter ; M. Brisson, qui a voulu en faire un cotinga (1), a été obligé, pour l'y amener, de retrancher de la description de Fernandez, déjà trop courte, les mots qui indiquoient la forme alongée et pointue du bec ; cette forme de bec étant en effet plus de l'étourneau que du cotinga. Outre cela le cacastol est à peu près de la grosseur de l'étourneau ; il a la tête petite comme lui, et n'est pas un meilleur manger ; enfin il se tient dans les pays tempérés et les pays chauds. Il est vrai qu'il chante mal, mais nous avons vu que le ramage naturel de l'étourneau d'Europe n'étoit pas fort agréable, et il est à présumer que s'il passoit en Amérique, où presque tous les oiseaux chantent mal, il chanteroit bientôt tout aussi mal, par la facilité qu'il a d'apprendre, c'est-à-dire, d'imiter le chant d'autrui.

(1) Brisson, *loco citato*.

L E P I M A L O T (1) (2).

LE bec large de cet oiseau pourroit faire douter qu'il appartînt au genre de l'étourneau: mais s'il étoit vrai, comme le dit Fernandez, qu'il eût la nature et les mœurs des autres étourneaux, on ne pourroit s'empêcher de le regarder comme une espèce analogue, d'autant plus qu'il se tient ordinairement sur les côtes de la mer du Sud, apparemment parmi les plantes aquatiques, de même que notre étourneau d'Europe se plaît dans les roseaux, comme nous avons vu. Le pimalot est un peu plus gros.

(1) Mot formé du nom mexicain de cet oiseau, *pitzmalotl*.

(2) Aucun autre ornithologiste n'a rangé cet oiseau, mal indiqué par Fernandez, dans le genre, ou à la suite de l'étourneau, à cause de la largeur de son bec; mais l'on sait si peu de choses sur sa vraie nature, qu'il est impossible de lui assigner la place qui lui convient, et que tout ce que l'on tentera de faire à cet égard, se réduira à des conjectures plus ou moins hasardées, jusqu'à ce que des informations nouvelles aient fait disparaître les incertitudes. SONNINI.

L'ÉTOURNEAU
DES TERRES MAGELLANIQUES,

O U

LE BLANCHE-RAIE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 113.

JE donne à cette espèce nouvelle, apportée par M. de Bougainville, le nom de *blanche-raie*, à cause d'une longue raie blanche qui, de chaque côté, prenant naissance près de la commissure des deux pièces du bec, semble passer par dessous l'œil, puis reparoît au delà pour descendre le long du cou. Cette raie blanche fait d'autant plus d'effet, qu'elle est environnée au dessus et au dessous de

(1) *Sturnus fuscus, subtus ruber...* *sturnus militaris*. Lin. Syst. nat. edit. 15, g. 106, sp. 6.

Sturnus griseus, pectore gulâque sanguineis..... *sturnus militaris*. Latham, Syst. ornithol. gen. 31, sp. 4.

Etourneau militaire; *sturnus militaris*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 305. SONNINI.

DES ÉTOURNEAUX. 79

couleurs très-rembrunies : ces couleurs sombres dominant sur la partie supérieure du corps ; seulement les plumes des ailes et leurs couvertures sont bordées de fauve. La queue est d'un noir décidé, fourchue de plus, et ne s'étend pas beaucoup au delà des ailes qui sont fort longues. Le dessous du corps, y compris la gorge, est d'un beau rouge cramoisi, moucheté de noir sur les côtés ; la partie antérieure de l'aile est du même cramoisi sans mouchetures, et cette couleur se retrouve encore autour des yeux et dans l'espace qui est entre l'œil et le bec. Ce bec quoiqu'obtus, comme celui des étourneaux, et moins pointu que celui des troupiales, m'a paru cependant à tout prendre avoir plus de rapport avec celui des troupiales ; et si l'on ajoute à cela que le blanche-raie a beaucoup de la physionomie de ces derniers, on ne fera pas difficulté de le regarder comme faisant la nuance entre ces deux espèces, qui d'ailleurs ont beaucoup de rapports entre elles (1).

(1) Cette espèce se trouve aux îles Malouines et sur les côtes du détroit de Magellan. Sa taille est celle de notre étourneau ; elle se tient presque toujours sur la terre, et fait sa nourriture des insectes qui y vivent. SONNINI.

 LE H A B L I Z T (1),

 PAR S O N N I N I .

A LA suite des oiseaux étrangers dont Guenau de Montbeillard a donné la notice comme ayant rapport à l'étourneau de notre pays, j'en placerai d'autres que ce naturaliste n'a pas connus, et auxquels on remarque également plusieurs traits de conformité avec l'étourneau, sans que néanmoins il soit bien constaté que tous doivent être regardés comme appartenans à ce genre.

En remontant vers le nord de la terre antique de l'Asie, on trouve d'abord sur les monts sunamisiques de la Perse, une de ces espèces qui, n'étant point peut-être de vrais

(1) *Sturnus cinereus*, capitis parte inferiore et gulâ ex cinereo et albo variis, ventre cano rufescente-maculato; rostri apice nigro..... *sturnus moritanus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 7. — Latham, Syst. ornith. gen. 31, sp. 11.

Etourneau more; *sturnus moritanicus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 302.

étourneaux,

DES ETOURNEAUX. 81

Étourneaux , en sont plus rapprochés que de tout autre genre; on l'y appelle *hablizl*, et elle y a été découverte par S. G. Gmelin (1).

Sa taille est celle de l'alouette commune; le bas de sa tête et la gorge sont variés de blanc et de cendré; son ventre est d'un gris blanchâtre , tacheté de roussâtre. Le reste de son plumage est cendré; le bout de son bec est noir. Cet oiseau se nourrit d'insectes et fait son nid dans les trous de rochers.

(1) Voyages , tom. IV, pag. 174.

L'ÉTOURNEAU
DE LA DAOURIE (1),
PAR SONNINI.

DANS les contrées boréales de l'Asie, entre l'Onon et l'Argoun, rivières qui baignent les campagnes de la Daourie méridionale, M. Pallas a rencontré un étourneau d'un superbe plumage, dont l'espèce paroît confinée dans cette partie de la Sibérie, puisque ce savant voyageur ne l'a pas vu ailleurs (2).

Cet oiseau se tient pour l'ordinaire dans les

(1) *Sturnus corpore suprâ ex atro violaceo, subtùs ex cinerescente albo, capite et cervice ex cœrulescente canis, verticis liturâ violaceo-atrà (feminis fusca) . . . sturnus dauricus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 17. — Latham, Syst. ornith. gen. 31, sp. 13.*

Étourneau de la Daourie; *sturnus dauricus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 302. Et quiscale sturnin; *sturnus sturninus*. Ibid. pag. 322.

(2) Voyages en Russie et dans l'Asie septentrionale, traduct. franç. tom. IV, in-4, pag. 295.

DES ÉTOURNEAUX. 83

saussaies, où il mange des insectes et même les feuilles de quelques plantes, telles que l'œil sauvage. La femelle pond dans les trous des rochers et quelquefois dans les nids de moineaux sous les toits des villages ; ses œufs sont d'un verd foncé. Du reste il a toutes les habitudes de l'étourneau commun, mais il en diffère beaucoup par ses belles couleurs : le sommet de la tête et le dos entre les ailes sont d'un charmant violet noirâtre ; des reflets verts brillent sur les penes noires des ailes et de la queue, et ils prennent encore plus d'éclat par l'effet de deux barres blanches qui les interrompent agréablement. Le reste du plumage est d'un blanc cendré. La longueur totale de l'oiseau est de plus de six pouces ; sa queue est un peu fourchue, et son bec noir. Les teintes du plumage de la femelle sont plus ternes ; elle est généralement d'un blanc cendré sale ; son dos est brun, et ses ailes comme sa queue sont noires sans reflets ni éclat.

M. Pallas a décrit l'étourneau de la Daourie dans deux ouvrages et sous deux noms différens : d'abord au quatrième volume de ses Voyages en Russie (1), ensuite avec plus de

(1) A l'endroit ci-devant cité, et appendix, n° 11.

détails dans les Actes de l'académie de Stockholm , pour l'année 1778. De là on a conclu que ces deux descriptions désignées à deux époques distinctes par deux dénominations particulières , mais purement systématiques, ne pouvoient appartenir au même oiseau. Cependant si l'on compare ces deux descriptions entre elles , il paroîtra évident qu'elles conviennent à la même espèce , et que c'est un double emploi de les séparer.

L'ÉTOURNEAU OLIVÂTRE (1),

PAR SONNINI.

SANS être aussi brillant que le précédent, cet étourneau de la Chine est assez agréablement paré. Une teinte olivâtre, mêlée de jaune sous le ventre, s'étend sur tout le plumage; mais cette uniformité est interrompue par une bande bleuâtre, qui passe au dessus de l'œil, et par le rouge du bec et des pieds.

C'est le voyageur Osbeck qui a fait connaître cet oiseau; mais il ne nous apprend rien de plus que ce qu'on vient d'en lire, si ce n'est que les pennes de sa queue sont longues (2).

(1) *Sturnus olivaceus*, fasciâ oculari cœrulescente, rostro pedibusque rubescentibus. *sturnus fuscus*.

Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 12.

Sturnus fusco-olivaceus, subtis flavescens, vittâ oculari cœruleâ. *sturnus olivaceus*. Latham, Syst. ornith. gen. 31, sp. 10.

Étourneau olivâtre; *sturnus olivaceus*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 304.

(2) Voyage à la Chine, tom. II, pag. 328.

L'ÉTOURNEAU VERD (1),

PAR SONNINI

LE même voyageur à qui l'on doit la connaissance de l'étourneau olivâtre, en a rencontré une autre espèce dont le plumage est plus varié et qui, comme l'autre, vit à la Chine; mais, à l'exception des couleurs qu'il décrit, il nous laisse dans la même incertitude au sujet des habitudes et des autres attributs de cette espèce (2).

Cet étourneau, si toutefois on peut regarder cet oiseau comme tel, porte sur le

(1) *Sturnus viridis subtus cærulescens, fasciculo pennarum albarum nigrarumque ad frontem et mentum...* *sturnus viridis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 13.

Sturnus viridis subtus cærulescens; maculâ sincipitis poneque oculos unicâ... *sturnus viridis*. Latham, Syst. ornith. gen. 31, sp. 9.

Étourneau verd; *sturnus viridis*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 304.

(2) Voyage à la Chine, tom. II, pag. 327.

DES ETOURNEAUX; 87

front et à la base du bec en dessous , une petite touffe de plumes noires et blanches , qui lui forment en même tems une espèce de huppe et une sorte de barbe ; il est extrêmement verd en dessus et bleuâtre en dessous ; une tache blanche paroît au dessus de sa tête , sur la même ligne que les angles postérieurs des yeux ; il y a deux autres taches de la même couleur sur les plumes scapulaires ; les tiges des pennes des ailes et de la queue sont blanches , et les pieds d'un bleu cendré.

L'ÉTOURNEAU
A PLUMES SOYEUSES (1),
PAR SONNINI.

L'ON trouve encore au nord du vaste empire de la Chine une autre espèce d'étourneau, qui est de la grandeur du nôtre, et dont les plumes sont luisantes et ont un éclat approchant de celui de la soie. Elle a la tête d'un blanc jaunâtre, le corps d'un gris pâle, les ailes noires avec une bande blanche, la queue noire, le bec de couleur orangée foncée, et les pieds d'un jaune rougeâtre.

(1) *Sturnus pallidè griseus, caudâ alisque nigris, alarum fasciâ transversâ albâ, capite ochroleuco. . . sturnus sericeus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 14.

Sturnus pallidè griseus, capite flavescente albo, basi remigum albo, remigibus reatricibusque nigris.
sturnus sericeus. Latham, Syst. orn. gen. 31 sp. 8.

Étourneau soyeux; *sturnus sericeus.* Daudin, Ornitholog. tom. II, pag. 304.

DES ÉTOURNEAUX. 89

Brown a peint cet oiseau d'après un sujet conservé dans le cabinet de M. Marmaduke Tunstall, à Londres (1). Depuis, M. Banks l'a reçu aussi de la Chine. La femelle est brune, avec le sommet de la tête noir et les côtés de la tête, de même que le croupion, blancs; l'on remarque aussi quelques variétés dans les teintes du plumage des mâles. M. Tunstall a gardé fort long-tems dans sa ménagerie un oiseau mâle de cette espèce, et il a observé qu'il avoit les mêmes habitudes que l'étourneau commun (2).

(1) *Nouvelles Illustrations de zoologie*, pag. 47; planche XXI. Sisk starling.

(2) *Latham's Supplement to the general synopsis, of birds*, pag. 137, n° 8, sisk stare.

L'ÉTOURNEAU ÉCLATANT (1),

PAR SONNINI.

LE plumage de cet oiseau est en effet très-éclatant ; l'œil est frappé par les reflets brillans qui se jouent et varient suivant les différens aspects ; au soleil ils éblouissent. Le noir velouté, un verd nuancé de bleu , le pourpre et l'or mêlés et fondus avec une entente admirable , composent le fond de cette riche parure , et une barre blanche qui s'étend en long sur l'aile, fait encore ressortir ce luxe des couleurs. Le bec et les pieds sont noirs. La taille de cet oiseau est celle du merle commun , et les penne de la queue sont très-étagées.

Ce brillant étourneau fait partie du superbe cabinet de M. J. Temmink , à Ams-

(1) L'éclatant. (Levaillant , Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 85.)

Stourne éclatant ; *sturnus splendens*. Daudin , Ornithol. tom. II , pag. 309.

DÈS ETOURNEAUX. 91

terdam , et Levaillant l'a fait peindre dans son bel ouvrage sur l'histoire naturelle des oiseaux d'Afrique ; il croit que cette espèce est originaire de l'Afrique , et qu'elle vit en troupes , quoiqu'il convienne n'avoir aucun renseignement sur ses habitudes ni sur son pays natal.

LE CHOUCADOR (1),**PAR SONNINI.**

Au premier coup d'œil il seroit facile de confondre l'oiseau de cet article avec le précédent ; il présente la même richesse, la même variété, les mêmes reflets éclatans du plumage ; mais, avec quelque attention, l'on s'aperçoit aisément que ce sont deux espèces distinctes. En effet, le choucador diffère de l'éclatant en ce qu'il a la taille plus petite, le bec moins épais, les pieds moins gros et moins alongés, et sur-tout en ce que les plumes de la queue sont courtes et presque de grandeur égale entre elles, au lieu que la queue de l'éclatant est très-étagée. Le choucador n'a pas non plus la barre blanche des ailes de l'éclatant, et la distribution des

(1) Le choucador. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 86.)

Stourne choucador ; *sturnus ornatus*. Daudin. Ornith. tom. II, pag. 309.

DES ETOURNEAUX. 93

belles couleurs de son plumage n'est pas tout à fait la même.

Une autre conformité entre ces deux oiseaux , c'est que l'on ignore également quelle contrée ils habitent , et quelles sont leurs habitudes. Levaillant conserve dans sa collection un choucador qu'il a reçu de M. Raye de Brenkelerwaert , d'Amsterdam , et c'est de son ouvrage que j'ai tiré le peu que j'ai pu dire de cette espèce fort brillante et fort rare.

LE GEOFFROY (1),**PAR SONNIN L.**

CE nom est un hommage mérité que Levailant a rendu au zèle et aux connoissances de Geoffroi de Villeneuve, qui a rapporté du Sénégal les premiers oiseaux de cette espèce que l'on ait vus en France. Plusieurs naturalistes pensent que cet oiseau est une pie-grièche, et le nom de *pie-grièche huppée du Sénégal* a été donné au sujet de cette espèce, que l'on conserve au cabinet d'histoire naturelle de Paris. Cependant il n'est guère possible de se refuser aux motifs qui ont engagé Levailant d'exclure de ce genre l'oiseau dont il s'agit.

Quoiqu'il y ait un crochet très-marqué à la mandibule supérieure du bec, il diffère de celui de la pie-grièche par sa forme droite, alongée, et par l'aplatissement de ses côtés. D'autres caractères faciles à saisir éloignent

(1) Le geoffroy. (Levailant , Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 80.)

DES ÉTOURNEAUX. 95

encore le geoffroi du genre des pie-grièches. Une large paupière déchiquetée se rabat autour de l'œil ; la base du bec et les ouvertures des narines sont entièrement recouvertes par les plumes du front, qui se dirigent en avant ; la tête est ornée d'une huppe de plumes molles et couchées en arrière ; les pennes de la queue sont coupées carrément à leur extrémité, et les ailes pliées aboutissent vers la moitié de leur longueur, caractères qui tous sont étrangers aux pie-grièches. « Je suis persuadé même, ajoute Levaillant, que par ses mœurs, le geoffroy doit beaucoup différer des oiseaux de ce genre ; et d'après les indices que j'ai eus, par l'examen que j'ai fait sur les différens oiseaux pareils qui m'ont passé par les mains, je crois ne pas me tromper dans l'idée que j'ai qu'ils doivent vivre en troupes comme les étourneaux, se nourrir de la même manière, et chercher enfin leur pâture dans les terres humides, où il est probable qu'ils enfoncent leur bec ; ce que j'ai présumé d'après une couche terreuse que j'ai toujours trouvée sur le bec de tous les individus que j'ai vus de cette espèce (1). »

(1) Levaillant, à l'endroit cité.

D'après ces remarques d'un observateur très-exercé, il m'a paru que le geoffroy se trouvoit placé plus convenablement à la suite des étourneaux qu'avec les pie-grièches, comme ayant des rapports saillans et nombreux avec les premiers, et de légers avec les seconds. Du reste, il est ordinairement de la taille de la grive; l'on en voit de plus petits, et ce sont vraisemblablement des femelles. Quant aux couleurs du plumage, voici comme Levaillant les décrit :

« Les plumes de l'avant-bec, ainsi que la huppe et les joues, sont d'un blanc pur. La tête et les plumes qui entourent les oreilles, sont d'un noir lavé qui approche de la couleur de gris de fer. Le bas du cou par derrière, la gorge, le devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre, les couvertures du dedans des ailes, et les mouvemens du dessous de la queue sont d'un blanc neige. Le manteau, les scapulaires et les ailes sont d'un noir qui, à certain jour, paroît glacé de bleuâtre. Une large bande blanche qui fait partie des grandes couvertures des ailes et des bords des plus longues scapulaires, ainsi que des dernières pennes les plus proches du corps, et qui finit par tacher seulement le bout de chacune des six pennes suivantes, traverse
l'aile

DES ETOURNEAUX. 97.

l'aile dans toute sa longueur. Les deux plumes les plus latérales de chaque côté de la queue sont entièrement blanches ; la troisième a un peu de noir à sa naissance , et les autres prennent successivement toujours un peu plus de noir , et ont par conséquent d'autant moins de blanc qu'elles approchent plus du milieu. Le bec est noir ; les paupières sont jaunes , ainsi que les pieds et les ongles ».

L'ATHIS (1),

PAR SONNINI.

Il n'est pas bien certain que cet oiseau appartienne au genre de l'étourneau ; mais ce dont on ne peut guère douter, c'est qu'il s'éloigne davantage de celui du corbeau, dans lequel Hasselquitz l'a rangé (2). On le trouve en Egypte, où il se nourrit d'insectes.

Sa grosseur n'excède pas celle de l'alouette commune , et sa longueur est de quatre pouces. Son plumage est d'un verd bleuâtre, avec des taches bleues sur la tête , le derrière du cou et le commencement du dos ; une

(1) *Gracula viridi-cærulea*, abdomine ferrugineo, pedibus sanguineis. . . *gracula atthis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 53, sp. 8. — Latham, Syst. ornith. gen. 16, sp. 10.

Quiscale atthis; *sturnus atthis*. Daudin, Ornith. tom. II pag. 321.

(2) Iler, pag. 140. *Corvus egyptius*, *viridi maculatus*, dorso medio cæruleo.

DES ETOURNEAUX. 99

ligne gris de fer s'étend de chaque côté le long du cou; le ventre est de cette dernière couleur, et les pieds sont d'un rouge sanguin.

M. Forster a vu , au delà du Volga , près du Fleuve Yerooslau , un oiseau semblable à celui-ci , mais il est de la grosseur du choucas.

L E L O Y C A (1),

PAR SONNINI.

Si l'on porte les regards sur les nombreuses familles d'oiseaux qui peuplent les forêts et les savannes du nouveau Monde, l'on y distinguera quelques espèces, ayant, comme les précédentes, des rapports avec l'étourneau, et faisant la communication entre ce genre et d'autres genres voisins. Tel est le loyca, ainsi appelé au Chili, et sur lequel Molina nous a laissé quelques notes dans son Histoire naturelle de cette partie de l'Amérique (2).

Quelques naturalistes ont cru que le loyca ne forme qu'une seule et même espèce avec la *blanche-raie*, ou *l'étourneau des terres*

(1) *Sturnus fusco alboque maculatus, gula et pectore coccineis...* .. *sturnus loyca*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 8. — Latliam, Syst. ornithol. gen. 51, sp. 12.

(2) Histoire naturelle du Chili, traduct. franç. pag. 235.

Magellaniques (1) dont l'histoire se trouve dans ce volume (2) ; cependant ce dernier oiseau a le plumage d'un brun sombre, mêlé de brun roussâtre, et le loyca est gris tacheté de blanc ; l'un a la gorge, la poitrine, le haut du ventre et le pli de l'aile d'un beau rouge vermillon, et l'autre n'a du rouge écarlate que sur la gorge et le haut de la poitrine ; enfin Molina ne fait pas mention de la raie blanche des côtés de la tête, attribut remarquable dont on a composé le nom de la *blanche-raie*.

Du reste, le loyca est plus grand que l'étourneau ; mais il lui ressemble par la forme du bec, de la langue, des pieds et de la queue et par la manière de se nourrir. La femelle est d'un gris plus clair que le mâle, et le rouge de sa poitrine est moins vif ; elle construit, sans beaucoup de soins, son nid dans le premier trou qu'elle trouve en terre, et elle n'y dépose jamais plus de trois œufs, gris et tachetés de brun.

Cet oiseau a encore une autre conformité avec l'étourneau ; c'est qu'il s'apprivoise aisément, mais il paroît avoir un chant

(1) Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 303.

(2) Page 78.

naturel plus agréable et qui le fait rechercher. On voit souvent le mâle et la femelle s'élever et s'abaisser perpendiculairement en l'air dans les campagnes, en faisant entendre leur ramage, dont les naturels du Chili tirent des augures. Les belles plumes de leur poitrine servent aussi d'ornemens aux panches de ces mêmes indiens (1).

(1) Molina, à l'endroit cité.

LE CURÉU (1),

PAR SONNINI.

Voici une autre espèce d'oiseau du Chili qui semble tenir le milieu entre le merle et l'étourneau ; il a la taille du premier, et même quelques autres traits de conformité, tels que la forme des pieds, la position des doigts et des plumes de la queue, étagées et longues de cinq pouces ; son bec est un peu anguleux et recourbé vers la pointe ; la bouche est garnie de plusieurs poils et les ouvertures des narines sont couvertes par une membrane mince. Tout l'oiseau est d'un noir brillant ; son bec, ses yeux, ses pieds, ses ongles, jusqu'à sa chair, et même

(1) *Turdus ater nitens*, rostro substriato, caudâ cuneatâ. . *turdus curæus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 62. — Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 53.

Quiscale du Chili ; *sturnus curæus*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 318.

ses os, sont teints de cette même couleur noire.

Cette description, qui ne paroît pas exempte d'exagération, se trouve dans l'Histoire naturelle du Chili, par Molina (1), et l'on y lit quelques autres détails sur les habitudes du cureu. Cet oiseau vit en société de même que l'étourneau; on en voit tous les jours des bandes nombreuses dans les prairies; lorsqu'ils retournent le soir à leur gîte, on les entend chanter en l'air, et ils forment alors une espèce de cercle. Leurs nids sont construits avec beaucoup d'adresse; les matériaux qu'ils y emploient sont de petites branches de joncs entrelacées, et pour les unir et les cimenter, de l'argile qu'ils apportent avec le bec et les doigts, et qu'ils étendent avec leur queue, dont ils se servent comme de truelle. L'intérieur du nid est garni de crins et de bourre, et la femelle y pond trois œufs blancs tirant sur le bleu.

Le cureu se nourrit de vers, de différentes espèces de graines, et même de proie; on le voit souvent poursuivre des oiseaux plus petits que lui et leur dévorer la cer-

(1) Traduction française, par Gruvel, pag. 232 et 233.

velle. Malgré ce penchant à la rapine, qui suppose la férocité dans le naturel, il s'apprivoise facilement, et peu de jours suffisent pour lui faire prendre le goût de sa captivité. On le recherche au Chili à cause de sa voix mélodieuse et d'une grande étendue; il imite fort bien le chant des autres oiseaux, et apprend fort bien à parler.

Le nom de *cureu*, aussi bien que celui de *loyca*, sont les noms que les oiseaux de cet article et de l'article précédent portent au Chili, leur pays natal.

LE BARITE (1),

PAR SONNINI.

UN caractère singulier distingue cet oiseau et le sépare de ceux auxquels on pourroit le comparer. Les plumes de sa queue sont disposées de manière que, lorsqu'elles sont étalées, elles forment une superficie plane, tandis que pliées, celles du milieu s'abaissent, en sorte que la queue paroît creusée en gouttière. Du reste ces mêmes plumes sont longues et arrondies à leur extrémité.

La longueur totale du barite est d'un pied, et il est de la grosseur d'un coucou;

(1) *Gracula subgrisea*, humeris cæruleis, remigibus extèris viridibus. *gracula barita*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 53, sp. 4. — Latham, Syst. ornithol. gen. 16, sp. 6.

Quiscale barite; *sturnus barita*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 320.

Nota. Ce naturaliste a compris dans la synonymie de son *quiscale barite*, l'oiseau que Sloane a appelé *monedula tota nigra*, et qui est le troupiale noir.

DES ETOURNEAUX. 107

son bec est raccourci, et sa forme est à peu près celle de la lame d'un couteau; il est nu à sa base, noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous. Le plumage est d'un gris clair, à l'exception du manteau qui est bleu. Quand les ailes sont dans l'état du repos, elles sont entièrement vertes; déployées, elles paroissent noires en dessous; les pieds sont noirâtres.

C'est un oiseau des Antilles et des contrées les plus tempérées de l'Amérique septentrionale; il se nourrit d'insectes et de fruits, et il cause beaucoup de dégâts dans les plantations de maïs et de bananiers dont il dévore les fruits avec avidité.

 LA CRAVATE FRISÉE (1),

 PAR SONNINI.

C'ET oiseau n'a que de foibles rapports avec l'étourneau ; mais comme il n'en a pas de plus grands avec d'autres genres , et que d'ailleurs nous ne savons rien de ses habitudes naturelles , il n'y a point d'inconvénient à le placer à la suite des étourneaux. Sa grosseur est celle d'un merle ; sa langue d'abord aplatie, se partage ensuite en seize filets qui forment une espèce de pinceau à son extrémité ; et cette conformation , se rapprochant de celle de la langue des sucriers , peut faire conjecturer que la cravate frisée se nourrit comme eux en pompant le suc des fleurs. Les ailes pliées s'étendent un peu au delà de la naissance des pennes de la queue ; celles-ci, au nombre de douze , sont égales entre elles, à l'exception de

(1) La cravate frisée. (Levaillant , Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 92.)

Stourne à cravate frisée ; *sturnus crispicollis*, Daudin , Ornith. tom. II , pag. 314.

a première de chaque côté, qui est un peu plus courte.

Le nom de cravate frisée vient d'une belle espèce de fraise que l'oiseau porte à la gorge et sur le devant du cou. « Les plumes qui la composent, dit Levaillant, sont conformées d'une manière très-particulière : elles naissent au bas de la gorge, et ornent une partie du devant du cou, en s'étendant jusque sur ses côtés. Leur forme est des plus singulières ; étroites d'une ligne et demie à leur naissance, elles diminuent insensiblement jusque vers le milieu de leur longueur, au point de n'avoir plus là que l'apparence d'un cheveu ; puis s'élargissant tout à coup, en se creusant et en se retournant par un crochet, elles forment autant de petits godets, et se montrent toutes de cette manière en entourant presque entièrement le cou. Ces plumes sont verdâtres à leur naissance, et blanches comme la neige à leurs extrémités saillantes ; de manière que la fraise est d'une blancheur éclatante. Toutes celles du bas du cou par derrière se terminent en pointes chevelues blanches, et elles sont aussi contournées en S (1) ».

(1) Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 92.

Les couvertures moyennes des ailes sont aussi d'un beau blanc, et le reste du plumage est d'un verd brillant à reflets bleus sur le corps, et d'un verd sombre sur la poitrine, les ailes et la queue.

On n'a vu qu'une seule fois en France ce très-bel oiseau, et Levaillant l'a décrit chez feu Gigot Dorcy, amateur distingué, à qui M. Woodfort l'avoit envoyé de Londres avec plusieurs autres oiseaux très-rares pour les faire peindre; il avoit été apporté, disoit-on, des îles de la mer du Sud.

LES TROUPIALES (1).

CES oiseaux ont , comme je l'ai dit , beaucoup de rapports avec nos étourneaux d'Europe , et ce qui le prouve , c'est que souvent le peuple et les naturalistes ont confondu ces deux genres et ont donné le nom d'étourneau à plus d'un troupiale ; ceux-ci pourroient donc être regardés à bien des égards comme les représentans de nos étourneaux en Amérique , concurremment avec les étourneaux américains dont je viens de parler , quoique cependant ils aient des habitudes très-différentes , ne fût-ce que dans la manière de construire leurs nids.

Le nouveau continent est la vraie patrie , la patrie originaire des troupiales et de tous les autres oiseaux qu'on a rapportés à ce genre , tels que les cassiques , les baltimores et les carouges ; et si l'on en cite quelques-uns , soi-disant de l'ancien continent , c'est parce

(1) *Nota.* Ce chapitre des troupiales est de Guenau de Montbeillard.

qu'ils y avoient été transportés originairement d'Amérique ; tels sont probablement le troupiale du Sénégal , appelé *cap-more* , et représenté dans nos planches enluminées , à deux âges différens , sous les n^{os} 375 et 376 ; le carouge du cap de Bonne - Espérance , planche DCVII , et tous les prétendus troupiales de Madras , auxquels on a donné ce nom sans les avoir bien connus (1).

Je retrancherai donc du genre des troupiales , 1^o les quatre espèces venant de Madras , et que M. Brisson a empruntées de M. Rai (2) , parce que la raison du climat ne permet pas de les regarder comme de vrais troupiales ; que d'ailleurs je ne vois rien de caractéristique dans les descriptions originales , et que les figures des oiseaux décrits sont trop négligées pour qu'on puisse en tirer des

(1) Levaillant assure que des troupiales existent en Afrique , et qu'il en a trouvé trois espèces dans l'intérieur des terres du cap de Bonne - Espérance. Un très-habile ornithologiste , Mauduyt , partage l'opinion de Guenau de Montbeillard , et il pense qu'il n'y a point en Afrique de vrais troupiales. (Encyclopédie méthod. article du troupiale.) SONNINI.

(2) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson , tom. II , pag. 90 et suiv. et le Synopsis avium de Rai , p. 194 et suiv.

marques distinctives qui les constituent troupiales plutôt que pies , geais , merles , loriots , gobe-mouches , etc. Un habile ornithologiste (M. Edwards) croit que le geai jaune et le geai - bouffe de Petiver , dont M. Brisson a fait son sixième et son quatrième troupiale , ne sont autre chose que le loriot mâle et sa femelle (1) ; que le geai bigarré de Madras , du même Petiver , dont M. Brisson a fait son cinquième troupiale , et son étourneau jaune des Indes (2) ; et enfin que le troupiale huppé de Madras , dont M. Brisson a fait sa septième espèce (3) , est le même oiseau que le gobe-mouche huppé du cap de Bonne - Espérance du même M. Brisson (4).

2°. Je retrancherai le troupiale de Bengale , qui est le neuvième de M. Brisson (5) ,

(1) Voyez les oiseaux d'Edwards , pl. cxxxv.

(2) *Ibidem* , pl. cxxxvi.

(3) Ornithologie , tom. II , pag. 92.

(4) *Ibidem* , pag. 418 , le mâle ; et 414 , la femelle : il ajoute que , si les deux longues penes de la queue manquoient dans ces deux individus , c'est , ou parce qu'elles n'étoient pas encore venues , ou parce que la mue ou quelqu'autre accident les avoit fait tomber. (Voyez Edwards , pl. cccxxv.)

(5) Tom. II , pag. 94.

puisque cet auteur s'est aperçu lui-même que c'étoit sa seconde espèce d'étourneau.

3° Je retrancherai encore le troupiale à queue fourchue , qui est le seizième de M. Brisson (1), et la grive noire de Seba (2); tout ce qu'en dit ce dernier, c'est qu'il surpasse de beaucoup la grive en grosseur , que son plumage est noir , qu'il a le bec jaune , le dessous de la queue blanc , le dessus , ainsi que le dos , comme voilé par une légère teinte de bleu , et une queue longue , large et fourchue ; enfin , qu'à la différence près dans la forme de la queue et dans la grosseur du corps , il avoit beaucoup de rapport à notre grive d'Europe : or je ne vois rien dans tout cela qui ressemble à un troupiale , et la figure donnée par Seba , et que M. Brisson trouve très-mauvaise , ne ressemble pas plus à un troupiale qu'à une grive.

4°. Je retrancherai le carouge bleu de Madras (3), parce que d'une part il m'est fort suspect à raison du climat ; que de l'autre ,

(1) Tome II , pag. 105.

(2) Tome I , pag. 102.

(3) M. Brisson , tom. II , pag. 125. M. Rai lui donne , d'après Petiver , le nom de petit geai bleu , petite pie de Madras ; en langue du pays , *peach cayé*. (Voyez Synopsis avium , pag. 195.)

la figure ni la description de M. Rai n'ont absolument rien qui caractérise un carouge, et que même il n'en a pas le plumage : il a, selon cet auteur, la tête, la queue et les ailes de couleur bleue, mais la queue d'une teinte plus claire : le reste du plumage est noir ou cendré, excepté cependant le bec et les pieds, qui sont roussâtres.

5° Enfin, je retrancherai le troupiale des Indes (1), non seulement à cause de la différence de climat, mais encore pour d'autres raisons tout aussi fortes qui me l'ont fait placer ci-dessus entre les rolliers et les oiseaux de paradis.

Au reste, quoiqu'on ait réuni dans un même genre avec les troupiales, comme je l'ai dit plus haut, les cassiques, les baltimores et les carouges, il ne faut pas croire que ces divers oiseaux n'aient pas des différences, et même assez caractérisées, pour constituer de petits genres subordonnés, puisqu'ils en ont eu assez pour qu'on leur donnât des noms différens. En général, je suis en état d'assurer, d'après la comparaison faite d'un assez grand nombre de ces oiseaux, que les cassiques ont le bec plus fort, ensuite

(1) Brisson, tom. VI, pag. 37.

les troupiales , puis les carouges. A l'égard des baltimores , ils ont le bec non seulement plus petit que tous les autres , mais encore plus droit et d'une forme particulière , comme nous le verrons plus bas. Ils paroissent d'ailleurs avoir d'autres mœurs et d'autres allures ; ce qui suffit , ce me semble , pour m'autoriser à leur conserver leurs noms particuliers , et à traiter à part chacune de ces familles étrangères.

Les caractères communs que leur assigne M. Brisson , ce sont les narines découvertes , et le bec en cône alongé , droit et très-pointu. J'ai aussi remarqué que la base du bec supérieur se prolongé sur le crâne , en sorte que le toupet , au lieu de faire la pointe , fait au contraire un angle rentrant assez considérable ; disposition qui se retrouve à la vérité dans quelques autres espèces , mais qui est plus marquée dans celles-ci.

LE TROUPIALE (1) (2).

Voyez les planches enlumin., n° 532; et pl. LXXXVI
de ce volume.

CE qu'il y a de plus remarquable dans l'extérieur de cet oiseau, c'est son long bec

(1) M. Brisson le nomme en latin, *icterus* (l'un des noms latins du loriot, et qui ne peut convenir aux troupiales noirs); d'autres *pica*, *cissa*, *picus*, *turdus*, *xanthornus*, *coracias*; les sauvages du Brésil, *guira tangeima*; ceux de la Guiane, *yapou*; nos colons, *cul-jaune*: les anglais lui ont donné dans leur langue une partie des noms ci-dessus; Albin, celui d'*oiseau de banana*.

(2) Le troupiale; *icterus flavo-aurantius*; *capite, collo inferiore et dorso splendide nigris; alarum tectricibus majoribus albis; remigibus, rectricibusque nigris; oris exterioribus minorum remigum albis.*
icterus. Brisson, Ornithol. class. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 1, avec une figure, planche VII, fig. 1.

Oriolus fulvus, *capite, jugulo, dorso, remigibus tectricibusque nigris, maculâ alarum albâ.* . . .
oriolus icterus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 4. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 7.

Troupiale vulgaire; *icterus vulgaris*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 340. SONNINI.

pointu , les plumes étroites de sa gorge , et la grande variété de son plumage : on n'y compte cependant que trois couleurs , le jaune orangé , le noir et le blanc ; mais ces couleurs semblent se multiplier par leurs interruptions réciproques et par l'art de leur distribution : le noir est répandu sur la tête , la partie antérieure du cou , le milieu du dos , la queue et les ailes ; le jaune orangé occupe les intervalles et tout le dessous du corps ; il reparoît encore dans l'iris (1) et sur la partie antérieure des ailes ; le noir qui règne sur le reste est interrompu par deux taches blanches oblongues , dont l'une est située à l'endroit des couvertures de ces mêmes ailes , et l'autre à l'endroit de leurs pennes moyennes.

Les pieds et les ongles sont tantôt noirs et tantôt plombés ; le bec ne paroît pas non plus avoir de couleur constante ; car il a été observé gris blanc dans les uns (2) , brun cendré dessus et bleu dessous dans les

(1) Albin ajoute que l'œil est entouré d'une large bande de bleu ; mais il est le seul qui l'ait vu ; c'est apparemment une variété accidentelle.

(2) Brisson , Ornith. tom. II, pag. 88.

autres (1), et enfin dans d'autres noir dessus et brun dessous (2).

Cet oiseau, qui a neuf ou dix pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, en a quatorze d'envergure, et la tête fort petite, selon Marcgrave. Il se trouve répandu depuis la Caroline jusqu'au Brésil, et dans les îles Caraïbes (3). Il a la grosseur du merle; il sautille comme la pie et a beaucoup de ses allures, suivant M. Sloane; il en a même le cri, selon Marcgrave; mais Albin assure qu'il ressemble dans toutes ses actions à l'étourneau, et il ajoute qu'on en voit quelquefois quatre ou cinq s'associer pour donner la chasse à un autre oiseau plus gros, et que lorsqu'ils l'ont tué, ils dévorent leur proie avec ordre, chacun mangeant à son rang;

(1) Albin, tom. II, pag. 27.

(2) Sloane, Jamaïca; et Marcgrave, Hist. brasil. pag. 192.

(3) Le troupiale proprement dit, ou le *guirã tangeima* de Marcgrave, ne se trouve point à la Guiane française, quoique Barrère l'ait placé au nombre des oiseaux de ce pays. (Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, pag. 141.) Je ne l'ai jamais vu dans cette partie de l'Amérique méridionale, et Mauduyt ne l'a jamais trouvé parmi les nombreux envois d'oiseaux de Cayenne. SONNINI.

cependant M. Sloane , qui est un auteur digne de foi , dit que les troupiales vivent d'insectes. Au reste, cela n'est pas absolument contradictoire ; car tout animal qui se nourrit d'autres animaux vivans , quoique très-petits , est un animal de proie , et en dévorera à coup sûr de plus grands s'il trouve l'occasion de le faire avec sûreté , par exemple , en s'associant comme les troupiales d'Albin (1).

Ces oiseaux doivent avoir les mœurs très-sociales , puisque l'amour, qui divise tant d'autres sociétés, semble au contraire resserrer les liens de la leur : bien loin de se séparer deux à deux pour s'apparier et remplir sans témoins les vues de la Nature sur la multiplication de l'espèce , on en voit quelquefois un très-grand nombre de paires sur un seul arbre , et presque toujours sur un arbre fort élevé et voisin des habitations, construisant leur nid , pondant leurs œufs , les couvant et soignant leur famille naissante.

Ces nids sont de forme cylindrique , suspendus à l'extrémité des hautes branches

(1) Ces oiseaux aiment de préférence les fruits d'un arbre appelé *banana* , et ce goût leur a fait appliquer le nom même du fruit. (Catesby , *Histor. carol.*)

et flottans librement dans l'air ; en sorte que les petits nouvellement éclos y sont bercés continuellement. Mais des gens qui se croient bien au fait des intentions des oiseaux , assurent que c'est par une sage défiance que les père et mère suspendent ainsi leur nid , et pour mettre la couvée en sûreté contre certains animaux terrestres , et sur - tout contre les serpens.

On met encore sur la liste des vertus du troupiale la docilité , c'est-à-dire , la disposition naturelle à subir l'esclavage domestique , disposition qui se rencontre presque toujours avec les mœurs sociales (1).

(1) Aucun oiseau ne s'apprivoise plus facilement que le troupiale ; aucun n'a plus d'intelligence et de gentillesse dans sa captivité , aucun enfin n'est d'une familiarité plus aimable ; et comme il est aisé à transporter et à nourrir , ce seroit vraiment une acquisition agréable d'en introduire l'espèce dans nos pays , avec d'autant plus de raison que l'on est assuré qu'il n'y perd point sa docilité naturelle ni ses qualités sociales.

« Un troupiale que je nourris depuis cinq ans , dit Mauduyt , est aussi familier qu'intelligent ; il connoît la voix de ceux qui le soignent ou qui le caressent souvent , et il y répond ou en accourant ou par un sifflement : il descend d'un second étage à la voix d'une femme qui a coutume de lui donner à

manger ; il la suit dans un jardin sans paroître tenté de prendre son vol , et s'étant échappé sur le toit de la maison , il vola dans le jardin vers cette même femme aussitôt qu'elle l'appela. Il a des gestes mimes et des postures très-singulières ; il s'incline et il baisse la tête , comme si on lui eût appris à saluer , puis il se redresse , et hérissant les longues plumes de sa gorge , il fait entendre une sorte de sifflement. Il provoque toutes les personnes auprès desquelles il peut atteindre ; il les agace par des coups de bec. On peut le manier de toutes les façons et jouer avec lui de la même manière qu'on a coutume de le faire avec un petit chien ; il ne se rebute de rien , et l'on est toujours obligé de le renfermer pour mettre fin à ses jeux ; renversé sur le dos , il se défend , enjouant du bec et des pieds , comme le chien qui mord doucement son maître , et repousse sa main avec ses pattes. Je le nourris de mie de pain trempée dans du lait , de soupe , et en général il s'accommode de tout ; il est très-friand de sucre ; sa voix est haute , glapissante et désagréable ; il y a lieu de croire qu'il eût appris à parler ; il répète le mot de *coco* , du nom que lui a donné la personne qui le soigne.

» Un oiseau de la même espèce que j'ai vu chez M. de Montmirail , étoit aussi familier que le *troupiale* , d'après lequel je donne ces notes ; il approchoit de même les personnes qui l'approchoient , et il exécutoit les mêmes gestes et les mêmes jeux ».
(Encyclopédie méthodique , partie ornithologique , article du *troupiale* .) SONNINI.

L'ACOLCHI DE SEBA (1) (2).

SEBA a pris ce nom dans Fernandez (3), et l'ayant appliqué arbitrairement, selon son usage, à un oiseau tout différent de celui dont parle cet auteur, au moins quant au plumage, il a encore appliqué à ce même oiseau ce qu'a dit Fernandez du véritable acolchi, savoir, que les espagnols l'appellent *tordo*, c'est-à-dire, étourneau.

(1) Le vrai nom est *acolchichi*, que j'ai raccourci pour le rendre d'une prononciation moins désagréable. (Voyez Seba, tom. I, pag. 90, pl. LV, fig. 4.)

(2) Le troupiale du Mexique; *icterus flavus*; *capite, remigibus, rectricibusque nigris; tectricibus alarum superioribus majoribus aureo colore in apice notatis.. icterus mexicanus*. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 2.

Oriolus flavus, capite, gulâ, remigibus caudâque nigris, tectricibus alarum majoribus totis nigris.... oriolus novæ Hispaniæ. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 23. — Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 8. SONNINI.

(3) De Avibus novæ Hispaniæ, cap. 4, pag. 14.

Ce faux acolchi de Seba a un long bec jaune sortant d'une tête toute noire, la gorge de cette dernière couleur ; la queue noirâtre ainsi que les ailes ; celles-ci ont pour ornement de petites plumes couleur d'or qui font un bon effet sur ce fond rembruni.

Seba donne son acolchi pour un oiseau d'Amérique, et j'ignore pourquoi M. Brisson, qui ne cite d'autre autorité que celle de Seba, ajoute qu'on le trouve sur-tout au Mexique (1). Il est vrai que le mot acolchi est mexicain, mais on ne peut assurer la même chose de l'oiseau auquel Seba a trouvé bon de l'appliquer.

(1) Voyez son Ornithologie, à l'endroit cité.

L'ARC-EN-QUEUE (1).

FERNANDEZ donne le nom d'*oziniscan* (2) à deux oiseaux qui ne se ressemblent point du tout (3), et Seba a pris la licence d'appliquer ce même nom à un troisième oiseau qui diffère entièrement des deux autres (4), excepté pour la grosseur; car ils sont dits tous trois avoir la grosseur d'un pigeon.

(1) Le troupiale à queue annelée; *icterus flavus*; *capite et collo nigris*; *remigibus, marginibus dilutè luteis*; *rectricibus tæniâ transversâ, nigricante notatis*.... *icterus caudâ annulatâ*. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 3.

Oriolus flavus, capite colloque nigris, tectricibus, alarum majoribus remigibusque nigricantibus flavicante marginatis, caudâ nigricante annulatâ.. *oriolus annulatus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 24. — — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 9.

Troupiale arc-en-queue; *icterus annulatus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 342. SONNINI.

(2) Tom. II, pag. 89. La véritable orthographe sauvage ou brésilienne de ce mot, est *otzinitzcan*.

(3) De Avibus novæ Hispaniæ, cap. 86 et 156.

(4) Seba, tom. I, pag. 97, pl. LXI, fig. 3.

Ce troisième oziniscan, c'est l'arc-en-queue dont il s'agit dans cet article. Je le nomme ainsi à cause d'un arc ou croissant noir qui paroît et se dessine très-bien sur la queue lorsqu'elle est épanouie, d'autant qu'elle est d'une belle couleur jaune, ainsi que le bec et le corps entier, tant dessus que dessous; la tête et le cou sont noirs, et les ailes de la même couleur, avec une légère teinte de jaune.

J'oubliois de dire que le croissant de la queue a sa concavité tournée du côté du corps de l'oiseau.

Seba ajoute qu'il a reçu d'Amérique plusieurs de ces oiseaux, et qu'ils passent dans le pays pour des espèces d'oiseaux de proie; peut-être ont-ils les mêmes habitudes que notre premier troupiale; d'ailleurs la figure que donne Seba, présente un bec un peu crochu vers la pointe.

LE JAPACANI (1) (2).

JE sais que M. Sloane a cru que son petit gobe-mouche jaune et brun (3), étoit le même que le japacani de Marcgrave; ce-

(1) C'est le nom brésilien de cet oiseau. (Marcgrave, Hist. brasil. pag. 212; je n'y change rien, parce qu'il peut être prononcé par un gosier européen. M. Klein lui a donné le nom de *rossignol jaune et brun*. Ordo avium, pag. 75, n^o 13. En allemand, *gell-braun-grasmuke*.

(2) Le troupiale du Brésil; *icterus supernè ex fusco et nigro varius, infernè ex albo et flavo mixtus, lineis transversis nigricantibus respersus; capite nigricante; caudâ superiùs nigricante, inferiùs albo maculatâ. icterus brasiliensis*. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 8.

Oriolus ex nigro et dilutè fusco, subtùs ex albo et flavo varius, lineis transversis nigris, capite caudâ-que nigricantibus. . . . oriolus japacanis. . . Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 26. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 11.

Et oriolus flavus, pectore maculato, capite dorso-que dilutè fuscis maculatis, abdomine flavo, caudâ-que alisque fuscis, his apice albidis. . . . oriolus

pendant, indépendamment des différences de plumage, le japacani est huit fois plus gros, masse pour masse, toutes ses dimensions étant doubles de celles de l'oiseau de M. Sloane; car celui-ci n'a que quatre pouces de longueur et sept pouces de vol, tandis que, selon Marcgrave, le japacani est de la grosseur du bembère, et le bembère de celle de l'étourneau (4); or l'étourneau a plus de huit pouces de longueur, et plus de quatorze pouces de vol. Il est difficile de rapporter à la même espèce deux oiseaux, et surtout deux oiseaux sauvages de tailles si différentes.

Le japacani a le bec noir, long, pointu, un peu courbé, la tête noirâtre, l'iris couleur d'or, la partie postérieure du cou, le dos, les ailes et le croupion variés de noir et de brun clair; la queue noirâtre par dessus, marquée de blanc par dessous; la poitrine,

brasilianus. Lin. *ibidem*, sp. 25. — Latham, *ibidem*, sp. 10.

Troupiale japacani; *icterus japacani*. Et troupiale du Brésil; *icterus brasiliensis*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 343. SONNINI.

(5) Natural History of Jamaica, pag. 309, n° 43.

(4) Hist. Brasilæ, pag. 216.

le

le ventre, les jambes variés de jaune et de blanc avec des lignes transversales de couleur noirâtre, les pieds bruns, les ongles noirs et pointus (1).

Le petit oiseau de M. Sloane a le bec rond, presque droit, long d'un demi-pouce ; la tête et le dos d'un brun clair avec quelques taches noires ; la queue longue de dix-huit lignes et de couleur brune, ainsi que les ailes qui ont un peu de blanc à leur extrémité ; le tour des yeux, la gorge, les côtés du cou et les couvertures de la queue jaunes ; la poitrine de la même couleur, mais avec des marques brunes ; le ventre blanc ; les pieds bruns, longs de quinze lignes, et du jaune dans les doigts.

Cet oiseau est commun aux environs de San - Jago, capitale de la Jamaïque : il se tient ordinairement dans les buissons. Son estomac est très - musculeux, et doublé, comme sont tous les gésiers, d'une membrane mince, insensible et sans adhérence. M. Sloane n'a rien trouvé dans le gésier de l'individu qu'il a disséqué, mais il a observé que ses intestins faisoient un grand nombre de circonvolutions.

(1) Voyez Marcgrave, *loco citato*.

Le même auteur fait mention d'une variété d'espèce qui ne diffère de son petit oiseau, qu'en ce qu'elle a moins de jaune dans son plumage.

Cet oiseau sera, si l'on veut, un troupiale, à cause de la forme de son bec, mais ce sera certainement un troupiale autre que le japacani.

LE XOCHITOL

ET

LE COSTOTOL (1).

M. BRISSON fait sa dixième espèce ou son troupiale de la nouvelle Espagne du xochitol de Fernandez, chapitre 122, que

(1) Le troupiale de la nouvelle Espagne ; *icterus supernè niger, infernè ex croceo et nigro varius ; alis atro et candenti colore permixtis ; reatricibus partim croceis, partim nigris. . . . icterus novæ Hispaniæ.* Brisson, Ornith. clas. 3, ord 4, gen. 19. sp. 10.

Oriolus niger, subtùs caudâque ex croceo et nigro varius. . . oriolus costototl. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 27.

Oriolus niger, pectore abdomine, crisso caudâque fulvis nigro variegatis, reatricibus alarum subtùs albo nigroque variis. . . oriolus costototl. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 12.

Troupiale costototl ; *icterus costototl.* Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 341.

Nota, que cet auteur a réuni dans la même espèce le costototl et l'acolchi, qui néanmoins paroissent différer entre eux. SONNINI.

celui-ci dit n'être autre chose que le costotol adulte. Or il fait mention de deux costotols, l'un au chapitre 28, l'autre au chapitre 143, et tous deux se ressemblent assez ; mais s'ils différoient à un certain point , il faudroit nécessairement appliquer ce que dit ici Fernandez au costotol du chapitre 28 , puisque c'est au chapitre 122 , qu'il en parle comme d'un oiseau dont il a déjà été question , et que l'autre costotol est , comme nous l'avons dit , du chapitre 143.

Maintenant, si l'on compare la description du xochitol du chap. 122 à celle du costotol du chap. 28 , on y trouvera des contradictions qui ne seront pas faciles à concilier : en effet, comment le costotol qui , étant déjà assez formé pour avoir son chant , n'est alors que de la grosseur d'un serin de Canarie, peut-il parvenir dans la suite à celle de l'étourneau ? comment cet oiseau, qui , étant encore jeune, ou, si l'on veut, n'étant encore que costotol, a le ramage agréable du chardonneret, peut-il, étant devenu xochitol, n'avoir plus que le cri rebutant de la pie ? sans parler de la grande et trop grande différence qui se trouve entre les plumages , car le costotol a la tête et le dessous du corps jaunes , et le xochitol du chapitre 122 a ces mêmes parties noires ;

celui-là a les ailes jaunes terminées de noir, celui-ci les a variées de noir et de blanc par dessus et cendrées par dessous, sans une seule plume jaune.

Or toutes ces contradictions s'évanouissent, si au xochitol du chapitre 122 on substitue le xochitol ou l'oiseau fleuri du chapitre 125. Les grosseurs se rapprochent, puisqu'il n'est que de celle d'un moineau; il a le ramage agréable comme le costotol; le jaune de celui-ci se trouve mêlé avec les autres couleurs qui varient le plumage de celui-là: ils sont tous deux un bon manger, et de plus le xochitol présente deux traits de conformité avec les troupiales, car il vit, comme eux, d'insectes et de graines, et il suspend son nid à l'extrémité des petites branches. La seule différence qu'on peut remarquer entre le xochitol du chapitre 125 et le costotol, c'est que celui-ci se trouve dans les pays chauds, au lieu que l'autre habite indifféremment tous les climats; mais n'est-il pas naturel de penser que les xochitols viennent nicher dans les pays chauds, où par conséquent leurs petits, c'est-à-dire, les jeunes costotols, restent jusqu'à ce qu'étant devenus plus grands, c'est-à-dire, xochitols, ils soient en état de suivre leurs père et mère

dans des pays plus froids. Le costotol a le plumage jaune avec le bout des ailes noir, comme j'ai dit; et le xochitol du chapitre 125 a le plumage varié de jaune pâle, de brun, de blanc et de noirâtre.

Il est vrai que M. Brisson a fait de ce dernier son premier carouge; mais, comme il suspend son nid précisément à la manière des troupiales, c'est une raison décisive de le ranger avec ceux-ci, sauf à faire un autre troupiale du xochitol du chapitre 122 de Fernandez, lequel a la grosseur de l'étourneau, la poitrine, le ventre et la queue couleur de safran, variée d'un peu de noir; les ailes variées de noir et de blanc par dessus et cendrées par dessous; la tête et le reste du corps noirs; le chant de la pie, et la chair bonne à manger.

C'est, ce me semble, tout ce qu'on peut dire d'oiseaux si peu connus et si imparfaitement décrits (1).

(1) Le costotol, oiseau de l'Amérique méridionale, est fort rare dans les environs de Cayenne. L'on conserve un individu de cette espèce au cabinet d'histoire naturelle de Paris; Daudin en a un autre dans sa collection.

Cet oiseau est de la grosseur de l'étourneau, et sa longueur est de neuf pouces. Le dessus du corps est

D U X O C H I T O L. 135

jaunâtre ; la gorge , les ailes et la queue sont noires , à l'exception des grandes couvertures supérieures des ailes , qui sont terminées de jaunâtre. Le reste du plumage est d'un beau jaune , un peu mêlé de couleur de safran. Le bec est noirâtre , et les pieds , aussi bien que les ongles , sont noirs.

Le jaune du plumage de la femelle est moins beau ; elle a quelques taches blanches sur les couvertures supérieures des ailes. Les jeunes ont le bec un peu jaunâtre , et la couleur jaune des plumes fort ternie et mêlée de noirâtre. (Voyez Daudin , à l'endroit cité ci-devant.) S O N N I N I.

 LE TOCOLIN (1) (2).

FERNANDEZ regardoit cet oiseau comme un pic à cause de son bec long et pointu, mais ce caractère convient aussi aux troupiales, et je ne vois d'ailleurs dans la description de Fernandez aucun des autres caractères des pics; je le laisserai donc avec les troupiales où l'a mis M. Brisson.

Il est de la grosseur de l'étourneau; il se

(1) Son vrai nom c'est l'*ococolin*, Fernandez, p. 54, cap. 211; mais comme j'ai déjà appliqué ce nom à un autre oiseau, tom. II, pag. 489, je l'ai changé ici en y ajoutant la première lettre du mot *troupiale*.

(2) Le troupiale gris de la nouvelle Espagne; *icterus nigro et luteo varius*; dorso, ventre et cruribus cinereis. .. *icterus cinereus novæ Hispanicæ*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 11.

Oriolus ex nigro et flavo varius, dorsa, femoribus et abdomine cinereis. .. *oriolus griseus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 28. — Lath. Syst. ornith. gen. 15, sp. 13.

Troupiale tocolin; *icterus griseus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 342. SONNINI.

D U T O C O L I N. 137

tient dans les bois et niche sur les arbres ; son plumage est agréablement varié de jaune et de noir , excepté le dos , le ventre et les pieds qui sont cendrés.

Le tocolin n'a point de ramage ; mais sa chair est un bon manger ; on le trouve au Mexique.

LE COMMANDEUR (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 402.

C'EST ici le véritable acolchi de Fernandez (3) ; il doit son nom de *commandeur* à la belle marque rouge qu'il a sur la partie antérieure de l'aile , et qui semble avoir quelque rapport avec la marque d'un ordre de chevalerie ; elle fait ici d'autant plus d'effet qu'elle se trouve comme jetée sur un fond d'un noir brillant et lustré ; car le noir est

(1) On lui a donné presque dans toutes les langues le nom d'*étourneau - rouges - ailes*. En latin , *icterus pterophænicæus* , *avis rubeorum humerorum*. En anglais , *red-winged-starling*. En espagnol , *comendadoza*. En mexicain , *acolchichi*.

(2) Le troupiale à ailes rouges ; *icterus niger* (*griseo admixto in fœmina*) ; *tectricibus alarum minoribus coccineis* . . . *icterus pterophænicæus*. Brisson , Ornith. clas. 3 , ord. 4 , gen. 19 , sp. 12.

Oriolus niger , *alarum tectricibus fulvis* . . . *oriolus phænicæus*. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 52 , sp. 5. — Latham , Syst. ornith. gen. 15 , sp. 14.

Troupiale commandeur ; *icterus phænicæus*. Daudin , Ornith. tom. II , pag. 344. SONNINI.

(3) *Historia avium novæ Hispaniæ* , cap. 4.

la couleur générale, non seulement du plumage, mais du bec, des pieds et des ongles; il y a cependant de légères exceptions à faire; l'iris des yeux est blanche et la base du bec est bordée d'un cercle rouge fort étroit; le bec est aussi quelquefois plutôt brun que noir, suivant Albin. Au reste, la vraie couleur de la marque des ailes n'est pas un rouge décidé, selon Fernandez, mais un rouge affoibli par une teinte de roux qui prévaut avec le tems et devient à la fin la couleur dominante de cette tache; quelquefois même ces deux couleurs se séparent de manière que le rouge occupe la partie antérieure et la plus élevée de la tache, et le jaune la partie postérieure et la plus basse (1). Mais cela est-il vrai de tous les individus, et n'aura-t-on pas attribué à l'espèce entière ce qui ne convient qu'aux femelles? On sait qu'en effet dans celles-ci la marque des ailes est d'un rouge moins vif; outre cela, le noir de leur plumage est mêlé de gris (2), et elles sont aussi plus petites (3).

(1) Albin, tom. I, pag. 55.

(2) Brisson, tom. II, pag. 98.

(3) La femelle est un peu plus petite que le mâle;

Le commandeur est à peu près de la grosseur et de la forme de l'étourneau : il a environ huit à neuf pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, et treize à quatorze pouces de vol ; il pèse trois onces et demie.

Ces oiseaux sont répandus dans les pays froids comme dans les pays chauds ; on les trouve dans la Virginie , la Caroline , la Louisiane, le Mexique, etc. Ils sont propres et particuliers au nouveau Monde , quoiqu'on en ait tué un dans les environs de Londres ; mais c'étoit sans doute un oiseau privé qui s'étoit échappé de sa prison : ils se privent en effet très - facilement , et ils

sa longueur est de huit pouces , et celle du mâle de neuf ; ses plumes sont d'un noir sombre , bordées d'un filet gris , et la bande de la partie antérieure de ses ailes n'est pas aussi large , ni d'un aussi beau rouge que celle du mâle. Parmi les mâles mêmes , cette plaque des ailes n'est pas d'un rouge également pur ; et dans la plupart des sujets , le rouge est plus ou moins entouré d'une couleur fauve , approchant de celle que l'on nomme communément *feuille morte*. Mauduyt pense que ce mélange de teintes est l'attribut des jeunes oiseaux de l'espèce ; mais Fernandez , qui l'a observé sur les lieux , prétend que la dégénérescence du rouge est le produit de l'âge , et qu'elle indique des oiseaux vieux. SONNINI.

apprennent à parler et se plaisent à chanter et à jouer , soit qu'on les tienne en cage , soit qu'on les laisse courir dans la maison ; car ce sont des oiseaux très-familiers et fort actifs.

L'estomac de celui qui fut tué près de Londres ayant été ouvert, on y trouva des débris de scarabées , de cerfs-volans et de ces petits vers qui s'engendrent dans les chairs ; cependant leur nourriture de préférence , en Amérique , c'est le froment , le maïs , etc. , et ils en consomment beaucoup : ces redoutables consommateurs vont ordinairement par troupes nombreuses , et se joignant , comme font nos étourneaux d'Europe , à d'autres oiseaux non moins nombreux et non moins destructeurs , tels que les pies de la Jamaïque , malheur aux moissons , aux terres nouvellementensemencées sur lesquelles tombent ces essaims affamés ! mais ils ne font nulle part tant de dommages que dans les pays chauds et sur les côtes de la mer.

Quand on tire sur ces volées combinées , il tombe ordinairement des oiseaux de plusieurs espèces , et avant qu'on ait rechargé , il en revient autant qu'auparavant.

Catesby assure qu'ils font leur ponte dans

la Caroline et la Virginie, toujours parmi les joncs. Ils savent en entrelasser les pointes pour faire une espèce de comble ou d'abri, sous lequel ils établissent leur nid à une hauteur si juste et si bien mesurée, qu'il se trouve toujours au dessus des marées les plus hautes. Cette construction de nid est bien différente de celle de notre premier troupiale, et annonce un instinct, une organisation et par conséquent une espèce différente.

Fernandez prétend qu'ils nichent sur les arbres à portée des lieux habités : cette espèce auroit-elle des usages différens selon les différens pays où elle se trouve ?

Les commandeurs ne paroissent à la Louisiane que l'hyver, mais en si grand nombre qu'on en prend quelquefois trois cents d'un coup de filet. On se sert pour cette chasse d'un filet de soie très-long et très-étroit, en deux parties comme le filet d'alouette : « Lorsque'on veut le tendre, dit M. Lepage Duprats, on va nétoyer un endroit près du bois, on fait une espèce de sentier dont la terre soit bien battue, bien unie ; on tend les deux parties du filet des deux côtés du sentier sur lequel on fait une traînée de riz ou d'autre graine, et l'on va de-là se mettre en embuscade derrière une brous-

saille où répond la corde du tirage ; quand les volées de commandeurs passent au dessus, leur vue perçante découvre l'appât : fondre dessus et se trouver pris n'est l'affaire que d'un instant : on est contraint de les assommer , sans quoi il seroit impossible d'en ramasser un si grand nombre (1). Au reste on ne leur fait la guerre que comme à des oiseaux nuisibles , car , quoiqu'ils prennent quelquefois beaucoup de graisse, dans aucun cas leur chair n'est un bon manger ; nouveau trait de conformité avec nos étourneaux d'Europe (2).

(1) Lepage Duprats , Histoire de la Louisiane , tom. II , pag. 134.

(2) Ce n'est pas seulement comme à des oiseaux nuisibles que l'on fait la guerre aux commandeurs ; l'homme sait encore tirer un autre profit de leur destruction. Les chasseurs de la Louisiane les apportent par paquets aux marchés , comme on expose les alouettes en vente dans les nôtres ; c'est moins pour leur chair qu'on les recherche , quoiqu'elle ne soit pas mauvaise , que pour la large tache rouge dont le devant de leurs ailes est orné. On l'enlève , et on la vend à des gens connus pour en faire le trafic ; on l'étend, afin qu'elle ne se retire pas en séchant ; on les colle par centaines sur des feuilles de papier que l'on place entre deux cartons ; on conserve le tout dans des boîtes bien fermées , et on fait passer en Europe plusieurs milliers

J'ai vu chez M. l'abbé Aubri une variété de cette espèce, qui avoit la tête et le haut du cou d'un fauve clair ; tout le reste du plumage étoit à l'ordinaire : cette première variété semble indiquer que l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 343, sous le nom de *carouge de Cayenne*, en est une seconde, laquelle ne diffère de la première que par la privation des marques rouges des ailes ; car elle a tout le reste du plumage de même : à peu près même grosseur, mêmes proportions ; et la différence des climats n'est pas si grande qu'on ne puisse aisément supposer que le même oiseau

de ces peaux rouges préparées de cette manière, et avec lesquelles l'on faisoit des garnitures de robes, de manchons, et d'autres ajustemens. M. Lebeau, médecin du roi à la Louisiane, rassembla, dans un seul hyver, quarante mille de ces plaques rouges de commandeurs ; à son retour en Europe, il en laissa une partie à la Rochelle, et se défit de l'autre à Paris. Dans la première de ces deux villes où l'on fait commerce de ces peaux avec l'étranger, le prix, en 1775, étoit de dix-huit livres le millier, et de douze à Paris, où on ne les employoit que pour les modes et à la pelleterie. (Voyez l'Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, article du *commandeur*).

SONNINI.

peut

peut s'habituer également dans tous les deux (1).

Il ne faut que jeter un coup d'œil de comparaison sur les planches enluminées, n° 402 et n° 236, fig. 2, pour se persuader que l'oiseau représenté dans cette dernière, sous le nom de *troupiale de Cayenne*, n'est qu'une seconde variété de l'espèce représentée, n° 402, sous le nom de *troupiale à ailes rouges de la Louisiane*, qui est notre commandeur : c'est à peu près la même grosseur, la même forme, les mêmes proportions, les mêmes couleurs distribuées de même ; excepté que dans le n° 236, le rouge colore non seulement la partie antérieure des ailes, mais la gorge, le devant du cou, une partie du ventre et même l'iris.

Si l'on compare ensuite cet oiseau du n° 236, avec celui représenté, n° 536, sous le nom de *troupiale de la Guiane* (2), on

(1) Il y a ici une petite contradiction ; car Guenau de Montbeillard fait mention de ce même *carouge de Cayenne*, des planches enluminées n° 343, quelques pages plus loin, sous le nom de *coëffe jaune*, et en cela ce naturaliste a eu toute raison, le carouge de Cayenne étant d'une espèce différente de celle du commandeur. SONNINI.

(2) Tous ces rapprochemens ne sont pas également

jugera tout aussi sûrement que le dernier est une variété d'âge ou de sexe du premier, dont il ne diffère que comme la femelle troupiale diffère du mâle, c'est-à-dire, par des

heureux. Il est probable que le *troupiale de Cayenne*, des planches enluminées, n° 236, et le *troupiale de la Guiane*, des mêmes planches enluminées, n° 556, ne sont que la même espèce, dont le premier est le mâle et le second la femelle; mais on ne peut admettre qu'ils soient eux-mêmes une simple variété du commandeur de la Louisiane. Ces troupiales sont fort communs à la Guiane, et ils présentent trop de disproportion dans la taille et trop de dissemblances dans les couleurs du plumage, en un mot, trop de traits de disparité avec le commandeur, pour être considérés comme ne formant qu'une seule et même espèce.

Voici la nomenclature du troupiale de la Guiane :

Le troupiale de la Guiane; *icterus nigricans*, *oris pennarum griseis*; *guttur*, *collo inferiore*, *pectore et tectricibus alarum minoribus rubris*. *icterus guianensis*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 18, avec une figure, planche 11, fig. 1.

Oriolus niger, *mento*, *jugulo*, *pectore alarumque angulo superiore rubris*. *oriolus americanus*. Et *oriolus nigricans*, *marginibus pennarum griseis*, *pectore colloque subtus rubris*. *oriolus guianensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 29 et 9. — Lath. Syst. ornith. gen. 15, sp. 15 et 16.

Troupiale américain; *icterus americanus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 345. SONNINI.

DU COMMANDÉUR. 147

couleurs plus foibles ; toutes ses plumes rouges sont bordées de blanc , et les noires , ou plutôt les noirâtres , sont bordées de gris clair , en sorte que le contour de chaque plume se dessine très-nettement , et que l'oiseau paroît comme s'il étoit couvert d'écaillés ; c'est d'ailleurs la même distribution de couleurs , même grosseur , même climat , etc. Il est impossible de trouver des rapports aussi détaillés entre deux oiseaux d'espèces différentes.

J'ai appris que ceux-ci fréquentoient ordinairement les savannes dans l'île de Cayenne , qu'ils se tenoient volontiers sur les arbustes , et que quelques-uns leur donnoient le nom de *cardinal* (1).

(1) La longueur ordinaire de cet oiseau est de sept pouces. Son bec est plus gros et moins pointu que celui du troupiale de la Louisiane , appelé *commandeur*. Tout son plumage est d'un noir foncé , excepté la gorge , le devant du cou , la poitrine et la partie antérieure de l'aile , qui sont d'un rouge vif. Le bec , les pieds et les ongles sont bruns.

Le noir du plumage de la femelle est moins foncé , comme le rouge moins vif ; chaque plume noire , ou plutôt noirâtre , est bordée de gris. C'est à peu près aussi le plumage des jeunes oiseaux de cette espèce , si ce n'est que l'on voit un peu de gris mêlé au rouge

du dessous du corps, et que leur bec est un peu cendré en dessous à sa base.

Ces troupiales de Cayenne ont un ramage agréable et imitateur ; ils suspendent leurs nids longs et cylindriques aux branches des arbres. Les créoles de cette colonie les désignent sous la dénomination de *saintongeois*, par une plaisante allusion à la veste rouge dont les navigateurs protestans de la Rochelle étoient toujours revêtus. SONNINI.

LE TROUPIALE NOIR (1) (2).

Voyez les planches enluminées , n° 534.

LE plumage noir de cet oiseau lui a valu les noms de *corneille*, de *merle* et de *choucas* ; cependant il n'est pas aussi profondément noir , d'un noir aussi uniforme qu'on l'a dit ;

(1) On a appelé cet oiseau *cornix parva profundè nigra*, Klein ; *monedula tota nigra*, Sloane. Nat. history of Jamaica, pag. 299, n° 14. En anglais, *small-black-bird*.

(2) Le troupiale noir ; *icterus niger, supernè ad viride inclinans ; remigibus, reatricibusque lateralibus interiùs et subtùs nigris. . . icterus niger*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 15, avec une figure, planche x, fig. 1.

Oriolus totus niger. . . oriolus niger. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 45.

Oriolus nigro-virescens, remigibus reatricibusque lateralibus intùs subtùsque nigris. . . oriolus niger. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 39.

Cacique noir ; *cacicus niger*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 329.

Nota. Latham a indiqué, pour la seconde fois, cette même espèce sous la dénomination d'*oriolus orizyvorus*. SONNINI.

car à certains jours ce noir paroît changeant et jette des reflets verdâtres, principalement sur la tête et sur la partie supérieure du corps, de la queue et des ailes (1).

Cet oiseau est environ de la grosseur du merle, ayant dix pouces de longueur (2) et quinze à seize pouces de vol; les ailes, dans leur état de repos, vont à la moitié de la queue qui a quatre pouces et demi de long, est étagée et composée de douze pennes. Le bec a plus d'un pouce, et le doigt du milieu est plus long que le pied ou plutôt que le tarse.

Cet oiseau se plaît à Saint-Domingue, et il est fort commun en certains endroits de la Jamaïque, particulièrement entre Spanish-town et Passage-fort. Il a l'estomac musculueux, et on le trouve ordinairement rempli de débris de scarabées et d'autres insectes (3).

(1) L'iris des yeux est blanc, et le bec et les pieds sont noirs. Le plumage de la femelle est d'un noir mêlé de brun, et sans reflets. SONNINI.

(2) J'entends toujours la longueur prise de la pointe du bec au bout de la queue.

(3) Cet oiseau est rare à Saint-Domingue pendant le printems; il vit isolé, cherchant sa nourriture le long et au pied des haies. Les colons en général

DES TROUPIALES. 151

l'appellent *merle* ; quelques-uns *esclave* , à cause de la préférence constante qu'il donne au palmiste sur les autres arbres ; préférence si marquée qu'il revient , à quelque heure que ce soit , à son arbre chéri , dont il paroît être l'esclave. Au reste , il ne se donne pas la peine de construire un nid ; il s'empare de ceux de quelques espèces de tangara et de carouge , dont il détruit les couvées , et qu'il chasse et ne souffre pas dans son voisinage. (Note communiquée par Vieillot.)

Les créoles de Cayenne donnent aux troupiales noirs le nom d'*oiseau de riz* , parce qu'ils se jettent sur les terrains ensemencés , et particulièrement sur les rizières. Ils sont de passage dans la Guiane française ; ils y arrivent vers la fin des pluies , c'est-à-dire , au mois de juin ; l'on ne sait d'où ils viennent , ni où ils retournent au commencement de la saison pluvieuse , après avoir passé dans la colonie de la Guiane les mois de juillet , d'août et de septembre. Leurs habitudes éprouvent dans ce pays , qui leur est étranger , quelques modifications ; car ils cessent d'y être solitaires comme à Saint-Domingue ; on les voit presque toujours voler en grandes troupes ; ils ne quittent guère le bord des eaux , et ils se tiennent pour l'ordinaire dans les palétuviers. SONNINI.

 LE PETIT TROUPIALE NOIR (2).

J'AI vu un autre troupiale noir venant d'Amérique, mais beaucoup plus petit, plus petit même que le mauvis; il n'avoit que six à sept pouces de longueur, et sa queue, qui étoit carrée, n'avoit que deux pouces six lignes: elle débordoit les ailes d'un pouce.

Le plumage étoit tout noir sans exception, mais ce noir étoit plus lustré et rendoit des reflets bleuâtres sur la tête et les parties environnantes. On dit que cet oiseau s'appriivoise aisément, et qu'il s'accoutume à vivre familièrement dans la maison (2).

(1) *Oriolus niger, capitis nigredini cœruleo colore intermisto. . . . oriolus minor.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 46.

Oriolus niger nitidus, capite cœrulescente. . . . oriolus niger. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 40.

Troupiale noir; *icterus niger.* Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 551. SONNINI.

(2) Le bec, les pieds et les ongles sont noirs; l'iris des yeux est d'un brun rougeâtre. Cette espèce est assez commune à la Guiane, SONNINI.

DES TROUPIALES. 153

L'oiseau représenté n° 606 , fig. 1 de nos planches enluminées, est vraisemblablement la femelle de ce petit troupiale , car il est par-tout de couleur noire ou noirâtre , excepté sur la tête et le cou qui sont d'une teinte plus claire ou, si l'on veut, plus foible, comme cela a lieu dans toutes les femelles d'oiseau. On retrouve encore dans le plumage de celle-ci les reflets bleus qu'on a remarqués dans le plumage du mâle; mais, au lieu d'être sur les plumes de la tête, comme dans le mâle , ils se trouvent sur celles de la queue et des ailes (1).

Aucun naturaliste , que je sache , n'a fait mention de cette espèce.

(1) Le troupiale de la Caroline , représenté dans les planches enluminées n° 606 , n'est point, comme Guenau de Montbeillard l'a pensé, la femelle du petit troupiale noir ; c'est une espèce différente dont je vais parler dans l'article suivant. S O N N I N I.

 LE TROUPIALE BRUANTIN (1),

PAR SONNINI.

Voyez les planches enluminées, n° 606.

CET oiseau, que Guenau de Montbeillard avoit indiqué comme la femelle du petit troupiale noir, ne se trouve point à la Guiane, où ce dernier est commun. Il habite les contrées septentrionales de l'Amérique; on le voit arriver à la Caroline au mois de décembre, et il y reste jusqu'en mars; les lieux aquatiques sont pour lui un séjour de préférence; il s'y rassemble en troupes nombreuses, et elles font leur pâture des insectes qui y pullulent.

Voilà, sans doute, de grands rapprochemens d'habitudes avec les troupiales noirs,

(1) *Oriolus niger, capite ex ferrugineo fusco, caudâ sordidâ. oriolus fuscus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 44.*

Nota. Cette indication ne convient qu'à la femelle. Troupiale bruantin; *icterus emberizoides.* (Bosc d'Antic.) Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 550.

mais celui-ci s'éloigne de tous les oiseaux de ce genre, par la forme de son bec court, très-épais et semblable à celui du bruant; et ce caractère saillant a déterminé un observateur très-éclairé et naturaliste très-distingué, Bosc d'Antic, à imposer à cet oiseau une dénomination qui rappelât en même tems ses rapports avec les troupiales, et la sorte de liaison que la forme de son bec lui donne avec les bruants. Il étoit d'autant plus nécessaire de fixer pour cette espèce singulière une détermination caractéristique, que les indications de nomenclature étoient fautives, et qu'en lui attribuant l'épithète de *brun* (*fuscus*), Gmelin (1) ne désignoit que la femelle, dont le plumage est en effet d'un gris brun uniforme, avec le haut de la gorge blanc.

Le plumage du mâle, quoique noir, diffère de celui du petit troupiale avec lequel Guenau de Montbeillard a confondu l'espèce dont il s'agit, en ce que la tête et le cou sont d'un verd d'olive sombre et rembruni, et que les parties noires jettent des reflets plus rares et moins brillans.

(1) Lin. Syst. nat. *loco citato*.

LE TROUPIALE

A CALOTTE NOIRE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 553.

CET oiseau me paroît être absolument de la même espèce que le troupiale brun de la nouvelle Espagne, de M. Brisson. Pour se

(1) Le troupiale brun de la nouvelle Espagne; *icterus supernè fusco nigricans, infernè luteus; capite luteo; vertice fusco-nigricante; remigibus; rectricibusque nigricantibus...* *icterus fuscus novæ Hispaniæ*. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 4, gen. 19, sp. 17.

Oriolus nigricans, subtius capiteque luteus... *oriolus mexicanus*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 52, sp. 8. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 18.

Troupiale mexicain; *icterus mexicanus*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 547.

Il est à présumer, avec beaucoup de vraisemblance, que le troupiale brun de la nouvelle Espagne, décrit par Brisson, est la femelle du troupiale à calotte noire. C'est l'opinion de deux savans ornithologistes, Mauduyt et Daudin. Cette femelle a le dessus de la tête, le dos et le croupion d'un brun noirâtre; le reste du plumage est jaune, excepté les plumes des ailes et de la queue, lesquelles sont noirâtres; les grandes

DES TROUPIALES. 157

former une idée juste de son plumage, qu'on se représente un oiseau d'un beau jaune avec une calotte et un manteau noir. La queue est de la même couleur sans aucune tache, mais le noir des ailes est un peu égayé par du blanc qui borde les couvertures et qui reparoît à l'extrémité des plumes.

Cet oiseau a le bec gris clair avec une teinte orangée et les pieds marrons. Il se trouve au Mexique et dans l'île de Cayenne.

couvertures des ailes ont cette dernière teinte obscure, mais elles sont bordées de gris jaunâtre; le bec, les pieds et les ongles sont d'un jaune lavé.

L'on doit ajouter à la description du mâle, que son œil est entouré d'une peau nue, et qu'un trait également dégarni de plumes s'étend depuis l'angle de la bouche de chaque côté sur une longueur d'environ un pouce. S O N N I N I.

LE TROUPIALE TACHETÉ

DE CAYENNE.

Voyez les planches enluminées, n° 448, fig. 1, le mâle ; fig. 2, la femelle.

LES taches de ce petit troupiale résultent de ce que presque toutes ses plumes, qui ont du brun ou du noirâtre dans leur milieu, sont bordées tout autour d'un jaune plus ou moins orangé sur les ailes, la queue et la partie inférieure du corps, et d'un jaune plus ou moins rembruni sur le dos et toute la partie supérieure du corps. La gorge est sans tache et de couleur blanche : un trait de même couleur, qui passe immédiatement sur l'œil, se prolonge en arrière entre deux traits noirs parallèles, dont l'un accompagne le trait blanc par dessus, et l'autre embrasse l'œil par dessous : l'iris est d'un orangé vif et presque rouge ; tout cela donne du jeu et de l'expression à la physionomie du mâle ; je dis du mâle, car la femelle n'a aucune physionomie, quoiqu'elle ait aussi l'iris orangée : à l'égard de son plumage, c'est du

DES TROUPIALES. 159

jaune lavé qui, se brouillant avec du blanc sale, produit la plus fade uniformité.

Ces oiseaux ont le bec épais et pointu des troupiales, et d'un cendré bleuâtre; leurs pieds sont couleur de chair. On jugera des proportions de leur forme par la figure indiquée ci-dessus (1).

Le carouge tacheté de M. Brisson (2), qui a plusieurs traits de ressemblance avec le troupiale de cet article, en diffère cependant à beaucoup d'égards, non seulement

(1) Ces troupiales ne sont pas tout à fait aussi gros qu'une alouette; ils ont six pouces de longueur; ce sont des oiseaux rares, du moins dans nos collections.

S O N N I N I.

(2) Le carouge tacheté; *icterus fuscus ad rufum inclinans, supernè saturatius, infernè dilutius, maculis nigris variegatus; genis et gutture nigris; remigibus reatricibusque nigricantibus... .. xanthornus nævius*. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 29.

Oriolus griseus nigro-punctatus, fasciâ oculorum albâ. oriolus melancholicus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 17. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 33.

Carouge tacheté; *icterus melancholicus*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 337.

C'est, suivant Brisson, un oiseau du Mexique.

S O N N I N I.

parce qu'il est plus de moitié plus petit, mais parce qu'il a l'ongle postérieur plus long, l'iris noisette, le bec couleur de chair, la gorge noire, ainsi que les côtés du cou, enfin le ventre, les jambes, les couvertures du dessus et du dessous de la queue sans aucunes taches.

M. Edwards hésitoit à laquelle des deux espèces il falloit le rapporter, celle de la grive ou de l'ortolan. M. Klein (1) décide assez lestement que ce n'est ni à l'une ni à l'autre, mais à celle du pinçon : malgré sa décision, la forme du bec et l'identité du climat me déterminent pour l'opinion de M. Brisson, qui en fait un carouge.

(1) P. 98. Je ne sais pourquoi M. Klein caractérise cette espèce par sa queue relevée, *caudâ superbiens*, si ce n'est d'après la figure de M. Edwards, pl. LXXXV; mais on sait qu'un dessinateur ne représente qu'un moment, qu'une attitude, et qu'il choisit ordinairement le moment le plus beau, l'attitude la plus pittoresque. D'ailleurs M. Edwards ne dit rien du port habituel de la queue de cet oiseau, qu'il appelle *schomburger*.

LE TROUPIALE OLIVE
DE CAYENNE* (1).

Voyez les planches enluminées, n° 606, fig. 2.

CET oiseau n'a que six à sept pouces de longueur : il doit son nom à la couleur olivâtre qui règne sur la partie postérieure du cou, sur le dos, la queue, le ventre et les couvertures des ailes ; mais cette couleur n'est point par-tout la même ; plus sombre sur le cou, le dos et les couvertures des ailes les plus voisines, un peu moins sur la queue, elle devient beaucoup plus claire sous le ventre, comme aussi sur la plus

(1) *Oriolus olivaceus, capite, gula, jugulo, et pectore fuscis, alis nigris.. . oriolus olivaceus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 47.*

Oriolus olivaceus, capite, gula, juguloque fuscis nitidis, pectore flavescente.. . . . oriolus olivaceus. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 41.

Troupiale olive de Cayenne ; *icterus olivaceus. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 342.*

SONNINI.

grande partie des couvertures des ailes les plus éloignées du dos, avec cette différence entre les grandes et les petites, que celles-ci sont sans mélange d'autre couleur, au lieu que les grandes sont variées de brun. La tête, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un brun mordoré plus foncé sous la gorge, et tirant à l'orangé sur la poitrine où le mordoré se fond avec la couleur olivâtre du dessous du corps. Le bec et les pieds sont noirs; les pennes de l'aile et quelques-unes de ses grandes couvertures les plus proches du bord extérieur, sont de la même couleur, mais bordées de blanc.

Au reste, la forme du bec est celle des troupiales; la queue est assez longue, et les ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas au tiers de sa longueur (1).

(1) Daudin possède un troupiale apporté de la Caroline, et à très-peu près semblable à celui de cet article, dont il ne diffère que par une teinte olivâtre plus répandue sur le plumage, par sa gorge d'un gris blanchâtre, ses pieds bruns, et le duvet qui est à la base de ses plumes, ce qui indique un oiseau jeune; en sorte que cet individu de la collection de Daudin doit être regardé comme le troupiale oliye de Cayenne dans son jeune âge.

LE TROUPIALE CHÂTAIN (1),**PAR SONNIN.**

C'EST une espèce très-voisine de la précédente, si toutefois elle en est véritablement distincte, ce qui ne peut être décidé que par l'observation. Daudin a reçu de la Caroline un de ces troupiales; il l'a désigné par l'épithète de *châtain*, qui en effet lui convient beaucoup; une grande partie de son plumage, c'est-à-dire, le dos, le croupion, la gorge et tout le dessous du corps étant d'un marron luisant, auquel le noir mat de la tête, du cou, du manteau des ailes et de la queue donne encore plus d'éclat. Les plumes des jambes sont noirâtres, et les grandes couvertures supérieures des ailes, terminées de blanc, forment sur chaque aile une bande transversale.

Les couleurs de la femelle sont moins

(1) Troupiale châtain; *icterus castaneus*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 353.

foncées; le noir est mêlé de brun, et le marron de roussâtre. Cette espèce de troupiale forme son nid en demi-sphère concave, avec des racines sèches et fibreuses; le même arbre est ordinairement chargé de plusieurs de ces nids, mais on ignore le tems de la ponte, de même que le nombre des œufs.

LE CAP-MORE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 375 le mâle adulte, et 376 le jeune mâle; tous deux sous le nom de troupiales du Sénégal.

Les deux individus représentés dans les planches 375 et 376, ont été apportés par un capitaine de vaisseau, qui avoit ramassé une quarantaine d'oiseaux de différens pays, entre autres du Sénégal, de Madagascar, etc., et qui avoit nommé ceux-ci pinçons du Sénégal. Je leur ai donné le nom de capmore, à cause de leur capuchon mordoré, et j'ai substitué ce nom, qui exprime l'accident le plus remarquable de leur plumage, à la

(1) *Oriolus flavus*, capite fusco cum splendore aureo, remigibus reatricibusque nigricantibus margine aurantio... *oriolus textor*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 36.

Oriolus fulvo luteus, capite fusco aureo, remigibus reatricibusque nigris margine fulvis... *oriolus textor*. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 22.

Troupiale du Sénégal ou cap-more; *icterus textor*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 349.

SONNINI.

L 3

dénomination impropre de troupiales du Sénégal : elle m'a paru impropre, cette dénomination, soit à raison du climat indiqué, qui n'est point celui des troupiales, soit à raison même de l'espèce désignée; car le cap-more s'éloigne assez de l'espèce des troupiales, et par les proportions du bec, de la queue et des ailes, et par la manière dont il travaille son nid, pour qu'on doive l'en distinguer par un nom particulier; et il pourroit se faire que, sans être un véritable troupiale, il fût en Afrique le représentant de cette espèce américaine. Les deux dont il s'agit ici ont appartenu à une personne d'un haut rang, qui nous a permis de les faire dessiner chez elle; et cette personne ayant jeté un coup d'œil sur leurs façons de faire, et ayant bien voulu nous communiquer ce qu'elle avoit vu, elle nous a appris sur l'histoire de cette espèce étrangère et nouvelle tout ce que nous en savons.

Le plus vieux avoit une sorte de capuchon brun qui paroissoit mordoré au soleil; ce capuchon s'efface à la mue de l'arrière-saison, laissant à la tête une couleur jaune; mais il reparut au printems, ce qui se renouvela constamment les années suivantes. La couleur principale du reste du corps étoit le

DES TROUPIALES. 167

jaune plus ou moins orangé; cette couleur régnoit sur le dos comme sur la partie inférieure du corps, et elle bordoit les ouvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, lesquelles avoient toutes le fond noirâtre.

Le jeune fut deux ans sans avoir le capuchon, et même sans changer de couleurs; ce qui fut cause qu'on le prit d'abord pour une femelle; et qu'on le dessina sous cette dénomination, n° 376. La méprise étoit excusable; puisque dans la plupart des animaux le premier âge fait presque disparaître les différences qui distinguent les mâle des femelles, et qu'un des principaux caractères de ces dernières consiste à conserver très-long-tems les attributs de la jeunesse; mais enfin, lorsqu'au bout de deux ans le jeune troupiale eut pris le capuchon mordoré et toutes les couleurs du vieux, on ne put s'empêcher de le reconnoître pour un mâle.

Ayant ce changement de couleur, le jaune de son plumage étoit d'une teinte plus foible que dans le vieux; il régnoit sur la gorge, le cou, la poitrine, et bordoit, comme dans le vieux, toutes les plumes de la queue et des ailes. Le dos étoit d'un brun

olivâtre, qui s'étendoit derrière le cou et jusque sur la tête. Dans l'un et l'autre, l'iris des yeux étoit orangé, le bec couleur de corne, plus épais et moins long que celui du troupiale, et les pieds rougeâtres.

Ces deux oiseaux vécurent d'abord en assez bonne intelligence dans la même cage; le plus jeune étoit ordinairement sur le bâton le plus bas, ayant le bec fort près de l'autre; il lui répondoit toujours en battant des ailes et avec l'air de la subordination.

Comme on s'aperçut dans l'été qu'ils entrelassoient des tiges de mouron dans la grille de leur cage, on prit cela pour l'indice d'une disposition prochaine à nicher, et on leur donna de petits brins de joncs, dont ils eurent bientôt construit un nid, lequel avoit assez de capacité pour que l'un des deux y fût caché tout entier. L'année suivante ils recommencèrent, mais alors le vieux chassa le jeune, qui prenoit déjà la livrée de son sexe, et celui-ci fut obligé de travailler à part à l'autre bout de la cage. Nonobstant une conduite si soumise, il étoit souvent battu, et quelquefois si rudement qu'il restoit sur la place : on fut obligé de les séparer tout à fait, et depuis ce tems ils ont travaillé chacun de leur côté, mais

DES TROUPIALES. 169

sans suite; l'ouvrage du jour étoit ordinairement défait le lendemain : un nid n'est pas l'ouvrage d'un seul.

Ils avoient tous deux un chant singulier, un peu aigre, mais fort gai : le plus vieux est mort subitement, et le plus jeune à la suite de quelques attaques d'épilepsie. Leur grosseur étoit un peu au dessous de celle de notre premier troupiale; ils avoient aussi les ailes et la queue un peu plus courtes à proportion (1).

(1) L'on conserve la dépouille d'un cap-more au cabinet d'histoire naturelle de Paris. SONNINI.

LE SIFFLEUR (1).

Voyez les planches enluminées, n° 236, fig. 1.

JE ne sais pourquoi M. Brisson a fait un baltimore de cet oiseau ; car il me semble que, soit par la forme du bec, soit par les proportions du tarse, il est plutôt troupiale que baltimore. Au reste, je laisse la question

(1) Le baltimore verd ; *icterus supernè fuscus ad olivaceum inclinans, infernè et uropygio viridi-olivaceus ; remigibus fuscis, oris exterioribus olivaceis, interioribus albicantibus.. .. icterus minor viridis.* Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 21, avec une figure, planche x, fig. 2.

Oriolus olivaceus, subtùs in viridem vergens, alarum apice et tectricibus inferioribus flavis, superioribus et majoribus fuscis flavo marginatis, caudâ rotundatâ... oriolus viridis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 51.

Oriolus fusco-olivaceus, subtùs uropygioque viridi-olivaceus, remigibus fuscis extùs olivaceis, intùs albicantibus... oriolus viridis. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 35.

Troupiale siffleur de Saint-Domingue ; *icterus viridis.* Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 352.

S O N N I N I.

DES TROUPIALES. 171

indécise en plaçant le siffleur entre les baltimores et les troupiales, sous le nom vulgaire qu'on lui donne à Saint-Domingue, nom qu'il doit sans doute aux sons aigus et perçans de sa voix.

En général cet oiseau est brun par dessus, excepté les environs du croupion et les petites couvertures des ailes qui sont d'un jaune verdâtre, comme tout le dessous du corps; mais cette dernière couleur est plus rembrunie sous la gorge, et elle est variée de roux sur le cou et la poitrine; les grandes couvertures et les plumes des ailes, ainsi que les douze plumes de la queue, sont bordées de jaune; mais, pour avoir une idée juste du plumage du siffleur, il faut supposer une teinte olive plus ou moins forte, répandue sur toutes ses différentes couleurs sans exception; d'où il résulte que, pour caractériser cet oiseau par la couleur dominante de son plumage, il eût fallu choisir l'olive et non pas le verd, comme a fait M. Brisson.

Le siffleur est de la grosseur du pinçon; il a environ sept pouces de longueur et dix à onze pouces de vol; la queue, qui est étagée, a trois pouces, et le bec neuf à dix lignes.

LE TROUPIALE ROUGE (1),

PAR SONNERAT.

CE troupiale, de la grosseur de notre merle, a été trouvé par M. Sonnerat à Antigue, dans l'île Panay; et suivant le même voyageur, on le rencontre aussi dans les terres méridionales de l'Amérique.

Un beau rouge de carmin brille sur la tête, le cou, le dos et les jambes de cette espèce; les ailes, le ventre et la queue sont d'un noir velouté, et le bec, comme les pieds, noirâtres; l'iris des yeux est couleur de feu (2).

(1) *Oriolus miniatus*, alis, abdomine et caudâ nigerrimis. . . . *oriolus ruber*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 34.

Oriolus cinnabarinus, abdomine remigibus rectricibusque nigro-sericeis. . . . *oriolus ruber*. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 17.

Troupiale rouge; *icterus ruber*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 346.

(2) Voyage à la nouvelle Guinée, par Sonnerat, pag. 115, avec une figure, planche LXVIII.

LE TROUPIALE JAUNE (1),

PAR SONNINI.

C'EST encore à M. Sonnerat que l'on doit la connoissance de cet autre troupiale (2), qui pourroit bien n'être qu'une variété de sexe ou d'âge du précédent. Le plumage de tous deux a la même distribution de couleurs, à très-peu près; et si on change le rouge du premier en un jaune d'orpiment, l'on aura le plumage du second, à la seule différence que le jaune de celui-ci ne s'étend pas sur le dos, comme le rouge du troupiale

(1) *Oriolus aureus*, dorso postico, alis caudâque nigris. *oriolus flavus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 35.

Oriolus flavus, cervice, dorso, alis caudâque sericeo-nigris... *oriolus flavus*. Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 19.

Troupiale jaune; *icterus flavus*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 347.

(2) Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 113, avec une figure, planche LXIX.

de l'article précédent. Au surplus, la grandeur est la même, aussi bien que la couleur du reste du plumage de l'iris et des pieds.

Le troupiale jaune vit, comme le rouge, dans l'île Panay et dans les climats chauds de l'Amérique; à la rivière de la Plata, il est connu sous le nom de *ventre coloré*.

LE TROUPIALE

D'OUNALASCHKA (1),

PAR SONNINI.

DES navigateurs anglais ont rapporté cette espèce d'Ounalaschka, l'une des îles de la mer du Sud, et l'on en trouve la description dans l'ouvrage d'un naturaliste de la même nation (2).

Ses couleurs ou plutôt ses teintes sont

(1) *Oriolus fuscus*, maculâ suboculari mentoque albis, jugulo et pectore ex ferrugineo fuscis. *oriolus aunalaschkensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 48.

Oriolus fuscus, collo subtùs ferrugineo-fusco, loris maculâ albâ, gulâ albidâ strigâ fuscâ bifidâ. ... *oriolus aonalaschkensis*. Lath. Syst. ornith. gen. 15, sp. 42.

Troupiale d'Ounalaschka; *icterus aunalaschkensis*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 354.

(2) Pennant's Arctic zoology, tom. II, pag. 261, n° 151, unalaschka oriole.

LE TROUPIALE

GRIS DE FER (1),

PAR SONNINI.

PENNANT est le premier qui a décrit cet oiseau du nord de l'Amérique (2). C'est une espèce voyageuse, dont les migrations sont régulières; on la voit arriver à New-Yorck à la fin d'octobre, et le séjour qu'elle fait dans cette contrée n'est pas long; elle y,

(1) *Oriolus niger*, *pennarum marginé ferrugineo*, *capite et cervice ex nigricante purpurascens*, *abdomine sordido*. . . . *oriolus ferrugineus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 43.

Oriolus niger, *pennis ferrugineo marginatis*, *capite cerviceque purpurascens*, *abdomine obscuro*; *maculâ per oculos ad nucham nigrâ*. . . *oriolus ferrugineus*. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 6.

Troupiale ferrugineux; *icterus ferruginosus*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 351.

(2) Arctic zoology, tom. II, pag. 260, n° 146, rusty oriole.

vient vraisemblablement du midi de la baie d'Hudson, où on la trouve également.

Le troupiale gris de fer a le bord des plumes de cette couleur ; elles sont presque toutes noires, à l'exception de celles de la tête et du haut du cou en dessus, qui ont des reflets pourpres ; une tache noire occupe sur les côtés de la tête l'espace entre les yeux et le cou ; le ventre, le bec et les pieds sont noirâtres, et les ailes, de même que la queue, d'un verd luisant. La longueur totale de l'oiseau est de six à sept pouces.

LE TROUPIALE
A QUEUE POINTUE (1),

PAR SONNINI.

L'ON voit encore, dans la province de New-Yorck, un autre oiseau auquel les ornithologistes ont donné le nom de troupiale, quoique l'on ne soit pas certain qu'il appartienne à ce genre. Un caractère particulier le distingue de tous les troupiales, c'est d'avoir les pennes de la queue étroites et terminées en pointe.

Sa grosseur est celle d'une alouette. Il a le sommet de la tête varié de brun et de cendré, les côtés de la tête bruns, le dos varié de noir, de blanc et de cendré, la

(1) *Oriolus varius*, *rectricibus angustis acuminatis*. *oriolus caudacutus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 49. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 43.

Troupiale acutipenne; *icterus caudacutus*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 354.

poitrine, les jambes et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaunâtre pâle, tacheté de brun; le ventre blanc, les ailes brunes et leurs couvertures bordées de gris de fer, la queue d'un verd d'olive foncé, avec des bandes transversales d'une teinte plus claire; enfin le bec et les pieds d'un brun pâle (1).

(1) Pennant, *Arctic zoology*, tom. II, pag. 261, n° 152, sharp-tailed oriole.

LE B A L T I M O R E (1) (2).

Voyez les planches enluminées , n° 506 , fig. 1.

CET oiseau d'Amérique a pris son nom de quelque rapport aperçu entre les couleurs de son plumage ou leur distribution, et les armoiries de mylord Baltimore. C'est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau franc, pesant un peu plus d'une once; qui a six à sept pouces de longueur, onze à douze de vol, la queue composée de douze

(1) C'est le baltimore-bird de Catesby; tom. I, planche XLVIII.

(2) Le baltimore; *icterus aurantius*; capite et dorso supremo nigris; remigibus nigris, oris exterioribus albis, interioribus albidis; rectricibus quatuor utrinque extimis primâ medietate nigris, alterâ aurantiis. *icterus minor*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 19, avec une figure, planche XII, fig. 1.

Oriolus nigricans, subtis fasciâque alarum fulvus. *oriolus baltimore*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 10. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 20.

Troupiale baltimore; *icterus baltimore*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 348. SONNINI.

pennes , longue de deux à trois pouces et dépassant les ailes en repos presque de la moitié de sa longueur. Une sorte de capuchon d'un beau noir lui couvre la tête et descend par devant sur la gorge, et par derrière jusque sur les épaules; les grandes couvertures et les pennes des ailes sont pareillement noires, ainsi que les pennes de la queue, mais les premières sont bordées de blanc, et les dernières ont de l'orangé à leur extrémité, et d'autant plus qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu qui n'en ont point du tout; le reste du plumage est d'un très-bel orangé; enfin le bec et les pieds sont de couleur de plomb.

La femelle, que j'ai observée dans le cabinet du roi, avoit toute la partie antérieure d'un beau noir, comme le mâle, la queue de la même couleur, les grandes couvertures et les pennes des ailes noirâtres, le tout sans aucun mélange d'autre couleur (1); et tout ce qui est d'un si bel orangé dans le mâle, elle l'avoit d'un rouge terne (2).

(1) M. Brisson remarque que l'oiseau donné par Catesby pour la femelle du baltimore bâtard, paroît être plutôt celle du baltimore véritable.

(2) Les naturalistes ont été induits en erreur par

J'ai dit plus haut que le bec des baltimores étoit non seulement plus court à proportion et plus droit que celui des carouges, des troupiales et des cassiques, mais d'une forme particulière : c'est celle d'une pyramide à cinq pans, dont deux pour le bec supérieur, et trois pour le bec inférieur. J'ajoute qu'ils ont le pied ou plutôt le tarse plus grêle que les carouges et les troupiales.

Les baltimores disparaissent l'hyver, du moins en Virginie et dans le Maryland, où Catesby les a observés. Ils se trouvent aussi dans le Canada; mais Catesby n'en a point vu dans la Caroline.

Catesby, relativement à cet oiseau, qui n'est point la femelle du baltimore. C'est une autre espèce de troupiale, observée par Palisot de Beauvais, et qu'il a désignée par la dénomination de *loriot à gorge noire* dans le catalogue du cabinet de M. Peate, que ce savant voyageur a fait imprimer à Philadelphie en 1796. Gmelin (Lin. Syst. nat. edit. 15) a pris ce troupiale à gorge noire pour la femelle du *baltimore bâtard*; mais Palisot de Beauvais s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs sujets de cette espèce, qu'ils étoient mâles. La femelle ne diffère du mâle que par la gorge, qui n'est pas noire, mais jaunâtre, comme le dessus de l'oiseau.

Au reste, la véritable femelle du baltimore est l'oiseau dont il va être question dans l'article suivant.

S O N N I N I.

M 4

Ils font leurs nids sur les plus grands arbres, tels que peupliers, tulipiers, etc.; ils l'attachent à l'extrémité d'une grosse branche, et il est ordinairement soutenu par deux petits rejetons qui entrent dans ses bords; en quoi les nids des baltimores me paroissent avoir du rapport avec celui de nos loriots.

LE BALTIMORE BÂTARD (1).

Voyez les planches enluminées, n° 506, fig. 2.

ON a sans doute appelé cet oiseau ainsi, parce que les couleurs de son plumage sont moins vives que celles du baltimore, et qu'à

(1) Le baltimore bâtard; *icterus flavus, ad aurantium inclinans; dorso supremo griseo-olivaceo; gutture nigro; remigibus fuscis, oris albidis; rectricibus quatuor utrinque extimis flavo-olivaceis. icterus minor spurius*. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 20, avec une figure, pl. x, fig. 3.

Oriolus niger, subtùs fulvus, fasciâ alarum albâ... oriolus spurius. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 11. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 21.

Cet oiseau n'est point une espèce particulière. Les habitans de l'Amérique septentrionale le reconnoissent pour la femelle du *baltimore* de l'article précédent. Je tiens du même naturaliste distingué que j'ai cité dans ma dernière note, Palisot de Beauvais, que de ces prétendus *baltimores bâtards* ayant été ouverts au printems, époque où, comme l'on sait, les parties de la génération sont le plus apparentes, l'on a reconnu qu'ils étoient femelles; d'un autre côté, il les a observés lui-même dans les campagnes, et il s'est assuré qu'ils s'apparioient et s'accouplioient

cet égard on l'a considéré comme une espèce abâtardie : et en effet, lorsqu'on s'est assuré, par une comparaison exacte, que ces deux oiseaux sont ressemblans presque en tout (1), excepté pour les couleurs, qu'ils ne diffèrent, à vrai dire, que par les teintes des mêmes couleurs distribuées presque absolument de même, on ne peut guère se dispenser d'en conclure que le baltimore bâtard n'est qu'une variété de l'espèce franche, variété dégénérée, soit par l'influence du climat, soit par quelqu'autre cause. Le noir de la tête est un peu marbré, celui de la gorge est pur ; la partie du coqueluchon qui tombe par derrière est d'un gris olivâtre qui se fonce de plus en plus en approchant du dos. Presque tout ce qui est d'un orangé si brillant dans l'autre, est dans celui-ci d'un jaune tirant sur l'orangé, plus vif sur la poitrine et sur les couvertures de la queue que par-tout ailleurs. Les ailes sont brunes, mais leurs grandes couvertures et leurs pennes sont bordées de blanc sale. Des douze pennes de la queue, les deux

avec les baltimores ; en sorte que ces faits positifs confirment d'une manière évidente l'opinion généralement reçue dans le pays. SONNINI.

(1) Le bâtard a les ailes un peu plus courtes,

du milieu sont noirâtres dans leur partie moyenne, olivâtres à leur naissance et marquées de jaune à leur extrémité : la suivante de chaque côté présente les deux premières couleurs mêlées confusément, et dans les quatre penes suivantes les deux dernières couleurs sont fondues ensemble.

En un mot le baltimore franc est au baltimore bâtard, par rapport aux couleurs du plumage, à peu près ce que celui-ci est à sa femelle : or cette femelle a les couleurs du dessus du corps et de la queue plus ternes, et le dessous du corps d'un blanc jaunâtre (1)

(1) Catesby avoit encore été mal informé, lorsqu'il a donné l'oiseau que Linnæus a appelé troupiale varié (*oriolus varius*), pour la femelle du baltimore bâtard ; c'est une espèce particulière dont il sera question plus loin, Guenau de Montbeillard l'ayant nommée *carouge de Cayenne*. SONNINI.

LE CASSIQUE JAUNE
DU BRÉSIL,

O U

L' Y A P O U (1) (2).

Voyez les planches enluminées , n^o 184.

EN comparant les cassiques aux troupiales, aux carouges et aux baltimores, avec lesquels ils ont beaucoup de choses communes, on

(1) C'est un oiseau fort approchant du *cassique jaune* de M. Brisson, et de la *pie du Brésil* de Belon, *Nature des oiseaux*, pag. 292. On lui a donné plusieurs noms latins, *pica*, *picus minor*, *cissa nigra*, etc. En italien, *gazza* ou *zalla di Terra nuova*. En anglais, *black and yellow daw of Brasil*. En français, *cul jaune*; Barrère ajoute de la *petite espèce*, *France équinoxiale*, pag. 142; mais il est évident que ce sont ceux dont j'ai parlé ci-dessus qui sont les petits culs jaunes, ayant à peu près la grosseur de l'alouette (*).

(*) Barrère, en appelant cet oiseau *petit cul jaune*, n'a fait que répéter le nom que lui donnent les créoles de la colonie

s'apercevra qu'ils sont plus gros, qu'ils ont le bec plus fort, et les pieds plus courts à proportion, sans parler du caractère de leur physionomie, aussi facile à saisir par le coup d'œil, ou même à exprimer dans une figure, que difficile à rendre avec le seul pinceau de la parole.

Plusieurs auteurs ont donné la description

(2) Le cassique jaune; *icterus niger*, *maculá in alis et uropygio luteis*; *rectricibus in exortu luteis, apice nigris...* *cassicus luteus*. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 14, avec une figure, planche rx, fig. 1.

Oriolus niger, *dorso postico, maculáque tectricum alarum basique rectricum luteis...* *oriolus persicus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 7. — Latham, Syst. ornith. g. 15, sp. 1.

Cacique cul jaune ou yapou; *cacicus persicus*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 327.

S O N N I N I.

de Cayenne, et ce nom n'est pas mal appliqué, parce que cette espèce de cassique est bien réellement la plus petite du même genre que l'on connoisse à la Guiane, et parce que la dénomination de *cul-j jaune* lui est commune avec le *cassique verd* et le *cassique huppé*, qui sont plus gros que celui-ci. Quant aux petits culs jaunes dont Guenau de Montbeillard fait mention dans sa note comme ayant exclusivement droit à cette désignation, il est clair que l'auteur a en vue le *troupiale*, oiseau de l'Amérique septentrionale et, comme je l'ai déjà dit, ne se trouvant point à Cayenne.

S O N N I N I.

et la figure du cassique jaune, sous différens noms, et il y a à peine deux de ces figures ou de ces descriptions qui s'accordent parfaitement. Mais, avant d'entrer dans le détail de ces variétés, il est bon d'écarter tout à fait un oiseau qui me paroît avoir des différences trop caractérisées pour appartenir même de loin à l'espèce de l'yapou; c'est la pie de Perse d'Aldrovande (1) : ce naturaliste ne l'a décrite que d'après un dessin qui lui avoit été envoyé de Venise; il la juge de la grosseur de notre pie; sa couleur dominante n'est pas le noir, elle est seulement rembrunie (*sub-fuscum*): elle a le bec fort épais, un peu court (*breviusculum*) et blanchâtre, les yeux blancs et les ongles petits, tandis que notre yapou n'est guère plus gros que le merle, que tout ce qui est noir dans son plumage est d'un noir décidé; que son bec est assez long et de couleur de soufre, l'iris de ses yeux couleur de saphir, et ses ongles assez forts, selon M. Edwards, et même bien forts et crochus, selon Belon. On ne peut guère douter que des oiseaux si différens n'appartiennent à des espèces différentes, sur-tout si celui d'Aldrovande

(1) Tome I, pag. 793.

étoit réellement originaire de Perse , comme on le lui avoit dit , car l'yapou est certainement d'Amérique.

Les couleurs principales de ce dernier sont constamment le noir et le jaune , mais la distribution de ces couleurs n'est pas la même dans tous les individus observés : par exemple , dans celui que nous avons fait dessiner , tout est noir , excepté le bec et l'iris des yeux , comme nous venons de le dire , et encore les grandes couvertures des ailes les plus voisines du corps qui sont jaunes , ainsi que toute la partie postérieure du corps , tant dessus que dessous , depuis et compris les cuisses jusques et par-delà la moitié de la queue.

Dans un autre individu venant de Cayenne , qui est au cabinet du roi , et qui est plus gros que le précédent , il y a moins de jaune sur les ailes et point du tout au bas de la jambe ; enfin les pieds paroissent plus forts à proportion ; ce peut être le mâle.

Dans la pie noire et jaune de M. Edwards , qui est évidemment le même oiseau que le nôtre , il y a sur quatre ou cinq des couvertures jaunes des ailes une tache noire près de leur extrémité : outre cela , le noir du plumage a des reflets couleur de pourpre , et l'oiseau paroît être un peu plus gros.

Dans l'yapou ou le jupujuba de Marcgrave (1), la queue n'est mi-partie de noir et de jaune que par dessous, car sa face supérieure est toute noire, excepté la penne la plus extérieure de chaque côté, qui est jaune jusqu'à la moitié de sa longueur.

Il suit de toutes ces diversités, que les couleurs du plumage ne sont rien moins que fixes et constantes dans cette espèce, et c'est ce qui me feroit pencher à croire avec Marcgrave, que l'oiseau appelé par M. Brisson, *cassique rouge*, est encore une variété dans cette espèce (2) : j'en dirai les raisons plus bas (3).

(1) Hist. Brasiliæ, pag. 193.

(2) Vidi quoque totaliter nigras, dorso sanguinei coloris. (Marcgrave, *loco citato.*)

(3) Le cassique rouge n'est point une simple variété du cassique rouge; il forme une espèce distincte; et j'en dirai moi-même les raisons plus bas.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE

DU CASSIQUE JAUNE ou YAPOU,

P A R S O N N I N I.

CE que j'ai rapporté au sujet des qualités sociales du troupiale (1), convient également à l'yapou. C'est un oiseau très-facile et en même tems très-agréable à élever ; son naturel, qui le porte à vivre en compagnie de ses semblables et comme en famille, lui donne des dispositions à s'accommoder aussi de la société de l'homme, et à oublier près de lui, par l'habitude d'une aimable familiarité, les douceurs d'une vie libre et plus analogue à ses goûts. Sa voix est mâle, claire et sonore, et son aptitude à

(1) Voyez l'article du troupiale, note de la page 121.

imiter le ramage et même les cris de divers animaux , le rend susceptible d'apprendre aisément des airs de serinette , et de répéter différens sons ; il contrefait fort bien le ris d'un homme , l'aboiement d'un chien , etc. Il semble prendre plaisir à imiter tout ce qu'il entend ; et cette flexibilité du gosier et de la langue peut faire présumer , avec beaucoup de vraisemblance , qu'il articulerait des paroles aussi bien que l'étourneau. Peu difficile sur le choix de la nourriture , il mange à peu près de tout ce qu'on lui présente. Son plumage d'ailleurs est fort élégant ; et la belle plaque de couleur jaune dont le bas de son corps est couvert , serviroit plus agréablement , de me semble , à la parure des dames , que la bande étroite du devant des ailes du troupiale , sur-tout si on laissoit à cette large plaque jaune une bordure du noir velouté dont le reste du corps de l'oiseau est coloré.

Mais l'acquisition de l'espèce de l'yapou ne seroit pour l'homme qu'un objet de luxe et d'agrément , et ne présenteroit point d'utilité réelle ; car cet oiseau , vêtu si élégamment et doué d'une voix aussi belle que flexible , exhale une forte odeur qui rend sa chair inutile comme aliment. On la qualifie , à

Cayenne , de saveur de musc ; mais ce n'est, dans le vrai , que celle de castoreum.

Dans l'état de sauvage , les yapous se tiennent en troupes ; et lorsqu'ils sont perchés sur quelque arbre , ils paroissent , par la variété de leurs sifflemens et les différentes expressions de leur ramage propre et des sons étrangers qu'ils imitent , se moquer des personnes qui les écoutent ; ils semblent prendre plaisir à diversifier les intonations de leur voix flûtée et éclatante. Le nom brésilien *yapou* , et celui galibi *yacou* , sont également l'expression de leur cri naturel ; ils prononcent la première syllabe d'un ton un peu aigu , et après un petit repos , ils donnent aux deux autres un son grave et rauque , *y-a-pou* , *y-a-cou* ; la seconde syllabe seule est brève , les deux autres sont longues. Les nègres , et d'après eux quelques créoles de la colonie de Cayenne , les appellent *jeans quanakous* , dénomination qui a aussi quelque rapport à leur cri ; et les naturels de la Guiane française les nomment *sakoké* en langue garipone ; mais ils ne sont guères connus parmi les colons de Cayenne , que par la désignation de *culs jaunes* , qui fait la moitié de leur description.

En effet , la plus belle couleur jaune

s'étend sur la partie postérieure du dos , le croupion , le bas-ventre , les couvertures du dessus et du dessous de la queue , les pennes même de la queue jusques vers leur extrémité , et la partie des grandes couvertures des ailes qui en occupent le milieu lorsqu'elles sont déployées ; cette bande jaune transversale , d'environ un pouce de largeur , semble placée pour faire ressortir avec plus d'éclat le beau noir des ailes. Le reste du plumage a encore plus de brillant ; c'est un noir velouté que l'on pourroit aussi bien appeler un bleu très-foncé et luisant. Le bec est d'un jaune de soufre , et l'iris des yeux de couleur de saphir ; les pieds , les doigts et les ongles sont noirs.

La longueur totale d'un oiseau mâle de cette espèce , prise sur un sujet frais que je venois de tuer , s'est trouvée de onze pouces , celle du bec de seize lignes , et sa largeur à la base de cinq ; il est droit et pointu , et avance beaucoup sur le front où il forme un renflement dénué de plumes ; la mandibule supérieure passe l'inférieure de près d'une ligne. Les ouvertures des narines sont placées sur les côtés du dessus du bec ; elles ont deux lignes de long et près d'une ligne de largeur ; la peau et les plumes de la tête

s'étendent de chaque côté jusqu'à leur angle postérieur , mais ces plumes sont très-courtes. La queue a quatre pouces de longueur ; les douze pennes qui la composent sont légèrement étagées jusqu'aux deux intermédiaires, un peu moins longues que les autres : il faut observer que, sur ces deux pennes du milieu de la queue, le noir s'étend depuis leur pointe jusques vers leur moitié ; que cette même couleur va en diminuant de chaque côté, jusqu'à la dernière penne qui n'a plus guère qu'un pouce de noir à son extrémité, et que sur toutes le noir forme un angle rentrant.

Les ailes ont six pouces de long et seize pennes. La longueur du tarse est d'un pouce trois lignes ; celle du doigt du milieu, le plus long de tous et mesuré en ligne droite, est de sept lignes, l'ongle compris.

Je n'ai point trouvé de *cœcum* ni de vésicule du fiel ; les testicules étoient gonflés et oblongs ; ils avoient huit lignes de long et quatre à cinq de large. La langue est courte et divisée à son extrémité. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus grosse, et que ses couleurs ont moins de brillant.

Les yapous se nourrissent d'insectes et de

graines de différentes espèces; ils suspendent leurs nids à l'extrémité des branches des arbres les plus élevés, et presque toujours dans les lieux découverts et près des eaux. La forme de ces nids est fort singulière; c'est celle d'une cucurbite étroite, surmontée de son alambic; ils sont composés simplement d'herbes desséchées, et il n'y entre, du moins dans ceux que j'ai observés à la Guiane, ni crins, ni autre substance semblable, comme les naturalistes l'ont répété d'après Marcgrave qui, suivant toute apparence, aura pris de petits filamens de plantes sèches pour des crins ou des poils. L'on voit souvent plusieurs centaines de ces nids suspendus au même arbre et agités par les vents.

VARIÉTÉ DE L'YAPOU.

LE Cassique rouge du Brésil ou le *Jupuba* (1) (2). Ce nom est l'un de ceux que Marcgrave donne à l'yapou, et je l'applique au cassique rouge de M. Brisson, parce qu'il lui ressemble exactement dans les points essentiels; mêmes proportions, même grosseur, même physionomie, même bec, mêmes

(1) Voyez les planches enluminées, n° 482. La base du bec s'étend beaucoup sur le front, et y forme un angle rentrant assez profond qui ne peut paroître dans le profil.

(2) Le cassique rouge; *icterus niger uropygio coccineo*. . . . *cassicus niger*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 13, avec une figure, pl. VIII, fig. 2.

Oriolus niger, uropygio coccineo. . . . *oriolus hæmorrhous*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 6.

Oriolus niger, uropygio crissoque coccineis. . . . *oriolus hæmorrhous*. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 2.

Cacique cul rouge; *cacicus hæmorrhous*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 328. . . . SONNINI.

pieds, même noir foncé sur la plus grande partie du plumage; il est vrai que la moitié inférieure du dos est rouge au lieu d'être jaune, et que le dessous du corps et de la queue est noir en entier; mais cette différence ne peut guère être un caractère spécifique, dans une espèce sur-tout où les couleurs sont très-variables, comme nous avons eu occasion de le remarquer plus haut; d'ailleurs le jaune et le rouge sont des couleurs voisines, analogues, sujettes à se mêler, à se fondre ensemble dans l'orangé qui est la couleur intermédiaire, ou à se remplacer réciproquement, et cela par la seule différence du sexe, de l'âge, du climat ou de la saison (1).

(1) Quelque spécieux que paroissent les raisonnemens de Guenau de Montbeillard pour prouver que le cassique rouge est une variété de l'yapou, ou cassique jaune, les faits leur sont opposés : il est certain que les cassiques jaunes et les cassiques rouges, quoiqu'habitants le même pays, et ayant les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, la même manière de construire leurs nids, la même mauvaise odeur, sont d'espèces différentes; ils vivent séparément, et on ne les voit jamais se mêler ni se confondre. D'ailleurs les cassiques rouges sont beaucoup moins communs que les jaunes.

SONNINI.

Ces oiseaux ont environ douze pouces de longueur, dix-sept pouces de vol, la langue fourchue et bleuâtre, les deux pièces du bec recourbées également en bas, la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie et comme soudée à celle du doigt du milieu, la queue composée de douze pennes, et le fond des plumes blanc, tant sous le noir que sous le jaune du plumage.

Ils construisent leurs nids de feuilles de gramen entrelacées avec des crins de cheval et des soies de cochon, ou avec des productions végétales qu'on a prises pour des crins d'animaux : ils leur donnent la forme d'une cucurbitte étroite, surmontée de son alambic : ces nids sont bruns en dehors ; leur longueur totale est d'environ dix-huit pouces, mais la cavité intérieure n'est que d'un pied ; la partie supérieure est pleine et massive sur la longueur d'un demi-pied, et c'est par là que ces oiseaux les suspendent à l'extrémité des petites branches. On a vu quelquefois quatre cents de ces nids sur un seul arbre, de ceux que les brasiens appellent *uti* ; et comme les yapous pondent trois fois l'année, on peut juger de leur prodigieuse multiplication. Cette habitude

de nicher ainsi en société sur un même arbre, est un trait de conformité qu'ils ont avec nos choucas (1).

(1) Les cassiques rouges, de même que les cassiques jaunes, préfèrent, pour construire leurs nids, les arbres dont les branches s'avancent sur les eaux des rivières et des criques; ils les composent également de brins d'herbes desséchés; le fond destiné à porter la couvée est beaucoup plus épais que le reste; l'ouverture n'est pas tout à fait à la partie d'en haut; elle est un peu plus basse et conduite obliquement, de sorte que de quelque côté que la pluie vienne, elle ne peut entrer dans le nid. J'ai trouvé dans ces nids des petits cassiques qui commencent à avoir des plumes au commencement de mars; c'étoit le produit de la seconde ponte, car ils en font une autre au mois de décembre. Ces pontes ne consistent qu'en deux œufs. La femelle du cassique rouge est beaucoup plus petite que le mâle.

Comme la désignation de *cul jaune* est dans la colonie de Cayenne le nom générique des cassiques, on y distingue celui de cet article par la dénomination de *cul jaune des rouges*. SONNINI.

LE CASSIQUE VERD
DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 328 (2).

JE n'aurai point à comparer ou à concilier les témoignages des auteurs au sujet de ce cassique, car aucun n'en a parlé. Aussi ne

(1) Les naturalistes que j'ai coutume de citer pour la nomenclature des oiseaux, ont présenté le cassique verd comme une variété du cassique huppé de l'article suivant.

Cassique verd de Cayenne. (Gmelin, Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 33, var. 9.)

Oriolus capite cristato, corpore anticè viridi posticè castaneo, remigibus reatricibusque duabus intermediis nigris, lateralibus flavis. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 3, var. g.

Daudin prétend que c'est le jeune du cassique huppé. (Ornith. tom. II, pag. 327.)

Mauduyt a suivi l'opinion de Guenau de Montbeillard, et a décrit, dans l'Encyclopédie méthodique, le cassique verd, comme une espèce distincte. Mes observations, faites sur les lieux mêmes qu'habitent les cassiques, m'ont appris que Guenau de Montbeillard et Mauduyt avoient eu toute raison, et que le

pourrai-je rien dire moi-même de ses mœurs et de ses habitudes. Il est plus gros que les précédens ; il a le bec plus épais à sa base et plus long ; il paroît avoir aussi les pieds plus forts , mais également courts. On l'a très-bien nommé cassique verd , car toute la partie antérieure , tant dessus que dessous et compris les couvertures des ailes , est de cette couleur ; la partie postérieure est

cassique verd n'est point une variété d'âge ni de sexe du cassique huppé. C'est une espèce séparée dont les oiseaux qui la composent vivent ensemble et ne se mêlent point avec les autres espèces. Ils ont la même manière de construire leurs nids que les cassiques jaunes et les cassiques rouges ; mais ils ne se tiennent pas comme eux au bord des eaux , quoiqu'ils fréquentent toujours les cantons humides , et ils choisissent des arbres fort élevés. Ils n'ont point non plus l'odeur de castoreum qui infecte la chair des deux précédens et du cassique huppé ; ils sont bons à manger. Les colons de Cayenne leur donnent un nom particulier , parce qu'ils savent bien que ce sont des oiseaux d'espèces particulières , et ils les nomment *gros culs jaunes*. SONNINI.

(2) Mauduyt observe avec raison que , dans cette figure des planches enluminées , le dessinateur a omis les deux plumes longues que l'oiseau porte sur le derrière de la tête , et qu'en général il a exagéré les couleurs.

SONNINI.

marron ; les pennes des ailes sont noires ; celles de la queue en partie noires et en partie jaunes ; les pieds tout à fait noirs, et le bec rouge dans toute son étendue.

Ce cassique a environ quatorze pouces de longueur, et dix-huit à dix-neuf de vol (1).

(1) Ce cassique est de la grosseur de la corbine. Deux plumes longues de deux à trois pouces et olivâtres naissent au sommet de la tête près l'une de l'autre, et suivent une direction très-divergente. Le bec est fort large à sa base, et forme sur le devant de la tête une protubérance qui se prolonge jusqu'au tiers du dessus de la tête.

Mauduyt a vu des cassiques envoyés du Pérou, lesquels étoient absolument semblables à ceux de la Guiane, si ce n'est que la couleur de verd olive qui couvroit leur plumage paroissoit beaucoup plus foncée et tirant sur le brun. SONNINI.

LE CASSIQUE HUPPÉ
DE CAYENNE (1).

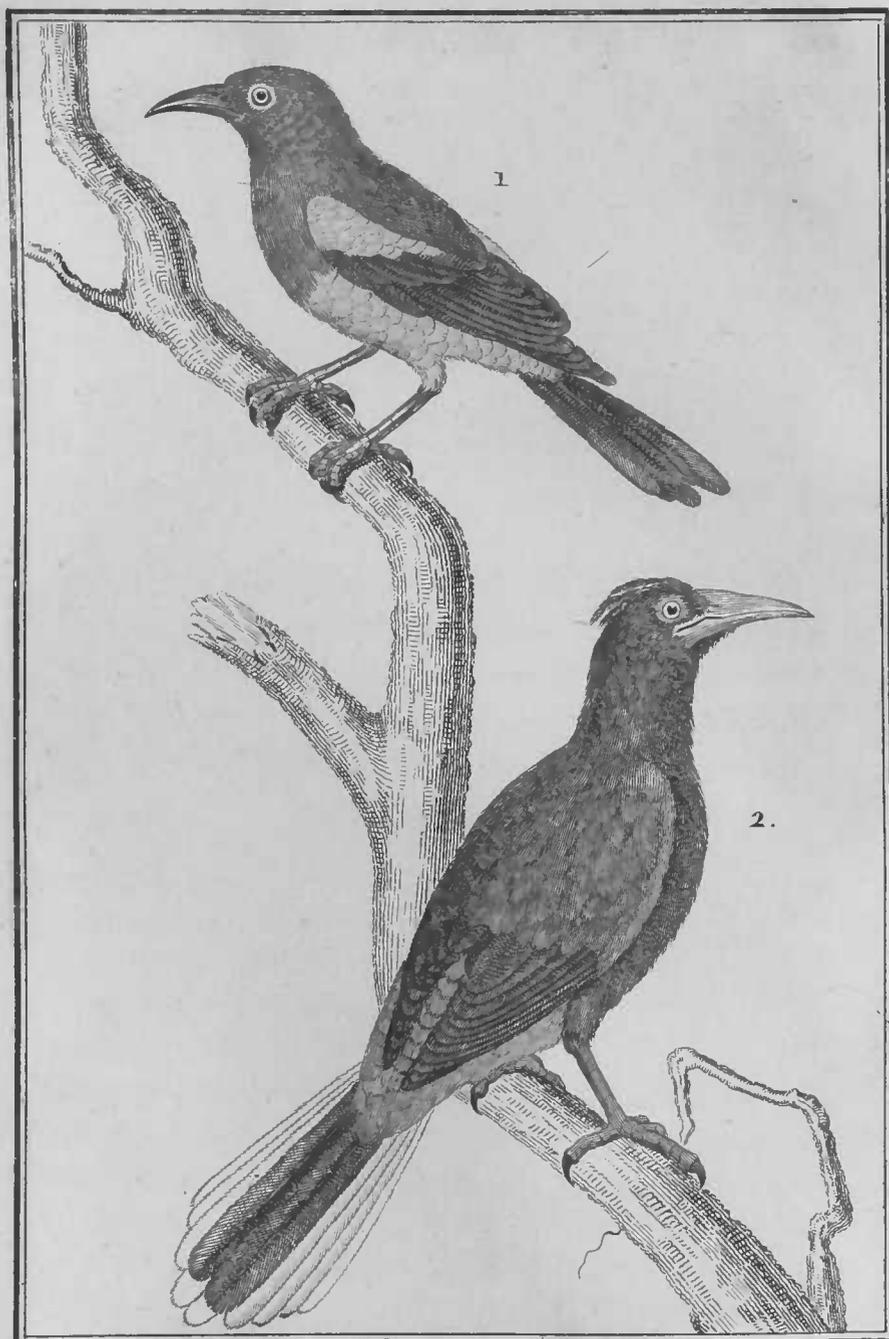
Voyez les pl. enluminées , n° 344 ; et pl. LXXXVII
de ce volume.

C'EST encore ici une espèce nouvelle, et la plus grande de celles qui sont parvenues à notre connoissance ; elle a le bec plus long et plus fort à proportion que toutes les autres, mais ses ailes sont plus courtes ; la longueur totale de l'oiseau est d'environ dix-huit pouces, celle de la queue de cinq pouces, et celle du bec de deux pouces ; il est, outre cela, distingué des espèces précédentes par de petites plumes qu'il hérissé

(1) *Oriolus aterrimus, vertice pennis aliquot elongatis subcristato.. oriolus cristatus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 52, sp. 55.

Oriolus ater cristatus, dorso infimo uropygio crissoque castaneis, rectricibus lateralibus flavis. ..
oriolus cristatus. Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 3.

Cacique huppé ; *cacicus cristatus.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 326. SONNINI.



De Seve del

Duhamel sc

1. LE CAROUGE

2. LE CASSQUE *huppé de Cayenne*

à volonté sur le sommet de sa tête, et qui lui font une espèce de huppe mobile. Toute la partie antérieure de ce cassique, tant dessus que dessous, compris les ailes et les pieds, est noire; toute la partie postérieure est marron foncé. La queue qui est étagée, a les deux pennes du milieu noires comme celles des ailes, mais toutes les latérales sont jaunes; le bec est de cette dernière couleur.

J'ai vu au cabinet du roi un individu dont les dimensions étoient un peu plus foibles, et qui avoit la queue entièrement jaune; mais je n'oserois assurer que les deux pennes intermédiaires n'eussent point été arrachées, car il n'y avoit que huit pennes en tout (1).

(1) Les cassiques huppés vivent d'insectes et de fruits, particulièrement de ceux que les créoles de Cayenne appellent par cette raison, *graines culs jaunes*; car ils ne désignent ordinairement l'espèce du cassique dont il s'agit que par la dénomination de *cul jaune*, et quelquefois encore par celle de *cul jaune de palétuviers*. Lorsque ces oiseaux ont avalé de ces fruits ou baies *culs jaunes*, leurs excréments sont jaunes et teignent le linge sur lequel ils tombent; ils aiment beaucoup aussi les fruits de la liane que l'on nomme à Cayenne *maritambour*; mais quelles que

soient les substances dont ils se nourrissent, leur chair exhale une odeur insupportable de castoreum. Ils ont, du reste, les mêmes habitudes que les cassiques dont il a été question dans les articles précédens.

Les femelles sont aussi huppées, et les teintes de leur plumage sont moins décidées.

J'ajouterai ici une observation générale au sujet de la couleur de l'iris des yeux des cassiques de la Guiane, c'est qu'ils l'ont tous d'un bleu céleste plus ou moins foncé. SONNINI.

LE CASSIQUE
DE LA LOUISIANE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 646.

LE blanc et le violet changeant, tantôt mêlés ensemble et tantôt séparés, composent toutes les couleurs de cet oiseau. Il a la tête blanche, ainsi que le cou, le ventre et le croupion; les pennes des ailes et de la queue sont d'un violet changeant et bordées

(1) *Oriolus ex nigro et albo varius, capite, collo, abdomine et uropygio albis, alis caudâque cuneiformi violaceis margine albo. . oriolus ludovicianus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 31.*

Oriolus nigro alboque varius, capite, collo, abdomine, uropygioque albis, caudâ cuneiformi. oriolus leucocephalus. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 4.

Cacique à tête blanche; *cacicus leucocephalus*, Daudin, Ornitholog. tom. II, pag. 308.

Mauduyt soupçonne que cet oiseau n'est qu'une variété du troupiale noir. (Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, article du *cassique de la Louisiane.*) SONNINI.

de blanc; tout le reste du plumage est mêlé de ces deux couleurs.

C'est une espèce nouvelle tout récemment arrivée de la Louisiane; on peut ajouter que c'est le plus petit des cassiques connus: il n'a que dix pouces de longueur totale, et ses ailes, dans leur état de repos, ne s'étendent que jusqu'au milieu de la queue, qui est un peu étagée (1).

(1) Le bec est noir et légèrement arqué; les pieds sont noirâtres.

M. Latham place à la suite du cassique de la Louisiane deux oiseaux du nord de l'Amérique, qu'il regarde comme des variétés. Le premier a le plumage brun noirâtre, le cou, la poitrine, les ailes tachetés de noir, la tête blanche et le sommet marqué d'une tache noire.

Le second, dont Gmelin a fait une espèce particulière sous la désignation d'*oriolus hudsonius*, et que M. Pennant a décrit (Arctic zoology, tom. II; n° 148.), est long de près de neuf pouces; sa tête, sa gorge, la première penne de chaque aile et ses jambes sont blanches; des bandes de la même couleur traversent sa poitrine; le reste de son plumage est verd noirâtre.

LE CAROUGE (1) (2).

Voyez les pl. entom., n° 535, fig. 1; et pl. LXXXVII
de ce volume.

EN général les carouges sont moins gros et ont le bec moins fort à proportion que les troupiales; celui de cet article a le plumage peint de trois couleurs distribuées par

(1) En latin, *icterus minor*, *turdus minor varius*, *xanthornus minor*. En français, *carouge*. Quelques-uns lui ont donné le nom d'*oiseau de banana*, comme au troupiale. M. Brisson le regarde, tom. II, p. 115, comme le même oiseau que le *xochitol altera* de Fernandez, cap. 125, dont j'ai parlé plus haut; cependant il construit son nid différemment dans le même pays, et d'ailleurs le plumage n'est point du tout le même; ce qui auroit dû être pour M. Brisson une raison décisive de ne point rapporter ces deux oiseaux à la même espèce.

(2) Le carouge; *icterus saturatè aurantius*; capite, collo et pectore saturatè castaneis; dorso supremo, remigibus rectricibusque nigris. *xanthornus*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 22, avec une figure, pl. XII, fig. 2.

Oriolus fulvus, capite pectoreque castaneis, dorso, remigibus rectricibusque nigris. . . . *oriolus banana*.

grandes masses : ces couleurs sont, 1^o le brun rougeâtre qui règne sur toute la partie antérieure de l'oiseau, c'est-à-dire, la tête, le cou et la poitrine; 2^o le noir plus ou moins velouté sur le dos, les penes de la queue, celles des ailes et sur leurs grandes couvertures, et même sur le bec et les pieds; 3^o enfin l'orangé foncé sur les petites couvertures des ailes, le croupion et les couvertures de la queue. Toutes ces couleurs sont plus ternes dans la femelle.

La longueur du carouge est de sept pouces, celle du bec de dix lignes, celle de la queue de trois pouces et plus; le vol de onze pouces, et les ailes dans leur état de repos s'étendent jusqu'à la moitié de la queue et par-delà. Cet oiseau a été envoyé de la Martinique (1); celui de Cayenne, représenté planche DCVII, fig. 1, en diffère parce qu'il est plus petit; que l'espèce de coqueluchon, qui couvre la tête, le cou, etc., est noir, égayé par quelques

Lin. Syst. nat. édit. 13, gen. 52, sp. 12. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 25.

Carouge-banana ou vulgaire; *icterus banana*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 552.

S O N N I N I.

(1) On le trouve dans toutes les îles Antilles, et jusques dans la Caroline. S O N N I N I.

taches blanches sur les côtés du cou, et par de petites mouchetures rougeâtres sur le dos; enfin, parce que les grandes couvertures et les penes moyennes des ailes sont bordées de blanc; mais ces différences ne sont pas à mon avis si considérables qu'on ne puisse regarder le carouge de Cayenne comme une variété dans l'espèce de la Martinique (1). On sait que celle-ci construit des nids tout à fait singuliers. Si l'on coupe un globe creux en quatre tranches égales, la forme de l'une de ces tranches sera celle

(1) J'observerai d'abord que la dénomination de *carouge de Cayenne* manque de précision, puisque l'oiseau auquel Guenau de Montbeillard l'a imposée se trouve non seulement dans d'autres contrées de l'Amérique méridionale, mais qu'il est aussi commun dans les Etats-Unis; et Catesby, qui l'y a décrit, l'a pris mal à propos pour la femelle du baltimore bâtard. Je remarquerai en second lieu que le *carouge de Cayenne* ne peut être considéré comme une simple variété du carouge proprement dit, et aucun naturaliste n'a suivi à cet égard le sentiment de Guenau de Montbeillard: en voici la nomenclature.

Oriolus niger, subtus, uropygio, et tectricibus alarum minoribus ferrugineus... oriolus varius. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 38.

Oriolus niger, dorso infimo, uropygio corporeque subtus castaneo-sanguineis, remigibus secundariis

du nid des carouges; ils savent le coudre sous une feuille de bananier qui lui sert d'abri, et qui fait elle-même partie du nid; le reste est composé de petites fibres de feuilles (1).

Il est difficile de reconnoître, dans ce qui vient d'être dit, le rossignol d'Espagne de M. Sloane (2) (3), car cet oiseau est plus petit que le carouge selon toutes ses dimen-

albo marginatis. . . oriolus castaneus. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 25.

Carouge varié; *icterus varius.* Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 584.

M. Latham remarque que cette espèce offre quelques variétés, produites vraisemblablement par la différence de l'âge ou du sexe. Ces variétés consistent en plus ou moins de noirâtre et de verdâtre sur la tête et sur les penes des ailes et de la queue; en une couleur noire qui couvre la gorge et le devant du cou; en une teinte marron sur la poitrine, et une autre jaunâtre sur le ventre. (Syst. ornithol. loco citato.) SONNINI.

(1) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson, à l'endroit cité.

(2) Nat. History of Jamaica, pag. 299, nos 16 et 17. En anglais, *spanish nightingale*; *watchy*, *picket*, *american hang-nest*.

(3) *Oriolus capistro et torque nigris*; *vertice*, *collo*, *dorso caudaque ex rubicundo fuscis*, *pectore et abdo-*

sions , n'ayant que six pouces anglais de longueur et neuf de vol ; il a le plumage différent, et il construit son nid sur un tout autre modèle ; ce sont des espèces de sacs suspendus à l'extrémité des petites branches par un fil que ces oiseaux savent filer eux-mêmes avec une matière qu'ils tirent d'une plante parasite, nommée *barbe de vieillard* ; fil que bien des gens ont pris mal à propos pour du crin de cheval. L'oiseau de M. Sloane avoit la base du bec blanchâtre et entourée d'un filet noir, le sommet de la tête, le cou, le dos et la queue d'un brun clair ou plutôt d'un gris rougeâtre ; les ailes d'un brun plus foncé, varié de quelques plumes blanches, la partie inférieure du cou marquée, dans son milieu, d'une ligne noire ; les côtés du cou, la poitrine et le ventre de couleur de feuille morte.

mine ex fusco flavis oriolus nidipendulus. Lin.
Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 37.

Oriolus rubro-fuscus, alis albo variis, pectore, abdomine colloque lateribus testaceo ferrugineis, medio lineâ nigrâ. . . oriolus nidipendulus. Latham,
Syst. ornith. gen. 15, sp. 24.

Carouge à nid pendant ; *icterus nidipendulus.*
Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 333.

S O N N I N I.

M. Sloane fait mention d'une variété d'âge ou de sexe, qui ne différoit de l'oiseau précédent que parce que le dos étoit plus jaune, la poitrine et le ventre d'un jaune plus vif, et qu'il y avoit plus de noir sous le bec.

Ces oiseaux habitent les bois et chantent assez agréablement. Ils se nourrissent d'insectes et de vermisseaux, car on en a trouvé des débris dans leur estomac ou gésier qui n'est point fort musculeux. Leur foie est partagé en un grand nombre de lobes, et de couleur noirâtre.

J'ai vu une variété des carouges de Saint-Domingue, autrement des culs jaunes de Cayenne dont je vais parler, laquelle approchoit fort de la femelle du carouge de la Martinique, excepté qu'elle avoit la tête et le cou plus noirs ; cela me confirme dans l'idée que la plupart de ces espèces sont fort voisines, et que malgré notre attention continuelle à en réduire le nombre, nous pourrions encore mériter le reproche de les avoir trop multipliées, sur-tout à l'égard des oiseaux étrangers qui sont si peu observés et si peu connus.

LE PETIT CUL JAUNE
DE CAYENNE (1).

C'EST le nom que l'on donne dans cette île à l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 5, fig. 1, sous le nom de *carouge du Mexique* ; et fig. 2, sous le nom de *carouge de Saint-Domingue* ; c'est le mâle et la femelle (2). Ils ont un jargon à peu près semblable à celui de notre loriot et pénétrant comme celui de la pie.

(1) On leur donne à Saint-Domingue le nom de *demoiselle*, et M. Edwards celui de *bonanna*. M. Brisson, tom. II, pag. 118 et 121, croit que c'est l'*ayoquantototl* de Fernandez, cap. 207 ; et la vérité est que l'*ayoquantototl* est à peu près de même grosseur, et qu'en général il a dans son plumage du noir, du jaune et du blanc, comme nos *culs jaunes* ; mais Fernandez ne dit rien de la distribution de ces couleurs, ni de ce qui pourroit caractériser l'espèce.

(2) Le carouge du Mexique ; *icterus luteus* ; *guttur, remigibus interiùs versùs exortum albis, tectricibus alarum majoribus exteriùs apice albis. . .*

Ils suspendent leurs nids en forme de bourses à l'extrémité des petites branches, comme les troupiales; mais on m'assure que c'est aux branches longues et dépourvues de rameaux des arbres qui ont la tête mal faite, et qui sont penchés sur une rivière: on ajoute que dans chacun de ces nids il y a de petites séparations où sont autant de nichées, ce qui n'a point été observé dans les nids des troupiales.

Ces oiseaux sont extrêmement rusés et difficiles à surprendre; ils sont à peu près de la grosseur de l'alouette; ils ont huit pouces de longueur, douze à treize pouces

xanthornus. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 23, avec une figure, planche XI, fig. 2.

Icterus niger; tetricibus alarum minoribus et imo corpore luteis... *xanthornus dominicensis*. Ibidem, sp. 25, avec une figure, planche XII, fig. 3.

Oriolus niger, corpore postico, tetricibus alarum maculéque luteis... *oriolus dominicensis*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 52, sp. 14.

Oriolus luteus, gulá, remigibus reetricibusque nigris... *oriolus xanthornus*. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 26 et 27.

Carouge cul jaune; *icterus xanthornus*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 334; et carouge de Saint-Domingue; *icterus dominicensis*, pag. 336.

de vol, la queue étagée, longue de trois à quatre pouces, dépassant de plus de la moitié de sa longueur l'extrémité des ailes en repos. Les couleurs principales des deux individus représentés au n° 5, sont le jaune et le noir: dans la figure 1, le noir règne sur la gorge, le bec, l'espace compris entre le bec et l'œil, les grandes couvertures et les plumes des ailes, les plumes de la queue et des pieds; le jaune sur tout le reste; mais il faut remarquer que les plumes moyennes et les grandes couvertures de l'aile sont bordées de blanc, et que les dernières sont quelquefois toutes blanches (1). Dans la figure 2, une partie des petites couvertures des ailes, les jambes et le ventre jusqu'à la queue sont jaunes; tout le reste est noir (2).

(1) Voyez Edwards, planche CCXLIII.

(2) Le *petit cul jaune de Cayenne*, ou le *carouge du Mexique* des auteurs, n'est pas de la même espèce que le *carouge de Saint-Domingue*. La femelle de ce dernier ressemble tellement au mâle, que ce n'est qu'avec beaucoup d'attention que l'on peut remarquer des différences entre eux; et ces légères différences se réduisent à des couleurs moins brillantes sur les plumes de la femelle. Dans le jeune âge, au contraire, le plumage des oiseaux de cette espèce ressemble peu à celui des adultes; il est olive et mélangé de quelques

On peut rapporter à cette espèce, comme variété, 1° le carouge à tête jaune d'Amérique de M. Brisson (1), qui a en effet le sommet de la tête, les petites ouvertures

plumes noires sur le dos et sur les parties inférieures du corps. Vieillot s'est assuré de ce fait, en observant un de ces jeunes oiseaux perché sur une branche d'arbre, et auquel le père donnoit la becquée de la même manière que les serins.

Le même naturaliste voyageur m'a assuré que le *carouge de Saint-Domingue* se tient ordinairement sur les palmistes dont il mange le fruit ; qu'à défaut de cette nourriture de préférence, il dévore le millet, le riz et des insectes ; qu'il vole par couples aux mois de mai et de juin, et que néanmoins des troupes nombreuses se réunissent sur les palmistes pour y passer la nuit ; qu'il a le naturel défiant et farouche ; que son chant est court, mais fort ; qu'à l'approche d'un homme, il jette un cri d'alarme qui avertit ceux de son espèce qui se trouvent sur le même arbre ; que c'est un des plus beaux oiseaux de la colonie de Saint-Domingue, et qu'enfin l'éclat de ses couleurs l'y a fait nommer *esclave doré*. SONNINI.

(1) Le carouge à tête jaune d'Amérique ; *icterus splendide niger ; capite superiore, tetricibus alarum et caudæ minoribus, infimisque cruribus luteis ; remigibus, reatricibusque nigricantibus. . . xanthornus heterocephalus americanus*. Brisson, Ornith. Suppl. gen. 19, sp. 32, avec une figure, planche 11, fig. 2.
Oriolus niger ; pileo tetricibus alarum caudæque

de la queue, celles des ailes et le bas de la jambe jaunes, et tout le reste noir ou noirâtre : il a environ huit pouces de longueur, douze pouces de vol, la queue étagée, composée de douze pennes et longue de près de quatre pouces. 2° Le carouge de l'île Saint-Thomas (1) (2) qui a aussi le plumage noir,

luteis. *oriolus chrysocephalus*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 52, sp. 20.

Oriolus niger, capite colloque luteis. *oriolus icterocephalus*. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 32.

Carouge à tête dorée; *icterus chrysocephalus*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 336.

Le bec de cet oiseau est noir; ses pieds sont de couleur de plomb, et ses ongles noirâtres. SONNINI.

(1) Représenté dans les pl. enlumin., n° 535, fig. 2.

(2) Le carouge de Cayenne; *icterus niger*; *tetricibus alarum minoribus luteis*. *xanthornus cayanensis*. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 4, gen. 19, sp. 26, avec une figure, planche IX, fig. 2.

- *Oriolus niger*, maculâ alarum luteâ. *oriolus cayanensis*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 52, sp. 15. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 29.

Carouge de Cayenne; *icterus cayanensis*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 336.

La longueur totale de cet oiseau est de huit pouces trois lignes; il a treize pouces d'envergure, et ses ailes pliées s'étendent un peu au delà de la moitié de la longueur de sa queue. Son bec est noir, et ses pieds et ses ongles sont noirâtres. SONNINI.

à la réserve d'une tache jaune jetée sur les petites couvertures des ailes. Il a la queue composée de douze penne; étagée comme dans les culs jaunes, mais un peu plus longue (1). M. Edwards a dessiné un individu de la même espèce, planche CCCXXII, qui avoit un enfoncement remarquable à la base du bec supérieur. 3° Le jamac de Maregrave (2) (3) qui n'en diffère que très-peu,

(1) *Nota*, que dans la fig. 2, n° 5, le dessinateur a fait la queue trop courte et le bec trop long.

(2) *Histor. Brasilæ*, pag. 198.

(3) Le carouge du Brésil; *icterus luteus*; *capite, collo inferiore, remigibus, rectricibusque nigris; tæniâ per dorsum transversâ, nigrâ; tectricibus alarum majoribus intermediis albis...* *xanthornus brasiliensis*. Brisson, *Ornith. gen.* 19, sp. 24.

Oriolus flavus, *capite, jugulo, humeri maculâ, alis caudâque nigris...* *oriolus jamacaii*. *Lin. Syst. nat. edit.* 15, gen. 52, sp. 39.

Oriolus flavus, *capite, collo subtus remigibus rectricibusque nigris, dorso fasciâ nigrâ; tectricum maculâ albâ.* *oriolus jamacaii*. Latham, *Syst. ornithi.* gen. 15, sp. 28.

Carouge jamacai; *icterus jamacaii*. Daudin, *Ornithologie*, tom. II, pag. 335.

Le bec du jamac est bleuâtre à la base de la mandibule supérieure, et noir dans le reste; les pieds sont bruns. Cet oiseau attache son nid par des filamens de plantes aux feuilles des bananiers. S O N N I N G.

quant à la grosseur , et dont les couleurs sont les mêmes et à peu près distribuées de la même manière que dans la figure 1 , excepté que la tête est noire , que le blanc des ailes est rassemblé dans une seule tache , et que le dos est traversé d'une aile à l'autre par une ligne noire.

 LES COIFFES JAUNES (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n^o 343.

CE sont des carouges de Cayenne qui ont le plumage noir, et une espèce de coiffe jaune qui recouvre la tête et une partie du cou, mais qui descend plus bas par devant que

(1) C'est l'étourneau à tête jaune de M. Edwards, planche cccxxiii.

(2) Le carouge à tête jaune de Cayenne; *icterus niger*; *capite et collo inferiore luteis*. . . . *xanthornus icterocephalus cayanensis*. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 27, avec une figure, planche xii, fig. 4.

Oriolus niger, *capite colloque luteis*. . . . *oriolus icterocephalus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 16. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 32.

Carouge coiffe jaune; *icterus icterocephalus*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 557.

La base du bec des coiffes jaunes est entourée de très-petites plumes noires; les pieds sont bruns, et le bec est noirâtre.

J'ai vu ces oiseaux voler en troupes nombreuses dans les savannes de la Guiane; leurs œufs sont elliptiques, blancs et parsemés de taches oblongues, semblables à des taches de sang. SONNINI.

par

par derrière. On auroit dû faire sentir dans la figure un trait noir qui va des narines aux yeux et tourne autour du bec. L'individu représenté dans la planche CCCXLIII, paroît notablement plus grand qu'un autre individu que j'ai vu au cabinet du roi : est-ce une variété d'âge ou de sexe ou de climat, ou bien un vice de la préparation ? je l'ignore ; mais c'est d'après cette variété que M. Brisson a fait sa description ; sa grosseur est celle d'un pinçon d'Ardenne : il a environ sept pouces de longueur et onze pouces de vol.

L E C A R O U G E O L I V E
D E L A L O U I S I A N E (1).

C'EST l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 607, figure 2, sous le nom de carouge du cap de Bonne-Espérance (2). J'avois soupçonné depuis long-tems que ce carouge, quoique apporté peut-être du

(1) Le carouge du cap de Bonne-Espérance ; *icterus supernè fusco-olivaceus*, *infernè flavus* ; *uropygio olivaceo* ; *remigibus supernè fuscis*, *infernè griseis*, *oris exterioribus olivaceis* ; *rectricibus olivaceis*, *supernè obscuriùs*, *infernè dilutiùs*. *xanthornus capiti Bonæ Spei*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 19, sp. 50.

Oriolus fusco-olivaceus subtùs luteus. *oriolus capensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 18. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 36.

Carouge olive de la Louisiane ; *icterus flavescens*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 338.

S O N N I N I.

(1) M. Brisson l'a donné sous le même nom de *carouge du Cap*.

cap de Bonne-Espérance en Europe, n'étoit point originaire d'Afrique, et mes soupçons viennent d'être justifiés par l'arrivée récente (*en octobre 1773*), d'un carouge de la Louisiane, qui est visiblement de la même espèce, et qui n'en diffère absolument que par la couleur de la gorge, laquelle est noire dans celui-ci, et orangée dans celui-là. Je suis persuadé qu'il en sera de même dans tous les prétendus carouges et troupiales de l'ancien continent, et que l'on reconnoîtra tôt ou tard, ou que ce sont des oiseaux d'une autre espèce, ou que leur patrie véritable, leur climat originaire est l'Amérique (1).

Le carouge olive de la Louisiane a en effet beaucoup d'olivâtre dans son plumage, principalement sur la partie supérieure du corps; mais cette couleur n'a pas la même teinte par-tout : sur le sommet de la tête elle est fondue avec du gris; derrière le cou,

(1) Levaillant, qui a parcouru plusieurs fois les terres du cap de Bonne-Espérance, occupé de recherches ornithologiques, n'y a jamais rencontré le carouge de cet article; ainsi la présomption de Guenau de Montbeillard est très-fondée, et c'est dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale qu'il faut chercher cet oiseau, et non dans l'intérieur de l'Afrique. SONNINI.

sur le dos, les épaules, les ailes et la queue avec du brun; sur le croupion et l'origine de la queue avec un brun plus clair; sur les flancs et les jambes avec du jaune: enfin elle borde les grandes couvertures et les plumes des ailes, dont le fond est brun. Tout le dessous du corps est jaune, excepté la gorge qui est orangée; le bec et les pieds sont d'un brun cendré.

Cet oiseau a à peu près la grosseur du moineau franc; six à sept pouces de longueur, et dix à onze pouces de vol. Le bec a près d'un pouce, et la queue deux pouces et plus: celle-ci est carrée et composée de douze plumes. Dans l'aile c'est la première plume qui est la plus courte, et ce sont les troisième et quatrième qui sont les plus longues (1).

(1) L'on peut regarder avec beaucoup de vraisemblance le carouge verdâtre de la baie de Hudson (*Oriolus viridis*. Lin. sp. 42; Latham, sp. 37, et Daudin, pag. 359.) comme de la même espèce que le carouge olive de la Louisiane. SONNINI.





De Sève del

Dichamel Sc.

1. LE LORIENT.

2. LE KINK de la Chine

L E K I N K (1).

*Voyez les planches enlum., n° 617 ; et pl. LXXXVIII
de ce volume.*

CETTE nouvelle espèce arrivée dernièrement de la Chine, nous a paru avoir assez de rapport avec le carouge d'une part, et de l'autre avec le merle, pour faire la nuance entre les deux ; il a le bec comprimé par les côtés comme le merle, mais les bords en sont sans échancrures comme dans celui du carouge, et c'est avec raison que M. Daubenton le jeune lui a donné un nom particulier, comme à une espèce distincte et séparée des deux autres espèces qu'elle semble réunir par un chaînon commun.

(1) *Oriolus albus*, capite, collo, pectore et superiore dorsi parte cinereis, remigibus, chalybeis, caudâ rotundatâ ex chalybeo et albo mistâ.. .. *oriolus sinensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 50.

Oriolus albus, capite, collo, dorso anteriore pectoreque griseo-cinereis, remigibus chalybeis, rectricibus albo chalybeoque dimidiatis..... *oriolus sinensis*. Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 44.

SONNINI.

P 3

Le kink est plus petit que notre merle ; il a la tête , le cou , le commencement du dos et de la poitrine d'un gris cendré , et cette couleur se fonce davantage aux approches du dos : tout le reste du corps , tant dessus que dessous , est blanc , ainsi que les couvertures des ailes , dont les plumes sont d'une couleur d'acier poli , luisante , avec des reflets qui jouent entre le verdâtre et le violet. La queue est courte , étagée et mi-partie de cette même couleur d'acier poli et de blanc , de manière que , sur les deux plumes du milieu , le blanc ne consiste qu'en une petite tache à leur extrémité ; et cette tache blanche s'étend d'autant plus haut sur les plumes suivantes , qu'elles s'éloignent davantage des deux plumes du milieu ; et la couleur d'acier poli , se retirant toujours devant le blanc qui gagne du terrain , se réduit enfin sur les deux plumes les plus extérieures , à une petite tache près de leur origine.

LE LORIOT (1) (2).

Voyez les pl. enlumin., n° 26; et pl. LXXXVIII de ce volume.

ON a dit des petits de cet oiseau, qu'ils naissoient en détail et par parties séparées, mais que le premier soin des père et mère

(1) En grec, selon les auteurs, *chlorion*; (traduit en latin par *vireo*) *chloris* la femelle, suivant Elien, *kolios*, *koleos*, *keleos* (traduit par *galgulus*) *kloros*, (*luteus*.) En grec moderne, *sucophagos*. (*quasi ficedula*) En latin, *chlorion*, *chloris*, *chloreus*, *oriolus*, *merula aurea*, *turdus aureus*, *luteus*, *lutea*, *luteolus*, *ales luridus*, *picus nidum suspendens*, *avis icterus*, *galgulus*, (ces quatre derniers noms sont de Pline) *galbulus*, *galbula*, *vireo*, *vineo*. En italien, *oriolo*, *regalbulo*, *gualbedro*, *galbero*, *reigalbero*, *garbella*, *regeyo*, *melziozallo*, *becquafigo*, *becquafiga*, *brusola*. En espagnol, *oropendola*, *oroyendola*. En vieux français, *lorion*, *lourion*, *louriou*, *auriou*, *lauriol*, *oriol*, *orio*. En différentes provinces de France, *oriot*, *piloriot*, *bilorot*, *compère loriot*, *lousot*, *merle jaune*, *merle doré*, *becfigue*, *courtpendu*. M. Salerne soupçonne que c'est le bel oiseau jaune qu'on appelle la *lutronne* du côté d'Abbeville. En allemand, *bierholdt*, *bierolf*, *brouder berolft*, *byrolt*,

étoit de rejoindre ces parties et d'en former un tout vivant par la vertu d'une certaine herbe. La difficulté de cette merveilleuse réunion n'est peut-être pas plus grande que celle de séparer avec ordre les noms anciens

tyrolt, *kirschold*, *gerolft*, *kersenrife*, *goldamsel*, *goldmerle*, *gut-merle*, *olimerle*, *gelbling*, *widdewal*, *witwol*. En anglais, *a witwol*. En suisse, *wittewalch*. En polonais, *wilga*, *wywielga*. On a dérivé le nom du loriot, les uns du mot grec, *chlorion*, les autres du latin, *aureolus*, d'autres enfin du cri de l'oiseau (*).

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Le loriot; *turdus luteus*, *uropygio ad olivaceum vergente*; *maculâ utrinque rostrum inter et oculum*, *nigrâ*; *rectricibus lateralibus in exortu nigris*, *apice luteis* (mas). *Turdus supernè viridi-olivaceus*, *ad luteum vergens*, *infernè sordidè albus*, *lineis longitudinalibus griseo-fuscis variis*; *maculâ utrinque rostrum inter et oculum fuscâ*; *rectricibus lateralibus primum viridi-olivaceis*, *dein nigricantibus*, *apice luteis oris interioribus luteis* (fœmina). *oriolus*. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 58.

Oriolus luteus, *loris artubusque nigris*, *rectricibus exterioribus posticè flavis*. . . *oriolus galbula*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 1. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 45.

(*) En suédois, *sommarguling*, *gultrast gylling*. En hollandais, *goud-merel*, *wilewael*. SONNINI.

que les modernes ont appliqués confusément à cette espèce, de lui conserver tous ceux qui lui conviennent en effet, et de rapporter les autres aux espèces que les anciens ont eues réellement en vue; tant ceux-ci ont décrit superficiellement des objets trop connus, et tant les modernes se sont déterminés légèrement dans l'application des noms imposés par les anciens. Je me contenterai donc de dire ici que, selon toute apparence, Aristote n'a connu le loriot que par ouï-dire : quelque répandu que soit cet oiseau, il y a des pays qu'il semble éviter; on ne le trouve ni en Suède (1), ni en Angleterre (2), ni dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua, quoiqu'il se montre régulièrement en Suisse deux fois l'année. Belon ne paroît pas l'avoir aperçu dans ses voyages de Grèce, et d'ailleurs comment supposer qu'Aristote ait connu par lui-même cet oiseau, sans connoître la singulière cons-

(1) Cette assertion est trop générale; on trouve le loriot en Finlande; il y arrive vers la fin de mai et en repart au commencement de septembre. (Retzius, *Lin. Faun. Suec.* pag. 99.) SONNINI.

(2) Le loriot est rare à la vérité en Angleterre, mais néanmoins il s'y trouve. SONNINI.

truction de son nid, ou que, la connoissant, il n'en ait point parlé (1)?

Pline quia fait mention du *chlorion* d'après Aristote (2), mais qui ne s'est pas toujours mis en peine de comparer ce qu'il empruntoit des grecs avec ce qu'il trouvoit dans ses mémoires, a parlé du loriot sous quatre dénominations différentes (3), sans avertir

(1) Belou a dû voir les loriots en Grèce, et Aristote les connoître. Ces oiseaux, ainsi que je l'ai observé moi-même, se répandent dans plusieurs contrées de la Grèce vers le mois de septembre, à l'époque de la maturité des figues, dont ils sont très-friands. Ils arrivent à la même époque dans les plaines délicieuses de la basse Egypte et en Barbarie; ils reviennent en Europe au printems, mais alors ils sont aussi maigres qu'ils étoient gras au passage de l'automne. Au reste, durant leur voyage et leur absence de leur pays, ils ne font pas entendre leur sifflement éclatant; c'est leur expression d'amour, et ils n'ont point d'amours à chanter hors de nos pays.

SONNINI.

(2) Hist. nat. lib. 10, cap. 29.

(3) Picorum aliquis suspendit in surculo (*nidum*) primis in ramis cyathi modo. (Plin. lib. 10, cap. 33.) Jam publicum quidem omnium est (*galgulos*) tabulata ramorum sustinendo nido providè etigere, camerâque ab imbri aut fronde protegere densâ. *Ibidem*.

La construction du nid du *picus* et du *galgulus*,

que c'étoit le même oiseau que le *chlorion*. Quoi qu'il en soit, le loriot est un oiseau très-peu sédentaire, qui change continuellement de contrées, et semble ne s'arrêter dans les nôtres que pour faire l'amour, ou plutôt pour accomplir la loi imposée par la Nature à tous les êtres vivans, de transmettre à une génération nouvelle l'existence qu'ils ont reçue d'une génération précédente, car l'amour n'est que cela dans la langue des naturalistes. Les loriots suivent cette loi avec beaucoup de zèle et de fidélité : dans nos climats, c'est vers le milieu du printems que le mâle et la femelle se recherchent, c'est-à-dire, presque à leur arri-

étant à peu près la même et fort ressemblante à celle du loriot, on en peut conclure que dans ces deux passages il s'agit de notre loriot sous deux noms différens; mais que le *galgulus* soit le même oiseau que l'*avis icterus* et que l'*ales luridus*, c'est ce qui est démontré par les deux passages suivans. *Avis icterus vocatur a colore, quæ si spectetur, sanari id malum (regium) tradunt, et avem mori; hanc puto latinè vocari galgulum, lib. 50, cap. 11. Icterias (lapis) aliti lurido similis, ideo existimatur salubris contra regios morbos, lib. 57, cap. 10.* D'ailleurs ce que Pline dit de son *galgulus*, lib. 10, cap. 25, *cum fætum eduxere abeunt*, convient tout à fait à notre loriot.

vée. Ils font leur nid sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre; ils le façonnent avec une singulière industrie et bien différemment de ce que font les merles, quoiqu'on ait placé ces deux espèces dans le même genre. Ils l'attachent ordinairement à la bifurcation d'une petite branche, et ils enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation, de longs brins de paille ou de chanvre, dont les uns, allant droit d'un rameau à l'autre, forment le bord du nid par devant, et les autres, pénétrant dans le tissu du nid, ou passant par dessous et revenant se rouler sur le rameau opposé, donnent la solidité à l'ouvrage. Ces longs brins de chanvre ou de paille qui prennent le nid par-dessous, en sont l'enveloppe extérieure : le matelas intérieur, destiné à recevoir les œufs, est tissu de petites tiges de *gramen*, dont les épis sont ramenés sur la partie convexe, et paroissent si peu dans la partie concave, qu'on a pris plus d'une fois ces tiges pour des fibres de racines; enfin, entre le matelas intérieur et l'enveloppe extérieure, il y a une quantité assez considérable de mousse, de lichen et d'autres matières semblables, qui servent, pour ainsi dire, d'ouate intermédiaire, et

rendent le nid plus impénétrable au dehors, et tout à la fois plus mollet au dedans (1). Ce nid étant ainsi préparé, la femelle y dépose quatre ou cinq œufs, dont le fond blanc sale est semé de quelques petites taches bien tranchées d'un brun presque noir, et plus fréquentes sur le gros bout que par-tout ailleurs ; elle les couve avec assiduité l'espace d'environ trois semaines, et lorsque les petits sont éclos, non seulement elle leur continue ses soins affectionnés pendant très-long-tems (2), mais elle les défend contre leurs ennemis et même contre l'homme avec plus d'intrépidité qu'on n'en attendroit d'un si petit oiseau. On a vu le père et la mère s'élaner courageusement sur ceux

(1) Le tissu de ces nids de loriots est fait avec tant d'art que le vannier le plus habile auroit peine à l'imiter. Pour garnir mollement l'intérieur du nid, ces oiseaux se servent encore de toiles d'araignées, et de nids soyeux de chenilles, qu'ils savent réunir et tisser de la manière la plus intime, et les attacher même ensemble avec des plumes, comme nous pourrions le faire avec des épingles. SONNINI.

(2) Les petits (loriots) suivent long-tems leurs père et mère, dit Belon, jusqu'à ce qu'ils aient bien appris à se pourchasser eux-mêmes. (Nature des oiseaux, pag. 295.)

qui leur enlevoient leur couvée, et ce qui est encore plus rare, on a vu la mère, prise avec le nid, continuer de couvrir en cage et mourir sur ses œufs.

Dès que les petits sont élevés, la famille se met en marche pour voyager; c'est ordinairement vers la fin d'août ou le commencement de septembre; ils ne se réunissent jamais en troupes nombreuses; ils ne restent pas même assemblés en famille, car on n'en trouve guère plus de deux ou trois ensemble. Quoiqu'ils volent peu légèrement et en battant des ailes, comme le merle; il est probable qu'ils vont passer leur quartier d'hiver en Afrique, car d'une part, M. le chevalier Desmazy, commandeur de l'ordre de Malte, m'assure qu'ils passent à Malte dans le mois de septembre, et qu'ils repassent au printems; et d'autre part, Thévenot dit qu'ils passent en Egypte au mois de mai, et qu'ils repassent en septembre (1) (2). Il ajoute, qu'au mois de mai ils sont très-gras; et alors leur chair est un bon manger (3). Aldrovande s'étonne de ce

(1) Voyage du Levant, tom. I, pag. 493.

(2) Voyez ma note de la pag. 234. SONNINI.

(3) J'ai vu tout le contraire, c'est-à-dire, que les

qu'en France on n'en sert pas sur nos tables (1).

Le loriot est à peu près de la grosseur du merle; il a neuf à dix pouces de longueur, seize pouces de vol, la queue d'environ trois pouces et demi, et le bec de quatorze lignes. Le mâle est d'un beau jaune sur tout le corps, le cou et la tête, à l'exception d'un trait noir qui va de l'œil à l'angle de l'ouverture du bec. Les ailes sont noires, à quelques taches jaunes près qui terminent la plupart des grandes pennes et quelques-unes de leurs couvertures; la queue est aussi mi-partie de jaune et de noir, de façon

loriots, à leur passage de la fin de l'été dans les îles de l'Archipel grec et en Egypte, sont très-gras et bons à manger; aussi leur fait-on alors la chasse dans ces contrées. Au passage du printems, ou à leur retour en Europe, ils sont d'une maigreur excessive, et ils la conservent quelque tems après leur arrivée. Willemet, savant professeur de botanique à Nancy, m'écrit qu'il a vu arriver plusieurs années de suite, au commencement du printems, des loriots dans le jardin de botanique, et qu'ils n'étoient pas alors plus gros que des moineaux, tant leur maigreur étoit extrême; ils paroissent affamés et ils se jettoient avec la plus grande avidité sur les insectes et les larves.

S O N N I N I.

(1) Ornithologie, tom. I, pag. 861.

que le noir règne sur ce qui paroît des deux pennes du milieu, et que le jaune gagne toujours de plus en plus sur les pennes latérales, à commencer de l'extrémité de celles qui suivent immédiatement les deux du milieu; mais il s'en faut bien que le plumage soit le même dans les deux sexes; presque tout ce qui est d'un noir décidé dans le mâle, n'est que brun dans la femelle, avec une teinte verdâtre; et presque tout ce qui est d'un si beau jaune dans celui-là, est dans celle-ci olivâtre, ou jaune pâle, ou blanc; olivâtre sur la tête et le dessus du corps, blanc sale varié de traits bruns sous le corps, blanc à l'extrémité de la plupart des pennes des ailes, et jaune pâle à l'extrémité de leurs couvertures; il n'y a de vrai jaune qu'au bout de la queue et sur ses couvertures inférieures. J'ai observé de plus dans une femelle un petit espace derrière l'œil, qui étoit sans plumes et de couleur ardoisée claire.

Les jeunes mâles ressemblent d'autant plus à la femelle pour le plumage, qu'ils sont plus jeunes; dans les premiers tems ils sont mouchetés encore plus que la femelle; ils le sont même sur la partie supérieure du corps; mais, dès le mois d'août, le jaune commence

commence déjà à paroître sous le corps (1); ils ont aussi un cri différent de celui des vieux; ceux-ci disent *yo, yo, yo*, qu'ils font suivre quelquefois d'une sorte de miaulement comme celui du chat; mais, indépendamment de ce cri que chacun entend à sa manière (2), ils ont encore une espèce de sifflement, surtout lorsqu'il doit pleuvoir (3), si toutefois ce sifflement est autre chose que le miaulement dont je viens de parler.

Ces oiseaux ont l'iris des yeux rouge, le bec rouge brun, le dedans du bec rougeâtre, les bords du bec inférieur un peu arqués sur leur longueur, la langue fourchée et comme frangée par le bout; le gésier mus-

(1) Le loriot mâle est deux ans avant d'acquérir ses belles couleurs jaune et noire, sans aucun mélange d'autres teintes; et c'est cette netteté de couleurs qui le distingue de la femelle; cependant il s'accouple avant d'avoir acquis son plumage parfait.

S O N N I N I.

(2) Gesner dit qu'ils prononcent *loriot* ou *loriot*; Belon, qu'ils semblent dire, *compère loriot*; d'autres ont cru entendre, *lousot bonnes merises*, etc. (Voyez l'Histoire Naturelle des oiseaux de M. Salerne, pag. 186.)

(3) *Aliquando instar fistulæ, canit præsertim imminente pluviâ.* (Gesner, de Avibus, pag. 714.)

culeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel verte, des *cæcum* très-petits et très-courts, enfin la première phalange du doigt extérieur soudée à celle du doigt du milieu.

Lorsqu'ils arrivent au printemps, ils font la guerre aux insectes et vivent de scarabées, de chenilles, de vermisses, en un mot, de ce qu'ils peuvent attraper (1); mais leur nourriture de choix, celle dont ils sont le plus avides, ce sont les cerises, les figues (2), les baies de sorbier, les pois, etc. Il ne faut

(1) Lorsque les loriots ont des petits, ils font une consommation prodigieuse de chenilles; ils ne se contentent pas d'en rapporter une seule à la fois, mais on les voit s'en remplir le bec de dix ou douze. Ils visitent de cette manière une multitude d'arbres, et ils y retournent chaque jour jusqu'à ce qu'il n'y reste plus de chenilles; alors ils vont en rechercher sur d'autres. L'arrivée des loriots au printemps est, suivant une opinion populaire, un indice qu'il n'y a plus de gelée blanche à craindre. (Nozeman, *Nederlandsche Vogelen*, tom. I, p. 199.) SONNINI.

(2) C'est de-là qu'on leur donne en certains pays les noms de *becfigues*, de *sukopagos*, etc.; et c'est peut-être cette nourriture qui rend leur chair si bonne à manger. On sait que les figues produisent le même effet sur la chair des merles et d'autres oiseaux.

que deux de ces oiseaux pour dévaster en un jour un cerisier bien garni, parce qu'ils ne font que béqueter les cerises les unes après les autres, et n'entament que la partie la plus mûre (1).

Les loriots ne sont point faciles à élever ni à apprivoiser (2). On les prend à la pipée, à l'abreuvoir et avec différentes sortes de filets (3).

Ces oiseaux se sont répandus quelquefois jusqu'à l'extrémité du continent, sans subir aucune altération dans leur forme extérieure ni dans leur plumage; car on a vu des loriots

(1) Dans quelques-uns de nos pays, le vulgaire prétend que le chant du loriot exprime sa manière de manger les cerises, et l'on croit entendre, *c'est le compère loriot qui mange les cerises et laisse le noyau.*

Au reste, les dégâts que ces oiseaux font aux cerisiers, ne peuvent entrer en comparaison avec le service qu'ils rendent de débarrasser les arbres d'une quantité de chenilles qui les dévorent. S O N N I N I.

(2) Le même observateur que j'ai cité ci-devant, Willemet, est parvenu à élever et à apprivoiser assez facilement plusieurs loriots. S O N N I N I.

(3) Si l'on chasse le loriot au fusil, l'on doit user de précautions pour l'approcher. Il se fait souvent suivre d'arbre en arbre pendant des heures entières, sans qu'on puisse arriver assez près de lui pour le tirer.

S O N N I N I.

de Bengale et même de la Chine parfaitement semblables aux nôtres, mais aussi on en a vu d'autres venant à peu près des mêmes pays, qui ont quelques différences dans les couleurs, et que l'on peut regarder, pour la plupart, comme des variétés de climat jusqu'à ce que des observations faites avec soin sur les allures et les mœurs de ces espèces étrangères, sur la forme de leur nid, etc., éclairent ou rectifient nos conjectures.

 LE COULAVAN (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 570.

CET oiseau de la Cochinchine est une variété de notre loriot, et est peut-être un tant soit peu plus gros que lui; il a aussi le bec plus fort à proportion; les couleurs du plumage sont absolument les mêmes et distribuées de la même manière par-tout, excepté sur les couvertures des ailes qui sont entièrement jaunes, et sur la tête où l'on voit une espèce de fer à cheval noir; la partie convexe de ce fer à cheval borde l'occiput, et ses branches vont en passant sur l'œil

(1) Les cochinchinois le nomment *couliavan*.

(2) Le loriot de la Cochinchine; *turdus luteus*; *tæniâ ab angulo ad angulum oris nigrâ, per oculos et summum caput ductâ, ferri equini figurâ æmulâ; rectricibus nigris apice luteis.... oriolus cochinsinensis*. Brisson, Ornith. sp. 59, avec une figure, pl. xxxiii, fig. 1.

Oriolus luteus, artubus nigris apice luteis, fasciâ occipitis nigrâ.... oriolus chinensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 2. — Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 45, var. g. SONNINI.

aboutir aux coins de l'ouverture du bec; c'est le trait de dissemblance le plus caractérisé du coulavan; encore retrouve-t-on dans le loriot une tache noire entre l'œil et le bec, qui semble être la naissance de ce fer à cheval.

J'ai vu quelques individus coulavans qui avoient le dessus du corps d'un jaune rembruni. Tous ont le bec jaunâtre et les pieds noirs (1).

(1) La partie du plumage, qui est jaune sur le coulavan mâle, est un peu nuancée d'olivâtre sur la femelle; elle est dans le reste d'un noir moins foncé que le mâle.

Cet oiseau n'est point particulier à la Cochinchine; il se trouve aussi dans plusieurs parties de l'Inde, où il a été vu par Sonnerat. SONNINI.

 LE LORIOT DE LA CHINE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 79.

CET oiseau est la seconde variété de notre loriot ; il est un peu moins gros , et a la même forme , les mêmes proportions et les mêmes couleurs , quoique disposées différemment. La tête , la gorge et la partie antérieure du cou sont entièrement noires (3),

(1) C'est le black-headed indian icterus de M. Edwards , planche LXXVII.

(2) Le loriot de Bengale ; *turdus luteus* ; *capite nigro rectricibus luteis , duabus intermediis ultimâ medietate nigris , proximè sequenti maculâ nigrâ interioribus notatâ. . . oriolus bengalensis*. Brisson , Ornith. clas. 3 , ord. 5 , gen. 22 , sp. 61.

Oriolus luteus , capite , remigibus , apicibusque rectricum intermediarum nigris . . . oriolus melanocephalus. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 52 , sp. 3. — Latham , Syst. ornith. gen. 15 , sp. 45 , var. *b*.

SONNINI.

(3) L'espèce de pièce noire qui couvre la gorge et le devant du cou , a , dans la figure d'Edwards , une échancrure de chaque côté vers le milieu de sa longueur.

et dans toute la queue il n'y a de noir qu'une large bande qui traverse les deux pennes intermédiaires près de leur extrémité, et deux taches situées aussi près de l'extrémité des deux pennes suivantes. La plupart des couvertures des ailes sont jaunes, les autres sont mi-parties de noir et de jaune; les plus grandes pennes sont noires dans ce qui paroît au dehors, l'aile étant dans son repos, et les autres sont bordées ou terminées de jaune : tout le reste du plumage est de cette dernière couleur et de la plus belle teinte (1).

La femelle (2) est différente, car elle a le

(1) Le bec est rougeâtre; les pieds sont d'un gris bleu, et les ongles noirs.

Indépendamment de ce loriot de la Chine, dont il est question dans cet article, le loriot commun de nos pays se trouve aussi en Chine. Mauduyt a reçu de Canton une femelle de loriot; parfaitement semblable à celle du loriot d'Europe. (Voyez Encyclop. méth. partie ornithologique, article du *loriot de la Chine*.) En conséquence, le loriot appelé *de la Chine* n'est pas une simple variété de l'espèce commune, et il forme lui-même une espèce particulière. SONNINI.

(2) C'est l'*yellow indian starling* d'Edwards, pl. cxxxvi, et d'Albin, tom. II, p. 38. M. Edwards lui auroit donné le nom de loriot tacheté, *spotted icterus*, s'il n'avoit cru plus à propos de conserver le

front ou l'espace entre l'œil et le bec d'un jaune vif, la gorge et le devant du cou d'une couleur claire plus ou moins jaunâtre, avec des mouchetures brunes, le reste du dessous du corps d'un jaune plus foncé, le dessus d'un jaune brillant, toutes les ailes variées de brun et de jaune, la queue jaune aussi, excepté les deux pennes du milieu qui sont brunes; encore ont-elles un œil jaunâtre, et sont-elles terminées de jaune.

nom d'Albin. Il pense que ce pourroit bien être le *mottled jay* de Madras, et par conséquent le cinquième troupiale de M. Brisson (*).

(*) L'on ne peut s'en tenir qu'à des conjectures aussi vagues qu'inutiles, au sujet du *troupiale tacheté de Madras* de Brisson; la description de cet oiseau, tirée du *Synopsis* de Rai, est si abrégée et si incomplète, qu'il est impossible de se faire une idée bien juste de l'oiseau qui en est l'objet.

SONNINI.

LE LORIOT DES INDES (1) (2).

CET oiseau, qui est la troisième variété du loriot, est le plus jaune de tous; car il est en entier de cette couleur, excepté, 1^o un fer à cheval qui embrasse le sommet de la tête et aboutit des deux côtés à l'angle de l'ouverture du bec : 2^o quelques taches longitudinales sur les couvertures des ailes : 3^o une bande qui traverse la queue vers le milieu de sa longueur; le tout de couleur azurée, mais le bec et les pieds sont d'un rouge éclatant.

(1) C'est le nom que lui donnent Aldrovande, tom. I, pag. 862, et M. Brisson, qui en a fait son soixantième merle.

(2) Le loriot des Indes; *turdus luteus*; *tæniâ ab angulo ad angulum oris cæruleâ*, *per oculos et summum caput ductâ*; *rectricibus luteis*, *tæniâ transversâ cæruleâ notatis*. . . *oriolus indicus*. Briss. Orn. gen. 22, sp. 60. — Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 52, sp. 1, var. g.

Oriolus luteus, *fasciâ capitis transversali cæruleâ*, *rectricibus luteis fasciâ cæruleâ*. Lath. Syst. ornith. gen. 15, sp. 45, var. e. SONNINI.

 LE LORIOT RAYÉ (1) (2).

CET oiseau ayant été regardé par les uns comme un merle et par les autres comme un loriot, sa vraie place semble marquée entre

(1) C'est le *merula bicolor* d'Aldrovande, tom. II, pag. 623 et 624; je ne sais pourquoi ce dernier auteur lui applique l'épithète de *bicolor*, vu que, selon sa description même, il entre trois ou quatre couleurs dans le plumage de cet oiseau, du brun, du blanc et de l'orangé de deux nuances.

(2) Le loriot à tête rayée; *turdus luteo-rubescens*; *capite et collo inferiore nigricantibus, apicibus penarum candicantibus; remigibus nigricantibus oris exterioribus albis; reatricibus luteo-rubescantibus... oriolus capite striato*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, sp. 62.

Oriolus fulvus, capite, gula juguloque nigris albo punctatis, alarum tectricibus remigibusque nigris margine albo. oriolus radiatus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 52, sp. 21.

Oriolus luteo-rubescens, capite colloque subtus nigricantibus albo punctatis, tectricibus alarum remigibusque nigris margine albis. oriolus radiatus. Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 46. SONNINI.

les loriots et les merles ; comme d'ailleurs il paroît autrement proportionné que l'une ou l'autre de ces deux espèces, je suis porté à le regarder plutôt comme une espèce voisine et mitoyenne, que comme une simple variété.

Le loriot rayé est moins gros qu'un merle et modelé sur des proportions plus légères ; il a le bec , la queue et les pieds plus courts , mais les doigts plus longs ; sa tête est brune , finement rayée de blanc ; les pennes des ailes sont brunes aussi , et bordées de blanc ; tout le corps est d'un bel orangé , plus foncé sur la partie supérieure que sur l'inférieure : le bec et les ongles sont à peu près de la même couleur , et les pieds sont jaunes.

LES GRIVES (1).

LA famille des grives a sans doute beaucoup de rapports avec celle des merles (2), mais pas assez néanmoins pour qu'on doive les confondre toutes deux sous une même dénomination, comme ont fait plusieurs naturalistes ; et en cela le commun des hommes me paroît avoir agi plus sagement en donnant des noms distincts à des choses vraiment distinctes : on a appelé grives ceux de ces oiseaux dont le plumage étoit grivelé (3), ou marqué sur la poitrine de petites mouchetures disposées avec une sorte de régu-

(1) *Nota.* Ce chapitre est de Guenan de Montbeillard.

(2) *Merulæ et turdi amicæ sunt aves*, dit Pline : on ne peut guère douter que les merles et les grives n'aillent de compagnie, puisqu'on les prend communément dans les mêmes pièges.

(3) Ce mot *grivelé* est formé visiblement du mot *grive*, et celui-ci paroît l'être d'après le cri de la plupart de ces oiseaux.

larité (1) ; au contraire , on a appelé merles ceux dont le plumage étoit uniforme , ou varié seulement par de grandes parties ; nous adoptons cette distinction de noms d'autant plus volontiers que la différence du plumage n'est pas la seule qui se trouve entre ces oiseaux ; et réservant les merles pour un autre article, nous nous bornons dans celui-ci à parler uniquement des grives. Nous en distinguons quatre espèces principales , vivant dans notre climat , à chacune desquelles nous rapporterons , selon notre usage , ses variétés , et autant qu'il sera possible les espèces étrangères analogues.

La première espèce sera la grive proprement dite , représentée dans les planches enluminées , n° 406 , sous le nom de *litorne* : je rapporte à cette espèce comme variétés , la grive à tête blanche d'Aldrovande , et la grive huppée de Schwenckfeld ; et comme

(1) Quoique les anciens ne fissent guère la description des oiseaux très - connus , cependant un trait échappé à Aristote suppose que tous les oiseaux compris sous le nom grec *chiklai* , qui répond à notre mot français *grives* , étoient mouchetés , puisqu'en parlant du *turdus iliacus* , qui est notre mauvis , il dit que c'est l'espèce qui a le moins de ces mouchetures. (Voyez Hist. animal. lib. 9 , cap. 20.)

espèces étrangères analogues , la grive de la Guiane , représentée dans les planches enluminées , n° 398 , fig. 1 ; et la grivette d'Amérique dont parle Catesby (1).

La seconde espèce sera la draine de nos planches enluminées , n° 489 , qui est le *turdus viscivorus* des anciens , et à laquelle je rapporte comme variété , la draine blanche.

La troisième espèce sera la litorne , représentée dans les planches enluminées , n° 490 , sous le nom de *calandrote*. C'est le *turdus pilaris* des anciens ; j'y rapporte comme variété , la litorne tachetée de Klein , la litorne à tête blanche de M. Brisson ; et comme espèces étrangères analogues , la litorne de la Caroline de Catesby (2), dont M. Brisson a fait sa huitième grive , et la litorne du Canada du même Catesby (3), dont M. Brisson a fait sa neuvième grive.

La quatrième espèce sera le mauvis de nos planches enluminées , n° 51 , qui est le *turdus iliacus* des anciens , et notre véritable calandrote de Bourgogne.

Enfin je placerai à la suite de ces quatre

(1) Tom. I, pag. 3.

(2) Tom. I, pag. 28.

(3) *Ibid.* pag. 29.

espèces principales , quelques grives étrangères qui ne sont point assez connues pour pouvoir les rapporter à l'une plutôt qu'à l'autre , telles que la grive verte de Barbarie du docteur Shaw (1), et le hoami de la Chine de M. Brisson (2) ; que j'admets parmi les grives , sur la parole de ce naturaliste , quoiqu'il me paroisse différer des grives , non seulement par son plumage qui n'est point grivelé , mais encore par les proportions du corps.

Des quatre espèces principales appartenantes à notre climat ; les deux premières , qui sont la grive et la drainé , ont de l'analogie entre elles : toutes deux paroissent moins assujetties à la nécessité de changer de lieu , puisqu'elles font souvent leur ponte en France , en Allemagne , en Italie , en un mot , dans le pays où elles ont passé l'hyver ; toutes deux chantent très-bien et sont du petit nombre des oiseaux dont le ramage est composé de différentes phrases ; toutes deux paroissent d'un naturel sauvage et moins social , car elles voyagent seules , selon quelques observateurs. M. Frisch reconnoît

(1) Travels , pag. 253.

(2) C'est sa septième grive. Voyez tom. II , p. 221.

encore entre ces deux espèces d'autres traits de conformité dans les couleurs du plumage et l'ordre de leur distribution, etc. (1).

Les deux autres espèces, je veux dire la litorne et le mauvis, se ressemblent aussi de leur côté en ce qu'elles vont par bandes nombreuses, qu'elles sont plus passagères, qu'elles ne nichent presque jamais dans notre pays, et que par cette raison elles n'y chantent l'une et l'autre que très-rarement (2), en sorte que leur chant est inconnu, non seulement au plus grand nombre des naturalistes, mais encore à la plupart des chasseurs. Elles ont plutôt un gazouillement qu'un chant, et quelquefois, lorsqu'elles se trouvent une vingtaine sur un peuplier, elles babilent toutes à la fois, et font un très-grand bruit et très-peu mélodieux.

En général, parmi les grives, les mâles et les femelles sont à peu près de même grosseur, et également sujets à changer de couleurs d'une saison à l'autre (3); toutes ont

(1) Voyez Frisch, planche xxvii.

(2) Frisch, planche xxviii. In æstate apud nos, dit Turner, aut rarò aut nunquam videtur turdus pilaris, in hieme verò tanta copia est ut nullius avis major sit.

(3) Alius eis hieme color, alius æstate. (Aristot.)

la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu , les bords du bec échancrés vers la pointe , et aucune ne vit de grains , soit qu'ils ne conviennent point à leur appétit , soit qu'elles aient le bec ou l'estomac trop foible pour les broyer ou les digérer. Les baies sont le fond de leur nourriture , d'où leur est venu la dénomination de *baccivores* ; elles mangent aussi des insectes , des vers , et c'est pour attraper ceux qui sortent de terre après les pluies , qu'on les voit courir alors dans les champs et gratter la terre , sur - tout les drains et les litornes ; elles font la même chose l'hiver dans les endroits bien exposés où la terre est dégelée.

Leur chair est un très-bon manger , surtout celle de nos première et quatrième espèces qui sont la grive proprement dite et le mauvis ; mais les anciens romains en faisoient encore plus de cas que nous (1), et ils conservoient ces oiseaux toute l'année dans des espèces de volières qui méritent d'être connues.

Chaque volière contenoit plusieurs milliers de grives et de merles , sans compter

(1) *Inter aves turdus. inter quadrupedes gloria prima lepus.* (Martial.)

d'autres oiseaux bons à manger , comme ortolans, cailles, etc., et il y avoit une si grande quantité de ces volières aux environs de Rome , sur-tout au pays des Sabins , que la fiente de grives étoit employée comme engrais pour fertiliser les terres ; et ce qui est à remarquer, on s'en servoit encore pour engraisser les bœufs et les cochons (1).

Les grives avoient moins de liberté dans ces volières que nos pigeons fuyards n'en ont dans nos colombiers , car on ne les en laissoit jamais sortir , aussi n'y pondoient-elles point ; mais, comme elles y trouvoient une nourriture abondante et choisie, elles y engraissoient au grand avantage du propriétaire (2) : les individus sembloient prendre leur servitude en gré ; mais l'espèce restoit

(1) Ego arbitror præstare (stercus) ex aviariis turdorum ac merularum quod non solum ad agrum utile, sed etiam ad cibum, ita bubus et suibus ut fiant pingues. (Varro, de re Rusticâ, lib. 1, cap. 58.)

(2) Chaque grive grasse se vendoit, hors des tems du passage, jusqu'à trois deniers romains, qui reviennent à environ trente sous de notre monnoie ; et lorsqu'il y avoit un triomphe ou quelque festin public, ce genre de commerce rendoit jusqu'à douze cents pour cent. (Voyez Columelle, de re Rusticâ, lib. 8, c. 10.—Varron, lib. 3, cap. 5.)

libre. Ces sortes de grivières étoient des pavillons voûtés, garnis en dedans d'une quantité de juchoirs, vu que la grive est du nombre des oiseaux qui se perchent; la porte en étoit très-basse; ils avoient peu de fenêtres et tournées de manière qu'elles ne laissent voir aux grives prisonnières ni la campagne, ni les bois, ni les oiseaux sauvages voltigeant en liberté, ni rien de tout ce qui auroit pu renouveler leurs regrets et les empêcher d'engraisser. Il ne faut pas que des esclaves voient trop clair; on ne leur laissoit de jour que pour distinguer les choses destinées à satisfaire leurs principaux besoins. On les nourrissoit de millet et d'une espèce de pâtée faite avec des figes broyées et de la farine, et outre cela de baies de lentisque, de myrte, de lierre, en un mot, de tout ce qui pouvoit rendre leur chair succulente et de bon goût. On les abreuvoit avec un filet d'eau courante qui traversoit la volière. Vingt jours avant de les prendre pour les manger, on augmentoit leur ordinaire et on le rendoit meilleur; on pousoit l'attention jusqu'à faire passer doucement dans un petit réduit qui communiquoit à la volière, les grives grasses et bonnes à prendre, et on ne les prenoit en effet qu'après avoir bien

refermé la communication , afin d'éviter tout ce qui auroit pu inquiéter et faire maigrir celles qui restoient ; on tâchoit même de leur faire illusion en tapissant la volière de ramée et de verdure, souvent renouvelées , afin qu'elles pussent se croire encore au milieu des bois : en un mot, c'étoit des esclaves bien traités, parce que le propriétaire entendoit ses intérêts. Celles qui étoient nouvellement prises se gardoient quelque tems dans de petites volières séparées avec plusieurs de celles qui avoient déjà l'habitude de la prison (1), et moyennant tous ces soins on venoit à bout de les accoutumer un peu à l'esclavage , mais presque jamais on n'a pu en faire des oiseaux vraiment privés.

On remarque encore aujourd'hui quelques traces de cet usage des anciens , perfectionné par les modernes , dans celui où l'on est en certaines provinces de France d'attacher au haut des arbres fréquentés par les grives , des pots où elles puissent trouver un abri commode et sûr sans perdre la liberté , et où elles ne manquent guère de pondre leurs œufs (2) , de les couvrir et d'élever leurs

(1) Voyez Columelle et Varron , *locis citatis*.

(2) Voyez Belon , *Nature des oiseaux* , p. 326.

petits ; tout cela se fait plus sûrement dans ces espèces de nids artificiels que dans ceux qu'elles auroient faits elles-mêmes ; ce qui contribue doublement à la multiplication de l'espèce , soit pour la conservation de la couvée , soit parce que , perdant moins de tems à arranger leurs nids , elles peuvent faire aisément deux pontes chaque année (1). Lorsqu'elles ne trouvent point de pots préparés , elles font leurs nids sur les arbres et même dans les buissons , et les font avec beaucoup d'art ; elles les revêtissent par dehors de mousse , de paille , de feuilles sèches , etc. ; mais le dedans est fait d'une sorte de carton assez ferme , composé avec de la boue mouillée , gachée et battue , fortifiée avec des brins de paille et de petites racines ; c'est sur ce carton que la plupart des grives déposent leurs œufs à cru et sans aucun matelas , au contraire de ce que font les pies et les merles.

Ces nids sont des hémisphères creux ,

(1) Il paroît même qu'elles font quelquefois trois couvées ; car M. Salerne a trouvé au commencement de septembre un nid de grives de vigne , où il y avoit trois œufs qui n'étoient point encore éclos , ce qui avoit bien l'air d'une troisième ponte. (Voyez son *Histoire naturelle des oiseaux* , pag. 169.)

d'environ quatre poudces de diamètre. La couleur des œufs varie, selon les diverses espèces, du bleu au verd, avec quelques petites taches obscures, plus fréquentes au gros bout que par-tout ailleurs. Chaque espèce a aussi son cri différent, quelquefois même on est venu à bout de leur apprendre à parler (1), ce qui doit s'entendre de la grive proprement dite ou de la draine, qui paroissent avoir les organes de la voix plus perfectionnés.

On prétend que les grives avalent les graines entières du genièvre, du gui, du lierre, etc., les rendent souvent assez bien conservées pour pouvoir germer et produire lorsqu'elles tombent en terrain convenable (2); cependant Aldrovande assure avoir fait avaler à ces oiseaux des raisins de vigne sauvage et des baies de gui, sans avoir jamais retrouvé dans leurs excréments

(1) *Agrippina conjux Cl. Cæsaris turdum habuit, quod nunquam ante, imitantem sermones hominum.* (Plin. lib. 10, cap. 42. Voyez aussi le *Traité du rossignol*, pag. 93.)

(2) *Disseminator visci, ilicis.... juniperi.* (Lin. *Syst. nat. edit. 10*, pag. 168.)

aucune de ces graines qui eût conservé sa forme (1).

Les grives ont le ventricule plus ou moins musculoux , point de jabot , ni même de dilatation de l'œsophage qui puisse en tenir lieu , et presque point de *cæcum* , mais toutes ont une vésicule du fiel , le bout de la langue divisé en deux ou plusieurs filets , dix-huit pennes à chaque aile et douze à la queue.

Ce sont des oiseaux tristes , mélancoliques , et , comme c'est l'ordinaire , d'autant plus amoureux de leur liberté ; on ne les voit guère se jouer , ni même se battre ensemble , encore moins se plier à la domesticité ; mais s'ils ont un grand amour pour la liberté , il s'en faut bien qu'ils aient autant de ressources pour la conserver ni pour se conserver eux - mêmes : l'inégalité d'un vol oblique et tortueux est presque le seul moyen qu'ils aient pour échapper au plomb du chasseur (2) et à la serre de l'oiseau carnassier : s'ils peuvent gagner un arbre touffu , ils s'y tiennent immobiles de peur,

(1) Ornithol. tome II , pag. 585.

(2) D'habiles chasseurs m'ont assuré que les grives étoient fort difficiles à tirer , et plus difficiles que les beccassines.

et on ne les fait partir que difficilement (1). On en prend par milliers dans les pièges ; mais la grive proprement dite et le mauvis sont les deux espèces qui se prennent le plus aisément au lacet , et presque les seules qui se prennent à la pipée.

Les lacets ne sont autre chose que deux ou trois crins de cheval tortillés ensemble et qui font un nœud coulant ; on les place autour des genièvres, sous les aliziers, dans le voisinage d'une fontaine ou d'une marre, et quand l'endroit est bien choisi et les lacets bien tendus, dans un espace de cent arpens, on prend plusieurs centaines de grives par jour.

Il résulte des observations faites en différens pays , que lorsque les grives paroissent en Europe vers le commencement de l'automne , elles viennent des climats septentrionaux avec ces volées innombrables d'oiseaux de toute espèce qu'on voit aux approches de l'hyver traverser la mer Baltique, et passer de la Laponie, de la Sibérie,

(1) C'est peut-être ce qui a fait dire qu'ils étoient sourds, et qui a fait passer leur surdité en proverbe, *chophoteros chichle* ; mais c'est une vieille erreur : tous les chasseurs savent que la grive a l'ouïe fort bonne.

de la Livonie, en Pologne, en Prusse, et de-là dans les pays plus méridionaux. L'abondance des grives est telle alors sur la côte méridionale de la Baltique, que, selon le calcul de M. Klein, la seule ville de Dantzick en consomme chaque année quatre-vingt-dix mille paires (1); il n'est pas moins certain que, lorsque celles qui ont échappé aux dangers de la route, repassent après l'hiver, c'est pour retourner dans le nord. Au reste, elles n'arrivent pas toutes à la fois; en Bourgogne c'est la grive qui paroît la première, vers la fin de septembre, ensuite le mauvis, puis la litorne avec la draine; mais cette dernière espèce est beaucoup moins nombreuse (2) que les trois autres, et elle doit le paroître moins en effet, ne fût-ce que parce qu'elle est plus dispersée.

Il ne faut pas croire non plus que toutes les espèces de grives passent toujours en même quantité; quelquefois elles sont en très-petit nombre, soit que le tems ait été contraire à leur multiplication, ou qu'il soit contraire à leur passage (3); d'autres

(1) Ordo avium, pag. 178.

(2) Klein, *loco citato*.

(3) On m'assure qu'il y a des années où les mauvis

fois elles arrivent en grand nombre , et un observateur très-instruit (1) m'a dit avoir vu des nuées prodigieuses de grives de toute espèce , mais principalement de mauvis et de litornes , tomber au mois de mars dans la Brie et couvrir , pour ainsi dire , une espace d'environ sept ou huit lieues ; cette passée qui n'avoit point d'exemple , dura près d'un mois , et on remarqua que le froid avoit été fort long cet hyver.

Les anciens disoient que les grives venoient tous les ans en Italie de de-là les mers , vers l'équinoxe d'automne , qu'elles s'en retournoient vers l'équinoxe du printemps (ce qui n'est pas généralement vrai de toutes les espèces , du moins pour notre Bourgogne) , et que , soit en allant , soit en venant , elles se rassembloient et se reposoient dans les îles de Pontia , Palmaria et Pandataria , voisine des côtes d'Italie (2).

sont très-rares en Provence ; et la même chose est vraie des contrées plus septentrionales.

(1) M. Hébert , receveur général de l'extraordinaire des guerres , qui a fait de nombreuses et très-bonnes observations sur la partie la plus obscure de l'ornithologie , je veux dire les mœurs et les habitudes naturelles des oiseaux.

(2) Varro , de re Rusticâ , lib. 3 , cap. 5. Ces îles

Elles se reposent aussi dans l'île de Malte, où elles arrivent en octobre et novembre; le vent de nord-ouest y en amène quelques volées, celui de sud ou de sud-ouest les fait quelquefois disparoître, mais elles n'y vont pas toujours avec des vents déterminés, et leur apparition dépend souvent plus de la température de l'air que de son mouvement; car, si dans un tems serein le ciel se charge tout à coup avec apparence d'orage, la terre se trouve alors couverte de grives (1).

Au reste, il paroît que l'île de Malte n'est point le terme de la migration des grives du côté du midi, vu la proximité des côtes de l'Afrique, et qu'il s'en trouve dans l'intérieur de ce continent, d'où elles passent, dit-on, tous les ans en Espagne (2) (3).

sont situées au midi de la ville de Rome, tirant un peu à l'est. On croit que l'île de Pandataria est celle qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Ventotene*.

(1) Voyez les Lettres de M. le commandeur Godeheu-de-Riville, tome I, pag. 91 et 92 des Mémoires présentés à l'académie royale des sciences par les savans étrangers.

(2) « Etant en Espagne en 1707, dit le traducteur d'Edwards, dans le royaume de Valence, sur les côtes de la mer, à deux pas de Castillon de la Plane, je vis

Celles qui restent en Europe se tiennent

en octobre de grandes troupes d'oiseaux qui venoient d'Afrique en ligne directe. On en tua quelques-uns qui se trouvèrent être des grives, mais si sèches et si maigres, qu'elles n'avoient ni substance ni goût : les habitans de la campagne m'assurèrent que tous les ans, en parçille saison, elles venoient par troupes chez eux, mais que la plupart alloient encore plus loin». (Voyez Edwards, Préface du tome I, p. xxvij.) En admettant le fait, je me crois fondé à douter que ces grives, qui arrivoient en Espagne au mois d'octobre, vinsent en effet d'Afrique, parce que la marche ordinaire de ces oiseaux est toute contraire, et que d'ailleurs la direction de leur route au moment de leur arrivée, ne prouve rien; cette direction pouvant varier, dans un trajet un peu long, par mille causes différentes.

(3) Les grives arrivent en Egypte au mois d'octobre, pour ne la quitter qu'au mois de mars; elles ne s'y tiennent pas éloignées des habitations, se plaisent dans les vergers, et recherchent l'ombrage épais et embaumé des orangers et des citronniers qui embellissent quelques cantons de la basse Egypte.

J'ai vu en hyver une grande quantité de grives dans l'île de Candie, dans celle de Milo et de l'Argentièrre, où les grecs les appellent *tsiclès*. Lorsque le tems est froid et le vent du nord impétueux, elles se tiennent a l'abri des masures et même des maisons habitées. A l'époque de leur migration, il se rassemble des quantités prodigieuses de grives sur les côtes de la Morée, aux environs de Coron. SONNINI.

l'été dans les bois en montagnes ; aux approches de l'hyver elles quittent l'intérieur des bois où elles ne trouvent plus de fruits ni d'insectes, et elles s'établissent sur les lisières des forêts ou dans les plaines qui leur sont contiguës : c'est sans doute dans le mouvement de cette migration que l'on en prend une si grande quantité au commencement de novembre dans la forêt de Compiègne (1). Il est rare, suivant Belon, que les différentes espèces se trouvent en

(1) Montaigne décrit une chasse dont il fut témoin dans une maison de campagne, aux environs de Lucques. « Je vis, dit-il, la forme de certains bosquets qu'ils font sur des lieux élevés. Dans un espace d'environ cinquante pas, ils plantent divers arbres de l'espèce qui restent verts toute l'année ; ils entourent ce lieu de petits fossés, et pratiquent au dedans de petites allées couvertes. Au milieu du bosquet est un endroit pour le chasseur qui, dans certains tems de l'année, comme vers le mois de novembre, muni d'un sifflet d'argent et de quelques grives prises exprès pour cet usage et bien attachées, après avoir disposé de tous côtés plusieurs appeaux avec de la glu, prendra dans une matinée deux cents grives. Cela ne se fait que dans un certain canton près de la ville. (Voyage de Michel de Montaigne en Italie, Suisse et Allemagne, en 1580, tome II, pag. 401.) L'on fait dans les environs de Marseille une chasse à peu près semblable à

grand nombre, en même tems, dans les mêmes endroits (1).

Toutes ou presque toutes ont les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, l'intérieur du bec jaune, sa base accompagnée de quelques poils ou soies noires dirigées en avant, la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu,

celle que décrit Montaigne ; on l'y appelle la chasse à l'*aubret*, et encore *chasse au poste*. Mais on y tire les oiseaux au fusil.

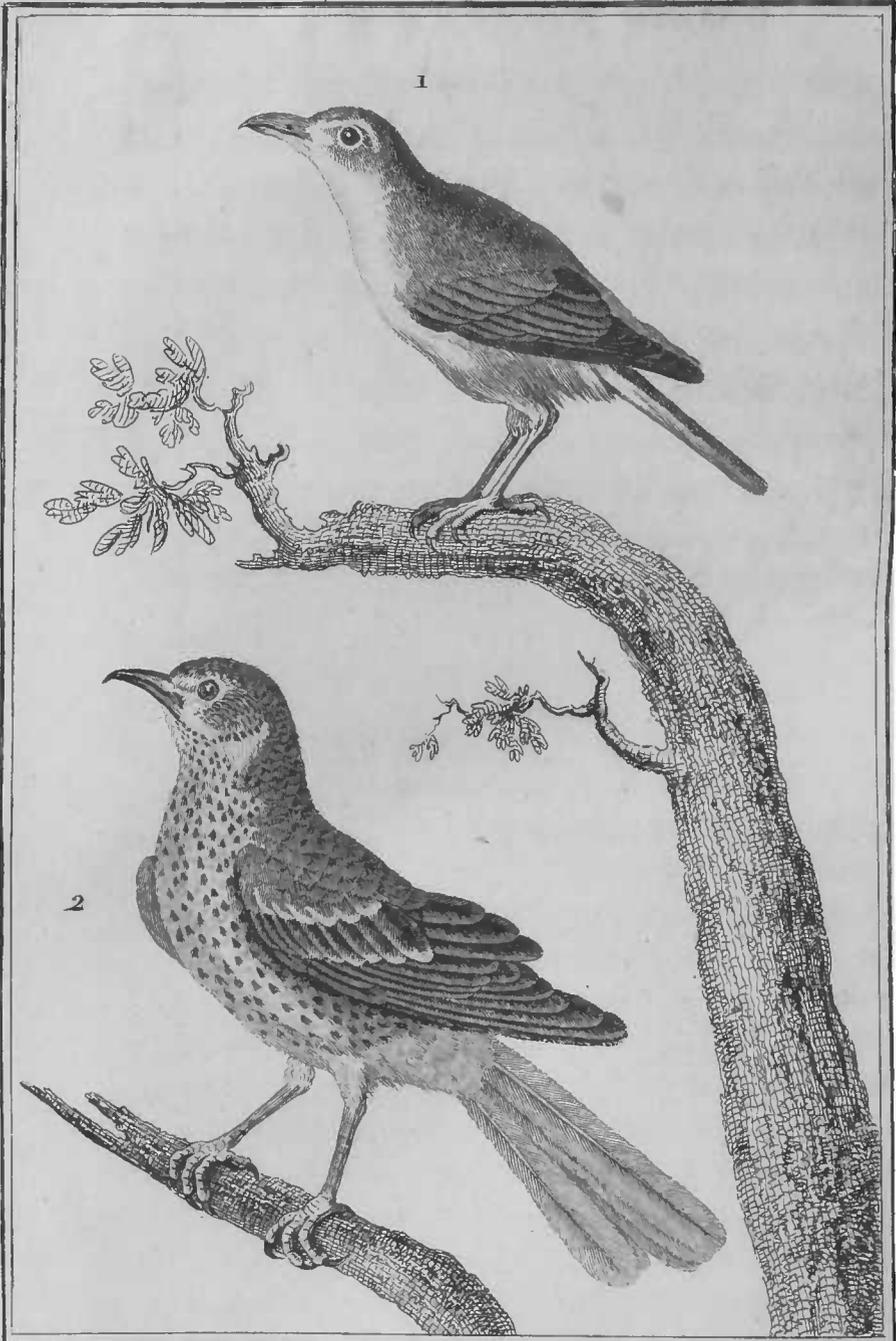
Dans le canton de Berne, au pied du mont Suchet, dans les villages de Montcherand, Valleyres, l'Abergement et Sergey, on fait une grande chasse aux grives, avec des filets de la longueur d'environ soixante pieds sur quinze de hauteur. Chaque compagnie de chasseurs a douze à quinze de ces filets, que l'on tend avec deux perches croisées et plantées perpendiculairement en terre et des cordages, au bord d'un bois de haute futaie. L'on fait une battue d'une demi-lieue, et l'on force les grives, qui sont en très-grande quantité dans ces cantons au commencement de l'hyver, à avancer doucement jusqu'aux filets. Il y a des années où ces oiseaux sont si nombreux, qu'une seule compagnie de chasseurs en peut prendre jusqu'à cent douzaines dans un jour. (Voyez, pour les détails de cette chasse curieuse, le Dictionnaire d'histoire naturelle de Valmont de Bomare, commenté par Bourgeois, édition d'Yverdon, article *de la grive*). SONNINI.

(1) Voyez Belon, Nature des oiseaux, pag. 326.

la partie supérieure du corps d'une couleur plus rembrunie, et la partie inférieure d'une couleur plus claire et grivelée; enfin dans toutes ou presque toutes la queue est à peu près le tiers de la longueur totale de l'oiseau, laquelle varie dans ces différentes espèces, entre huit et onze pouces, et n'est elle-même que les deux tiers du vol; les ailes dans leur situation de repos s'étendent au moins jusqu'à la moitié de la queue, et le poids de l'individu varie d'une espèce à l'autre, de deux onces et demie à quatre onces et demie.

M. Klein prétend être bien informé que la partie septentrionale de l'Inde a aussi ses grives, mais qui diffèrent des nôtres, en ce qu'elles ne changent point de climat (1).

(1) De Avibus, pag. 170.



De Sève del

Hubert sculp.

1. LA ROUSSEROLLE

2. LA GRIVE

LA GRIVE (1) (2).

Voyez les planches enluminées , n° 406 où cette grive est nommée par erreur , la litorne ; et pl. LXXXIX de ce volume.

CETTE espèce que je place ici la première , parce qu'elle a donné son nom au genre , n'est que la troisième dans l'ordre de la

(1) La grive proprement dite. En grec , *kichla* , *kuchle*. En latin , *turdus* , *turdus minor* , *turdus musicus*. En italien ; *tordo mezzano*. En espagnol , *zorzal*. En allemand , *drossel* ou *drostel* , mot qui s'altère de sept ou huit façons différentes , selon les différens dialectes , et auquel on ajoute quelquefois des épithètes qui ont rapport ou au plumage ou au chant de l'oiseau , *sing-drostel* , *weiss-drostel* , etc. Dans le Brandebourg , *zippe*. En anglais , *throstle* , *trossel* , *thrush* , *song-thrush* , *mavis*. En gallois , *cetliog bron fraith*. En Pologne , *drozd*. En Smolande , *klera*. En Ostrogothie , *klaedra*. En certaines provinces de France , *tourdre* , *petit tourd* , *oiseau dunette* , *grive* , *siselle* , *vendangette* , *grivette* , *mauviette* (*). M. Salerne voyant que cette grive s'appeloit *mavis* en anglais et *mauvis* en français , dans

(*) En suédois , *drossal*. Dans le pays de Vaud , *vendangette*.

grandeur; elle est fort commune en certains

la Brie et quelques autres provinces, s'est persuadé qu'elle devoit être le mauvis des naturalistes, et en conséquence il lui a appliqué tous les noms donnés par Belon au véritable mauvis. (Voyez Nature des oiseaux, pag. 527.) Mais un coup d'œil de comparaison sur ces oiseaux, ou même sur leurs descriptions, lui eût fait connoître que le mauvis de Belon a le dessous et le pli de l'aile orangés, en quoi il ressemble à la *grive rouge* dont M. Salerne a fait sa quatrième espèce, et non à sa seconde espèce, qu'il nomme *petite grive de gui*, laquelle est celle de cet article, et a le dessous de l'aile roussâtre tirant un peu au citron. (Voyez son Histoire des oiseaux, pag. 168.) Un hollandais qui avoit voyagé, m'a assuré que notre grive ordinaire, qui est la plus commune en Hollande, y étoit connue, ainsi qu'à Riga et ailleurs, sous le nom de *litorne*.

(2) La petite grive; *turdus supernè griseo-fuscus*, *infernè albo-rufescens*, *maculis nigricantibus varius*; *remigibus interiùs versùs exortum rufescentibus*; *rectricibus supernè griseo-fuscis*, *nonnihil ad rufum vergentibus*, *infernè cincreis*. *turdus minor*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 2.

Turdus remigibus basi interiore ferrugineis. . . *turdus musicus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 4.

Turdus suprà griseo-fuscus, *subiùs albo rufescens* *maculis nigricantibus varius*, *remigibus basi interiore ferrugineis*. . . *turdus musicus*. Latham, Syst. Ornith. gen. 32, sp. 2. SONNINI.

cantons de la Bourgogne où les gens de la campagne la connoissent sous les noms de *grivette* et de *mauwiette* ; elle arrive ordinairement chaque année à peu près au tems des vendanges ; elle semble être attirée par la maturité des raisins, et c'est pour cela sans doute qu'on lui a donné le nom de *grive de vigne* : elle disparoît aux gelées et se remontre aux mois de mars ou d'avril, pour disparoître encore au mois de mai. Chemin faisant, la troupe perd toujours quelques traîneurs qui ne peuvent suivre, ou qui, plus pressés que les autres par les douces influences du printemps, s'arrêtent dans les forêts qui se trouvent sur leur passage pour y faire leur ponte (1) : c'est

(1) M. le docteur Lottinger m'assure qu'elles arrivent aux mois de mars et d'avril dans les montagnes de la Lorraine, et qu'elles s'en retournent aux mois de septembre et d'octobre ; d'où il s'ensuivroit que c'est dans ces montagnes, ou plutôt dans les bois dont elles sont couvertes, qu'elles passent l'été, et que c'est de là qu'elles nous viennent en automne ; mais ce que dit M. Lottinger doit-il s'appliquer à toute l'espèce ou seulement à un certain nombre de familles qui s'arrêtent en passant dans les forêts de la Lorraine, comme elles font dans les nôtres ? C'est ce qui ne peut être décidé que par de nouvelles observations.

par cette raison qu'il reste toujours quelques grives dans nos bois où elles font leur nid sur les pommiers et les poiriers sauvages, et même sur les genévriers et dans les buissons, comme on l'a observé en Silésie (1) et en Angleterre (2). Quelquefois elles l'attachent contre le tronc d'un gros arbre à dix ou douze pieds de hauteur, et dans sa construction elles emploient par préférence le bois pourri et vermoulu.

Elles s'apparient ordinairement sur la fin de l'hiver, et forment des unions durables : elles ont coutume de faire deux pontes par an, et quelquefois une troisième, lorsque les premières ne sont pas venues à bien. La première ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu foncé avec des taches noires plus fréquentes sur le gros bout que par-tout ailleurs, et dans les pontes suivantes le nombre des œufs va toujours en diminuant. Il est difficile, dans cette espèce, de distinguer les mâles des femelles, soit par la grosseur qui est égale dans les deux sexes, soit par le plumage dont les couleurs sont

(1) Voyez Frisch, planche xxvii.

(2) British zoology, pag. 91.

variables , comme je l'ai dit. Aldrovande avoit vu et fait dessiner trois de ces grives , prises en des saisons différentes , et qui différoient toutes trois par la couleur du bec , des pieds et des plumes : dans l'une les mouchetures de la poitrine étoient fort peu apparentes (1). M. Frisch prétend néanmoins que les vieux mâles ont une raie blanche au dessus des yeux , et M. Linnæus fait de ces sourcils blancs un des caractères de l'espèce ; presque tous les autres naturalistes s'accordent à dire que les jeunes mâles ne se font guère reconnoître qu'en s'essayant de bonne heure à chanter ; car cette espèce de grive chante très - bien , sur - tout dans le printems (2), dont elle annonce le retour , et l'année a plus d'un printems pour elle , puisqu'elle fait plusieurs pontes ; aussi dit-on qu'elle chante les trois quarts de l'année : elle a coutume pour chanter de se mettre tout au haut des grands arbres , et elle s'y tient des heures entières : son ramage est

(1) Ornitholog. tome II , pag. 581 et 601.

(2) Dans les premiers jours de son arrivée , sur la fin de l'hyver , elle ne fait entendre qu'un petit sifflement , la nuit comme le jour , de même que les ortolans , ce que les chasseurs provençaux appellent *fister*.

composé de plusieurs couplets différens, comme celui de la draine, mais il est encore plus varié et plus agréable, ce qui lui a fait donner en plusieurs pays la dénomination de *grive chanteuse* : au reste ce chant n'est pas sans intention, et l'on ne peut en douter, puisqu'il ne faut que savoir le contrefaire, même imparfaitement, pour attirer ces oiseaux (1).

Chaque couvée va séparément sous la conduite des père et mère; quelquefois plusieurs couvées se rencontrant dans les bois, on pourroit penser, à les voir ainsi rassemblées, qu'elles vont par troupes nombreuses; mais leurs réunions sont fortuites, momentanées; bientôt on les voit se diviser en autant de petits pelotons qu'il y avoit de

(1) Le cri ou plutôt le sifflement d'appel de la grive peut s'exprimer par les deux syllabes *zipp-zipp*; elle le fait entendre sur-tout lorsqu'elle prend sa volée. On peut imiter parfaitement ce petit cri, en plaçant le bout du doigt dans la bouche, le pressant fortement des lèvres, et le retirant avec vitesse. On réussit de cette manière à faire approcher les grives, et à les attirer dans les pièges ou à la portée du fusil. (Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, n° 98.

familles réunies (1), et même se disperser absolument lorsque les petits sont assez forts pour aller seuls (2).

Ces oiseaux se trouvent ou plutôt voyagent en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, en Suède, où ils se tiennent dans les bois qui abondent en érables (3); ils passent de Suède en Pologne quinze jours avant la Saint-Michel, et quinze jours après, lorsqu'il fait chaud et que le ciel est serein.

Quoique la grive ait l'œil perçant, et qu'elle sache fort bien se sauver de ses ennemis déclarés et se garantir des dangers manifestes, elle est peu rusée au fond, et n'est point en garde contre les dangers moins apparens : elle se prend facilement soit à la pipée, soit au lacet, mais moins cependant que le mauvis. Il y a des cantons en Pologne où on en prend une si grande quantité

(1) Frisch, article relatif à la planche xxvii. M. le docteur Lottinger dit aussi que, quoiqu'elles ne voyagent pas en troupes, on en trouve plusieurs ensemble ou peu éloignées les unes des autres.

(2) On m'assure cependant qu'elles aiment la compagnie des calandres.

(3) Lin. Fauna suecica, pag. 172.

qu'on en exporte de petits bateaux chargés (1). C'est un oiseau des bois, et c'est dans les bois qu'on peut lui tendre des pièges avec succès; on le trouve très-rarement dans les plaines, et lors même que ces grives se jettent aux vignes, elles se retirent habituellement dans les taillis voisins le soir et dans le chaud du jour, en sorte que, pour faire de bonnes chasses, il faut choisir son tems; c'est-à-dire, le matin à la sortie, le soir à la rentrée, et encore l'heure de la journée où la chaleur est la plus forte. Quelquefois elles s'enivrent à manger des raisins mûrs, et c'est alors que tous les pièges sont bons.

Willulghby, qui nous apprend que cette espèce niche en Angleterre et qu'elle y passe toute l'année, ajoute que sa chair est d'un goût excellent, mais en général la qualité du gibier dépend beaucoup de sa nourriture: celle de notre grive en automne consiste dans les baies, la faine, les raisins, les figues, la graine de lierre, le genièvre, l'alize et plusieurs autres fruits (2): on ne sait pas

(1) Rzaczynski, *Auctuarium*, pag. 425.

(2) Dans les contrées méridionales de la France, les grives se nourrissent aussi d'olives dont elles sont très-friandes. SONNINI.

si bien de quoi elle subsiste au printemps ; on la trouve alors le plus communément à terre dans les bois , aux endroits humides et le long des buissons qui bordent les prairies où l'eau s'est répandue ; on pourroit croire qu'elle cherche les vers de terre , les limaces , etc. S'il survient au printemps de fortes gelées , les grives , au lieu de quitter le pays et de passer dans des climats plus doux dont elles savent le chemin , se retirent vers les fontaines où elles maigrissent et deviennent étiques ; il en périt même un grand nombre si ces secondes gelées durent trop , d'où l'on pourroit conclure que le froid n'est point la cause , du moins la seule cause déterminante de leurs migrations , mais que leur route est tracée indépendamment des températures de l'atmosphère , et qu'elles ont chaque année un certain cercle à parcourir dans un certain espace de tems. On dit que les pommes de Grenade sont un poison pour elles. Dans le Bugey on recherche les nids de ces grives ou plutôt leurs petits dont on fait de fort bons mets.

Je croirois que cette espèce n'étoit point connue des anciens , car Aristote n'en compte que trois toutes différentes de celle-

ci (1), et dont il sera question dans les articles suivans : l'on ne peut pas dire non plus, ce me semble, que Pline l'ait eue en vue en parlant de l'espèce nouvelle qui parut en Italie dans le tems de la guerre entre Othon et Vitellius ; car cet oiseau étoit presque de la grosseur du pigeon (2), et par conséquent quatre fois plus gros que la grive proprement dite, qui ne pèse que trois onces.

J'ai observé dans une de ces grives que j'ai eue quelque tems vivante, que, lorsqu'elle étoit en colère, elle faisoit craquer son bec, et mordoit à vuide. J'ai aussi remarqué que son bec supérieur étoit mobile, quoique beaucoup moins que l'inférieur. Ajoutez à cela que cette espèce a la queue un peu fourchue, ce que la figure n'indique pas assez clairement (3).

(1) Hist. animal. lib. 9, cap. 20.

(2) Pline, lib. 10, cap. 49.

(3) La grive tenue en cage chante fort bien ; on la nourrit ordinairement avec de la viande hachée et de la mie de pain ; on lui donne dans la saison des raisins, des olives et des autres fruits qu'elle aime. Une femme de ma connoissance a conservé pendant huit années une grive, qui étoit devenue très-familière au point de suivre sa maîtresse ; cet oiseau sifflait

très-agréablement plusieurs airs , un entre autres de serinette ; il vivoit de pâtée faite avec la mie de pain et de la graine de navette, et il en consommoit cinquante-deux livres par an ; observation curieuse qui donne la mesure de la quantité de nourriture qu'un oiseau prend chaque année , et des dégâts que quelques espèces peuvent faire dans nos campagnes. Cette grive privée étoit sujette à la goutte ; un de ses pieds enflait ; elle paroissoit souffrir beaucoup , et les accès duroient pendant plusieurs jours ; au bout de huit ans elle a péri par accident. SONNINI.

VARIÉTÉS DE LA GRIVE

PROPREMENT DITE.

1. **L**A *grive blanche* (1); elle n'en diffère que par la blancheur de son plumage : on attribue communément cette blancheur à l'influence des climats du nord, quoiqu'elle puisse être produite par des causes particulières sous les climats les plus tempérés, comme nous l'avons vu dans l'histoire du corbeau. Au reste, cette couleur n'est ni pure ni universelle; elle est presque toujours semée à l'endroit du cou et de la poitrine, de ces mouchetures qui sont propres aux grives, mais qui sont ici plus foibles et moins tranchées; quelquefois elle est obscurcie sur le dos par un mélange de brun plus ou moins foncé, altérée sur la poitrine par une teinte de

(1) En allemand, *weisse-drostel*.

La grive blanche; *turdus candidus*. Brisson, Ornith. gen. 22, sp. 1, var. A.

Turdus minor totus albus, fusco parumper tinctus.
Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 4, var. d.

SONNINI.

roux, comme dans celles que Frisch a représentées sans les décrire (*planche xxxiii*). Quelquefois il n'y a dans toute la partie supérieure que le sommet de la tête qui soit blanc, comme dans l'individu que décrit Aldrovande (1) (2) : d'autres fois c'est la partie postérieure du cou qui a une bande transversale blanche en manière de demi-collier ; et l'on ne doit pas douter que cette couleur ne se combine de beaucoup d'autres manières en différens individus avec les couleurs propres à l'espèce, mais on doit aussi se souvenir que ces différentes combinaisons, loin de constituer des races diverses, ne constituent pas même des variétés constantes.

II. La *grive huppée* dont parle Schwenckfeld (3) (4), doit être aussi regardée comme

(1) Ornith. tome II, pag. 601.

(2) La petite grive à tête blanche ; *turdus minor leucocephalus*. Brisson, Orn. gen. 22, sp. 2, var. A. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 4, var. b.

SONNINI.

(3) Aviarium Silesiæ, pag. 562.

(4) En allemand, *kobel-drossel*.

La petite grive huppée ; *turdus minor cristatus*. Brisson, Ornith. gen. 22, sp. 2, var. B. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 4, var. g. SONNINI.

variété de cette espèce, non seulement parce qu'elle en a la grosseur et le plumage, à l'exception de son aigrette blanchâtre, faite comme celle de l'alouette huppée, et de son collier blanc, mais encore parce qu'elle est très-rare ; on peut même dire qu'elle est unique jusqu'ici, puisque Schwenckfeld est le seul qui l'ait vue, et qu'il ne l'a vue qu'une seule fois : elle avoit été prise en 1599 dans les forêts du duché de Lignitz. Il est bon de remarquer que les oiseaux acquièrent quelquefois, en se desséchant, une huppe par une certaine contraction des muscles de la peau qui recouvrent la tête.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

A LA GRIVE PROPREMENT DITE.

LA GRIVE DE LA GUIANE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 398, fig. 1.

LA figure enluminée dit, de ce petit oiseau, à peu près tout ce que nous en savons : on voit qu'il a la queue plus longue et les

(1) *Turdus suprà ex virescente fuscus, subtùs ochroleucus : striis longitudinalibus atris. turdus guianensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 34.

Turdus viridi-fuscus, subtùs flavescente albus maculis longitudinalibus nigricantibus..... turdus guianensis. Latham, Syst. orn. gen. 52, sp. 3.

Cette espèce est plus petite que notre grive ; elle a six pouces et demi de longueur, le dessus du corps d'un brun verdâtre et le dessous roussâtre, la gorge grise avec des taches brunes et oblongues, le dessous du cou blanc, les ailes entièrement brunes en dessous, le bec et les pieds bruns.

On ne trouve la grive de cet article que dans les

ailes plus courtes à proportion que la grive, mais ce sont presque les mêmes couleurs; seulement les mouchetures sont répandues jusques sur les dernières couvertures inférieures de la queue.

Comme la grive proprement dite fréquente les pays du nord, et que d'ailleurs elle aime à changer de lieu, elle a pu très-bien passer dans l'Amérique septentrionale et de-là se répandre dans les parties du midi, où elle aura éprouvé les altérations que doit produire le changement de climat et de nourriture.

grands bois de la Guiane, où elle se nourrit de différens fruits; son cri ou sifflement est le même que celui de la grive d'Europe; elle place son nid sur des arbrisseaux peu élevés, et elle le construit avec de la mousse. J'ai rencontré de ces nids dans lesquels il y avoit des œufs à la fin de février et au commencement de mars, et des petits au mois d'avril. Les œufs sont elliptiques, d'un blanc sale, avec une tache de rouge sanguin qui couvre la sommité du gros bout, et en outre picotés de la même couleur jusqu'à la moitié de leur longueur; les nids que j'ai vus ne contenoient que trois œufs.

Il n'y a qu'une très-légère différence du mâle à la femelle, du jeune à l'adulte, et elle ne consiste que dans les teintes plus ou moins fortes des mêmes couleurs.

SONNINI.

LA

LA GRIVETTE

D'AMÉRIQUE (1) (2).

CETTE grive se trouve non seulement au Canada, mais encore dans la Pensylvanie, la Caroline et jusqu'à la Jamaïque, avec cette différence qu'elle ne passe que l'été

(1) C'est la *petite grive* d'Edwards, pl. ccxcvi; la *petite grive* de Catesby, tom. I, pag. 51; le *merula fusca* de M. Hans Sloane, Jamaica, tom. II, pag. 305. Je ne sais pourquoi plusieurs naturalistes ont confondu cette grive avec le *tamatia* de Marcgrave, pag. 208, lequel, ayant le bec et la tête d'une grandeur disproportionnée, et manquant absolument de queue, paroît être un oiseau tout différent des grives. (Voyez les planches enluminées, n° 556, fig. 2.)

(2) Le mauvis de la Caroline; *turdus supernè fusco-rufescens*, *infernè rufescens*, *maculis fusco-rufescentibus variis*; *ventre sordidè albo*; *remigibus interiùs versùs exortum albo rufescentibus*; *rectricibus supernè, fusco-rufescentibus, infernè cinereis.. turdus iliacus caroliniensis*. Brisson, Ornith. gen. 22, sp. 4.

Turdus spadiceus, subtùs albus, pectore flavicante,

seulement en Pensylvanie, en Canada et autres pays septentrionaux où les hyvers sont trop rudes, au lieu qu'elle passe l'année entière dans les contrées plus méridionales, comme la Jamaïque (1) et même la Caroline (2); et que dans cette dernière province elle choisit pour le lieu de sa retraite les bois les plus épais aux environs des marécages; tandis qu'à la Jamaïque, qui est un pays plus chaud, c'est toujours dans les bois qu'elle habite, mais dans les bois qui se trouvent sur les montagnes.

Les individus décrits ou représentés par les divers naturalistes, diffèrent entre eux par la couleur des plumes, du bec et des pieds, ce qui donne lieu de croire (si tous ces individus appartiennent à la même espèce)

maculis atris vario turdus minor. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 32.

Turdus fusco-rufescens, corpore subtilis maculis nigricantibus vario, gulâ, abdomine crissoque albis. *turdus minor.* Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 5.

S O N N I N I.

(1) M. Sloane, qui parle des endroits où habite cette grive, ne dit point que ce soit un oiseau de passage; d'où l'on peut présumer qu'il ne la regardoit point comme telle.

(2) Voyez Catesby, *loco citato.*

que le plumage des grives d'Amérique n'est pas moins variable que celui de nos grives d'Europe; et qu'elles sortent toutes d'une souche commune. Cette conjecture est confirmée par le grand nombre de rapports qu'a l'oiseau dont il s'agit ici avec nos grives, et dans sa forme; et dans son port, et dans son habitude de voyager, et dans celle de se nourrir de baies, et dans la couleur jaune de ses parties intérieures observées par M. Sloane; et dans les mouchetures de la poitrine; mais il paroît avoir des rapports encore plus particuliers avec la grive proprement dite et le mauvis qu'avec les autres, et ce n'est qu'en comparant les traits de conformité que l'on peut déterminer à laquelle de ces deux espèces elle doit être spécialement rapportée.

Cet oiseau est plus petit qu'aucune de nos grives, comme sont en général tous les oiseaux d'Amérique, relativement à ceux de l'ancien continent; il ne chante point, non plus que le mauvis; il a moins de mouchetures que le mauvis, qui en a moins qu'aucune de nos quatre espèces; enfin sa chair est, comme celle du mauvis, un très-bon manger. Tels sont les rapports de la grive de Canada avec notre mauvis; mais

elle en a davantage, et, à mon avis, de beaucoup plus décisifs, avec notre grive proprement dite, à laquelle elle ressemble par les barbes qu'elle a autour du bec; par une espèce de plaque jaunâtre qu'on lui voit sur la poitrine; par sa facilité à devenir sédentaire dans tout pays où elle trouve sa subsistance; par son cri assez semblable au cri d'hyver de la grive, et par conséquent fort peu agréable, comme sont ordinairement les cris de tous les oiseaux de ces contrées sauvages habitées par des sauvages; et si l'on ajoute à tous ces rapports l'induction résultante de ce que la grive et non le mauvis se trouve en Suède (1), d'où elle aura pu facilement passer en Amérique, il semble qu'on sera en droit de conclure que la grive du Canada doit être rapportée à notre grive proprement dite.

(1) M. Brisson prend pour le mauvis le *turdus alis subtus ferrugineis*, etc. n° 189, de la Fauna Suecica; mais il paroît que c'est une méprise, puisque M. Linnæus le donne pour un oiseau qui chante très-bien, et pour le même que le *turdus viscivorus minor*, que le *turdus simpliciter dictus* de M. Ray, et que le *turdus musicus*, lequel est la quatrième grive du Syst. nat. pag. 169, et certainement notre grive proprement dite.

Cette grive, qui, comme je l'ai dit, est passagère dans le nord de l'Amérique, arrive en Pensylvanie au mois d'avril; elle y reste tout l'été, pendant lequel tems elle fait sa ponte et élève ses petits. Catesby nous apprend qu'on voit peu de ces grives à la Caroline, soit parce qu'il n'y en reste qu'une partie de celles qui y arrivent, ou parce que, comme on l'a vu plus haut, elles se tiennent cachées dans les bois; elles se nourrissent de baies de houx, d'aubépine, etc.

Les sujets décrits par M. Sloane avoient les ouvertures des narines plus amples et les pieds plus longs que ceux décrits par Catesby et M. Brisson; ils n'avoient pas non plus le même plumage, et si ces différences étoient permanentes, on seroit fondé à les regarder comme les caractères d'une autre race, ou, si l'on veut, d'une variété constante dans l'espèce dont il s'agit ici (1).

(1) La longueur de la grivette est d'environ six pouces; elle a pour l'ordinaire le dessus du corps et les ailes pliées, d'un brun roux, la gorge, le devant du cou et la poitrine de la même teinte, mais plus claire et parsemée de teintes plus foncées; le ventre d'un blanc sale, la queue roussâtre en dessus et cendrée en dessous, enfin le bec, les pieds et les ongles d'un gris brun. SONNINI.

L A G R I V E

DE LA JAMAÏQUE (1),

PAR SONNINI.

L'ON a vu, dans l'article précédent, que la grive de l'Amérique septentrionale que Guenau de Montbeillard a nommée *la grivette*, se trouvoit jusqu'à la Jamaïque; l'on a vu aussi que le plumage de cette espèce varioit beaucoup d'un sujet à un autre, et beaucoup plus que cela n'a lieu dans l'espèce de notre grive; ces considérations, ou plutôt ces souvenirs me font soupçonner,

(1) *Turdus supra cinereus, rostro, capite pedibusque fuscis, remigibus caudaque atris, mento gulâque albis fusco striatis, pectore cinereo, jugulo et abdomine albis...* *turdus jamaïcensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 33.

Turdus fusco-cinereus, subtus albus, gulâ juguloque longitudinaliter fusco striatis, pectore cinereo. *turdus jamaïcensis*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 4.

non sans fondement , que la grive décrite par M. Latham , sous la dénomination de *grive de la Jamaïque* (1), pourroit bien n'être qu'une de ces variétés si fréquentes de la grivette et non une espèce distincte , ainsi que M. Latham l'a pensé ; et les ressemblances qui rapprochent cet oiseau de celui de l'article précédent sont si frappantes, que tout en les séparant l'ornithologiste anglais convient qu'ils ont beaucoup de rapports entre eux.

Quoi qu'il en soit , le plumage de la grive de la Jamaïque , dont la taille ne diffère pas de celle du merle, est d'un brun cendré en dessus ; la tête, de même que le bec et les pieds, sont bruns ; la gorge est blanche , tachetée de brun, et la poitrine cendrée ; le devant du cou et le ventre sont blancs , et les ailes et la queue noires.

(1) General synopsis of birds , tom. III , gen. 31 , n° 4. Jamaica thrush.

 LA ROUSSEROLLE (1) (2).

Voyez les planches enlumin., n° 513 ; et pl. LXXXIX
de ce volume.

ON a donné à cet oiseau le nom de *rossignol de rivière*, parce que le mâle chante la nuit comme le jour, tandis que la femelle couve,

(1) Belon a cru mal à propos que c'étoit l'*alcyon vocal* d'Aristote ; car cet alcyon a le dos bleu ; on lui a donné le nom de *rousserolle*, à cause de la couleur rousse de son plumage ; d'autres celui de *roucherolle*, parce qu'elle se tient parmi les *rouches*, c'est-à-dire, parmi les joncs ; d'autres, celui de *tire-arache*, à cause de son cri : selon Belon, elle prononce distinctement ces syllabes : *toro*, *tret*, *fuys*, *huy*, *tret*. En latin, *turdus palustris*, *junco*, *cinclus*, *passer aquaticus*. En italien, *passere d'acqua*. En allemand, *bruchweiden-rohr-drossel*. En anglais, *greater-reed-sparrow*. En américain, *atototloquichitl*, selon Niéremberg ; *acototloquichitl*, selon Fernandez ; *caracura*, selon Laët (*).

(2) La rousserolle ou roucherolle ; *turdus supernè fusco-rufescens*, *infernè sordidè albus* ; *remigibus supernè fuscis*, *oris exterioribus fusco-rufescentibus*,

(*) Dans plusieurs cantons de la France, *cracra*, *belle de nuit*, *roussette*.

SONNINI.

et parce qu'il se plaît dans les endroits humides ; mais il s'en faut bien que son chant soit aussi agréable que celui du rossignol , quoiqu'il ait plus d'étendue : il l'accompagne ordinairement d'une action très-vive et d'un trémoussement de tout son corps : il grimpe le long des roseaux et des saules peu élevés, comme font les grimperaux , et il vit des insectes qu'il y trouve.

L'habitude qu'a la rousserolle de fréquenter les marécages , semble l'éloigner de la classe des grives , mais elle s'en rapproche tellement par sa forme extérieure , que M. Klein qui l'a vue presque vivante , puisqu'on en tua une en sa présence, doute qu'on puisse la rapporter à un autre genre. Il nous apprend que ces oiseaux se tiennent dans les îles de l'embouchure de la Vistule (1) , qu'ils

infernè griseis ; reatricibus fusco-rufescentibus.....
turdus arundinaceus. Brisson , Ornitholog. clas. 3 ,
 ord. 5 , gen. 22 , sp. 6 , avec une figure , planche xxii ,
 fig. 1.

Turdus fusco-ferrugineus , subtùs albido-testaceus ,
remigibus fuscis apice rufescentibus..... *turdus*
arundinaceus. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 107 ,
 sp. 25. — Latham , Syst. ornith. gen. 32 , sp. 28.

SONNINI.

(1) Les rousserolles sont fort communes dans les

font leur nid à terre sur le penchant des petits tertres couverts de mousse (1) : enfin il soupçonne qu'ils passent l'hyver dans les bois épais et marécageux (2). Il ajoute qu'ils ont toute la partie supérieure du corps d'un brun roux, la partie inférieure d'un blanc sale, avec quelques taches cendrées ; le bec noir, le dedans de la bouche orangé comme les grives, et les pieds plombés (3) (4).

marais dont la ville de Péronne est environnée. Mau-duyt rapporte qu'étant logé à une des extrémités de cette ville, il fut fort importuné pendant la nuit du chant de ces oiseaux, lequel est une sorte de croassement, assez bien exprimé par le nom de *cracra* qu'on leur donne en plusieurs lieux de la France. (Voyez l'Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, article de la *rousserolle*.) SONNINI.

(1) Ils le font entre les cannes et rouches avec de petites pailles de rouseaux, suivant Belon, et ils pondent cinq à six œufs, pag. 224 (*).

(2) Belon, qui avoit d'abord regardé la rousserolle comme l'oiseau de passage, assure que depuis il avoit connu le contraire.

(3) Voyez *Ordo avium*, pag. 179.

(4) La rousserolle est longue de sept pouces ; son envergure est de dix pouces huit lignes, et ses ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de la queue.

SONNINI.

(*) Ces œufs sont d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun : lorsque la femelle est occupée de les couvrir, le mâle ne cesse de chanter auprès d'elle. SONNINI.

Un habile observateur m'a assuré qu'il connoissoit en Brie une petite rousserolle, nommée vulgairement *effarvatte*, laquelle babille aussi continuellement, et se tient dans les roseaux comme la grande. Cela explique la contrariété des opinions sur la taille de la rousserolle que M. Klein a vue grosse comme une grive, et M. Brisson, seulement comme une alouette. C'est un oiseau qui vole pesamment et en battant des ailes : les plumes qu'il a sur la tête sont plus longues que les autres, et lui font une espèce de huppe assez peu marquée.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines une véritable rousserolle, parfaitement semblable à celle du n° 513 (1).

(1) Les auteurs font mention de quelques variétés de la rousserolle.

1° La rousserolle à plumes du croupion et à penne de la queue rousses.

2°. La rousserolle marquée en dessus de taches noires et oblongues.

3°. La petite rousserolle d'un jaune verdâtre en dessus, et à couvertures des ailes grises de fer. (*Vide* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 25, var. *b, g, d*; et Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 28, var. *b*.)

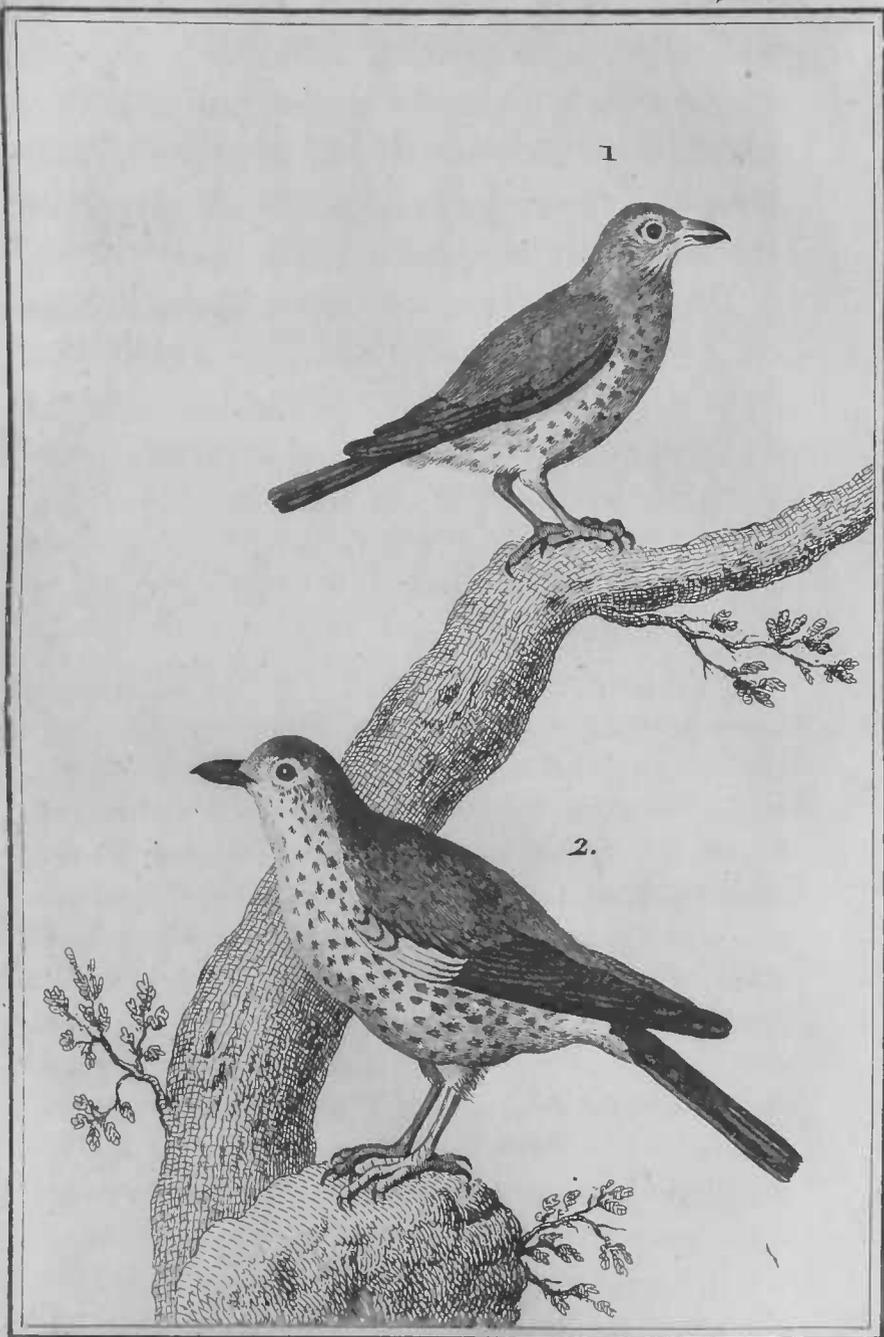
SONNERAT.

 LA DRAINE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 489; et pl. CX de ce volume.

CETTE grive se distingue de toutes les autres par sa grandeur, et cependant il s'en faut bien qu'elle soit aussi grosse que la

(1) En grec, *chichlas*, *ixosoros*, *murtopoullous*. En turc, *garatauk*. En latin, *turdus major*, *maximus*, *viseivorus*. En italien, *tordo*, *turtela*, *gardenna*, *dressa*, *dressano*, *gasotto*, *columbina*. En allemand, *krambs-vogel*, *schnarre*, *ziering*, *zeher*; *zerrer*, *schnerrer*. En suisse, *mistler*, *mistel-drostel*, *mistel-ziemmer*, etc. En anglais, *missle* ou *missel-bird*, *shrite*, *shreitch*, *misse-toc thrush*. En gallois ou vieux breton, *pen-yellwyn* (c'est-à-dire, *maître du buisson*), *y dresglen*, *crecer*. En polonais, *orozd nay-wieksky*, *jemiolucha*, *cnapio*. On l'appelle en différentes provinces de France, *ciserre*, *jocasse* ou *jacode*, *grive de brou*, *grive provençale*, *gillonière* (du mot *gillon*, qui signifie *gui* en savoyard) *trie*, *trage*, *truie*, *treiche*, *traîne*, *tric-trac*, etc. Le tout selon M. Sarterne, qui applique mal à propos à la draine, pag. 168, les noms de *cha-cha*, *chia-chia*, *gia-gia*, lesquels expriment évidemment le cri de la litorne. Belon prétend que c'est par erreur qu'on l'appelle à Paris



De Sene del.

Hubert S.

1. LA LITORNE.
2. LA DRAINE

pie, comme on le fait dire à Aristote (3), peut-être par une erreur de copiste, car la pie a presque le double de masse, à moins que les grives ne soient plus grosses en Grèce qu'ici, où la draine, qui est certainement la plus grosse de toutes, ne pèse guère que cinq onces.

une *calandre* (Nature des oiseaux, pag. 324) : nous avons vu en effet que c'étoit le nom de la grosse alouette, et il ne faut pas donner le même nom à des espèces différentes. La draine s'appelle aussi *haute grive* en Lorraine, et *verquete* en Bugey, où le gui se nomme *verquet* (*).

(2) La grosse grive; *turdus supernè griseo-fuscus, infernè albo flavicans, maculis nigricantibus varius; remigibus et rectricibus lateralibus supernè griseo-fuscis, oris albidis, infernè cinereis; rectricibus tribus extimis albo terminatis..... turdus major.* Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 1.

Turdus dorso fusco, collo maculis albis, rostro flavescente.... turdus viscivorus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 1.

Turdus suprà griseo-fuscus, subtùs albo flavicans maculis nigricantibus varius, rectricibus tribus extimis albo terminatis. turdus viscivorus. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 1. SONNINI.

(3) Hist. animal. lib. 9, cap. 20.

(*) En suédois, *bjatk trast, dubbel kramsfogel*. Dans le pays de Vaud, *grive de gui*. SONNINI.

Les grecs et les romains regardoient les grives comme oiseaux de passage (1), et ils n'avoient point excepté la draine qu'ils connoissoient parfaitement sous le nom de *grive viscivore*, ou *mangeuse de gui*.

En Bourgogne les draines arrivent en troupes aux mois d'octobre et de novembre, venant, selon toute apparence, des montagnes de Lorraine (2); une partie continue sa route

(1) Voyez Arist. Hist. animal. lib. 8, cap. 16. — Pline, lib. 10, cap. 24. — Varro, de Re rustica, lib. 3, cap. 5.

(2) M. le docteur Lottinger, de Sarbourg, m'assure que celles de ces grives qui s'éloignent des montagnes de Lorraine aux approches de l'hyver, partent en septembre et en octobre; qu'elles reviennent aux mois de mars et d'avril; qu'elles nichent dans les forêts dont ces montagnes sont couvertes, etc. : tout cela s'accorde fort bien avec ce que nous avons dit d'après nos connoissances particulières; mais je ne dois pas dissimuler la contrariété qui se trouve entre une autre observation que le même M. Lottinger m'a communiquée, et celle d'un ornithologiste très-habile: celui-ci, M. Hébert, prétend qu'en Brie les grives ne se réunissent dans aucun tems de l'année, et M. Lottinger assure qu'en Lorraine elles volent toujours par troupes, soit au printems, soit en automne, et en effet, nous les voyons arriver par bandes aux environs de Montbard, comme je l'ai remarqué; leurs allures seroient-elles différentes en des pays ou en des tems différens?

et s'en va , toujours par bandes , dès le commencement de l'hyver , tandis qu'une autre partie demeure jusqu'au mois de mars et même plus long-tems ; car il en reste toujours beaucoup pendant l'été , tant en Bourgogne qu'en plusieurs autres provinces de France et d'Allemagne , de Pologne , etc. (1). Il en reste même une si grande quantité en Italie et en Angleterre , qu'Aldrovande a vu les jeunes de l'année se vendre dans les marchés (2) , et qu'Albin ne regarde point du tout les draines comme oiseaux de passage (3) (4). Celles qui restent pondent ,

cela n'est pas sans exemple ; et je crois devoir ajouter ici , d'après une observation plus détaillée , que le passage du mois de novembre étant fini , celles qui restent l'hyver dans nos cantons , vivent séparément , et continuent de vivre ainsi jusqu'après la couvée ; en sorte que les assertions des deux observateurs se trouvent vraies , pourvu qu'on leur ôte leur trop grande généralité , et qu'on les restreigne à un certain tems et à de certains lieux.

(1) Rzaczynski , *Auctuarium* , pag. 423.

(2) *Ornith.* tome II , pag. 5.

(3) Albin , tome I , pag. 28. Les auteurs de la *Zoologie britannique* ne disent point non plus que ce soit un oiseau de passage.

(4) M. Latham dit aussi que la draine reste en Angleterre pendant toute l'année. (*Syst. ornith. loco supra citato.*) SONNINI.

comme on voit , et couvent avec succès : elles établissent leur nid tantôt sur des arbres de hauteur médiocre , tantôt sur la cime des plus grands arbres , préférant ceux qui sont les plus garnis de mousse ; elles le construisent tant en dehors qu'en dedans avec des herbes , des feuilles et de la mousse , mais sur-tout de la mousse blanche , et ce nid ressemble moins à ceux des autres grèves qu'à celui du merle , ne fût-ce qu'en ce qu'il est matelassé en dedans. Elles produisent à chaque ponte quatre ou cinq œufs gris tachetés (1) , et nourrissent leurs petits avec des chenilles , des vermiseaux , des limaces et même des limaçons dont elles cassent la coquille. Pour elles , elles mangent toutes sortes de baies pendant la bonne saison , des cerises , des cornouilles , des raisins , des alises , des olives , etc. ; pendant l'hyver , des graines de genièvre , de houx , de lierre et de nerprun , des prunelles , des senelles , de

(1) « Ces oiseaux , dit Albin , ne pondent guère plus de quatre ou cinq œufs ; ils en couvent trois , et n'ont jamais plus de quatre petits ». Je ne rapporte ce passage que pour faire voir avec quelle négligence cet ouvrage a été traduit , et combien on doit être en garde contre les fautes que cette traduction a ajoutées à celles de l'original.

la faine et sur-tout du gui (1). Leur cri d'inquiétude est *tré , tré , tré , tré* , d'où paroît formé leur nom bourguignon *draine* , et même quelques-uns de leurs noms anglais : au printemps les femelles n'ont pas un cri différent , mais les mâles chantent alors fort agréablement , se plaçant à la cime des arbres , et leur ramage est coupé par phrases différentes qui ne se succèdent jamais deux fois dans le même ordre ; l'hiver on ne les entend plus. Le mâle ne diffère extérieurement de la femelle que parce qu'il a plus de noir dans son plumage.

Ces oiseaux sont tout à fait pacifiques : on ne les voit jamais se battre entre eux , et avec cette douceur de mœurs , ils n'en sont pas moins attentifs à leur conservation (2) ;

(1) Suivant Belon , elles mangent l'été le gui des sapins , et l'hiver celui des arbres fruitiers. (*Nature des oiseaux* , pag. 326).

(2) Levaillant assure que ces observations rapportées par Guenau de Montbeillard , au sujet des mœurs douces et pacifiques de la draine , sont dénuées de fondement. Il n'est point , suivant cet habile observateur , d'oiseau plus querelleur et plus hargneux. « Cet oiseau , dit-il , l'est au point que quand il s'en trouve plusieurs dans le même arrondissement , ils se pour-

ils sont même plus méfiants que les merles qui passent pour l'être beaucoup ; car on prend nombre de ceux-ci à la pipée, et l'on

suivent continuellement en criant et se battant , jusqu'au moment où les plus foibles ont abandonné le canton ; et cette animosité n'est pas seulement restreinte à leur propre espèce , mais s'étend sur tous les oiseaux un peu forts qui s'approchent du lieu où ils se sont fixés.

Enfin , les ramiers , les tourterelles , les corbeaux , les coucous , les loriots , les pie - grièches et les chouettes , redoutent tous la draine qui les poursuit ; elle ose même braver la serre des éperviers , des cresserelles et des émerillons ; il n'y a pas jusqu'à la buse et le milan que je n'aie vu fuir lâchement à son approche ; il est bon de dire que , quand l'ennemi qui se présente paroît redoutable , ces oiseaux , oubliant leur haine particulière , se réunissent plusieurs pour tomber dessus , et leurs cris aigres *crrrrre , crrrrre , grrrrre , grrrrre , trrré , trrré , trrré , tré , tré , tré , tré* , répétés sur tous les tons , et avec l'accent que leur imprime la colère , ne contribuent pas peu à l'épouvante qu'inspirent ces oiseaux naturellement vindicatifs». (Hist. natur. des oiseaux d'Afrique , par Levaillant , n° 98.)

Le même naturaliste raconte à cette occasion qu'aux environs de Paris il fut témoin d'un combat entre une dizaine de draines et une orfraie , dans lequel l'aigle fut complètement battu et vaincu. (*Ibidem*, en note). SONNINI.

n'y prend jamais de draines ; mais , comme il est difficile d'éviter tous les pièges , elle se prend quelquefois au lacet , moins cependant que la grive proprement dite et le mauvais.

Belon assure que la chair de la draine , qu'il appelle *grande grive* , est de meilleur goût que celle des trois autres espèces (1) ; mais cela est contredit par tous les autres naturalistes , et par notre propre expérience. Il est vrai que nos draines ne vivent pas d'olives , ni nos petites grives , de gui , comme celles dont il parle , et l'on sait jusqu'à quel point la différence de nourriture peut influencer sur la qualité et le fumet du gibier (2).

(1) Belon , Nature des oiseaux , pag. 326.

(2) La draine a onze pouces du bout du bec à celui de la queue ; son vol est de seize pouces et demi , et ses ailes pliées atteignent à peu près la moitié de la longueur de la queue.

Le dessus de la tête , du cou et de tout le corps est d'un gris brun , un peu mêlé de roux vers le croupion. La gorge est d'un blanc tirant un peu sur le jaunâtre , et semé de quelques petites taches brunes ; les côtés de la tête , le devant du cou et tout le dessous du corps sont d'un blanc jaunâtre et moucheté de noir. Les

pennes des ailes et de la queue sont d'un brun qui devient plus clair sur leur bord extérieur ; les trois premières pennes de chaque côté de la queue ont leur extrémité blanche. Le bec est jaune à sa base et à ses angles ; il est brun dans le reste ; les pieds sont jaunes et les ongles noirs.

S O N N I N I.

VARIÉTÉ DE LA DRAINE.

LA seule variété que je trouve dans cette espèce, c'est la draine blanchâtre observée par Aldrovande (1) : elle avoit les penes de la queue et des ailes d'une couleur foible et presque blanchâtre, et la tête cendrée, ainsi que tout le dessus du corps.

Il faut remarquer dans cette variété l'altération de la couleur des penes des ailes et de la queue, lesquelles on regarde ordinairement comme moins sujettes au changement, et comme étant, pour ainsi dire, de meilleur teint que toutes les autres plumes.

Je dois ajouter ici qu'il y a toujours des draines qui nichent au jardin du roi sur les arbres effeuillés : elles paroissent très-friandes de la graine de l'if, et en mangent tant que leur fiente en est rouge : elles sont aussi fort avides de la graine de micocoulier.

En Provence on a une sorte d'appeau

(1) Tome II, pag. 594.

avec lequel on imite en automne le chant que les draines et les grives font entendre au printems ; on se cache dans une loge de verdure , d'où l'on peut découvrir par une petite fenêtre une perche que l'on a attachée sur un arbre à portée ; l'appeau attire les grives sur cette perche où elles accourent croyant trouver leurs semblables ; elles n'y trouvent que les embûches de l'homme et la mort ; on les tue de la loge à coups de fusil.

LA LITORNE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 490, où la litorne a été représentée mal à propos sous le nom de calandrote; et planche XC de ce volume.

LETTE grive est la plus grosse après la draine, et ne se prend guère plus qu'elle à la

(1) La litorne. En grec, *kichla*, *trichas*. En latin, *turdus pilaris*, *trichas*. En italien, *tordo*, *viscada*, *viscardo*; et parmi le peuple, *schiron*. En espagnol, *tordo*, *zorzol*. En allemand, *krammet-vogel*, *kranwitvogel*, *ziemmer*. Dans la Lorraine allemande, *scho-merlin*. En suédois, *krams-fogel*. En Suisse, *reckolter*, *wecholter*, *wachholder-drostel*. En anglais, *field-fare*. En gallois, *cased y ddryccin*. En polonais, *drozd-szedni*, *kwiczot*. En illyrien, *kwicziela* (*). En différentes provinces de France, *tourdelle*, *cha-cha*, *cla-cla*, *fia-fia*, *tia-tia*, *câncoine*, *serre-montagnarde*, etc. La plupart de ces noms paroissent formés d'après son cri, qui a plusieurs inflexions. M. Sallerne dit qu'elle s'appelle en Picardie, *columbasse*: ce nom, qui vraisemblablement a été donné à la plus grosse des grives, conviendrait mieux à la draine, d'autant qu'en italien on la nomme *columbina*.

(*) En hollandais, *graeuwe lyster*. En Scanie, *snæskata*. Dans le pays de Vaud, *redaw*, *keillon*. SONNINI.

pipée, mais elle se prend comme elle encore au lacet: elle diffère des autres grives par son bec jaunâtre, par ses pieds d'un brun plus foncé, et par la couleur cendrée, quelquefois variée de noir, qui règne sur sa tête, derrière son cou et sur son croupion.

Le mâle et la femelle ont le même cri, et peuvent également servir pour attirer les litornes sauvages dans le tems du passage (3); mais la femelle se distingue du mâle par la couleur de son bec, laquelle est beaucoup plus obscure. Ces oiseaux, qui nichent en

(2) La litorne ou tourdelle; *turdus supernè fusco-rufescens, infernè rufescens maculis nigricantibus varius; capite, collo superiore et uropygio cinereis; ventre albo; rectricibus lateralibus supernè fuscis, oris exterioribus griseo-fuscis, infernè cinereis*. *turdus pilaris sive turdela*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 5.

Turdus rectricibus nigris: extimis margine interiore apice albicantibus, capite uropygioque cano. . . . *turdus pilaris*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 2.

Turdus fusco-rufescens, subtùs nigricante varius, rectricibus nigris, extimis margine interiore apice albicantibus, capite uropygioque cano. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 11. SONNINI.

(3) Voyez Frisch, planche xxvi.

Pologne et dans la basse Autriche (1), ne nichent point dans notre pays : ils y arrivent en troupes après les mauvis , vers le commencement de décembre, et crient beaucoup en volant (2) ; ils se tiennent alors dans les friches où croît le genièvre , et lorsqu'ils reparoissent au printems (3), ils préfèrent le séjour des prairies humides , et en général ils fréquentent beaucoup moins les bois que les deux espèces précédentes. Quelquefois ils font , dès le commencement de l'automne, une première et courte apparition dans le moment de la maturité des alizes dont ils sont très-avides , et ils n'en reviennent pas moins au tems accoutumé. Il n'est pas rare de voir les litornes se rassembler au nombre de deux ou trois mille dans un endroit où il y a des alizes mûres , et elles les mangent si avidement qu'elles en jettent la moitié par terre. On les voit aussi fort souvent après les pluies courir

(1) Klein , De Avibus , pag. 178. — Kramer , Elenchus , pag. 561.

(2) Voyez Rzaczynski , Auctuarium , etc. pag. 424.

(3) Elles arrivent en Angleterre vers le commencement d'octobre , et elles s'en vont au mois de mars. Voyez la Zoologie britannique , pag. 90.

dans les sillons pour attraper les vers et les limaces. Dans les fortes gelées, elles vivent de gui, du fruit de l'épine blanche et d'autres baies (1).

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que les litornes ont les mœurs différentes de celles de la grive ou de la draine, et beaucoup plus sociales. Elles vont quelquefois seules, mais le plus souvent elles forment, comme je l'ai remarqué, des bandes très-nombreuses, et lorsqu'elles se sont ainsi réunies, elles voyagent et se répandent dans les prairies sans se séparer; elles se jettent aussi toutes ensemble sur un même arbre à certaines heures du jour, ou lorsqu'on les approche de trop près.

M. Linnæus parle d'une litorne, qui, ayant été élevée chez un marchand de vin, se rendit si familière qu'elle couroit sur la table et alloit boire du vin dans les verres; elle en but tant qu'elle devint chauve, mais ayant été renfermée pendant un an dans une cage, sans boire de vin, elle reprit ses plumes (2). Cette petite anecdote nous offre deux choses à remarquer, l'effet du vin sur

(1) M. le docteur Lottinger.

(2) Fauna suecica, pag. 71.

les plumes des oiseaux, et l'exemple d'une litorne apprivoisée, ce qui est assez rare, les grives, comme je l'ai dit plus haut, ne se privant pas aisément.

Plus le tems est froid, plus les litornes abondent; il semble même qu'elles en présentent la cessation, car les chasseurs et les habitans de la campagne sont dans l'opinion que tant qu'elles se font entendre, l'hiver n'est pas encore passé. Elles se retirent l'été dans les pays du nord où elles font leur ponte et où elles trouvent du genièvre en abondance; Frisch attribue à cette nourriture le bon goût qu'il reconnoît dans leur chair (1). J'avoue qu'il ne faut point disputer des goûts, mais au moins puis-je dire qu'en Bourgogne cette grive passe pour un manger assez médiocre, et qu'en général le fumet que communique le genièvre est mêlé de quelque amertume. D'autres prétendent que la chair de la litorne n'est jamais meilleure ni plus succulente que dans le tems où elle se nourrit de vers et d'insectes.

La litorne a été connue des anciens, sous le nom de *turdus pilaris*, non point parce que de tout tems elle s'est prise au lacet,

(1) Frisch, article relatif à la planche xxvi.

comme le dit M. Salerne (1), car cette propriété ne l'auroit point distinguée des autres espèces qui toutes se prennent de même ; mais parce qu'elle a autour du bec des espèces de poils ou de barbes noires qui reviennent en avant et qui sont plus longues que dans la grive et la draine. Il faut ajouter qu'elle a la serre très-forte, comme l'ont remarqué les auteurs de la Zoologie britannique. Frisch rapporte que, lorsqu'on met les petits de la draine dans le nid de la litorne, celle-ci les adopte, les nourrit et les élève comme les siens ; mais je ne conclurois point de cela seul, comme fait M. Frisch, qu'on peut espérer de tirer des muets du mélange de ces deux espèces ; car on ne s'attend pas sans doute à voir éclore une race nouvelle du mélange de la poule et du canard, quoiqu'on ait vu souvent des couvées entières de cannetons menés et élevés par une poule.

(1) Hist. nat. des oiseaux, pag. 171.

 VARIÉTÉ DE LA LITORNE.

LA litorne pie ou tachetée (1)(2) : elle est en effet variée de blanc, de noir et de plusieurs autres couleurs distribuées de manière qu'excepté la tête et le cou qui sont blancs tachetés de noir, et la queue qui est toute noire, les couleurs sombres règnent sur la partie supérieure du corps avec des taches blanches, et au contraire, les couleurs claires et sur-tout le blanc sur la partie inférieure avec des mouchetures noires dont la plupart ont la forme de petits croissans. Cette litorne est de la grosseur de l'espèce ordinaire.

(1) Voyez Albin, tom. II, pag. 24. — Klein, Ordo avium, pag. 67, n° 10.

(2) En allemand; *pied-fieldfare*.

La litorne tachetée; *turdus pilaris nævius*. Brisson, Ornith. gen. 22, sp. 51, var. B. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 2, var. g.

Turdus nigro maculatus, capite, collo subtisque albo, gulâ pectoreque rufis, dorso fusco, uropygio cinereo. Latham, Syst. ornithol. gen. 32, sp. 11, var. b. SONNINI.

On doit rapporter à cette variété la litorne à tête blanche de M. Brisson (1); elle a comme elle la tête blanche, ainsi qu'une partie du cou, mais sans mouchetures noires, et elle ne diffère de la litorne commune que par cette tête blanche, en sorte qu'on peut la regarder comme la nuance entre la litorne commune et la litorne pie. Il est même assez naturel de croire que la variation du plumage commence par la tête, le plumage de cette partie étant en effet sujet à varier dans cette espèce d'un individu à l'autre, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent.

(1) La litorne à tête blanche; *turdus pilaris leucocephalus*. Brisson, Ornith. gen. 22, sp. 5, var. A. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 2, var. d.

Turdus capite cerviceque albis, pectore communi. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 11, var. g.

AUTRES VARIÉTÉS
DE LA LITORNE,
PAR SONNINI.

DANS la province de Derbyshire, en Angleterre, on a trouvé une autre variété de la litorne, dont tout le plumage étoit blanc, avec de grandes taches noirâtres sur le corps seulement, la tête et le cou étant d'un blanc pur (1). Cette variété, de même que celles de l'article précédent, ne sont qu'accidentelles et ne forment pas de races constantes.

Un observateur hollandais fait mention

(1) Latham, General synopsis of birds, tom. II, part. I, gen. 31; n° 1, var. C.

Turdus pilaris, capite colloque albis, corpore ex albo et fusco vario. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 2, var. e.

Turdus capite colloque albis, corpore albo maculis magnis nigricantibus. Latham, Syst. ornith. g. 32, sp. 11, var. d.

d'une race de litorne qu'il appelle *petite litorne*, en hollandais, *kleiner graeuwe lyster* (1). Je serois fort tenté de ne pas la distinguer de la litorne commune, si ce n'étoit l'épithète de *petite* (*turdus pilaris minor*), qui ne peut convenir à la litorne, la plus grosse de toutes les grives après la draine. Peut-être cette petite litorne est elle la petite rousserolle, appelée vulgairement en Brie *effarvatte* dont parle Guenau de Montbeillard, à l'article de la rousserolle. Le défaut de description de l'effarvatte et de la petite litorne laisse beaucoup d'incertitude au sujet de leur véritable nature, et je me bornerai à rapporter ce que Nozeman a observé des habitudes du dernier de ces deux oiseaux.

On rencontre principalement la petite litorne dans le canton boisé de Bergen, en avant de la ville d'Alkmaer et dans d'autres lieux de la même contrée. Nozeman en vit un nid dans son jardin sur un arbre qu'une paire de ces oiseaux s'étoit approprié de compagnie avec un autre ménage de mauvis. La forme de leurs nids et la couleur de leurs œufs ne diffèrent presque

(1) Nozeman, Nederl. Vogel. tom. I, pag. 23.

pas des nids et des œufs de la grive. Ils se rassemblent de très-bonne heure en automne, errant çà et là, sans tenir de routes certaines jusqu'au moment de leur départ. On en voit, dès le mois de septembre, des volées de trente ou quarante voltiger dans les bosquets solitaires des Dunes, et il est facile alors d'en prendre, sur-tout dans les endroits fourrés où il y a beaucoup de sureaux. Le tems du départ arrivé, ces oiseaux s'envolent, se reposent de bois en bois, et c'est au moment de ces différentes stations que l'on peut s'en procurer un grand nombre dans une seule journée.

Au printems, les petites litornes se nourrissent de chenilles et d'autres insectes, mais, à l'époque de la maturité des fruits, elles font beaucoup de dégâts dans les vignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA LITORNE.

L A L I T O R N E

DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 515, où cet oiseau est représenté sous le nom de grive de Cayenne.

JE rapporté cette grive à la litorne, parce qu'elle me paroît avoir plus de rapport à cette espèce qu'à toute autre par la couleur

(1) *Turdus cinereus*, *subtùs exalbidus*, *crisso albo*, *tectricibus alarum majoribus remigibusque nigris*, *gulá*, *rostro pedibusque atris*. .. *turdus cayennensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 55.

Turdus cinereus, *subtùs albus*, *pennis medio nigricantibus*, *gulá nigricante*, *alis nigris*, *rectricibus majoribus ferrugineo-marginatis*. .. *turdus cayanus*. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 19.

SONNINI.

du dessus du corps et par celle des pieds : au reste , elle diffère de toutes ces grives , en ce qu'elle n'a pas , à beaucoup près , les grivelures de la poitrine et du dessous du corps aussi marquées ; en ce que son plumage est varié plus universellement , quoique d'une autre manière , presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps ayant un bord de couleur plus claire , qui dessine nettement leur contour ; en ce que la gorge est de couleur cendrée , sans mouchetures ; enfin en ce qu'elle a les bords du bec inférieur échancrés vers le bout , ce qui m'autorise à en faire une espèce différente , jusqu'à ce que l'on connoisse mieux sa nature , ses mœurs et ses habitudes.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DE LA LITORNE

DE CAYENNE,

P A R S O N N I N I.

MAUDUYT avoit pensé que l'oiseau de Cayenne, décrit dans l'article précédent, n'étoit point une litorne, et il le regardoit comme la femelle ou le jeune de quelque espèce de cotinga ; il se fonda, d'une part, sur plusieurs rapports que cet oiseau présentoit avec les cotingas, et de l'autre sur la probabilité de quelques erreurs dans la figure coloriée (1). Mauduyt avoit raison en ce dernier point, mais il se trompoit dans sa première conjecture. En effet, l'oiseau dont il est question n'est point une variété de sexe ni d'âge ; il forme une espèce

(1) Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, article de la litorne de Cayenne.

distincte que les créoles de Cayenne appellent *pihauhau* et *piniavouin*, d'après son cri qui exprime d'un ton lent et plaintif les trois syllabes *pi hau hau*.

Quant à la véritable place de cet oiseau dans un arrangement méthodique, il n'est pas facile de l'assigner ; mais il a plusieurs traits de conformité avec les grives ; il en est plus rapproché que de tout autre genre, et cela suffit pour qu'il se trouve parmi les oiseaux étrangers, ayant rapport aux grives, ainsi que l'on en jugera par la description suivante, plus exacte que celle de Guenau de Montbeillard, et plus fidèle que la figure coloriée de la planche DXXV.

Les plumes de la tête et du dessus du cou sont brunes ; celles de la gorge et du devant du cou grises, avec des taches brunes et oblongues, et les pennes des ailes et celles du corps et de la queue d'un brun roussâtre en dessus. Le dessous du corps est gris roussâtre ; les couvertures inférieures de la queue et la queue elle-même en dessous sont grises ; les couvertures inférieures des ailes sont rousses, et les pennes grises et bordées de roux sur leur côté inférieur. Le bec et les pieds sont bruns et les ongles noirs ; l'iris des yeux est gris. La longueur

totale est de dix pouces , et celle du bec de dix lignes ; la queue est composée de douze pennes longues , et les ailes pliées n'aboutissent pas à la moitié de leur longueur.

Cette espèce fréquente les environs des lieux habités , et se nourrit des fruits qui croissent dans les plantations. Indépendamment du cri *pihauhau* , elle en fait entendre plus ordinairement un autre, fort ressemblant à celui de la grive. Elle construit son nid avec de la mousse à la fin de février ou au commencement de mars , et les petits sont éclos et grandissent en avril. Les créoles de la colonie de Cayenne l'estiment comme propre à guérir l'asthme ; ils font rougir une brique neuve , sur laquelle ils font tomber la tête de l'oiseau ; et lorsque cette tête est grillée , ils la mangent à jeun.

L A L I T O R N E

DU CANADA (1) (2).

Voyez les planches enluminées , n^o 556 , fig. 1.

C'EST ainsi que Catesby appelle la grive qu'il a décrite et fait représenter dans son Histoire de la Caroline (5), et j'adopte cette dénomination d'autant plus volontiers que la litorne se trouvant en Suède, du moins

(1) Le nom de *fieldfare* que lui donne M. Catesby, est celui qui en anglais désigne particulièrement la litorne. (Voyez Willulghby, pag. 138; et British zoology, pag. 90.)

(2) La grive du Canada; *turdus supernè fuscus, ad olivaceum vergens, infernè rufus, apicibus pennarum albidis; gutture albo, maculis longitudinalibus, fuscis vario; rectricibus nigricantibus, oris exterioribus fuscis, ad olivaceum inclinantibus; rectrice extimâ apice interiùs albâ. . . turdus canadensis.* Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 9.

Turdus griseus, abdomine rufo palpebris albis, rectrice extimâ apice interiore albâ. . . turdus migratorius. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 6. — Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 12. SONNINI.

(3) Tome I, pag. 29.

une partie de l'année , elle a bien pu passer de notre continent dans l'autre, et y produire des races nouvelles.

La litorne de Canada a le tour de l'œil blanc , une marque de cette même couleur entre l'œil et le bec , le dessus du corps rembruni , le dessous orangé dans sa partie antérieure , et varié dans sa partie postérieure de blanc sale , et d'un brun roux, voilé d'une teinte verdâtre ; elle a aussi quelques mouchetures sous la gorge dont le fond est blanc (1). Pendant l'hyver elle passe par troupes nombreuses du nord de l'Amérique à la Virginie et à la Caroline , et s'en retourne au printemps comme fait notre litorne ; mais elle chante mieux (2).

(1) La tête de cet oiseau est brune ; les couvertures inférieures des ailes sont blanches , et les pieds bruns. Le bec est blanchâtre jusques vers la pointe , qui est noir. La longueur totale est d'un peu plus de neuf pouces , celle de la queue de trois pouces dix lignes ; l'envergure est de quatorze pouces huit lignes , et les ailes plées s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. SONNINI.

(2) Il faut toujours se rappeler qu'on ne sait point comment chante un oiseau quand on ne l'a pas entendu chanter au tems de l'amour, et que la litorne ne niche point dans nos contrées.

M. Catesby dit qu'elle a la voix perçante comme la grive de gui, qui est notre draine. Ce même auteur nous apprend qu'une de ces litornes de Canada, ayant fait la découverte du premier alaterne qui eût été planté dans la Virginie, prit tant de goût à son fruit, qu'elle resta tout l'été pour en manger. On a assuré à Catesby que ces oiseaux nichoient dans le Maryland, et y demeuroient toute l'année (1).

(1) Leurs œufs, au nombre de quatre ou de cinq, sont de couleur d'aigue-marine; l'incubation dure quatorze jours. Le mâle et la femelle bâtissent leur nid à travail commun avec des filamens de racines et de la mousse. L'on trouve ces oiseaux à la baie de Hudson et jusqu'à celle de Nootka. Leur chant est fort agréable, et leur naturel doux et disposé à la familiarité; on les apprivoise aisément; ils font leur nourriture ordinaire de vers, d'insectes, de semences de sassafras et de baies de la morelle à grappes.

S O N N I N I.

 LE MAUVIS (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 51; et planches XCI de ce volume.

IL ne faut pas confondre le mauvis avec les mauviettes qu'on sert sur les tables à Paris pendant l'hyver, et qui ne sont autre chose que des alouettes ou d'autres

(1) Le mauvis. En grec, *kichla*, *ilias*, *iliada*. En latin, *turdus illis*, *iliacus*, *tylas*. En italien, *malvizzo*, *tordo-sacello*, *cion*, *cipper*. En espagnol, *malvis*. En catalan, *tort-alaroitg*. En allemand, *weindrostel*, *roth-drostel*, *heide-drostel*, *pfieff-drostel*, *rot-trostel*, *heide-ziemmer*, *boemer-ziemmer*, *behemle*, *boemerlin*, *boemerle*, *weingarf-vogel*, et parmi le peuple, *bitter*. En suisse, *berg-trostel*, *wintzel*, *gixerle*, *gixerle*. En illyrien, *giraweckz*. En polonais, *drozd-mnieyssy*. En anglais, *wind-thrush*, *red-wing*, *swine-pipe*. En gallois, *y dresglen-goch*, *soccen yreira*. En différentes provinces de France et pays limitrophes, *grive montagnarde*, *grivette*, *roselle*, *grive champenoise*, *grive des Ardennes*, *ardennoise*, *grive de vendange*, *tris*, *siffleur*. (Voyez Salerne, p. 172.) Les paysans de Brie lui donnent le nom de *can* ou *quan*, qui paroît évidemment formé de son cri. Nos paysans des environs de Montbard lui donnent celui



De Jeye del.

Duacamel sc.

1. LE PETIT MERLE hupé de la Chine
2. LE MAUVIS

petits oiseaux tout différens du mauvis. Cette petite grive est la plus intéressante de toutes , parce qu'elle est la meilleure à manger , du moins dans notre Bourgogne, et que sa chair est d'un goût très-fin (1). D'ailleurs elle se prend plus fréquemment

de *boute-quelon* et celui de *calandrote* , qui dans nos planches enluminées a été donné mal à propos à la litorne , n° 490^(*).

(2) Le mauvis ; *turdus supernè griseo fuscus* , *infernè albidus* , *maculis griseo fuscis variis* ; *tæniâ suprâ oculos albo-flavicante* ; *lateribus et tectricibus alarum inferioribus rufis* ; *rectricibus supernè griseo-fuscis* , *infernè cinereis* *turdus iliacus*. Brisson , Ornith. clas. 3 , ord. 5 , gen. 22 , sp. 5 , avec une figure , planche xx , fig. 1.

Turdus alis subtùs ferrugineis , *superciliis albicantibus* . . . *turdus iliacus*. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 107 , sp. 3.

Turdus griseo-fuscus , *subtùs albidus maculis fuscis* , *alis subtùs ferrugineis* , *superciliis albicantibus* . . . *turdus iliacus*. Latham , Syst. ornith. g. 32 , sp. 7.

(1) M. Linnæus dit le contraire , Syst. nat. p. 169. Cette différence d'un pays à l'autre dépend apparemment de celle de la nourriture , ou peut-être de celle des goûts.

(*) En différentes provinces de Suède , *klera kladra alstrast* , *fiallstarr*. En hollandais , *koperwick*. SONNINI.

au lacet qu'aucune autre (1), ainsi c'est une espèce précieuse et par la qualité et par la quantité. Elle paroît ordinairement la seconde, c'est-à-dire, après la grive et avant la litorne ; elle arrive en grandes bandes au mois de novembre, et repart avant Noël ; elle fait sa ponte dans les bois qui sont aux environs de Dantzick (2) ; elle ne niche presque jamais dans nos cantons, non plus qu'en Lorraine où elle arrive en avril et qu'elle abandonne sur la fin de ce même mois pour ne reparoître qu'en automne, quoiqu'elle pût trouver dans les vastes forêts de cette province une nourriture abondante et convenable ; mais du moins elle y séjourne quelque tems, au lieu qu'elle ne fait que passer en certains endroits de l'Allemagne, selon M. Frisch (3). Sa nourriture ordinaire

(1) M. Frisch et les oiseleurs assurent qu'elle ne se prend pas aisément aux lacets, quand ils sont faits de crin blanc ou de crin noir ; et il est vrai qu'en Bourgogne l'usage est de les faire de crins noirs et de crins blancs tortillés ensemble. (Voyez Frisch, article de la pl. xxviii.)

(2) Klein, Ordo avium, pag. 178.

(3) Le mauvis niche aussi en quelques endroits de la Hollande, couverts de sureaux et de sorbiers dont il aime beaucoup les fruits, et il s'y multiplie

ce sont les baies et les vermisseaux , qu'elle sait fort bien trouver en grattant la terre (1). On la reconnoît à ce qu'elle a les plumes plus lustrées , plus polies que les autres grives , et à ce qu'elle a le bec et les yeux plus noirs que la grive proprement dite , dont elle approche pour la grosseur , et qu'elle a moins de mouchetures sur la poitrine : elle se distingue encore par la couleur orangée du dessous de l'aile , raison pourquoi on la nomme en plusieurs langues , *grive à ailes rouges*.

assez dans certains cantons pour faire le plus grand tort aux jardins fruitiers ; dommage , au reste , qui est peut-être compensé par la quantité de chenilles et des autres insectes dont il délivre les vergers.

Cet oiseau pond et couve en Hollande deux ou trois fois par an , dans les mois d'avril , de mai et de juin. Chaque ponte est de quatre ou six œufs d'un bleu verdâtre et tacheté de noirâtre ; pendant que la femelle est occupée à les couvrir , le mâle va chasser et lui apporte sa nourriture : le mâle et la femelle avalent les déjections de leurs petits , tout le tems qu'ils demeurent dans le nid. (Voyez Nozeman , Nederl. Vogel. tom. I , pag. 21.) SONNINI.

(1) Au commencement de l'été , le mauvis se nourrit principalement de chenilles , et lorsque cette proie lui manque , il se jette sur les cerises , les raisins et sur d'autres espèces de fruits. SONNINI.

Son cri ordinaire est *tan, tan, kan, kan* ; et lorsqu'elle a aperçu un renard , son ennemi naturel , elle le conduit fort loin , comme font aussi les merles , en répétant toujours le même cri. La plupart des naturalistes remarquent qu'elle ne chante point ; cela me semble trop absolu ; il faut dire qu'on ne l'entend guère chanter dans les pays où elle ne se trouve pas dans la saison de l'amour , comme en France , en Angleterre , etc. Cette restriction est d'autant plus nécessaire , qu'un très - bon observateur (M. Hébert) m'a assuré en avoir entendu chanter dans la Brie , au printems ; elles étoient au nombre de douze ou quinze sur un arbre , et gazouilloient à peu près comme des linottes. Un autre observateur , habitant la Provence méridionale , m'assure que le mauvis ne fait que siffler , et qu'il siffle toujours , d'où l'on peut conclure qu'il ne niche pas dans ce pays (1).

Aristote en a parlé sous le nom de *turdus*

(1) D'autres disent que le mauvis , perché au sommet des grands arbres des forêts , fait entendre au printems un ramage ou un gazouillement fort agréable. (*Vide* Retzius , Fauna suec. Gmelin , Lin. Syst. nat. etc.) SONNINI.

iliacus, comme de la plus petite grive et la moins tachetée (1). Ce nom de *turdus iliacus* semble indiquer qu'elle passoit en Grèce des côtes d'Asie où se trouve la ville d'Ilium.

L'analogie que j'ai établie entre cette espèce et la litorne se fonde sur ce qu'elles sont l'une et l'autre étrangères à notre climat, où on ne les voit que deux fois l'année (2); sur ce qu'elles se réunissent en troupes nombreuses à certaines heures, pour gazouiller toutes ensemble, et encore sur une certaine conformité dans la grivélure de la poitrine; mais cette analogie n'est point exclusive, et on doit avouer que le mauvis a aussi quelque chose de commun avec la grive proprement dite; sa chair n'est pas moins délicate; il a le dessous de l'aile jaune, mais à la vérité d'une teinte orangée et beaucoup plus vive; on le trouve quelquefois seul dans les bois, et il se jette aux vignes, comme la grive avec

(1) Aristot. Hist. anim. lib. 9, cap. 20.

(2) En Histoire naturelle, comme en bien d'autres matières, il ne faut rien prendre trop absolument. Quoiqu'il soit très-vrai en général que le mauvis ne passe point l'hiver dans nos pays, cependant M. Hébert m'assure qu'il en a tué une année, par un froid rigoureux, plusieurs douzaines sur une aubépine qui étoit encore chargée de ses fruits rouges.

laquelle M. Lottinger a observé qu'il voyage souvent de compagnie, sur-tout au printems. Il résulte de tout cela que cette espèce a les moyens de subsister des deux autres , et qu'à bien des égards on peut la regarder comme faisant la nuance entre la grive et la li-torne (1).

(1) Une variété du mauvis est indiquée par Picot la Peyrouse , comme se trouvant dans les Pyrénées ; elle a la même distribution de couleurs et les mêmes taches que le mauvis commun , mais le fond de son plumage est blanc roussâtre , ce qui a engagé le savant naturaliste qui l'a fait connoître , à appeler cette variété, *le mauvis blond*. (Voyez les Tables méthodiques des mammifères et des oiseaux observés par Philippe Picot la Peyrouse, pag. 19.) S O N N I N I.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AUX GRIVES ET AUX MERLES.

LA GRIVE BASSETTE

DE BARBARIE (1) (2).

J'APPELLE ainsi cet oiseau à cause de ses pieds courts : il ressemble aux grives par sa forme totale, par son bec, par les mouchetures de la poitrine semées régulièrement sur un fond blanc, en un mot, par tous les caractères extérieurs, excepté les pieds et le plumage ; ses pieds sont non seulement plus

(1) Thomas Shaw lui donne le nom de *green thrush*.

(2) *Turdus viridis*, pectore albo maculato, uropygio caudâque apice flavo... .. *turdus barbaricus*.
Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 30.

Turdus virescens, pectore albo nigricante maculato, uropygio caudâque apice luteis... .. *turdus barbaricus*. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 9.

S O N N I N I.

TOME XLV

Y

courts, mais plus forts, en quoi il est directement opposé à l'hoamy, et semble se rapprocher un peu de la draine, qui a les pieds plus courts à proportion que nos trois autres grives.

A l'égard du plumage, il est d'une grande beauté; la couleur dominante du dessus du corps, compris la tête et le cou, est un verd clair et brillant; le croupion est teint d'un beau jaune, ainsi que l'extrémité des couvertures de la queue et des ailes, dont les plumes sont d'une couleur moins vive; mais il s'en faut bien que cette énumération de couleurs, fût-elle plus détaillée, pût donner une idée juste de l'effet qu'elles produisent dans l'oiseau même: pour rendre ces sortes d'effets il faut un pinceau et non pas des paroles.

M. Shaw, qui a observé cette grive dans son pays natal, en compare le plumage à celui des plus beaux oiseaux d'Amérique (1): il ajoute qu'elle n'est pas fort commune, et qu'elle ne paroît qu'en été, au tems de la maturité des figues; ce qui suppose que ces fruits ont quelque influence sur l'ordre de sa marche; et dans ce seul fait

(1) Thomas Shaw's travels, pag. 25.

j'aperçois deux nouvelles analogies entre cet oiseau et les grives , qui sont pareillement des oiseaux de passage , et qui aiment beaucoup les figes (1).

(1) Nous avons vu plus haut que c'étoit la nourriture que les anciens recomandoient de donner aux grives qu'on vouloit engraisser pour la table , et nous verrons plus bas qu'elle rend la chair des merles plus délicate.

LE TILLY

O U

LA GRIVE CENDRÉE

D'AMÉRIQUE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 560, fig. 1.

TOUT le dessus du corps, de la tête et du cou est d'un cendré foncé dans l'oiseau dont il s'agit ici : cette couleur s'étend sur les

(1) C'est le red leg'd trush ou la grive aux pieds rouges de Catesby, tome I, pag. 50; et le *turdus viscivorus plumbeus* de Klein. (Ordo avium, gen. 5, sp. 22.)

(2) Le merle cendré d'Amérique; *turdus cinereus*, *supernè saturatiùs*, *infernè dilutiùs*; *gutturè albo*, *nigris maculis vario*; *rectricibus nigricantibus*, *quatuor utrinque extimis apice albis*; *pedibus rubris*. .. *merula americana cinerea*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 40.

Turdus cærulescens, *gulá albá atro-punctatá*, *caudá cuneatá*. .. *turdus plumbeus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 12, var. *b*. — Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 29. SONNINI.

petites couvertures des ailes, et passant sous le corps, remonte d'une part jusqu'à la gorge exclusivement, et descend d'autre part, mais en se dégradant, jusqu'au bas-ventre qui est de couleur blanche, ainsi que les couvertures du dessous de la queue : la gorge est blanche aussi, mais grivelée de noir ; les plumes et les grandes couvertures des ailes sont noirâtres et bordées extérieurement de cendré : les douze plumes de la queue sont étagées et noirâtres comme celles de l'aile ; mais les trois latérales de chaque côté sont terminées par une marque blanche d'autant plus grande dans chaque plume, que cette plume est plus extérieure. L'iris, le tour des yeux, le bec et les pieds sont rouges, l'espace entre l'œil et le bec est noir, et le palais est teint d'un orangé fort vif.

La longueur totale du tilly est d'environ 10 pouces, son vol de près de 14, sa queue de 4, son pied de 18 lignes, son bec de 12, et son poids de $2\frac{1}{2}$ onces : enfin ses ailes, dans leur repos, ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue.

Cette espèce est sujette à des variétés, car l'individu observé par Catesby avoit le bec et la gorge noirs : cette différence de couleurs ne tiendrait-elle pas à celle du sexe ? Catesby

se contente de dire que la femelle est d'un tiers plus petite que le mâle ; il ajoute que ces oiseaux mangent les baies de l'arbre qui donne la gomme élemi.

Ils se trouvent à la Caroline et sont très-communs dans les îles d'Andros et d'Illathera, suivant M. Brisson (1).

(1) Je ne sais sur quels renseignemens Brisson a placé le tilly dans les îles d'Andros et d'Illathera, mais il est probable que ces renseignemens étoient faux ; je n'ai jamais rencontré cette espèce d'oiseaux dans aucune des îles de l'Archipel grec.

SONNINI,

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU TILLY,

P A R S O N N I N I.

LE tilly, thili ou chili, appartient à l'histoire géographique du globe comme à l'histoire naturelle, s'il est vrai, comme le dit Molina, que cet oiseau ait donné son nom à la partie de l'Amérique septentrionale située sur la mer du Sud, et que l'on appelle *Chili*. Les naturels de cette contrée prétendent que ce nom vient de la grande quantité de ces grives dont le cri a quelque ressemblance avec le mot *chili*, que leurs ancêtres appliquèrent à tout le pays (1).

L'article précédent contient seulement la description de la femelle de l'espèce du tilly, que l'on a prise pour l'espèce elle-même. Le

(1) Molina, Histoire naturelle du Chili, traduite par Gruvel, pag. 3.

mâle (1), suivant Molina, est entièrement noir, à l'exception d'une tache jaune qu'il a sous les ailes; il a, du reste, tout l'extérieur d'une grive; mais sa queue est fort étagée; son chant est très-doux et sonore.

Ces oiseaux font leur nid sur les arbres aux bords des eaux, avec du limon détrem pé, et ils y déposent quatre œufs. Ils ne supportent point la captivité; on ne les mange pas, leur chair ayant une odeur forte et désagréable; et c'est là, sans doute, la raison de leur excessive multiplication au Chili (2).

(1) *Turdus ater, axillis luteis, caudâ truncatâ.*
Molina, pag. 230. — Lin. Syst. nat. edit. 13, g. 107, sp. 12. — Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 29.

(2) Molina, à l'endroit cité.

LA PETITE GRIVE
DES PHILIPPINES (1).

ON peut rapporter au genre des grives cette nouvelle espèce dont nous sommes redevables à M. Sonnerat : elle a le devant du cou et la gorge grivelés de blanc sur un fond roux ; le reste du dessous du corps d'un blanc sale tirant au jaune, et le dessus du corps d'un brun fondu avec une teinte olivâtre.

La grosseur de cette grive étrangère est au dessous de celle du mauvis : on ne peut rien dire de l'étendue de son vol, parce que le nombre des pennes des ailes n'étoit point complet dans le sujet qui a été observé.

(1) *Turdus supra olivaceus, collo et pectore rufis albo maculatis, abdomine et crisso ochroleucis...* .. *turdus philippensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 40.

Turdus olivaceo fuscus, collo pectoreque rufis albo-maculatis, abdomine flavescence-albo. .. *turdus philippensis*. Latham, Syst. ornithol. gen. 32, sp. 39.

SONNINI.

 L'HOAMY DE LA CHINE (1).

M. BRISSON est le premier qui ait décrit cet oiseau, ou plutôt la femelle de cet oiseau (2). Cette femelle est un peu moins grosse que le mauvis ; elle lui ressemble, ainsi qu'à la grive proprement dite, et bien

(1) La grive de la Chine ; *turdus supernè fusco-rufescens*, *infernè dilutè rufus* ; *capite et collo fusco longitudinaliter striatis* ; *lineolâ suprâ oculos candidâ* ; *rectricibus fuscis, fusco saturatiore transversim striatis*... *turdus sinensis*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 7, avec une figure, planche xxiii, fig. 1.

Turdus rufescens, *capite fusco striato*, *superciliis albis*, *rectricibus fuscis striis obscurioribus*, *pedibus flavis*... *turdus sinensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 20. — Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 5.

La longueur de cet oiseau est de huit pouces neuf lignes ; du bec un pouce ; de la queue trois pouces et demi ; du vol onze pouces ; les ailes pliées ne vont guère au delà de la longueur de la queue.

SONNINI.

(2) Voyez son Ornithologie, à l'endroit cité.

plus encore à la grivette de Canada, en ce qu'elle a les pieds plus longs proportionnellement que les autres grives ; ils sont jaunâtres de même que le bec ; le dessus du corps est d'un brun tirant sur le roux, le dessous d'un roux clair, uniforme ; la tête et le cou sont rayés longitudinalement de brun ; la queue l'est aussi de la même couleur, mais transversalement.

Voilà à peu près ce qu'on dit de l'extérieur de cet oiseau étranger ; mais on ne nous apprend rien de ses mœurs et de ses habitudes. Si c'est en effet une grive, comme on le dit, il faut avouer cependant qu'elle n'a point de grivelures sur la poitrine, non plus que la rousserolle.

 LA GRIVELETTE

DE SAINT-DOMINGUE. (1).

Voyez les planches enluminées, n° 398, fig. 2.

CETTE grive est voisine, pour la petitesse, de la grivette de l'Amérique, et elle est encore plus petite; elle a la tête ornée d'une espèce de couronne ou de calotte d'un orangé vif et presque rouge.

(1) Le figuier à tête d'or de Pensylvanie; *ficedula supernè olivacea, infernè alba; collo inferiore et pectore maculis nigris variegatis; vertice aureo; tæniâ suprâ oculos nigrâ, reatricibus supernè olivaceis, infernè cinereis. ficedula pensilvanica aurocapilla. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 10, gen. 40, sp. 57.*

Motacilla olivacea, subtùs alba, vertice aureo, superciliis nigris. .. motacilla auro capilla. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 114, sp. 29.

Turdus olivaceus subtùs albus, vertice aureo, superciliis nigris, pectore nigro maculato. .. turdus auro-capillus. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 6. SONNINI.

L'individu qu'a dessiné M. Edwards (planche CCLII) diffère du nôtre , en ce qu'il n'est point du tout grivelé sous le ventre ; il avoit été pris au mois de novembre 1751 , sur mer , à huit ou dix lieues de l'île de Saint - Domingue , ce qui donna l'idée à M. Edwards que c'étoit un de ces oiseaux de passage qui quittent chaque année le continent de l'Amérique septentrionale aux approches de l'hyver , et partent du cap de la Floride pour aller passer cette saison dans des climats plus doux. Cette conjecture a été justifiée par l'observation ; car M. Bartram a mandé ensuite à M. Edwards que ces oiseaux arrivoient en Pensylvanie au mois d'avril , et qu'ils y demeuroient tout l'été ; il ajoute que la femelle bâtit son nid à terre , ou plutôt dans des tas de feuilles sèches , où elle fait une espèce d'excavation en manière de four ; qu'elle le matelasse avec de l'herbe , qu'elle l'établit toujours sur le penchant d'une montagne , à l'exposition du midi , et qu'elle y pond cinq œufs blancs mouchetés de brun. Cette différence dans la couleur des œufs , dans celle du plumage , dans la manière de nicher à terre et non sur les arbres , quoique les arbres ne manquent point , semble indiquer une

nature fort différente de celle de nos grives d'Europe (1).

(1) Brisson a décrit cet oiseau au nombre des figuiers; Gmelin a suivi cette opinion, mais M. Latham a laissé cet oiseau avec les grives, auxquelles il paroît en effet avoir plus de rapports qu'à tout autre genre.

La grosseur de la grivelette est celle du cujelier. Le dessus de la tête est d'une couleur orangée, plus vive sur la tête du mâle que sur celle de la femelle; l'espace compris entre les yeux et le bec est blanchâtre; toutes les parties supérieures sont d'un brun roux et les inférieures blanches, à l'exception de la poitrine dont les plumes jaunâtres sont parsemées de taches longitudinales noires; le bec est d'un brun clair, et les pieds sont cendrés.

Cette petite grive est plus nombreuse à Saint-Domingue dans l'hyver, qu'au printems; elle s'y tient dans les bois épais et solitaires et à portée des ruisseaux; on la voit presque toujours seule, et l'on n'en trouve jamais plus de deux ensemble. Ces oiseaux ne paroissent pas faire leur ponte dans cette île, mais ils nichent dans la province de New-Yorck.

SONNINI.

LE PETIT MERLE HUPPÉ
DE LA CHINE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 508 ; et pl. XCI
de ce volume.

JE place encore cet oiseau entre les grives et les merles , parce qu'il a le port et le fond des couleurs des grives , sans en avoir les grivelures , que l'on regarde généralement comme le caractère distinctif de ce

(1) Le petit merle huppé de la Chine ; *turdus cristatus* , *supernè fuscus* , *infernè sordidè albus* , *maculâ infrâ oculos splendidè rubrá* ; *tectricibus caudæ inferioribus roseis* ; *rectricibus fusco-nigricantibus* , *quatuor utrinque extimis apice albis* . . *merula sinensis cristata minor*. Brisson , Ornithol. clas. 3 , ord. 5 , gen. 22 , sp. 22 , avec une figure , pl. XXI , fig. 2.

Lanius caudá rotundatá , *corpore griseo* , *palpebrá inferiore purpureá* , *ano ferrugineo* . . . *lanius jocosus*. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 44 , sp. 24.

Lanius caudá cuneiformi , *capite cristato* , *corpore griseo* , *palpebrá inferiore purpureá* , *ano sanguineo* . . . *lanius jocosus*. Latham , Syst. ornithol. gen. 4 , sp. 22. SONNINI.

genre. Les plumes du sommet de la tête sont plus longues que les autres , et l'oiseau peut en se relevant s'en former une huppe(1). Il a une marque couleur de rose derrière l'œil ; il en a une plus considérable de même couleur , mais moins vive sous la queue , et ses pieds sont d'un brun rougeâtre ; en sorte que ce sera , si l'on veut , dans l'espèce des grives , le pendant du merle couleur de rose. Sa grosseur est à peu près celle de l'alouette , et les ailes , qui , déployées , lui font une envergure d'environ dix pouces , ne s'étendent guère , dans leur repos , qu'à la moitié de la queue. Cette queue est composée de douze pennes étagées. Le brun plus ou moins foncé est la couleur dominante du dessus du corps , compris les ailes , la huppe et la tête , mais les quatre pennes latérales de chaque côté de la queue sont terminées de blanc ; le dessous du corps est de cette dernière couleur , avec quelques teintes de brun au dessus de la poitrine : je ne dois point omettre deux traits noirâtres

(1) Lorsque cette huppe est relevée , dit M. Sonnerat , elle forme une courbure du côté du bec. (Voyage aux Indes et à la Chine , p. 188.)

qui, partant des coins du bec, et se prolongeant en arrière sur un fond blanc, font à cet oiseau une espèce de moustache, dont l'effet est marqué (1).

(1) Le bec est noir et l'iris des yeux de couleur d'or. L'oiseau qui a servi de sujet à la description de Guenau de Montbeillard, et à la figure de la planche enluminée, n° 508, étoit femelle. Pour avoir une idée du mâle, il faut donner aux teintes plus de ton et de vivacité, et placer sur le devant du cou de l'oiseau un demi-collier noir.

Cet oiseau, dont M. Sonnerat a donné la description et la figure dans son Voyage aux Indes et à la Chine, pag. 188, et pl. CVIII, se trouve aux côtes de Malabar et du Coromandel, et au Bengale. On l'appelle à la Chine *koo-kai-koon*, et à la côte de Coromandel *boulboul*.

Les méthodistes n'ont pas eu égard au sentiment de Guenau de Montbeillard ni à celui de M. Sonnerat qui a vu l'oiseau dont il s'agit dans son pays natal, et ils ont rangé ce petit merle huppé dans le genre de la pie-grièche.

SONNERAT.

LES MOQUEURS (1).

UN oiseau remarquable par quelque endroit a toujours beaucoup de noms , et lorsque cet oiseau est étranger , cette multitude embarrassante de noms , qui est un abus en soi , donne lieu à un autre abus plus fâcheux encore , celui de la multiplication des espèces purement nominales , et par conséquent imaginaires , dont l'extinction n'importe pas moins à l'Histoire naturelle , que la découverte de nouvelles espèces véritables : c'est ce qui est arrivé à l'égard des moqueurs d'Amérique. En effet , il est aisé de reconnoître , en comparant le moqueur de M. Brisson (2) et le merle cendré de Saint - Domingue représenté dans nos

(1) *Nota.* Ce chapitre des moqueurs est de Guenau de Montbeillard.

(2) Ornithologie, tom. II, pag. 262.

planches enluminées, n° 558, que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par la couleur du dessous du corps, qui est un peu moins grise dans le merle cendré de Saint-Domingue que dans le moqueur : on reconnoîtra pareillement et par la même voie de comparaison, que le merle de Saint-Domingue de M. Brisson (1) est encore le même oiseau, ne différant du moqueur que par quelques teintes plus ou moins foncées dans les couleurs du plumage, et parce que les plumes de sa queue ne sont point ou presque point étagées. On se convaincra de la même manière que le tzonpan de Fernandez (2) est ou la femelle du cencontlatolli, c'est-à-dire, du moqueur, comme le soupçonne Fernandez lui-même, ou tout au plus une variété constante dans cette même espèce. Il est vrai que son plumage est moins uniforme, étant mêlé par-dessus

(1) Ornithologie, tom. II, pag. 284.

(2) Hist. avi. novæ Hispaniæ, cap. 30. — Niéremberg l'appelle *tzanpan*, Hist. nat. lib. 10, cap. 77; et M. Edwards, *tzaupan*, pag. 78.

de blanc, de noir et de brun, et par dessous de blanc, de noir et de cendré; mais le fond en est absolument le même, ainsi que la taille, la forme totale, le ramage et le climat. On en doit dire autant du *tetzonpan* et du *centzonpantli* de Fernandez (1); car la courte notice qu'en donne cet auteur, ne présente que traits de ressemblance pour la grosseur, les couleurs, le chant, et pas un seul trait de disparité; si l'on joint à cela la conformité des noms, *tzonpan*, *tetzonpan*, *centzonpantli*, on sera fondé à croire que tous ces noms ne désignent qu'une seule espèce réelle qui aura produit plusieurs espèces nominales, soit par l'erreur des copistes, soit par la diversité des dialectes mexicains. Enfin, l'on ne pourra s'empêcher d'admettre aussi dans l'espèce du moqueur l'oiseau appelé *grand moqueur* par M. Brisson (2), et qu'il dit être le même que le moqueur de M. Sloane, quoique selon les dimensions qu'en a données M. Sloane, il soit le plus petit des moqueurs connus: d'ailleurs M. Sloane le regarde comme étant de la

(1) *Historia avium novæ Hispaniæ*, cap. 115.

(2) Tom. II, pag. 266.

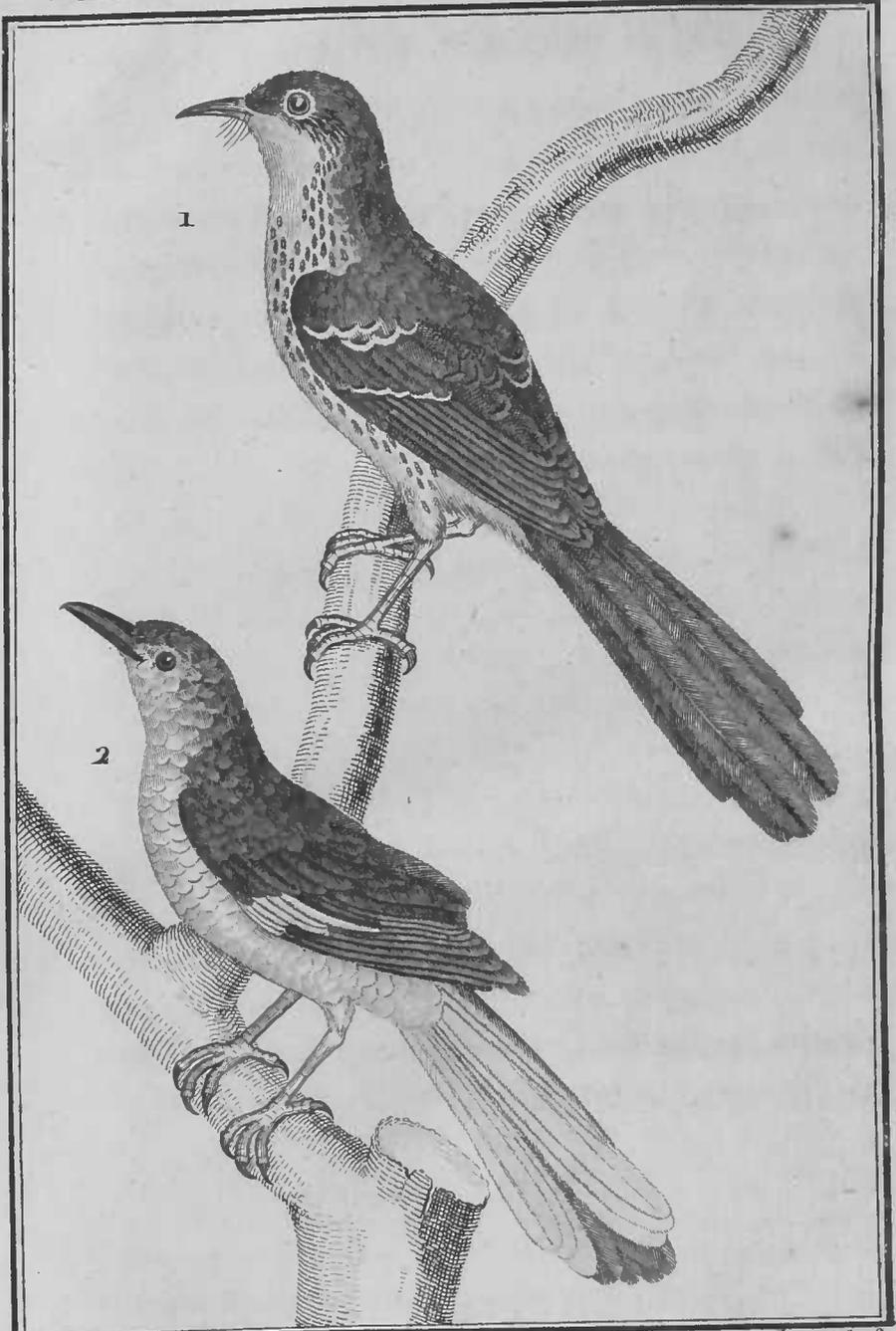
même espèce que le *centcontlatolli* de Fernandez dont M. Brisson a fait son moqueur simplement dit.

Mais il y a plus, et M. Brisson lui-même a reconnu, sans s'en apercevoir, cette identité d'espèce que je prétends établir; car M. Ray ayant parlé du moqueur, p. 64 et 65, et en ayant renvoyé la description à l'appendix (p. 159), M. Brisson a rapporté la première citation au grand moqueur, et la dernière au petit, quoique dans l'intention de M. Ray, elles se rapportassent évidemment toutes deux au même oiseau. Les seules différences qui distinguent le prétendu grand moqueur de l'autre, c'est que son plumage est un peu plus rembruni, qu'il semble avoir les pieds plus longs (1), et que les descripteurs n'ont pas dit qu'il eût la queue étagée.

Cette réduction ainsi faite, il ne nous

(1) L'expression de M. Sloane a quelque chose d'équivoque; il dit que les jambes et les pieds ont un pouce trois quarts de long: mais que doit-on entendre par les jambes et les pieds? est-ce la jambe véritable avec le tarse? ou bien le tarse avec les doigts? M. Brisson l'a entendu du tarse seul.

restera que deux espèces de moqueurs ; savoir, le moqueur français et le moqueur proprement dit. Je vais parler de ces deux espèces dans l'ordre où je les ai nommées, parce que c'est à peu près l'ordre de leur ressemblance avec les grives.



De Sève del.

Duhamel sc.

1. LE MOQUEUR français
2. LE MOQUEUR

 LE MOQUEUR FRANÇAIS (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 645; et pl. XCII de ce volume.

PARMI les oiseaux d'Amérique appelés *moqueurs*, c'est celui-ci qui ressemble le plus à nos grives par les grivelures ou mouchetures de la poitrine; mais il en diffère d'une manière assez marquée par

(1) Voyez Catesby, Histoire naturelle de la Caroline, pag. 28. Il lui a donné le nom de *grive rousse*; en anglais, *fox-coloured-thrush*, *french-mock-bird*.

(2) La grive de la Caroline; *turdus supernè rufus*, *infernè sordidè albus*, *maculis fuscis variis*, *lineolâ duplici in alis sordidè albâ*; *remigibus interiùs obscurè fuscis*; *rectricibus rufis*. *turdus carolinien-sis*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 8.

Turdus rufus, *subtùs exalbidus maculatus*, *remigibus unicoloribus*, *caudâ rotundatâ rufâ*... *turdus rufus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 9.

Turdus ferrugineus, *subtùs dilutiore maculatus* *remigibus unicoloribus*, *caudâ rotundatâ*, *rectricibus rufis*... *turdus rufus*. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 44. SONNINI.

les proportions relatives de la queue et des ailes , celles ci dans leur état de repos finissant presque où la queue commence. La queue a plus de quatre pouces de longueur , c'est-à-dire , plus du tiers de la longueur totale de l'oiseau , qui n'est que de onze pouces. Sa grosseur est moyenne entre celle de la draine et de la litorne. Il a les yeux jaunes , le bec noirâtre , les pieds bruns et tout le dessus du corps du même roux que le poil du renard , cependant avec quelque mélange de brun : ces deux couleurs règnent aussi sur les pennes des ailes , mais séparément ; savoir , le roux sur les barbes extérieures , et le brun sur les intérieures. Les grandes et les moyennes couvertures des ailes sont terminées de blanc , ce qui forme deux traits de cette couleur qui traversent obliquement les ailes.

Le dessous du corps est blanc sale , tacheté de brun obscur ; mais les taches sont plus clair semées que dans le plumage de nos grives ; la queue est étagée , un peu tombante et entièrement rousse. Le ramage du moqueur français a quelque variété , mais il n'est pas comparable à celui du moqueur proprement dit.

Il se nourrit ordinairement du fruit d'une sorte de cerisier noir fort différent de nos cerisiers d'Europe , puisque ses fruits sont disposés en grappes. Il reste toute l'année à la Caroline et à la Virginie ; et par conséquent il n'est pas , au moins pour ces contrées , un oiseau de passage ; nouveau trait de dissemblance avec nos grives (1).

(1) Cet oiseau chante très-bien , et il ne le cède guère au moqueur proprement dit. Le fruit noir dont il fait sa nourriture de préférence , est celui du laurier-crise ; il place son nid sur les buissons , et la femelle y dépose cinq œufs blancs , et parsemés de taches nombreuses de gris de fer. Du reste , on a trouvé cette espèce depuis New-Yorck jusqu'à la Caroline.

SONNINI.

LE MOQUEUR (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 558, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de merle cendré de Saint-Domingue. Voyez aussi la planche XCII de ce volume.

Nous trouvons dans cet oiseau singulier une exception frappante à une observation générale faite sur les oiseaux du nouveau

(1) Ce sont les trois *moqueurs* de M. Brisson t. II, pag. 262, 265 et 266, et son *merle de Saint-Domingue*, pag. 284; en mexicain, *cencontlatolli*, dont nos voyageurs, tels que Gemelli Carreri et d'autres, ont fait *sesontlé*, *tzonpan*. En latin, *minus*, *turdus*, *sylvestris*, *avis polyglotta*. En anglais, *american mock-bird*, *nightingale*, *american song-thrush*, *singing bird*, *grey-mocking-bird* (*). (Voyez Catesby, tome I, pag. 27.) Nota, que des voyageurs ont pris pour moqueurs certaines espèces de troupiales. (Voyez Essay on hist. nat. of Guiana, pag. 178.)

(2) Le moqueur; *turdus supernè griseo-fuscus*, *infernè albus*; *tæniá suprâ oculos candicante*, per

(*) Par les habitans de Saint-Domingue *rossignol*.

SONNINI.

monde. Presque tous les voyageurs s'accor-

oculos fuscâ ; reatricibus octo intermediis obscure fuscis , proximè sequenti exterius obscure fuscâ , interiùs albâ. . . mimus. Brisson , Ornith. clas. 3 , ord. 5 , gen. 22 , sp. 27.

Le moqueur varié ; *turdus supernè griseo-fuscus , nigro et candenti varius infernè albus , cinereo et nigro maculatus. . . mimus varius.* Ibidem , sp. 28.

Le grand moqueur ; *turdus supernè obscure fuscus , infernè dilutè griseus ; remigibus fuscis , majoribus exterius primâ medietate albis ; reatricibus obscure fuscis. . . mimus major.* Ibidem , sp. 29.

Le merle de Saint-Domingue ; *turdus supernè cinereo-fuscus , infernè albus , remigibus majoribus primâ medietate albis ; reatricibus tribus extimis albis ; tertiæ orâ exteriorè nigricante. . . merula dominicensis.* Ibidem , sp. 38 , avec une figure , pl. xxvii , fig. 1.

Turdus dorso fusco , pectore reatricibusque latera- libus albidis superciliis albis. . . turdus orpheus. Lin. Syst. nat. edit 13 , gen. 107 , sp. 11. — Latham , Syst. ornith. gen. 32 , sp. 47.

Turdus obscure cinereus , subtùs pallidè cinereus , remigibus primoribus exteriorè dimidio albis. . . turdus polyglottus. Lin. sp. 10. — Latham , sp. 45.

Turdus subfuscus subtùs albus , remigibus primo- ribus basi albis ; reatricibus tribus extimis albis. . . turdus dominicus. Lin. sp. 21. — Latham , sp. 48.

Turdus griseo fuscus nigro et candenti varius , subtùs albus cinereo et nigro maculatus. Latham , sp. 48 , var. b. SONNINI.

dent à dire qu'autant les couleurs de leur plumage sont vives , riches , éclatantes , autant le son de leur voix est aigre , rauque , monotone , en un mot désagréable. Celui-ci est au contraire , si l'on en croit Fernandez , Nieremberg et les américains , le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers , sans même en excepter le rossignol : car il charme , comme lui , par les accens flatteurs de son ramage , et de plus il amuse par le talent inné qu'il a de contre-faire le chant ou plutôt le cri des autres oiseaux ; et c'est de là sans doute que lui est venu le nom de *moqueur* : cependant bien loin de rendre ridicules ces chants étrangers qu'il répète , il paroît ne les imiter que pour les embellir ; on croiroit qu'en s'appropriant ainsi tous les sons qui frappent ses oreilles , il ne cherche qu'à enrichir et perfectionner son propre chant , et qu'à exercer de toutes les manières possibles son infatigable gosier. Aussi les sauvages lui ont-ils donné le nom de *cencontlatolli* , qui veut dire quatre cents langues , et les savans celui de *polyglotte* , qui signifie à peu près la même chose. Non seulement le moqueur chante bien et avec goût , mais il chante avec action , avec ame ,

ou plutôt son chant n'est que l'expression de ses affections intérieures ; il s'anime à sa propre voix , et l'accompagne par des mouvemens cadencés , toujours assortis à l'inépuisable variété de ses phrases naturelles et acquises. Son prélude ordinaire est de s'élever d'abord peu à peu les ailes étendues, de retomber ensuite la tête en bas , au même point d'où il étoit parti , et ce n'est qu'après avoir continué quelque tems ce bizarre exercice que commence l'accord de ses mouvemens divers, ou , si l'on veut, de sa danse, avec les différens caractères de son chant. Exécute-t-il avec sa voix des roulemens vifs et légers , son vol décrit en même tems dans l'air une multitude de cercles qui se croisent ; on le voit suivre en serpentant les tours et retours d'une ligne tortueuse sur laquelle il monte , descend et remonte sans cesse. Son gosier forme-t-il une cadence brillante et bien battue , il l'accompagne d'un battement d'ailes également vif et précipité. Se livre-t-il à la volubilité des arpèges et des batteries , il les exécute une seconde fois par les bonds multipliés d'un vol inégal et sautillant. Donne-t-il essor à sa voix dans ces tenues si expressives où les sons d'abord

pleins et éclatans , se dégradent ensuite par nuances , et semblent enfin s'éteindre tout à fait et se perdre dans un silence qui a son charme comme la plus belle mélodie , on le voit en même tems planer moëlleusement au dessus de son arbre , ralentir encore par degrés les ondulations imperceptibles de ses ailes , et rester enfin immobile , et comme suspendu au milieu des airs (1).

(1) Vieillot m'a communiqué la note suivante au sujet du moqueur , qu'il a été à portée d'examiner à Saint-Domingue et à la Caroline.

« Il semble que les différentes positions et les passions de cet oiseau aient leur chant particulier : est-il tranquille et sans crainte ? son chant est foible et même languissant ; s'il s'abat à terre , une roulade précipitée se fait entendre à l'instant ; s'il s'élève , son gosier semble suivre par gradation le mouvement de ses ailes ; est-il inquiet ? son chant a des phrases courtes et coupées ; est-il en colère ? sa voix a des phrases courtes et coupées , et ne sont plus que des éclats qui dégènèrent en cris continuels ; ne peut-il vous éloigner de son nid ? il prend un ton plaintif ; et si on s'en écarte , il déploie toute la beauté de sa voix , et lui donne la plus grande étendue. A ces brillantes qualités du chant , il joint celle de le faire entendre pendant presque toute l'année , et d'aimer l'homme dont la vue seule suffit pour l'y exciter ; aussi c'est dans les environs

Il s'en faut bien que le plumage de ce rossignol d'Amérique réponde à la beauté de son chant ; les couleurs en sont très-communes et n'ont ni éclat ni variété. Le dessus du corps est gris brun plus ou moins foncé ; le dessus des ailes et de la queue est encore plus brun ; seulement ce brun est-égayé 1^o sur les ailes , par une marque blanche qui les traverse obliquement vers le milieu de leur longueur , et quelquefois par de petites mouchetures blanches qui se trouvent à la partie antérieure ; 2^o sur la queue, par une bordure de même couleur blanche ; enfin , sur la tête par un cercle encore de

des lieux habités qu'il fixe sa demeure. Son chant lui a valu à Saint-Domingue le nom de *rossignol* ; mais il n'a pas la douceur ni la mélodie du chantre de la nature ; sa voix est beaucoup plus forte , et ne seroit point agréable dans un appartement. Il se fait entendre environ une heure avant le lever du soleil , et quelques momens après le coucher de cet astre ; mais il ne chante pas la nuit comme le rossignol , même dans le tems des amours. Il remue la queue de bas en haut , et la porte souvent relevée ; alors les ailes sont pendantes. Il est hardi et courageux ; il se bat avec les petites espèces d'oiseaux de proie , et vient à bout de les chasser des arbres qu'il a adoptés. Il se nourrit d'insectes, de baies , et de graines de piment ». SONNINI.

même couleur qui lui forme une espèce de couronne (1), et qui, se prolongeant sur les yeux, lui dessine comme deux sourcils assez marqués (2). Le dessous du corps est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue : on aperçoit dans le sujet représenté par M. Edwards quelques grivelures, les unes sur les côtés du cou, et les autres sur le blanc des grandes couvertures des ailes.

Le moqueur approche du mauvis pour la grosseur ; il a la queue un peu étagée (3) ; les pieds noirâtres, le bec de la même couleur, accompagné de longues barbes qui naissent au dessus des angles de son ouverture ; enfin il a les ailes plus courtes que nos grives, mais cependant moins courtes que le moqueur français (4).

(1) Voyez Fernandez, *loco citato*.

(2) Tel est l'individu représenté par M. Edwards, planche LXXVIII.

(3) Cela ne paroît point du tout dans la figure de M. Sloane, et il n'en est point question dans la description.

(4) Voici les vraies couleurs du plumage du moqueur ; je tiens cette description de l'estimable ornithologiste dont j'ai reçu les détails que je viens de rapporter au sujet des habitudes de cet oiseau.

Le moqueur est gros comme la grivette ; mais il a

DES MOQUEURS. 369

Il se trouve à la Caroline, à la Jamaïque, à la nouvelle Espagne, etc. En général il se plaît dans les pays chauds et subsiste dans les tempérés : à la Jamaïque il est fort commun dans les savannes des contrées où il y a beaucoup de bois (1) : il se perche sur les plus hautes branches, et c'est de là qu'il fait entendre sa voix. Il niche souvent sur les ébéniers. Ses œufs sont tachetés de brun (2). Il vit de cerises, de baies d'au-

le corps plus alongé, ayant huit pouces et demi depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. Au dessus des yeux, un arc blanc forme les soureils; toutes les parties supérieures sont d'un gris cendré, les intérieures d'un blanc sale; les pennes des ailes sont noirâtres, avec du blanc vers leur bord extérieur; celles de la queue sont brunes, et les latérales ont leur extrémité blanche; toutes sont longues et un peu étagées. Le bec est brun, les pieds sont cendrés, et l'iris des yeux est jaune. La femelle a les mêmes dimensions que le mâle. SONNINI.

(1) Jamaica, pag. 305, planche cclvi, fig. 3.

(2) Ces œufs, aussi gros que ceux du merle, sont d'un fond blanc, parsemé de points roux et plus gros vers le gros bout; l'on en trouve ordinairement quatre ou cinq dans des nids qui ont la même forme et la même contexture que le nid de la draine; ils sont garnis d'épines en dehors. SONNINI.

bépine et de cornouiller et même d'insectes ; sa chair passe pour un fort bon manger. Il n'est pas facile de l'élever en cage , cependant on en vient à bout lorsqu'on sait s'y prendre , et l'on jouit une partie de l'année de l'agrément de son ramage ; mais il faut pour cela se conformer à ses goûts , à son instinct , à ses besoins : il faut , à force de bons traitemens , lui faire oublier son esclavage ou plutôt la liberté. Au demeurant , c'est un oiseau assez familier , qui semble aimer l'homme , s'approche des habitations et vient se percher jusques sur les cheminées.

Celui qu'a ouvert M. Sloane avoit le ventricule peu musculeux , le foie blanchâtre et les intestins roulés et repliés en un grand nombre de circonvolutions.

LE THEMA (1),

PAR SONNINI.

VERS les côtes de la mer Pacifique, dans cette partie de l'Amérique méridionale connue sous le nom de Chili, l'on trouve une espèce d'oiseau à voix éclatante, mélodieuse, et assez flexible pour imiter le ramage des autres oiseaux; il aime à se rapprocher de l'homme, et à remplir de ses accens plus harmonieux que ceux du rossignol, les environs des lieux habités; accens si variés que l'on croit entendre un très-grand nombre d'oiseaux, dont les voix s'accordent. D'un naturel extrêmement vif, ce brillant musicien est dans un mouvement

(1) *Turdus fusco cinereus, subtus pallido-cinereus, remigibus, reatricibusque apice albis..... turdus thema.* Molina, Hist. nat. du Chil. edit. franc. p. 231.—
Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 11, var. g.—
Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 46.

continuel, et même lorsqu'il déploie tous les charmes et l'étendue de sa voix, il saute sans cesse d'une branche à l'autre; l'habitude de ces mouvemens s'oppose à ce qu'on puisse le conserver en captivité; l'esclavage ne peut convenir à des êtres aussi impétueux et aussi remuans.

Telle est l'idée que Molina nous donne des habitudes de cet oiseau du Chili, que l'on y appelle *thema*, et l'on ne peut d'abord s'empêcher de le regarder, ainsi que cet auteur l'a fait lui-même, comme une variété du moqueur (1). Cependant l'éloignement des lieux où se trouvent le moqueur et le *thema*, les différences qu'il est aisé de remarquer dans leur plumage et même quelques disparités dans leur naturel, me font penser avec beaucoup de vraisemblance que ce sont des espèces voisines à la vérité, mais distinctes.

Le *thema* diffère à l'extérieur du moqueur des contrées plus septentrionales de l'Amérique, par sa grosseur qui, suivant Molina, est celle de la grive proprement dite, par les taches brunes et blanches dont la partie

(1) Histoire naturelle du Chili, à l'endroit cité.

DES MOQUEURS. 373

supérieure de son corps est parsemée et qui manquent au moqueur, et par la couleur brune de l'iris. La forme du nid offre encore quelques dissemblances ; celui du *thema* est garni d'épines en dehors comme celui du moqueur, mais la bâtisse n'est pas la même ; c'est un cylindre, long d'un pied, fermé par-tout, excepté sur le côté où l'oiseau se ménage une très-petite ouverture pour entrer et sortir. Enfin le goût particulier que l'oiseau du Chili a pour le suif, et que l'on n'a pas observé dans le moqueur, est une nouvelle preuve de la différence des deux espèces.

Fin du quarante-cinquième Volume.

T A B L E

De ce qui est contenu dans ce
quarante-cinquième Volume.

<i>LE Manucode noir de la nouvelle Guinée, dit-le Superbe, planche LXXXIV du 44^e volume,</i>	page 5
<i>Le Siflet, ou Manucode à six filets, planche LXXXV,</i>	9
<i>Le Catybé de la nouvelle Guinée,</i>	13
<i>L'Oiseau de Paradis rouge, par Sonnini,</i>	17
<i>L'Oiseau de Paradis huppé, par le même,</i>	19
<i>L'Oiseau de Paradis noir, par le même,</i>	21
<i>L'Oiseau de Paradis à gorge d'or, par le même,</i>	23
<i>L'Oiseau de Paradis à ailes blanches, par le même,</i>	25
<i>L'Oiseau de Paradis à queue fourchue, par le même,</i>	27
<i>L'Oiseau de Paradis blanc, par le même,</i>	28

T A B L E. 375

<i>L'Oiseau de Paradis noir et blanc, par le même,</i>	page 29
<i>Le Pique-Bœuf, planche LXXXV,</i>	31
<i>L'Etourneau, planche LXXXVI,</i>	35
<i>Variétés de l'Etourneau,</i>	56
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Etourneau,</i>	61
<i>L'Etourneau du cap de Bonne-Espérance ou l'Etourneau-pie,</i>	ibid
<i>L'Etourneau de la Louisiane ou le Stourne,</i>	65
<i>Le Fer-à-Cheval ou Merle à collier d'Amérique,</i>	68
<i>Le Tolcana,</i>	71
<i>Le Cacastol,</i>	75
<i>Le Pimalot,</i>	77
<i>L'Etourneau des terres Magellaniques ou le Blanche-Raie,</i>	78
<i>L'Etourneau de la Daourie, par Sonnini,</i>	82
<i>L'Etourneau olivâtre, par le même,</i>	85
<i>L'Etourneau verd, par le même,</i>	86
<i>L'Etourneau à plumes soyeuses, par le même,</i>	88
<i>L'Etourneau éclatant, par le même,</i>	90
<i>Le Choucador, par le même,</i>	92
<i>Le Geoffroi, par le même,</i>	94

<i>L'Atthis, par le même,</i>	page 98
<i>Le Loyca, par le même,</i>	100
<i>Le Cureu, par le même,</i>	103
<i>Le Barite, par le même,</i>	106
<i>La Cravate Frisée, par le même,</i>	108
<i>Les Troupiales,</i>	111
<i>Le Troupiale, planche LXXXVI,</i>	117
<i>L'Alcochi de Seba,</i>	123
<i>L'Arc-en-Queue,</i>	125
<i>Le Japacani,</i>	127
<i>Le Xochitol et le Cocostol,</i>	131
<i>Le Tocolin,</i>	136
<i>Le Commandeur,</i>	138
<i>Le Troupiale noir,</i>	149
<i>Le petit Troupiale noir,</i>	152
<i>Le Troupiale bruantin, par Sonnini,</i>	154
<i>Le Troupiale à calotte noire,</i>	156
<i>Le Troupiale tacheté de Cayenne,</i>	158
<i>Le Troupiale olive de Cayenne,</i>	161
<i>Le Troupiale châtain, par Sonnini,</i>	163
<i>Le Cap-More,</i>	165
<i>Le Siffleur,</i>	170
<i>Le Troupiale rouge, par Sonnini,</i>	172
<i>Le Troupiale jaune, par le même,</i>	173
<i>Le Troupiale d'Oulanaschka, par le même,</i>	175
<i>Le Troupiale gris de fer, par le même,</i>	177

T A B L E.

377

<i>Le Troupiale à queue pointue, par le même,</i>	page 179
<i>Le Baltimore,</i>	181
<i>Le Baltimore bâtard,</i>	185
<i>Le Cassique jaune du Brésil ou l'Yapou,</i>	188
<i>Addition à l'article du Cassique jaune ou Yapou, par Sonnini,</i>	193
<i>Variété de l'Yapou,</i>	199
<i>Le Cassique verd de Cayenne,</i>	203
<i>Le Cassique huppé de Cayenne, planche LXXXVII,</i>	206
<i>Le Cassique de la Louisiane,</i>	209
<i>Le Carouge, planche LXXXVII,</i>	211
<i>Le petit Cul jaune de Cayenne,</i>	217
<i>Les Coiffes jaunes,</i>	224
<i>Le Carouge olive de la Louisiane,</i>	226
<i>Le Kink, planche LXXXVIII,</i>	229
<i>Le Lorient, idem,</i>	231
<i>Le Coulavan,</i>	245
<i>Le Lorient de la Chine,</i>	247
<i>Le Lorient des Indes,</i>	250
<i>Le Lorient rayé,</i>	251
<i>Les Grives,</i>	253
<i>La Grive, planche LXXXIX,</i>	273
<i>Variété de la Grive proprement dite,</i>	284
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Grive proprement dite,</i>	286

<i>La Grive de la Guiane,</i>	page 286
<i>La Grivette d'Amérique,</i>	289
<i>La Grive de la Jamaïque, par Sonnini,</i>	294
<i>La Rousserolle, planche LXXXIX,</i>	296
<i>La Draine, planche XC,</i>	300
<i>Variété de la Draine,</i>	309
<i>La Litorne, planche XC,</i>	312
<i>Variété de la Litorne,</i>	317
<i>Autres variétés de la Litorne, par Sonnini,</i>	319
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Litorne,</i>	322
<i>La Litorne de Cayenne,</i>	ibid
<i>Addition à l'article de la Litorne de Cayenne, par Sonnini,</i>	324
<i>La Litorne du Canada,</i>	327
<i>Le Mauvis, planche XCI,</i>	330
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Grives et aux Merles,</i>	337
<i>La Grive bassette de Barbarie,</i>	ibid
<i>Le Tilly ou la Grive cendrée d'Amérique,</i>	340
<i>Addition à l'article du Tilly, par Sonnini,</i>	343
<i>La petite Grive des Philippines,</i>	345
<i>L'Hoamy de la Chine,</i>	346
<i>La Grivelette de Saint-Domingue,</i>	348

T A B L E. 379

<i>Le petit Merle huppé de la Chine, pl. XCI,</i>	page 351
<i>Les Moqueurs,</i>	354
<i>Le Moqueur français, planche XCII,</i>	359
<i>Le Moqueur, idem,</i>	362
<i>Le Thema, par Sonnini,</i>	371

Fin de la Table.

A V E R T I S S E M E N T.

La lettre de la planche LXXX, pag. 268 du XLIV^e volume, présente une méprise qu'il est important de rectifier. L'oiseau gravé, figure 2, est le *casse-noix*, et non le *geai de Cayenne*, comme les graveurs l'ont écrit mal à propos au bas de cette planche.

Même volume, page 367, lignes 18 et 19, mais doit arriver; lisez: *mais cela doit arriver*.

Au volume XXXIX, pag. 310, deuxième ligne de la note: ne doivent ailleurs être rangés, lisez: *ne doivent être rangés ailleurs*.

Même volume, pag. 380, ligne dix-huitième de la note: *yoloses*, lisez: *yolofes*.



ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).